UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284401 7

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s4cahiersdelaquinz18pg

A Mu

DIX-HUITIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

AFFAIRE DREYFUS

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

Cahiers de la Quinzaine

139861
4.10.16

PARAISSANT VINGT FOIS PAR AN

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

AP
20
C15
ser. 4
no 18-22

TORONTO LIBRARY

DÉBATS PARLEMENTAIRES

L'*avertissement* qui suit devait passer en tête du cahier précédent, dix-septième cahier de la quatrième série, compte rendu sténographique *in extenso*, d'après le *Journal officiel*, de l'intervention Jaurès dans l'invalidation Syveton, *Chambre des députés*, séances du lundi 6 et du mardi 7 avril 1903. J'avais commencé de l'écrire en même temps que j'envoyais aux imprimeurs la copie du cahier. Mais l'établissement industriel d'un aussi gros cahier, — 268 pages, — la correction des épreuves et le collationnement des textes m'empêchèrent de continuer mon avertissement. D'ailleurs, il vaut mieux que le commentaire ne paraisse pas en même temps et en même lieu que le texte; il est bon que le texte paraisse libre de tout commentaire, que le texte paraisse quelque part et que le commentaire paraisse quelque autre part après; nos abonnés sont des hommes libres, qui savent lire un texte, et se former eux-mêmes, librement, une opinion, personnelle; nous avons toujours évité rigoureusement, dans ces cahiers, ce qu'on nomme communément de la pédagogie et qui est devenu vraiment une des formes les plus dangereuses de l'universelle démagogie; enseigner à lire, telle serait la seule et la véritable fin d'un enseignement bien entendu; que le lecteur sache lire, et tout est sauvé; rien ne vaut la lecture pure d'un

139861

texte pur ; aussi dans ces cahiers évitons-nous soigneusement de contaminer le texte par le commentaire; ainsi dans cet acte nouveau de l'affaire Dreyfus nous avons publié le texte en un gros cahier et nous publions aujourd'hui l'avertissement en un cahier ordinaire. Enfin n'est-il pas sage, et n'est-il pas usuel, depuis que la politique a recouvré sur la morale au moins tout le terrain qu'elle en avait perdu, qu'un avertissement, comme son nom l'indique, vienne en retard ? N'est-ce pas le triste et le sévère usage, la grise habitude. Reconnaissons la coutume. Suivons le nouveau protocole. Et tous nos avertissements ne sont-ils pas déjà des avertissements en retard ?

Nous avons publié le compte rendu des deux séances d'après le *Journal officiel,* numéros du mardi 7 et du mercredi 8 avril ; nous avons pris dans ce compte rendu le détail des scrutins, qui a une importance capitale.

Nous avons rigoureusement suivi l'*Officiel ;* on ne pouvait songer à restituer, à reconstituer le discours de Jaurès pur, c'est-à-dire à constituer un discours de Jaurès nettoyé des interruptions, des interventions, des incidents, des accidents, du bruit et des scrutins. Commencer par supposer qu'un discours parlementaire ne se serait pas produit dans une assemblée parlementaire, c'est commencer par lui faire subir l'altération la plus profonde qu'il puisse recevoir. A ce compte il fallait donc en enlever aussi les parties que l'auteur y avait mises délibérément pour se concilier ou pour s'aliéner tel ou tel parti parlementaire, tel ou tel homme de parti parlementaire. Après avoir débarrassé le

discours de son parlementarisme extérieur, il fallait donc, par une opération beaucoup plus profonde et beaucoup plus grave, le débarrasser aussi de son parlementarisme intérieur. Après avoir, par décantation du texte officiel, établi un premier texte pur, celui de Jaurès député, il fallait donc, par décantation de ce premier texte pur, par une seconde purification beaucoup plus profonde et beaucoup plus grave, établir encore, au deuxième degré, un deuxième, un véritable texte pur, celui d'un Jaurès que l'on supposait non député, généralement non parlementaire. — A ne considérer que la quantité, on peut affirmer qu'un bon tiers du texte fourni par le *Journal officiel* est de parlementarisme extérieur; de ce qui reste au moins les deux tiers sont de parlementarisme intérieur. — Mais l'historien s'interdit sévèrement toutes ces opérations, ces décantations et ces purifications, — ces prétendues purifications, dirait-il, — parce qu'elles sont pour lui, avant tout, des altérations. Nous ne connaissons pas la pensée intérieure de Jaurès ; nous ne savons pas ce que serait un Jaurès non député; nous n'avons pas le droit d'imaginer un Jaurès pur de tout parlementarisme extérieur ; nous avons encore moins le droit d'imaginer ce que serait un Jaurès pur des contaminations beaucoup plus profondes et beaucoup plus graves d'un parlementarisme intérieur. Nous ne connaissons que la pensée extérieure de Jaurès, ou, pour parler exactement, les manifestations extérieures politiques parlementaires de sa pensée; nous ne connaissons qu'un Jaurès député, un Jaurès parlementaire, non seulement un Jaurès devenu parlementaire par son entourage, par ses camaraderies, par ses relations de parti, par son

double investissement électoral, mais, ce qui est beaucoup plus profond et beaucoup plus grave, un Jaurès devenu parlementaire dans son geste et dans son discours, dans son éloquence et dans son intention, dans son sens et dans sa pensée, dans son ambition même et dans ses espoirs.

En particulier nous ne connaissons pas la pensée intérieure de Jaurès dans l'affaire Dreyfus ; plus en particulier nous ne connaissons pas la pensée de Jaurès dans ce qu'il est bien forcé de nommer, lui, la reprise de l'Affaire ; nous ne connaissons pas le discours intérieur qu'il avait préparé dans sa mémoire. Nous connaissons encore moins le discours intime, qu'il s'était tenu à lui-même avant de préparer son discours intérieur. Nous devons nous en tenir scrupuleusement au texte produit que nous avons dans le *Journal officiel.*

Nous avons suivi rigoureusement l'*Officiel.* Nous savons que le compte rendu sténographique ne rend pas ponctuellement les débats. Mais à ce compte rien ne rend ces débats, rien ne rend aucuns débats, et, universellement, rien ne rend rien, rien de scientifique ne rend rien de réel, aucun signe jamais ne rend tout le signifié, aucun symbole ne rend exactement tout le symbolisé comme il était, aucune image ne rend tout le réel correspondant. Le compte rendu sténographique dit officiel est encore la meilleure image vraiment scientifique, historique, formelle, que nous ayons de ces débats parlementaires. C'est à nous de savoir que toute image est forcément le résultat d'une réduction ; c'est à nous, quand nous avons en mains le résultat de cette réduction, de faire autant que nous le pouvons l'opéra-

tion inverse, la restitution du réel. C'est à nous, quand nous avons le compte rendu sténographique, de nous représenter autant que nous le pouvons, d'autant mieux que nous aurons nous-mêmes assisté à quelques séances, d'autant mieux, encore, au deuxième degré, que nous aurons lu les comptes rendus des séances mêmes où nous aurons assisté, d'autant mieux que nous aurons pour ainsi dire fait le collationnement, c'est à nous, quand nous avons en mains le compte rendu sténographique officiel, de nous représenter autant que nous le pouvons, prudemment, les débats parlementaires eux-mêmes. Cette représentation est imparfaite, forcément, comme toutes les représentations du même ordre. Mais tout le monde ne peut assister aux débats parlementaires. Tout le monde ne peut assister à tout. D'abord si tout le monde voulait assister à tout, par définition il ne se ferait jamais rien. Nos abonnés savent que les comptes rendus sténographiques officiels sont particulièrement secs, particulièrement restreints, particulièrement réduits pour les séances tumultueuses. Le métier de sténographe est un métier terrible, dans une assemblée aussi nombreuse. Comment l'exercer assurément dans une assemblée aussi étrangère à toute organisation du travail. Il est malheureusement vrai que dans une séance de la Chambre les scrutateurs, le bureau, les sténographes sont les seuls dont on puisse dire en toute assurance qu'ils travaillent. Mais dans un atelier où on ne sait pas travailler, il est difficile à quelques-uns de travailler. Nos abonnés doivent donc s'attendre que dans une séance tumultueuse les sténographes n'aient pu enregistrer qu'un texte particulièrement réduit. Nous devons seulement les avertir qu'au

témoignage de personnes habituées ou compétentes, la réduction des deux séances dont nous avons publié le compte rendu, surtout de la deuxième, ont été tout particulièrement appauvries. Le tumulte fut, à plusieurs fois, littéralement indescriptible. A plus forte raison était-il inenregistrable. Jaurès, me dit Charles Guieysse, qui assistait à la séance, et qui reçut de Jaurès la meilleure impression, Jaurès, qui retrouva, me dit-il, son ancienne forme, et qui fournit un effort physique parlementaire vraiment considérable, Jaurès resta plusieurs fois dix minutes avant de pouvoir placer un mot, — le mot suivant; car il est notable qu'il a produit un discours continu, haché mais continu, à toute interruption ressoudé, à chaque interception repris, continué, un discours délibéré, voulu, arrêté, à ce qu'il semble, dans le moindre détail, dans la dernière expression, dans le mot, dans le geste. C'est la plus forte impression qu'ait donnée en ce double combat Jaurès à tous ceux qui l'entendaient : qu'il apportait d'ailleurs, de soi, un discours parfaitement concerté, voulu, arrêté, de structure fixe, de mémoire assurée, de valeur monumentaire, qu'il produisait résolument ce discours à la tribune, et que l'origine et la solidité du discours était extérieure, extrinsèque, antérieure au débat soulevé. Jaurès parlait non pas comme un orateur qui fait un discours, non pas comme un parlementaire qui fait son discours, mais comme un orateur qui apporte un discours, un discours fait, un bloc taillé, un acte indivisible. Je ne veux pas savoir, aujourd'hui du moins, s'il travaille toujours ainsi. On dit qu'il n'aborde jamais la tribune afin d'y prononcer un grand discours ou d'y faire quelque déclaration sans avoir en lui-

même arrêté dans le dernier détail son texte et son action. Telle n'est pas la question d'art et de méthode oratoire que je veux noter aujourd'hui. Nous traiterons quelque jour, si nous en avons le temps et les moyens, de l'éloquence, de l'éloquence publique, de l'éloquence politique, de l'éloquence populaire, de l'éloquence nouvelle des meetings, de l'éloquence parlementaire; parlant de Jaurès nous traiterons de l'éloquence, et, autant que nous le pourrons, de son éloquence. Aujourd'hui, et provisoirement, ce que je veux noter, c'est qu'à ne considérer que ce discours prononcé en deux séances particulièrement dures, ce discours manifeste, ce discours acte, il, — ce discours, — s'est présenté aux auditeurs attentifs comme un acte fait, préparé, prêt, apporté, où les effets de séance étaient pour la plupart escomptés, où les incidents étaient calculés, où les accidents mêmes sont entrés sans disjoindre. Cette impression ne fait que s'accentuer à la lecture de la sténographie. Nos abonnés ont vu que le texte publié au *Journal officiel* avait une structure fort apparente sous les superficielles broussailles, une structure fort nette sous les fatigues inévitables. C'est dire que si nous nous étions permis l'opération de discernement et d'analyse que nous nous sommes justement interdite en général, cette opération d'analyse et de discernement était particulièrement facile dans le discours que nous avons publié. Nous continuons à nous l'interdire provisoirement, parce qu'elle serait longue, parce qu'elle peut se remettre à plus tard, et, comme gérant, parce qu'elle n'est pas de l'historien. Mais chacun peut la faire pour son compte, personnellement et sous sa responsabilité personnelle. Rien ne serait aussi facile,

travaillant, comme auteur, sur le texte publié au *Journal officiel,* que d'y séparer les strates superposées, les couches politiques et parlementaires. Il est tout à fait évident, à la lecture du texte, que cette surface recouvre des sédiments, et que ces terrains de sédimentation, que ces alluvions recouvrent du rocheux.

Mais comme gérant, comme historien, comme éditeur, cela ne nous regardait pas. Nous avons dû nous en tenir au texte publié dans le *Journal officiel.*

Quand nous étudierons *le dépérissement du parlementarisme en France,* nous étudierons en particulier le jeu des assemblées parlementaires, les séances de la Chambre, l'enregistrement analytique et sténographique de ces débats, la fidélité de cet enregistrement. Ce que nous dirons alors fera un retour, portera sur tous nos comptes rendus parlementaires, sur nos comptes rendus précédents, sur tous les comptes rendus publiés au *Journal officiel.*

Nous avons suivi rigoureusement l'*Officiel.* Mais il faut bien savoir qu'il ne présente pas seulement un effet de réduction, d'appauvrissement. En outre cette réduction n'est pas constante ; cet appauvrissement n'est pas constant ; de sorte que l'opération inverse n'est pas garantie ; le rétablissement est toujours très précaire. En effet, outre que les sténographes ne peuvent saisir et enregistrer qu'une image des débats, outre qu'ils ne peuvent saisir et enregistrer qu'une image pauvre et pour ainsi dire linéaire de

débats tumultueux et nombreux de personnages ; — car nous n'entendons pour ainsi dire jamais qu'un personnage à la fois ; et il n'y a jamais qu'un personnage à la fois qui parle dans une sténographie prise et rédigée, où les lignes se suivent, et au contraire dans la réalité il peut y avoir tous les personnages, toute l'assemblée à la fois qui parle ; et même quand il y a des rumeurs nombreuses, collectives ou non, la sténographie ne peut que leur donner cette forme littéraire et linéaire : *Exclamations, bruit, protestations au centre, à droite, à gauche, à l'extrême gauche,* forme qui fait du centre, de la gauche, de l'extrême gauche, de la droite, — il y a beau temps qu'il n'y a plus d'extrême droite, — un personnage collectif un peu factice, unique, un, linéaire ; — en outre les sténographes ne peuvent saisir et enregistrer qu'une image textuelle dans un débat où tout compte, l'accent, le ton, le geste, la force de la voix, le timbre, et non seulement ce qui s'entend, mais les traits, mais le regard, mais la taille, mais le port de tête, et les épaules, et tout le corps, et la veste, et la cravate. Une image textuelle n'est pas une image totale. Une image textuelle n'est qu'une image linéaire textuelle de ce qui s'entend. Elle ne rend ni tout ce qui s'entend, ni ce qui ne s'entend pas, ni ce qui accompagne ce qui s'entend, ni ce qui se voit, ni ce qui se fait, ni ce que l'on sent bien, ni ce qui se sent, ni ce qui se devine.

C'est pour cela que nous devons nous montrer extrêmement prudents quand partant d'une image, d'un texte, nous essayons de nous représenter une réalité historique. Ceux qui n'ont jamais fait d'histoire, les politiques et certains sociologues, font, des textes et des monuments à la réalité, un transfert immédiat, un pas-

sage instantané, imprudent, présomptueux ; ils prétendent opérer sur des textes, et que leurs opérations vaillent directement pour la réalité des événements et des hommes. Le véritable historien est prudent, sage, modeste ; recherchant la réalité même, il en connaît toute la profondeur, toute la richesse, toute la variété, la complexité, l'abondance, la difficulté, la fécondité ; il en connaît surtout ce caractère capital, que la réalité ne se recommence pas, que l'événement de la réalité ne devient pas deux fois, que par conséquent il ne se produit pas une première fois sous sa forme de réalité même et des fois suivantes sous des formes d'images qui se succéderaient; mais il sait que la réalité ne vient qu'une fois, la fois qu'elle vient, que la réalité de l'histoire n'est matière à aucuns recommencements exacts, à aucuns recommencements vrais, pas plus à des recommencements d'images qu'à des recommencements de secondes ou de tierces réalités, de réalités secondaires, suivantes ; le véritable historien sait que les systèmes politiques et sociologiques, prétendus historiques, sont faits pour la commodité, pour la paresse des politiciens et des sociologues, pour la commodité de la propagande ou de l'enseignement, — cet enseignement dont malheureusement on fait presque toujours une seconde propagande, — il sait que ces systèmes fructueux, mais inféconds, ne sont pas faits pour le travail et ne sont pas faits pour la manifestation de la vérité ; le véritable historien sait que les images ne sont que des images, que les comptes rendus ne sont que des images, et qu'ainsi nous ne pouvons les manier, les élaborer qu'avec la plus extrême réserve, avec une prudence totale, avec une modestie exacte.

A preuve les grosses différences que nous avons pu noter entre les impressions reçues de la séance même par ceux, d'une part, qui avaient assisté à la séance et par ceux, d'autre part, qui n'en connaissaient que le compte rendu sténographique publié au *Journal officiel*. Ainsi le discours de Jaurès paraissait beaucoup plus fort, beaucoup plus solide, plus constant, mieux charpenté, meilleur, à ceux qui l'avaient entendu qu'à ceux qui l'avaient lu seulement ; il paraissait aux premiers plus conforme à l'ancienne forme du grand orateur ; Jaurès, disaient-ils, s'est retrouvé ; ce fut bien le même Jaurès ; que nous avons connu ; — c'est qu'ayant en réalité, comme spectateurs, comme auditeurs, participé à la séance parlementaire, ils avaient eux-mêmes, comme l'orateur, comme les députés, subi sans le savoir l'effet parlementaire d'un grand discours parlementaire ; c'était quelqu'un de très difficile, d'habitude, qui me disait que ce grand discours de Jaurès continuait la série de ses anciens grands discours ; il est loin de faire, à la sténographie, la même impression ; pour m'en tenir à ce caractère, il me paraît aujourd'hui, à la sténographie, beaucoup plus factice, beaucoup plus théâtral que les anciens grands discours.

Je ne veux pas anticiper aujourd'hui sur cette *histoire* que nous préparons *de la décomposition du dreyfusisme en France ;* nous éditons cette séance, et nous ne la brisons pas. Je ne veux insister aujourd'hui que sur la prudence d'interprétation ; et je n'apporterai, pour enseigner la prudence de l'interprétation, c'est-à-dire déjà de la reconstitution, que deux exemples, qui se tiennent, qui font un exemple double. C'est l'exemple

de l'incident soulevé à peu près aux deux tiers de la première séance entre M. Henri Brisson et M. Godefroy Cavaignac.

Un dreyfusiste qui avait assisté à la séance, non pas un de ces dreyfusistes bonnes têtes à qui un état-major de chefs prétendus dreyfusistes fait croire un peu confusément tout ce que l'on veut, mais un dreyfusiste libre, un dreyfusiste autonome, un dreyfusiste, enfin, me disait : Je vous assure que l'intervention de M. Brisson me parut spontanée, sincère, naturelle. — Au contraire et sans aucune exception tous ceux que j'ai vus qui n'avaient eu connaissance que du texte sténographique publié au *Journal officiel*, — que ce fussent des Parisiens restés à Paris pendant les vacances de Pâques, ou des provinciaux de passage à Paris, — tout le monde m'éclatait de rire au nez quand je demandais sérieusement si l'on croyait que l'interception Brisson eût été improvisée, fût sortie toute seule, inattendue, à ce moment-là. C'est que le dreyfusiste, qui n'était nullement un parlementaire, étant un véritable dreyfusiste, avait pourtant pendant la séance, comme spectateur, fait partie de l'assemblée parlementaire; il avait subi l'impression parlementaire, senti l'émotion parlementaire; et tout le monde sait que l'émotion parlementaire est d'un ordre assez grossier; il disait : Quand Brisson, à ce moment-là, s'est levé pour interrompre Jaurès et pour soulever l'incident Cavaignac, j'ai eu l'impression que son intervention n'était nullement concertée, que c'était littéralement une interruption. — Les autres lui répondaient : Nous avons lu le texte. Jamais vous ne nous ferez croire qu'avant de monter à la tribune Jaurès ne savait pas

qu'à ce moment de son discours l'honorable M. Brisson interviendrait pour lui apporter son témoignage. Notez, continuaient-ils, que ce témoignage, comme tel, était parfaitement licite, et que la production de ce témoignage pouvait être opportune; ce que nous regrettons seulement, c'est qu'on ait donné à cette intervention sans doute opportune, et qu'on avait le droit de concerter, la forme d'une improvisation simulée. — Je vous assure, disait encore le dreyfusiste, je vous assure que le ton de M. Brisson me parut profondément sincère; son émotion me parut de bon aloi; il ne faut pas lui en vouloir; il parle ainsi; n'oublions pas que c'est un vieux romantique; il pleure facilement; avec abondance; il étend les bras; sa voix larmoie; il fait la croix, il fait des prosopopées; c'est cela qui est sa nature, ou qui est devenu sa nature; c'est cela qui fait sa sincérité; il est fait ainsi; telle est sa deuxième, seconde et seule nature; au contraire ce serait s'il n'était pas romantique, s'il ne s'éplorait pas, s'il ne s'ébrouait pas, s'il ne larmoyait pas, que je commencerais à douter de lui; aussi longtemps qu'il est romantique, je crois qu'il est sincère. — Ainsi parlait cet ancien dreyfusiste, homme jeune. J'ajoutai le témoignage personnel que j'avais reçu d'Anatole France, à qui j'avais demandé, le jeudi matin suivant, son impression personnelle de la séance. France nous avait dit : J'ai vu Brisson dans les couloirs; des sceptiques peuvent supposer qu'il prépare son geste, son action en séance; mais dans les couloirs il ne doit pas feindre; je l'ai vu dans les couloirs; oubliant, comme il est naturel, comme il est humain, les coups terribles qu'il avait portés pour ne se rappeler plus que ceux qu'on

lui avait portés lui-même, il pleurait pour de bon et levait les bras au ciel et disait en sanglotant : Me voir ainsi traité, moi, un vieux républicain.

Tant de témoignages, tant d'attestations, tant d'émotions partagées, tant d'impressions communiquées ne satisfaisaient pas les autres. — Jamais, disaient ces lecteurs, jamais vous ne nous ferez croire que dans un discours aussi bien préparé que l'était évidemment le discours de Jaurès, dans une action politique autant préparée, tout ne fût pas préparé, non seulement le texte et le geste, l'action oratoire, mais, autant qu'on le pouvait, l'accueil attendu, non seulement la contexture intérieure, mais la contexture extérieure, la substructure, les interventions subsidiaires, les subventions prévues. Et surtout, disaient-ils, nous avons lu le texte. Jamais vous ne nous ferez croire qu'un homme de nos civilisations modernes, un homme de notre temps, un Français, un député, un Parisien, — aujourd'hui représentant du département des Bouches-du-Rhône, — un ancien ministre et président du Conseil, non pas un de ces hommes arriérés, débris des anciennes superstitions, survivance des vieilles croyances religieuses, non pas un homme du passé, mais un homme d'après-demain, républicain, radical, radical-socialiste, s'il est permis de parler ainsi, franc-maçon, maçonnique, maçonnisant et dignitaire, grand dignitaire de la maçonnerie, s'il est permis de le savoir, libre-penseur, civil, civique, laïque, étatique, parlementaire et vieilli dans les assemblées parlementaires, jamais vous ne nous ferez croire qu'un tel homme, à notre âge, un homme de notre âge, quand il passe dans un cimetière, au cimetière Montmartre, dans un vrai cimetière, et

qu'il voit une vraie statue, en vrai bronze, — vraiment jamais vous ne nous ferez croire que cet homme se demande pour de bon si du vrai bronze va s'animer, si un bras de bronze va balancer en l'air une plume de bronze et une palme de bronze, ou une épée. Il y a eu des civilisations qui ont cru que le bronze pouvait s'animer sous le coup de la colère et sous le souffle de l'indignation; des civilisations de sauvages, mais des civilisations aussi qui furent de beaucoup supérieures à la culture, pour ainsi dire, d'un député radical moyen. Il y a eu des civilisations très poussées, artistes, philosophes, assez parfaites, assez harmonieuses, qui ont cru que des statues s'animaient. Ces âges n'étaient peut-être pas moins habitables que ceux que l'honorable M. Brisson veut nous faire. Mais depuis la mort des mythologies, depuis qu'on a brisé les seules images qui aient jamais vécu, depuis les iconoclastes, après la mort des mythes, après la mort des dieux, après le triomphe de tant d'idolâtrie chrétienne sur l'idolâtrie païenne, après l'éviction, après l'éversion commencée de cette idolâtrie chrétienne, aujourd'hui positivistes, en ce sens, même quand nous essayons de passer les positivistes, littéralement nous ne croyons pas que les statues de bronze vont s'animer. Quelqu'un qui le croirait serait immédiatement arrêté par le conservateur du cimetière. Si M. Brisson croit qu'une statue de bronze va se mettre à écrire avec un porte-plume pour embêter M. Cavaignac, M. Brisson est parmi nous un fou dangereux. Si M. Brisson ne le croit pas, gardons-nous du malin, et du langage figuré. Il est extrêmement dangereux de dire ce que l'on ne croit pas.

— Même par figure de rhétorique romantique ?

— Surtout par figure de rhétorique romantique.

— Même à des députés ?

— Même à des députés. Il ne faut pas mépriser à ce point la représentation nationale.

Écoutez la phrase, répétaient ces lecteurs provinciaux de passage, écoutez la phrase que nous avons apprise par cœur dans le train :

Depuis de longs jours, hélas! je passe au cimetière Montmartre devant sa statue et je salue tristement ce bronze. Eh bien! je me demande à cette heure où retentit à cette tribune la révélation que vous venez d'entendre, si ce bronze ne va pas se dresser et, tenant entre ses doigts crispés la plume et l'épée que Rude y avait mises comme pour exprimer que ce paladin de la République donnait à sa cause et son âme et sa vie; je me demande s'il ne va pas se dresser devant vous et vous crier : « Vous n'êtes plus dans la République; vous n'êtes plus de notre lignée! » (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. — Bruit sur divers bancs au centre et à droite)

— Voyons, continuaient ces provinciaux naïfs, qu'est-ce qu'un homme qui salue tristement un bronze ? où cela s'est-il vu ? où cela se voit-il de nos jours ? Qu'est-ce que les doigts crispés d'un bronze ? Représentez-vous un cimetière, votre cimetière, celui auquel vous avez droit, le cimetière d'Orléans ou de Beaugency, et demandez un peu au concierge, au fossoyeur, au jardinier, si une statue de bronze va se lever, crisper les doigts, et crier. Qu'est-ce qui vous arriverait, si vous teniez de tels propos au modeste fonctionnaire ?

Ainsi parlaient ces provinciaux, parce qu'ils étaient entêtés.

Les véritables historiens, ceux qui ont fait de l'histoire ou tâché d'en faire, non pas ceux qui ont fait sur l'histoire des discours de distribution de prix, sont unanimes à ne prendre les textes, les témoignages, les documents, les monuments que pour ce qu'ils sont, des textes, des témoignages, des documents, des monuments, ils sont unanimes à ne leur attribuer qu'une valeur textuelle, testimoniale, documentaire, monumentaire ; ils ne les manient jamais comme la réalité même.

Ainsi, et beaucoup plus encore, dans l'altercation Cavaignac, née de l'intervention Brisson, qui fut comme la continuation de cette première intervention, l'impression reçue par ceux, d'une part, qui avaient assisté à la séance différait de l'impression reçue par ceux, d'autre part, qui s'en tenaient à la connaissance textuelle. Pour tous ceux qui avaient assisté à la séance, il n'y avait qu'une impression, une opinion, un jugement : Cavaignac avait été écrasé, Cavaignac avait été exécuté, c'était l'écrasement de Cavaignac, c'était l'exécution de Cavaignac, on n'en parlerait plus, c'était l'exécution définitive, il n'en restait plus ; dénoncé par son ancien président du conseil, convaincu de tous ses crimes, renié par tous ses anciens amis, mal soutenu par les nouveaux, pliant sous la colère et sous les huées vengeresses des gauches, abandonné du centre, soutenu des seuls nationalistes, étranger à la droite, c'était l'exécution totale, irrémissible.

Au contraire ceux qui n'avaient reçu de l'altercation que la connaissance textuelle avaient eu l'impression que M. Cavaignac en était sorti victorieux. Je ne parle ici que de l'altercation même, de sa forme, et je laisse pour aujourd'hui le débat qui en faisait la matière. Les phrases mouillées de M. Brisson ne rendent pas à la sténographie. Les phrases sèches et dures de M. Cavaignac avaient gardé toute leur dureté.

J'ai trois choses à répondre à M. Henri Brisson... (Interruptions)

Il n'a pas craint de dire que sur la question du faux Henry ma conviction était faite le 14 août, cela n'est pas vrai.

Ma conviction n'a été faite sur le faux Henry que le jour où, après être sorti volontairement des procédures régulières, j'ai fait venir devant moi l'homme qui avait commis cet acte et où, par la force de ma résolution et de ma volonté, j'ai obtenu de lui un aveu que personne autre que moi ne lui aurait arraché.

Ah oui! si j'avais voulu faire ce que vous paraissez insinuer sans oser le dire, si j'avais voulu écarter ou dissimuler l'aveu, savez-vous ce que j'aurais fait?

Le jour où le premier doute est venu dans mon esprit, oui, j'aurais livré, sans aller jusqu'au bout de mon enquête, j'aurais livré le lieutenant-colonel Henry...

... à quelqu'une, monsieur Henri Brisson, soit de ces instructions judiciaires où vous avez su accumuler les garanties pour l'accusé à tel point qu'il n'en reste plus pour la recherche de la vérité. (Applaudissements sur divers bancs au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême-gauche)

[Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la tenue, du ton, du maintien ; nous n'endossons nullement les affirmations de M. Cavaignac; dans sa rage antidreyfusiste, l'ancien ministre de la guerre attribue à l'honorable M. Brisson des vertus que celui-ci n'a jamais eues ; il fait l'honorable M. Brisson beaucoup plus dreyfusiste que celui-ci ne l'a jamais été, — ou plutôt il fait l'honorable M. Brisson dreyfusiste et celui-ci ne l'a jamais été. L'ancien président du Conseil ressemble beaucoup plus à l'ancien ministre de la guerre que celui-ci ne le croit. Rien ne ressemble à un homme de gouvernement, comme un homme de gouvernement. Ils sont tous deux hommes de pouvoir, hommes d'État, hommes d'autorité, hommes de raison d'État. Quand M. Brisson fait ou fait faire des instructions judiciaires, il n'est malheureusement pas vrai qu'il ait su y accumuler les garanties pour l'accusé à tel point qu'il n'en reste plus pour la recherche de la vérité. *(Applaudissements sur divers bancs...)*

Accumuler pour des accusés politiques puissants les faveurs d'impunité d'État, ce n'est nullement accumuler pour l'accusé les garanties juridiques ; c'est même le contraire, s'il est vrai que les faibles paient toujours pour les forts, et que les accusés faibles ne sont nulle part autant exposés que dans les sociétés où les accusés forts sont le plus outrageusement favorisés.

M. Henri Brisson aussi croit différer beaucoup de M. Godefroy Cavaignac. M. Godefroy Cavaignac est un homme de coup d'État. Il paraît acquis aujourd'hui qu'il eut au cœur de l'affaire, étant ministre de l'armée, la tentation d'en finir par un coup de violence, de meurtre et d'extermination ; il paraît acquis désormais

qu'un assez long temps il caressa l'imagination de tout étouffer, de tout étrangler, de tout noyer dans le huis clos final du massacre et du bannissement. Mais si M. Godefroy Cavaignac est un homme de coup d'État, M. Henri Brisson est un homme de raison d'État; depuis trois ans, depuis quatre ans, depuis qu'ils sont redevenus les plus forts, depuis qu'ils sont les plus forts et qu'ils se croient éternellement les plus forts, depuis qu'ils ont remis la main sur l'État, depuis qu'ils ont l'État, depuis qu'ils sont l'État, depuis qu'ils fournissent tout le personnel d'État, depuis qu'ils ont accaparé les avantages d'État, depuis qu'ils ont recouvré la puissance et l'autorité d'État, M. Henri Brisson, et les partisans politiques de M. Henri Brisson, forcenés et redevenus audacieux, le danger passé, oratoires, mais toujours bafouilleurs, de forcenés et de balbutiants qu'ils étaient pendant le temps du danger, M. Henri Brisson et ses partisans politiques ne font plus que d'invoquer la raison d'État. Que la raison d'État soit la suprême loi. Que la raison d'État soit la suprême raison. La raison d'État n'a pas besoin de raison pour se raisonner. Elle est la raison même, elle vaut plus que la raison. La raison du plus fort d'État est toujours la meilleure. La raison d'État fait loi. La raison d'État fait foi. Or je le demande à tout philosophe, à tout moraliste, à tout réaliste, je le demande à tout homme libre, et dont l'esprit ne se nourrit pas des boniments électoraux : Quelle différence y a-t-il entre un coup d'État et la raison d'État, sinon une différence, moralement négligeable, d'intensité locale et temporelle? Qu'est-ce qu'un coup d'État, sinon de la raison d'État discontinue ? et qu'est-ce que la raison d'État, sinon un

coup d'État continu ? Qu'est-ce qu'un coup d'État, sinon de la raison d'État condensée, une application critique de la raison d'État ? et qu'est-ce que la raison d'État, sinon une explication, diluée, d'un coup d'État ? Qu'est-ce qu'un coup d'État, sinon de la raison d'État intense ? et la raison d'État, sinon un coup d'État étendu. Quand on est sorti de la justice, que ce soit pour la violence continue ou pour la violence discontinue, il n'y a plus que l'ordre de l'injustice et du fait.

Les appels au meurtre que poussaient les amis de M. Cavaignac, les amis politiques de M. Brisson les poussent aujourd'hui ; et les bannissements que M. Cavaignac, dans son imagination haineuse et malsaine, rêvait, ce sont les amis politiques de M. Brisson qui les ont réalisés.

M. Brisson est aussi étranger que M. Cavaignac à l'ordre du droit ; et quand M. Cavaignac intente à M. Brisson une accusation de dreyfusisme, cette accusation est injuste pour l'honorable M. Brisson, injuste et injurieuse pour le dreyfusisme. Non, monsieur Cavaignac, l'honorable M. Brisson est parfaitement innocent des crimes que nous avons commis, que nous commettons, que nous commettrons contre la domination de la raison d'État.

Ceci pour montrer que M. Brisson n'a pas autant droit que M. Brisson et que M. Cavaignac sont d'accord pour le croire, aux froides invectives, sèches, dures, de M. Cavaignac.]

Non, il n'y a pas de danger que l'honorable M. Brisson accumule jamais les garanties juridiques pour les accusés honnêtes, pour les accusés ordinaires, pour les accusés pauvres, pour les accusés faibles.

M. Godefroy Cavaignac. — *Peut-être aussi, monsieur Henri Brisson, à quelqu'une de ces enquêtes parlementaires dont on nous parle aujourd'hui, dont vous avez dirigé l'une et où vous savez si bien combien la vérité échappe facilement à ceux qui la cherchent.* (Applaudissements et rires sur les mêmes bancs au centre et à droite)

Je dois avouer que pour tous ceux qui n'ont eu de l'altercation que la connaissance textuelle, venant après le bronze et les gesticulations du bronze, la réplique de M. Cavaignac est autrement nette, autrement ferme, autrement posée, autrement sèche, autrement raide.

Eh bien, non! je suis sorti volontairement des voies régulières; j'ai fait venir le coupable devant moi...

De l'aveu de tous ceux qui ont lu le texte, le coup droit porté aux anciens panamismes était irréparable.

... Et j'ai obtenu de lui ce que des voix sorties de vos rangs ont appelé un jour, dans un accès de franchise, le seul atome de vérité prouvée qu'il y ait dans cette affaire; j'ai arraché de lui par ma résolution et par ma volonté l'aveu que vous essayez aujourd'hui d'exploiter contre nous. (Bruit à l'extrême gauche)

Vous avez encore, monsieur Henri Brisson, insinué ou affirmé que j'aurais établi à ce sujet un concert avec le commandant du quatrième corps. Sur ce point, c'est bien simple: je vous oppose le démenti le plus net et le plus formel. (Applaudissements sur divers bancs, au centre et à droite)

Quant à cette autre affirmation, que vous avez été sin-

gulièrement imprudent de porter ici, monsieur Henri Brisson, d'après laquelle je vous aurais dissimulé la pièce dont a parlé M. Jaurès, je n'ai jamais, quant à moi, connu cette pièce ; aucune des personnes avec qui j'ai été en rapport au ministère de la guerre, ne m'en a jamais soufflé un seul mot.

Mais s'il s'agit de la lettre du général de Pellieux, en quoi cette lettre était-elle une pièce du dossier ? (Exclamations à gauche et à l'extrême gauche)

... Je demande en quoi une appréciation produite, formulée par M. le général de Pellieux — vous ne savez pas même s'il l'a maintenue dans son esprit, (Exclamations à l'extrême gauche) *et je crois savoir qu'il l'a regrettée aussitôt après l'avoir écrite — je demande en quoi cette lettre de M. le général de Pellieux constituait une pièce du dossier ?* (Interruptions à gauche)

Je répète que tout le dossier a été mis à la disposition de M. Henri Brisson, qui l'a reconnu lui-même à cette tribune, dans la séance du 18 décembre.

Enfin M. Brisson avait dit, avant le bronze :

Parmi ceux qui faisaient votre éloge, j'ai le droit de me ranger.

Ce n'était pas ce qu'il avait fait de mieux. Mais cela confirme ce que nous espérons pouvoir montrer quelque jour, que tous les dangers de la République sont toujours venus des différentes démagogies radicales, démagogie radicale nationaliste, démagogie radicale militariste, démagogie radicale colonialiste, démagogie radicale budgétaire, démagogie radicale anticléricale, démagogies radicales étatistes, pour n'en nommer que

quelques-unes et pour nommer un de leurs caractères communs.

C'était l'impôt progressif sur le revenu qui était le moyen préféré de la démagogie radicale quand les politiciens radicaux firent la fortune politique de M. Cavaignac.

... Un jour, à la tribune, j'ai rappelé que, quelques jours auparavant, vous aviez déposé une proposition de réforme fiscale et sociale, de réforme démocratique, et je vous ai félicité de marcher sur les traces de celui dont vous portiez le nom et le prénom, de ce Godefroy Cavaignac dont vous sembliez suivre la tradition.

M. Godefroy Cavaignac répond :

M. Henri Brisson a terminé en mêlant à cette affaire la politique et les excommunications de parti. (Exclamations ironiques sur les mêmes bancs) *Il a prononcé des jugements au nom de la conscience universelle, comme si notre conscience, à nous, ne valait pas au moins la sienne.* (Applaudissements au centre et à droite. — Bruit à gauche)

Vous n'êtes pas des juges ; vous êtes des adversaires politiques, et des adversaires politiques que nous combattrons sans relâche.

M. Henri Brisson évoquait ici le souvenir des républicains d'autrefois, des républicains dont nous nous honorons de revendiquer les traditions, et faisait appel à leurs témoignages. Oui, je voudrais bien qu'on les appelât ici, les hommes qui ont fondé autrefois la République contre les régimes de corruption de jadis ; je voudrais bien qu'on les appelât ici...

J'ai peut-être plus de droits que M. Henri Brisson de parler au nom de ceux qu'il a eu l'audace d'évoquer tout à l'heure. Oui, je voudrais qu'on rappelât ici les hommes qui ont fondé la République autrefois en face des monarchies et qui ont créé ce parti d'honnêteté politique et de fierté nationale qu'était le parti républicain. Je voudrais bien qu'on rappelât ici... (Interruptions et bruit à l'extrême gauche et à gauche)

... ceux qui ont fondé le parti républicain en face de la monarchie parlementaire de Juillet, je voudrais qu'on pût leur demander si le régime d'aujourd'hui ressemble plus à celui qu'ils avaient rêvé qu'à ceux qu'ils ont combattus et renversés. (Applaudissements au centre)

Ceux qui n'avaient de l'altercation que la connaissance textuelle étaient unanimes à juger que l'avantage du ton demeurait entier à M. Godefroy Cavaignac. Ceux qui avaient assisté à la séance en rapportaient au contraire que ç'avait été l'effondrement de Cavaignac, un effondrement total, brutal : il n'en reste rien, disaient-ils communément, il n'en reviendra pas. Vous ne pouvez pas vous représenter, me disait un dreyfusiste ancien, vous n'étiez pas à la séance, vous ne pouvez pas vous représenter cette voix misérable, cet aspect minable, cette tournure gauche, hâve, ces épaules voûtées, cette face creuse, laide, jaune, cette tête d'oiseau et surtout ce crâne allongé ; il a un crâne en bonnet de coton ; il faut avoir vu ce bonnet de coton en os, un microcrâne pointu ; son effondrement, continuait ce dreyfusiste ancien, juste, son effondrement, sous la vague de ses ennemis, devant la face muette et lâche de ses amis, son effondrement était si total que le malheu-

reux faisait pitié. Vous savez si nous avons réprouvé cet homme hagard. Mais son effondrement était pitoyable. Et comme je demandais à cet ancien dreyfusiste s'il était vraiment juste, et ainsi dreyfusiste, de huer un homme sur le vu de son crâne et sur le témoignage de la couleur de sa face terreuse, doux, triste et souriant cet ancien dreyfusiste me répondit :

— C'est que cette assemblée, qui huait M. Cavaignac, n'était nullement dreyfusiste, comme on le fit bien voir à Jaurès le lendemain dans l'après-midi. Et c'est au contraire parce que nous sommes restés dreyfusistes, que cet homme, comme à moi, vous eût fait pitié. D'autant, mon cher Péguy, que je savais parfaitement à quoi m'en tenir sur ces grandes bordées d'indignations politiques. Ainsi les panamistes les plus avérés flétrissaient tumultueusement leur malheureux collègue M. Baïhaut, et leur collègue robuste M. Rouvier, futur ministre des finances de la défense républicaine, et le président de leur Chambre, l'honorable M. Floquet, ancien ministre, ancien président du Conseil, oratoire, homme de bronze, haut en paroles, timide.

Les honnêtes gens, les simples gens n'ont pas de ces indignations tempêtueuses. Nous touchons ici à une raison plus profonde encore pour laquelle nous devons interpréter avec la prudence la plus extrême les comptes rendus sténographiques tels qu'ils nous sont publiés dans le *Journal officiel*. Ces mêmes séances dont le *Journal officiel* nous publie un compte rendu incomplet, linéaire, textuel, ne sont elles-mêmes, étant des séances parlementaires, qu'un affleurement, une surface, une manifestation superficielle, presque toujours truquée, une superficie factice, une représentation en surface,

presque toujours fausse, le masque d'un mouvement profond, de couches profondes géologiques, d'une agitation sourde, souterraine, obscure, d'un travail dérobé aux regards. Les vrais discours ne se prononcent pas à la tribune. Les discours ministres, que nous payons pour lire affichés dessus nos murs, ne sont pas les discours vraiment capitaux. Telle conversation de couloir, inentendue, éternellement ignorée, a beaucoup plus d'importance pour le gouvernement de ce pays que les manifestations solennelles des partis qualifiés. Non seulement nous sommes gouvernés par un gouvernement politique parlementaire. Mais c'est notre avantage à nous, simples citoyens, perpétuels gouvernés, perpétuels imposés, perpétuels payeurs, que le gouvernement qui nous gouverne échappe non seulement, comme étant un gouvernement politique parlementaire, à notre administration, mais comme étant un gouvernement occulte, à notre simple contrôle. Toutes les manifestations des séances politiques parlementaires ne sont que des manifestations de surface faites. Elles ne représentent pas plus la réalité de la politique parlementaire que les discours de l'honorable M. Loubet aux petites filles des chefs-lieux d'arrondissement ne représentent la réalité de la politique présidentielle. Tout le gouvernement politique parlementaire s'exerce ailleurs que dans les séances parlementaires publiques; il s'exerce dans les commissions, dans les comités, dans les groupes, dans les compagnies, dans les camaraderies, dans les amitiés politiques, dans les relations privées, dans les népotismes et dans les flatteries, dans les haines et dans les faveurs, et dans ce que M. Combes a nommé si heureusement les faveurs gouvernementales, dans les rela-

tions politiques, mais non publiques; il réside au jeu des intérêts politiques, des intérêts électoraux, des intérêts économiques surtout; il consiste aux balancements des intérêts de clocher et d'arrondissement, aux savants équilibres, aux marchandages, à l'assouvissement des appétits locaux et régionaux, quand il ne s'agit pas, hélas, des appétits et des intérêts individuels privés les moins avouables. C'est même le seul raisonnement qu'aient jamais apporté pour la défense du gouvernement politique parlementaire bourgeois ceux des partisans de ce gouvernement bourgeois qui ont eu la faiblesse d'articuler des raisonnements, au lieu d'invoquer pour le maintien de ce régime le gendarme, la police et l'armée. Vous avez raison de constater, nous disent-ils, qu'on ne fait absolument aucun travail dans les séances parlementaires. Mais c'est parce que tout le travail se fait dans le célèbre sein des commissions. Ce qui revient à dire que tout ce que nous pouvons contrôler n'a aucune efficacité, aucune réalité, mais par compensation que tout ce qui aurait quelque efficacité, c'est cela justement que nous ne pouvons pas contrôler.

Ainsi les séances politiques parlementaires publiques dont nous lisons et dont nous publions les comptes rendus sténographiques dans et d'après le *Journal officiel* ne sont elles-mêmes que des images de la géologie et du mouvement politique réel. Et non seulement, parce qu'elles ne sont que des images, des exemplaires, elles sont incomplètes, elles sont insuffisantes, elles sont impuissantes à nous donner la représentation totale, exacte, épuisée, de la réalité dont elles sont des représentations, mais elles sont des images truquées, falsifiées, faussées pour les besoins de la politique

même; outre les imperfections essentielles de toutes les images, outre leurs imperfections naturelles, outre la difficulté, la complexité, la mouvance du réel représenté, les séances politiques parlementaires sont, parmi les images, des images déformées incessamment exprès; c'est l'intérêt des intéressés politiques, c'est l'intérêt de tout le monde que la séance parlementaire soit une image fausse; non seulement c'est l'intérêt des politiciens, qui aiment à jouer le peuple et qui ont besoin de jouer le peuple; mais c'est l'intérêt, la joie, le plaisir et la réjouissance du peuple, qui aime à être joué, qui a besoin d'être joué par les politiques parlementaires, comme il a besoin de tous ses vices.

Le peuple ne demande pas qu'il y ait des séances de travail. Le peuple, qui veut s'amuser, s'intéresser, se passionner, s'enthousiasmer, s'entraîner, demande qu'il y ait des séances de représentation théâtrale, des séances polémiques, des grandes séances, comme on les nomme, et, comme on les nomme aussi, des séances historiques. Ainsi le peuple demande qu'il y ait des fêtes officielles, des rois qui passent, des cuirassiers, des courses, des illuminations et des galas. Des séances de travail seraient obscures, modestes, sans gloire, mémoire et victoire.

Encore si les séances politiques parlementaires publiques, dont nous lisons et dont nous publions les comptes rendus sténographiques dans et d'après le *Journal officiel*, ne comportaient que l'insuffisance naturelle des images, et, en outre, la falsification voulue des images politiques, si cette falsification même avait gardé quelque constance, au moins une interprétation de l'image obtenue, c'est-à-dire déjà une reconstitution

du réel ainsi représenté, conduite avec une extrême attention, une réserve extrême, pourrait-elle donner quelque garantie à l'opérateur dans l'accomplissement du résultat final. Mais cette falsification manque de toute constance. La complexité, la difficulté du réel d'une part, et, d'autre part, la mauvaise volonté, l'intelligence mauvaise, le jeu de tous ces intéressés politiques se joignent ici pour fausser non pas seulement l'image, mais la relation de l'image au réel imaginé. Ce n'est pas seulement du mensonge et de la feinte. C'est du mensonge mensongèrement feint. C'est du mensonge au deuxième degré. Aussi tout ce que l'on peut à peu près dire est que dans l'interprétation de pareils textes, quand on n'est pas d'une prudence extrême on est sûr de se tromper, et qu'au retour quand on est d'une prudence extrême, on n'est jamais sûr de ne pas se tromper.

Tout ce que l'on peut à peu près dire, c'est que les séances parlementaires sont d'autant plus travaillées qu'elles sont importantes. Les séances capitales sont donc les séances dont l'interprétation sera la plus dangereuse. Or les deux séances dont nous avons publié le compte rendu sténographique d'après le *Journal officiel* étaient deux séances capitales. Non pas tant par ce que Jaurès y voulait faire que par ce que ses bons et nouveaux amis les radicaux voulaient l'empêcher de faire. Elles n'étaient pas seulement des séances historiques, des grandes séances. Elles étaient des séances capitales.

Ce n'est pas seulement parce qu'elles étaient des séances historiques, des grandes séances, des séances

éclatantes et tumultueuses, passionnantes, émouvantes, entraînantes, que nous en avons publié dans ces cahiers le compte rendu sténographique *in extenso* d'après le *Journal officiel ;* mais c'est aussi parce qu'elles étaient des séances capitales. Nos cahiers sont des cahiers de renseignements, de documents et de textes, je l'oublie moins que personne. Trois abonnés de Toulouse veulent bien me demander pourquoi ils ne trouvent pas dans la quatrième série de nos cahiers ces renseignements, ces documents, ces textes sur le mouvement socialiste français qui passèrent si nombreux dans la deuxième série. La diminution de la place occupée dans nos cahiers par les renseignements, les documents et les textes afférents au mouvement politique socialiste français représente exactement la diminution du mouvement socialiste français dans la réalité même et dans le pays. Quand nous produisions des renseignements, des documents et des textes abondants sur le mouvement socialiste français, dans la première et dans la deuxième série de nos cahiers, c'est que ce mouvement existait, et promettait beaucoup. Aujourd'hui si nous ne mettons rien, c'est qu'il n'y a rien. Ces congrès de Paris, tumultueux, violents, politiques déjà, existaient pourtant. Le dernier congrès dont nous ayons donné un compte rendu fut le congrès de Lyon, — compte rendu analytique non officiel de notre collaborateur mademoiselle Louise Lévi dans le quatorzième cahier de la deuxième série. Nous avons fait pour le congrès socialiste international de Paris 1900 un travail et des frais que le socialisme international avait négligé de faire. Comment pourrions-nous publier des renseignements, des documents et des textes sur ce congrès

de Bordeaux, qui n'existe pas. Aussitôt qu'il existera quelque mouvement et quelque vie, nous recommencerons à travailler avec. Et c'est parce que les deux séances du lundi 6 et du mardi 7 avril avaient de l'existence que nous en avons publié le compte rendu. C'est parce qu'elles avaient de l'existence, parce qu'elles étaient capitales, qu'elles furent si travaillées.

Qu'on relise attentivement ce texte. Si peu expert que l'on soit aux combinaisons parlementaires politiques, on reconnaîtra aisément que le texte sténographique des discours prononcés à la tribune et l'enregistrement officiel des votes recueillis recouvrent, dénoncent un travail parlementaire formidable. On ne se fait aucune illusion sur le sens où j'emploie ici le beau mot de travail. Pendant toute la première séance et pendant le commencement de la deuxième, le travail parlementaire était tout entier au discours de Jaurès. Tout éventées que fussent les révélations de Jaurès, par Jaurès même, par son entourage, et par ses amis dreyfusistes, — moitié manque de méthode, bavardage, de journaliste, d'orateur, d'homme politique démocratique, et moitié habileté politique, — tout l'intérêt, tout le travail parlementaire était au discours de Jaurès. Les ennemis du grand orateur, nationalistes, cléricaux, réactionnaires, attendaient impatiemment les coups qu'ils allaient recevoir. Et malgré les intermèdes, malgré l'intermède Brisson-Cavaignac, malgré la rupture des incidents et l'embroussaillement du débat, cet intérêt se maintint jusqu'à l'accomplissement du discours. Les amis du grand orateur, quelques socialistes, les radicaux-socialistes et les radicaux attendaient impatiemment qu'il échouât. Ses vieux ennemis socialistes, unité socialiste révolution-

naire, parti socialiste de France, continuaient la vieille attitude guesdo-blanquiste. Seuls plusieurs socialistes parlementaires, parmi lesquels M. de Pressensé, quelques radicaux-socialistes, parmi lesquels M. Vazeille et M. Paul Guieysse, quelques radicaux désiraient sincèrement qu'il réussît. Aussitôt que le discours de Jaurès fut accompli, tout l'intérêt politique et parlementaire s'en retira, s'en détacha. Il y eut une brusque détente, une aisance, un soulagement et comme une réjouissance commune, un bien-être général, un élargissement de bonne camaraderie. Les nationalistes se réjouissaient ouvertement, premièrement parce qu'ils avaient reçu les coups qu'ils attendaient. C'est toujours un soulagement pour un lâche, quand on a escompté un certain nombre de coups à recevoir, que d'en avoir effectué l'encaissement. La bravoure aime les coups à recevoir et à donner. La faiblesse aime les coups reçus. Deuxièmement, quand le discours de Jaurès fut consommé, les nationalistes se réjouissaient ouvertement parce qu'ils n'avaient pas reçu, à beaucoup près, les coups qu'ils attendaient et que des dreyfusistes inconsidérés leur avaient promis. Pour la même raison les radicaux se réjouissaient dans leur cœur, car dès lors ils pouvaient espérer, de ce que le discours de Jaurès n'avait pas été monstrueusement et scandaleusement péremptoire, mais seulement rationnel et concluant, que la grande trahison radicale, préparée de longue main, pourrait s'exercer une fois de plus et qu'elle réussirait. Qu'on relise attentivement le texte que nous avons publié. Nous savons qu'avant le commencement de la séance tout le grand jeu politique et parlementaire avait travaillé contre Jaurès. Pendant toute la première séance et pen-

dant tout le commencement de la deuxième le grand jeu culminait autour du discours même. Et non seulement il assiégeait le discours, mais il y pénétra de toutes parts. Le discours est tout plein de politique parlementaire. La seule différence est qu'en dehors de Jaurès les combinaisons de la politique parlementaire étaient obscures et souterraines ; et dans Jaurès elles étaient, comme elles sont toujours, naïves, grossières, commodément visibles, ouvertement fermées, communément apparentes. C'est le grand honneur de Jaurès, le seul honneur qui lui reste aujourd'hui qu'il nous a quittés pour entrer et pour s'enfoncer tous les jours plus avant dans la politique parlementaire, c'est le grand et le seul honneur de Jaurès qu'il n'y réussit pas. Loin que ses combinaisons politiques soient, comme il croit ou comme il écrit, difficiles à suivre parmi les combinaisons parlementaires, au contraire elles sont, malheureusement pour la réussite, mais heureusement pour leur auteur, grosses, grossières, et non pas saisissables, mais inévitables. On ne peut pas faire autrement que de se casser les jambes dedans. Elles sont comme les travaux que l'on a faits dans Paris. Jaurès creuse des mines souterraines, et tout le monde voit que ces galeries sont des tranchées à ciel ouvert. Il s'acharne à travailler sourdement, lentement, obscurément dans ces cavernes ; il fore, il taille, il creuse et il abat ; il geint ; et il se cogne le front à la voûte. Et il n'y a pas de voûte. Et sur le bord de la tranchée les badauds s'arrêtent. Ils ont les pieds dans les terres que le noir terrassier a rejetées. Et tout le monde voit qu'il travaille au grand jour, et que les cheminements laissent des monceaux de remblais. Cheminements de taupe ou de caporal sapeur. Lui

seul il croit qu'il fait des combinaisons puissantes. Tant d'innocence est le seul honneur, je dirai la seule excuse, de tant de politique.

Mais aussitôt que le discours de Jaurès fut consommé, tout le grand jeu politique et parlementaire cessa de figurer à la tribune. Qu'on relise attentivement le texte que nous avons publié. On verra très nettement à partir de quel moment il devient évident que l'éloquence de la tribune, les discours, les interruptions, les réponses, les personnalités, les violences ne servent plus qu'à masquer la réalité du travail parlementaire, et ne servent nullement à la représenter. Cela est particulièrement sensible pendant le discours de M. Lasies, ou plutôt pendant ses morceaux de discours. Ce discours ne fut nullement, comme on l'a dit, une contre-attaque, une vigoureuse et violente contre-attaque menée par un ancien lieutenant de cavalerie pour couvrir un mouvement de retraite, pour empêcher la retraite, comme on dit, de dégénérer en déroute, en débâcle. Ce fut, ce qui est beaucoup plus fort, — je parle de force politique et parlementaire, — ce fut une fausse contre-attaque, destinée à faire croire qu'en effet il y avait retraite, qu'en effet il y avait menace de débâcle ou de déroute, qu'en effet il y avait retraite à couvrir, — destinée à masquer ainsi non pas même un mouvement tournant, mais un mouvement saxon. Pendant que M. Francis de Pressensé triomphait de M. Lasies, les radicaux triomphaient enfin de M. Jaurès.

Qu'on relise attentivement le texte. On sent très bien le moment où l'éloquence de la tribune devint de parade toute et de masque, et ne servit plus qu'à masquer la réalité du jeu. Visiblement les orateurs nationalistes et

réactionnaires ne parlaient que pour gagner du temps, pour tenir du temps comme on tient de la place, pour amuser le public, le public des députés, le public des galeries, le public des journaux, le public des lecteurs et des électeurs, pour laisser faire et pour laisser passer. D'autres travaillaient. D'autres préparaient l'objet seul important, les résolutions, ordres du jour et scrutins. D'autres intriguaient. D'autres fomentaient. Des paroles que l'on n'a pas sténographiées pour nous, des promesses qui, tenues ou non tenues, ne seront jamais enregistrées, des négociations insaisissables organisaient la trahison. Le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, se préparait à trahir son ministre de la guerre. Le gouvernement parlementaire n'est pas tant le gouvernement de la tribune; et même il n'est pas tant le gouvernement des commissions; il est le gouvernement des couloirs. Le gouvernement des ministères est devenu le gouvernement des antichambres ministérielles.

Tout le monde sait que M. Ribot avait prêt un grand discours, contre-partie et réponse au grand discours de Jaurès. Lui-même l'avait de longtemps annoncé, en termes qui ne laissaient place à aucun doute. Pour moi c'est la preuve la plus éclatante, la plus incontestable, de l'intensité atteinte par le travail parlementaire non oratoire pendant les deux derniers tiers de la deuxième séance que cette abstention de M. Ribot. C'est un grand orateur, que celui qui se tait. C'est un grand orateur parlementaire, que celui qui sait se taire dans une assemblée. Dans cette mémorable suite et cette mémorable conclusion de la deuxième et dernière séance, aucun de ceux qui firent les scrutins et qui en sont res-

ponsables, et moins que tout autre l'ancien vice-roi soleil levant, ne prit la parole pour prononcer un véritable discours.

Les honnêtes lecteurs, les honnêtes électeurs, — il y en a beaucoup plus qu'on ne le croit, — ne peuvent imaginer à quel point de perversion, de corruption, de renversement les combinaisons, les insinuations, les évaluations, les diplomaties parlementaires travaillent dans une séance aussi capitale. Un ami, honnête, mais intelligent, me disait : On a invalidé M. Syveton parce qu'on était, alors, à peu près assuré de sa réélection ; mais on a validé M. Congy parce qu'on n'était pas sûr de sa réélection. Je ne vais pas aussi loin, bien qu'il y ait eu, depuis le commencement de la présente législature, des validations non moins scandaleuses que ne l'étaient certaines invalidations. Mais il me paraît indéniable qu'on a invalidé M. Syveton pour pouvoir voter ensuite contre les résolutions Jaurès. Et dans l'intervalle on a validé M. Congy parce qu'on avait invalidé M. Syveton. C'est du moins la seule raison que j'en puisse trouver. Les deux élections se valaient. Mais les partis politiques parlementaires ont de ces balancements et de ces équivoques équivalences.

Les plus fougueux socialistes révolutionnaires, les purs professionnels et tous ces incorruptibles de parti donnent les mains à ces combinaisons quand c'est dans les assemblées politiques parlementaires qu'ils exercent leur prétendue incorruptibilité. Nos abonnés ont lu dans le compte rendu sténographique le compte rendu sténographié de l'incident Walter. Cet incident est particulièrement caractéristique. Les journaux du lendemain matin, de tous les partis, étaient

à peu près unanimes à rapporter l'incident. Il est à peu près acquis par cette unanimité que M. Walter proféra dans le tumulte l'une ou l'autre de ces deux phrases, ou bien : *Il n'y a que des maquereaux dans l'armée,* ou bien : *Tous les officiers sont des maquereaux.* Ni le président ne voulut entendre, ni les honorables typographes du *Journal officiel* n'ont voulu composer le nom de cet innocent poisson. Qu'on se reporte pourtant au compte rendu sténographique *in extenso* que nous avons publié d'après le *Journal officiel.* Qu'on lise attentivement le compte rendu de l'incident même et surtout de son éclatement. Qu'on se rappelle aussi la vieille haine et le sournois ressentiment des blanquistes et des guesdistes contre Jaurès, contre Jaurès dreyfusiste, contre le dreyfusisme. Qu'on se remémore certains incidents analogues de certaines séances parlementaires importantes ou capitales, et surtout plusieurs incidents des congrès socialistes nationaux et international. Qu'on se rappelle enfin depuis le commencement de l'affaire toute la méthode, le procédé, la politique, — et la grossièrement habile diplomatie guesdo-blanquiste. Il est à peu près impossible de douter que cet incident grossier, habile, artificiel, ait été fabriqué de propos délibéré par M. Walter pour poignarder, comme on dit, M. Jaurès dans le dos. C'est exactement la forme outrée, outrageante, outrancière, mesquine et rancunière des incidences guesdo-blanquistes. Qu'on relise attentivement le compte rendu de l'incident, et surtout de son rattachement artificiel. Qu'on examine attentivement à quel moment précis, à quel point stratégique de la séance, à quel point parlementaire, à quel point politique il se

produisit, au moment où la droite avait besoin de toutes ses forces, au moment où il fallait achever le descellement, la dislocation du bloc, déterminer, précipiter la trahison des radicaux et la défection de certains radicaux-socialistes. Qu'on pense à la grossièreté de l'interruption. Qu'on examine attentivement à quel moment et comment elle fournit un prétexte à la droite, comment elle souleva, tout aussitôt, des huées vite apprêtées, et comme reconnaissantes, comment elle fournit à M. le lieutenant-colonel Rousset le prétexte, attendu, escompté, d'une manifestation facile, et à M. Ribot, qui tenait alors la tribune, et qui avait achevé son discours, l'occasion d'une générosité facile et d'une condescendance envers M. le président de la séance. Qu'on se reporte aux votes de M. Walter à la fin de la même séance. Qu'après l'interruption même on remarque l'intervention gratuite, la réparation gauche de Jaurès. Qu'on se rappelle non seulement certaines séances parlementaires des assemblées bourgeoises ou des congrès socialistes, mais un assez grand nombre d'élections où par de telles surenchères les coalisés guesdo-blanquistes faisaient le jeu de la réaction nationaliste et cléricale. Qu'on retrouve le ton de cette surenchère politique dans l'incident soulevé par M. Walter. Et il est presque impossible de ne pas croire, sur le vu du texte, que cet incident constitue proprement un coup parlementaire. Un socialiste révolutionnaire me disait : Walter est si brute qu'il est incapable d'avoir imaginé un tel coup. Il n'en a pas cherché si long. C'est un coup de brute, et non pas un coup de politique. — D'autres, peut-être, l'ont imaginé pour lui. Et puis le jeu politique et parlementaire n'est pas si

compliqué qu'une brute ne puisse le savoir après un certain nombre d'années d'apprentissage et d'exercice.

Tout cela est facile à comprendre. Tout cela se tient. Plus il y a d'apparat dans ces grandes scènes politiques et parlementaires, plus elles ressemblent aux scènes faites ou à la scène à faire du théâtre idiot que la plupart de nos auteurs dramatiques nous ont fait, — plus il y a de chances pour qu'elles aient été faites et lancées dans la circulation par nos théâtreux parlementaires, par nos politiques romantiques. Plus une séance parlementaire, plus une scène a d'apparat, plus on peut être assuré qu'elle est théâtrale, non pas seulement théâtrale dans sa forme et dans son agencement, mais dans son origine, sa cause, et dans son utilité. Il est naturel qu'il en soit ainsi. Où veut-on que les fabriquants de représentation parlementaire cherchent leurs scénarios, sinon parmi les fabricants de représentation théâtrale qui leur sont contemporains. Nos abonnés se rappellent quel sens précis nous avons donné dans ces cahiers au mot de romantiques. C'est par un singulier retour, par une singulière coïncidence que nous nous retrouvons ici nous-mêmes au demi-cercle, et que c'est dans les scènes artificielles théâtrales parlementaires que les acteurs parlent un langage artificiel romantique. Ce sont les amis de M. Brisson qui le défendent comme un romantique, en alléguant joyeusement qu'il est un romantique. C'est parce que l'exécution de M. Cavaignac, la fameuse exécution de M. Cavaignac, fut opérée avec tant d'apparat pour le public des spectateurs, que nous pouvons être assurés qu'elle constituait littéralement une représentation théâtrale. Et c'est parce qu'elle constituait une représentation théâtrale

que l'honorable M. Brisson éprouva le vieux besoin d'y parler un langage romantique. Réciproquement et généralement, c'est parce que M. Brisson parle un langage romantique et théâtral qu'il organise des représentations théâtrales parlementaires ou qu'il y participe. Ce n'est point par hasard, mais c'est par une logique intérieure inévitable que M. Brisson parla un langage romantique outré dans une représentation théâtrale outrée.

Les honnêtes gens, les simples gens n'ont pas de ces indignations concertées, théâtrales, scéniques. C'est que leurs indignations ne sont point parlementaires, et qu'elles ne sont point politiques. La grande exécution de M. Cavaignac, agencée pour tromper le public, pour tromper le peuple, pour nous tromper, nous les anciens et les véritables dreyfusistes, n'était, vulgairement, qu'un coup de politique parlementaire, le coup le plus retentissant, et, en ce sens, l'incident culminant de ces deux journées. C'est sur cet incident que nous nous arrêterons. Jaurès avait besoin de frapper un grand coup pour appuyer son discours un peu creux parvenu à peu près à la première moitié de son développement. Il fallait frapper un de ces grands coups de justice et de vérité, qui recouvrent des talions, mais dont on s'est assuré un peu pompeusement le monopole d'État. Il fallait faire un exemple, foncer, épouvanter l'ennemi, terrasser quelqu'un. Il fallait passer de la défensive à l'offensive, et que l'offensive, ainsi localisée, fût vigoureuse, théâtrale, répandît la terreur, emportât la position. Il fallait donc choisir un ennemi, laisser les autres, et totalement écraser celui que l'on aurait marqué. Ce sont là faits de guerre, coutumiers, et qui ne relèvent

que de l'immoralité de la guerre. Mais le coup de génie, politique et parlementaire, de Jaurès, fut de faire exercer l'écrasement de l'ennemi qu'il avait choisi par les vieux complices de cet ennemi, par les radicaux nationalistes, militaristes et démagogues, demeurés, sinon les amis secrets du flétri, du moins les amis à peine secrets de sa politique et de ses errements. Le coup de génie, politique et parlementaire, de Jaurès, coup de génie que je ne qualifierai pas aujourd'hui, car aujourd'hui nous n'examinons pas ces deux séances au point de vue dreyfusiste, nous ne les examinons qu'au point de vue de leur publication, pour l'interprétation du texte et pour le compte rendu, le coup de génie de Jaurès fut de faire flétrir, honnir, exécuter, huer, — tout l'arsenal parlementaire, — M. Cavaignac précisément par les amis secrets de M. Cavaignac, par ses anciens complices, demeurés moralement ses éternels complices, par des hommes qui ont renié leurs dangereuses complicités, mais qui n'ont renié ni les avantages politiques mal acquis, ni les situations, ni l'argent, ni la puissance, ni les tristes honneurs acquis par le crime, et qui n'ont pas réformé leurs mœurs, et qui n'ont pas acquis de conscience, et qui n'ont pas renoncé aux pratiques de la même démagogie. Le coup de génie de Jaurès fut de faire flétrir M. Cavaignac par des hommes qui ne valent pas mieux que lui, qui n'ont jamais valu mieux que lui, qui sont venus par lâcheté du côté du plus fort, et qui ne sont pas allés par justice du côté des justes. Le coup de génie de Jaurès fut, pour donner à l'injustice une impression de terreur salutaire et d'isolement, de faire exercer une épouvantable sanction de justice par des

injustes professionnels. Car Jaurès ne s'est pas seulement permis, Jaurès ne s'est pas seulement attribué le droit de nous imposer une odieuse amnistie, qui, aujourd'hui plus que jamais, pèse écrasante sur notre action de justice, écrase notre action de vérité ; il n'a pas seulement détourné ainsi, globalement, le dreyfusisme à des fins politiques ; mais, par la plus singulière et la plus inquiétante, par la plus dangereuse des prétentions, il s'est permis, sous prétexte que cette amnistie est de lui, qu'elle est son œuvre, qu'il en est l'auteur, et comme le propriétaire, de s'en faire le dispensateur ; il s'attribue le droit de conférer à sa volonté ou de refuser aux coupables qu'il a sauvés les avantages de l'amnistie qu'il a faite ; il donne aux uns et retire aux autres les avantages d'une amnistie qui fut commune ; car cette amnistie fut le bien commun, demeure la propriété indivise des criminels et du crime. Jaurès la divise, la dispense, la partage, la donne et la retire. Au même coupable, au même individu, Jaurès la donne ou la retire, selon qu'on est bien sage ou qu'on n'est pas sage. Quiconque peut servir, contribuer à la politique radicale de Jaurès, qu'il soit amnistié, au moins pour le temps de son utilisation. Quiconque ne sert pas, quiconque nuit, qu'il soit exterminé, au moins pour ce temps. Cette amnistie est devenue aux mains de M. Jaurès exactement ce qu'est devenue l'absolution aux mains des mauvais prêtres catholiques. Elle fonctionne à volonté ; par éclipses ; elle joue à la volonté, au gré, à la fantaisie du dispensateur. Elle sert communément à garantir des menaces politiques sous condition. Pour qui sait bien ce que c'est qu'une manifestation religieuse, pour qui sait retrouver la réalité

des aberrations et des superstitions religieuses, en particulier des aberrations et des superstitions catholiques, sous les masques et sous les déguisements de l'anticléricalisme radical et de l'anticatholicisme d'État, la fameuse exécution de M. Cavaignac présente exactement tous les caractères non pas seulement d'une excommunication catholique, mais d'une mauvaise excommunication catholique, d'une excommunication catholique à prétexte religieux mais à cause politique, telle que nous en connaissons un si grand nombre qui ont démoralisé, qui ont déshonoré l'histoire de l'Église. Tout cela n'est pas juste, n'est pas dreyfusiste. Tout cela est absolument étranger au domaine où se meuvent la justice, la vérité, où se meut un dreyfusisme véritable. Mais nous remettons au plus tôt que nous pourrons d'examiner ces deux séances au point de vue dreyfusiste. Nous n'en dirons aujourd'hui, avant de nous arrêter, que ce qu'il est indispensable d'en dire au point de vue parlementaire.

Ayant besoin, pour continuer et, à ce qu'il croit, pour consommer sa politique radicale des masses, des foules parlementaires politiques radicales et radicales socialistes ; ayant, d'autre part, lui-même la pire opinion que l'on puisse avoir de ces foules, c'est-à-dire une opinion juste, les connaissant pour ce qu'elles sont, flottantes, lâches, faibles, capables de tout, hors le bien ; ayant donc peur que ces foules ne le trahissent au milieu de sa tentative, de sa bataille parlementaire, Jaurès avait pensé que le meilleur moyen de les tenir en mains était de les entraîner dans quelque grande lâcheté commune. Cette combinaison fonctionnait à plusieurs fins. Pendant que les hommes qui ont fait

M. Cavaignac s'acharneraient sur M. Cavaignac, ils s'adonneraient moins à leurs pensers de faiblesse et de trahison habituels; tout ce qui serait pris sur M. Cavaignac ne serait pas pris sur M. Jaurès, — puisqu'il faut toujours que les foules, et les foules parlementaires comme les autres, prennent sur quelqu'un. En entraînant les radicaux antidreyfusistes et non repentis dans une grande manifestation prétendue dreyfusiste, on les forçait à couper les ponts derrière eux ; ils s'engageaient à fond ; ils ne pourraient plus retomber dans l'ancien crime et dans l'ancienne honte. Non seulement on les confirmait ainsi dans leur nouvelle attitude, mais on les soudait ensemble, par la communauté de l'entreprise, du geste; ainsi on ressoudait, on rescellait le bloc, où des fissures se manifestaient depuis longtemps. En outre on ressoudait à Jaurès la majorité radicale et radicale-socialiste, qui supportait impatiemment son gouvernement. On maintenait le bloc, et en l'entraînant à manifester avec soi, on était sûr de ne pas l'avoir contre soi. On maintenait le bloc, unique moyen de la politique jaurésiste gouvernementale, et on le maintenait jaurésiste gouvernemental.

On sait ce qu'il advint de tant de génie. Jaurès fut battu. Nous avons dit que c'est son seul honneur, et sa seule excuse, au milieu de sa politique. Habitué pendant les années de l'affaire à parler pour des hommes libres, et à marcher parmi eux, Jaurès n'est pas fait encore à la mentalité, ni à l'immoralité de ses nouveaux amis. Le courage des hommes courageux peut presque toujours se mesurer. La lâcheté des foules, en particulier des foules parlementaires, est incalculable. Jaurès pouvait ne pas se tromper quand il tablait sur

le courage de ses compagnons dreyfusistes. Mais il devait se tromper quand il eut à évaluer, et qu'il imagina de limiter la faiblesse de ses nouveaux amis. L'impudeur de ses amis et alliés fut poussée beaucoup plus loin qu'il ne s'y attendait.

Si l'on en doutait, si la preuve directe ne suffisait pas, qu'on fasse la contre-épreuve. Qu'on se reporte à ces scrutins, que nous n'avons pas omis de publier. S'il est vrai que l'exécution de M. Cavaignac ait été aussi totale que nous l'affirment les témoins, comment se fait-il que rien dans les scrutins n'ait traduit cette unanimité, cette totalité ? Comment se fait-il, sinon que les radicaux avaient heureusement opéré leur mouvement saxon. Qu'on se reporte aux scrutins. Puisque tout le monde flétrissait M. Cavaignac, il semble que tout le monde aussi devait voter contre M. Cavaignac. Ce serait mal connaître l'ingéniosité parlementaire. Qu'on se reporte aux scrutins. Puisque tout le monde flétrissait M. Cavaignac, et puisque tout le monde a voté de manière à faire plaisir à M. Cavaignac, il faut bien que ces mêmes radicaux et que ces mêmes radicaux-socialistes, qui le flétrissaient pour la manifestation, pour la représentation théâtrale, aient voté pour lui, avec lui, dans la réalité du scrutin.

Qu'on se reporte aux scrutins. *Annexe au procès-verbal de la séance du mardi 7 avril.* Dix-septième cahier de la quatrième série, page 241. *Scrutin sur la seconde partie de l'ordre du jour de M. Chapuis.* On était alors en présence du vote. Il ne s'agissait plus de huer, de maudire, et d'exterminer verbalement. Il s'agissait de se prononcer, de prendre parti, de se compromettre

par un acte, par le peu d'acte qu'est un vote parlementaire. On sait quelle était la teneur de cet ordre du jour en sa seconde partie : *La Chambre... et résolue à ne pas laisser sortir l'affaire Dreyfus du domaine judiciaire, passe à l'ordre du jour.* Jaurès nous déclarait, le lendemain du vote, que cet ordre du jour ne le gênait nullement. Il nous déclarait hier que cet ordre du jour était un non-sens. Qu'en écrira-t-il demain, s'il est sincère, sinon ce qu'il en a toujours pensé, que cet ordre du jour était particulièrement jésuitique, particulièrement dirigé contre lui, Jaurès, particulièrement dangereux. Qu'on se reporte au scrutin. Non seulement on y verra qu'il faut bien que tous ces radicaux et ces radicaux-socialistes, qui avaient à grandes huées flétri M. Cavaignac, aient voté dans le sens même de M. Cavaignac, mais avec stupeur on y verra que l'homme de bronze enfin, le tombeur, l'exterminateur, l'excommunicateur de M. Cavaignac, celui-là même qui la veille avait fait le télégraphe avec ses bras pour chasser M. Cavaignac du Paradis gouvernemental, quand on en fut au scrutin, quand il s'agit de voter, quand il fallut se prononcer entre M. Jaurès et les ennemis sournois ou déclarés de M. Jaurès, quand l'heure vint d'un acte, si facile que fût cet acte, si peu coûteux de courage et de droiture, l'honorable M. Brisson (Henri) (Bouches-du-Rhône) se réfugia dans l'abstention. N'a pas pris part au vote. Page 245. Mais ce n'est rien encore. Qu'on se reporte au *scrutin* suivant, *sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Chapuis.* Dans ce scrutin définitif l'honorable M. Brisson ne s'est plus abstenu. Il a pris part au vote. Il a voté. Mais préparons-nous à une stupeur double : il a voté *pour* l'ordre

du jour de M. Chapuis. Je cherche en vain une *rectification* parmi celles que nous avons reproduites. M. Brisson a voté contre M. Jaurès, qu'il avait soutenu la veille. — *Je constate*, dit fort justement M. le Hérissé, *je constate*, et ce fut le dernier mot de cette séance mémorable, *qu'il y a dans la Chambre 75 voix pour la politique de M. Jaurès et la réouverture de l'affaire Dreyfus. Il importe que le pays le sache.* La voix de M. Brisson n'était pas parmi ces 75 voix, et au dernier moment, elle fut contre.

[Le nom de M. Brisson n'est pas le seul nom qui laisse une grande tristesse à qui dépouille ces scrutins. Mais le nom que j'ai en vue concerne plus particulièrement le dreyfusisme.]

L'honorable M. Brisson a éminemment ce vice radical, d'être perpétuellement en retard quand il s'agit de courage et de décision courageuse. Le courage qu'il n'avait pas, quand il était président du conseil et ministre de l'intérieur, contre M. Cavaignac ministre de la guerre, M. Brisson député le trouve aujourd'hui contre M. Cavaignac député. La décision que M. Brisson n'avait pas quand il était chef du gouvernement, M. Brisson journaliste la trouve. M. Brisson journaliste n'a pas la plus petite hésitation sur les devoirs et sur les responsabilités d'un chef de gouvernement. Tous les jours M. Brisson nous explique le matin dans *le Siècle* ce qu'il avait à faire, et qu'il n'a pas fait, pendant les semaines terribles, quand il avait la charge, l'autorité, le pouvoir. Dans deux ans M. Brisson nous expliquera, dans *le Siècle*, par les

raisons les meilleures du monde, qu'il a eu tort, le mardi 7 avril 1903, à telle heure du soir, de s'abstenir dans le scrutin sur la seconde partie de l'ordre du jour de M. Chapuis et de voter *pour* dans le scrutin sur l'ensemble de cet ordre du jour. Ce vieux républicain nous suit avec une constance admirable, mais c'est une constance de retard. Il est merveilleux qu'il ait pu maintenir aussi constant le retard initial qu'il avait sur nous.

Les parlementaires politiques radicaux et radicaux-socialistes avaient joué de l'épouvante et de la sanction imaginée par M. Jaurès. Une foule, surtout une foule parlementaire, est toujours plus lâche qu'on ne compte, et, dans sa lâcheté, toujours plus rouée que n'importe qui. Non seulement ce furent les mêmes députés, qui votèrent avec M. Cavaignac ou pour lui, qui avaient la veille au soir flétri M. Cavaignac, mais, par ce vice de balancement et d'équivalence que nous avons noté, c'était pour mieux voter avec M. Cavaignac et pour lui qu'ils avaient la veille au soir flétri M. Cavaignac. Ils avaient feint d'entrer dans le jeu politique parlementaire de Jaurès pour le mieux trahir. Ils étaient beaucoup plus forts que lui, non seulement parce qu'ils sont nés et devenus beaucoup plus forts que lui en politique, parce qu'ils ne sont pas gênés par d'anciennes habitudes d'honnêteté, mais parce qu'ils étaient foule et qu'il était seul, parce qu'ils étaient masse et qu'il était homme. Jaurès put croire, aux deux tiers de la première séance, quand il vit les radicaux entrer si tumultueusement dans l'exécution de M. Cavaignac, il put croire qu'ils donnaient ainsi des gages, qu'ils entraient

dans son recommencement de l'affaire. C'était au contraire la marque infaillible de l'arrière-pensée radicale, et de l'arrière-politique, c'était l'annonce infaillible de leur trahison méditée. Ils prenaient un point d'appui sur leur manifestation pour assurer leur trahison. Plus ils flétrissaient aujourd'hui, plus ils s'encourageaient, plus ils s'excusaient, plus ils se justifiaient, par un moyen usuel de la politique parlementaire, à trahir demain.

On se demande avec anxiété comment des hommes comme l'honorable M. Brisson peuvent jouer d'aussi basses comédies, que de flétrir la veille avec ostentation *contre*, et de voter le lendemain silencieusement *pour*. Outre la faiblesse individuelle, outre le larmoiement, de telles inconstances, de tels manquements sont l'effet inévitable de l'agitation, de la représentation politique parlementaire ; elles font tout le jeu des partis politiques ; elles font tout le gouvernement de parti; elles font toute la politique électorale. Avant tout, avant la justice, avant la vérité, avant la simple loyauté, passent les combinaisons et les liaisons de parti. M. Magniaudé, M. Chapuis sont d'excellents radicaux, et tout le monde radical peut avoir besoin d'eux. Il ne faut mécontenter personne. On peut avoir besoin de tout le monde. Il ne faut pas se faire d'ennemis. Plus que jamais les députés regardent vers leurs circonscriptions. Il faut pouvoir dire aux électeurs dreyfusistes qu'on a poussé des clameurs de réprobation sur M. Cavaignac. Mais il faut pouvoir dire aux électeurs nationalistes radicaux et radicaux-socialistes que l'on a voté contre M. Jaurès. Misères.

Il nous reste à examiner au point de vue dreyfusiste, et non plus seulement au point de vue de l'histoire parlementaire, au point de vue de la justice et du droit, et non plus seulement au point de vue du fait, non plus seulement ces deux séances politiques parlementaires, mais, autant qu'il est provisoirement indispensable, l'affaire Dreyfus elle-même et le recommencement que l'on vient d'en essayer par les moyens politiques parlementaires.

CHARLES PÉGUY

En dehors de tout commentaire, et sans interrompre le travail normal de nos cahiers, nous avons résolu de publier un dossier *de l'affaire Dreyfus,* textes et documents *officiels, à mesure qu'ils se présenteront. La sténographie des récents débats parlementaires ouvrait ce dossier. Nous publions aujourd'hui la lettre de M. Alfred Dreyfus au ministre de la guerre :*

Le Temps *daté du jeudi 23 avril publiait le texte suivant :*

L'AFFAIRE DREYFUS

DEMANDE D'ENQUÊTE

On nous communique la lettre suivante, qui vient d'être adressée au ministre de la guerre par M. Alfred Dreyfus :

Paris, le 21 avril 1903

Monsieur le ministre,

La loi du 17 décembre 1900 m'a, sur ma demande, exclu de l'amnistie, et, aux termes des déclarations formelles qui ont précédé le vote de la loi, cette exclusion avait pour but de me laisser ouvertes les portes de la Cour de cassation pour me permettre de poursuivre ma réhabilitation judiciaire.

En votre qualité de chef suprême de la justice militaire, j'ai l'honneur de vous adresser une requête à fin d'enquête sur les faits suivants :

I

A la date du 9 avril dernier, M. Ferlet de Bourbonne a envoyé à M. le député Jaurès la lettre ci-après :

A monsieur Jaurès, député

Paris, 9 mars 1903

Monsieur,

Puisque dans les deux dernières séances de la Chambre des députés, vous avez cru devoir me citer à plusieurs

reprises, comme un des plus actifs propagateurs de l'annotation par l'empereur d'Allemagne du bordereau de Dreyfus, je viens aujourd'hui vous répondre au nom de la Lumière, de la Vérité, et de la Justice, triplice devant laquelle, moi aussi, je tiens à m'incliner.

Cela dit, monsieur, je vais très succinctement vous exposer ce que vous appelez ma légende.

Depuis plusieurs années, j'ai souvent rencontré les jeudis soir, au boulevard Haussmann, chez un de mes amis, qui pourra même au besoin témoigner de ce que j'avance, un personnage important du monde militaire et diplomatique, le colonel Stoffel, lequel était intimement lié de longue date avec M. de Münster l'ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Un soir, quelque temps après la démission de M. Casimir-Perier, alors que Dreyfus était à l'île du Diable et que l'*Affaire* semblait tout à fait terminée, le colonel Stoffel nous fit le récit d'un entretien qu'il venait d'avoir avec son ami Münster, lequel du reste ne lui en avait pas demandé le secret.

« Un document d'un grave intérêt, émanant de l'empereur Guillaume II, avait été cambriolé à l'ambassade d'Allemagne. M. de Münster était allé le réclamer directement à M. Casimir-Perier sur l'ordre exprès de Guillaume II. Vingt-quatre heures après, la pièce était remise par M. Casimir-Perier à l'ambassadeur, qui demanda *que cette pièce fût par un serment réciproque, considérée comme n'ayant jamais existé.* Même M. de Münster, en venant recevoir le document à l'Élysée, s'était muni d'une Bible sur laquelle le serment fut prêté. »

Voilà, monsieur, ce qui illumine toute l'affaire Dreyfus, si obscure pour tous ceux qui ignorent cet incident.

Et maintenant, rappelez-vous la note que M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères, enferme dans l'armoire de fer. « Il y a, écrit-il, plusieurs semaines déjà que j'ai rappelé au président de la République et au président du conseil les *engagements pris au sujet du document en question.* » Le mardi 4 décembre, à l'issue du conseil, il rappelle de nouveau *les engagements pris à ce sujet.* (Voir procès de Rennes, *Figaro*, du 18 août 1899)

Rappelez-vous la fameuse soirée où le ministre de la guerre, peu de jours après la condamnation de Dreyfus, s'apprête à donner l'ordre de mobilisation en vue d'une déclaration de guerre.

Rappelez-vous la démission de M. Casimir-Perier quelque temps après cette soirée.

Rappelez-vous la visite extraordinairement matinale que l'empereur d'Allemagne fait à notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, auquel il tint à apprendre lui-même cette démission.

Rappelez-vous enfin certaine lettre que Dreyfus écrit de l'île du Diable, etc., etc.

Réfléchissez et voyez si tout cet ensemble que je résume le plus possible peut converger autour d'un faux qu'il eût été si facile d'annuler purement et simplement.

La prétendue légende a donc des bases solides et probantes, surtout si j'ajoute que je tiens de l'ami intime de M. de Münster, du colonel Stoffel (qui m'en a lui-même dicté la traduction dans son propre cabinet, rue de Monceau), l'annotation écrite par Guillaume II sur le bordereau qu'il renvoyait à Schwarzkoppen :

« *Envoyez-moi au plus tôt les pièces désignées. Faites en sorte que cette canaille de Dreyfus se dépêche.* — WILHEM. »

C'est le voile jeté sur ces deux courtes phrases qui a fait que depuis près de dix ans, dans le monde entier, la France et son armée ont été assaillies d'injures.

Dites-moi, monsieur, si une âme française et patriote pouvait rester calme et inactive en face de données si précises, recueillies à une source qui venait de l'adversaire.

Oui, j'ai parlé ; oui, j'ai agi ; oui, j'ai voulu divulguer ce que je considérais comme une sorte de réhabilitation de mon pays vis-à-vis de l'étranger mal renseigné...

L'empereur d'Allemagne aime sa patrie, je l'admire. Quant à moi, je me fais gloire d'être patriote aussi, d'aimer la France, et même, au besoin, d'essayer de la faire aimer et de la défendre.

Que Dieu la protège !

FERLET DE BOURBONNE

Il résulte des déclarations contenues dans la lettre de M. Ferlet de Bourbonne qu'il a existé une pièce portant une soi-disant annotation de l'empereur d'Allemagne et dans laquelle je serais signalé comme ayant fourni des documents à l'étranger.

L'existence de cette pièce est donc maintenant démontrée d'une manière irréfutable et définitive, et la démonstration est d'autant plus probante qu'elle émane d'un adversaire qui affirme l'authenticité de l'annotation attribuée à l'empereur Guillaume II.

L'influence de cette pièce est manifeste dans toutes les phases de la lutte engagée contre moi par les ennemis de la vérité et de la justice.

Dès le 4 novembre 1897, au moment de la campagne pour la revision, en vue de m'aliéner l'opinion publique, *la Libre Parole* raconte que la pièce produite devant le conseil de guerre de 1894 n'est pas l'original qui constituait « une preuve si décisive de la culpabilité de Dreyfus », que M. de Münster se rendit chez le général Mercier et le somma de la restituer.

Le 16 novembre 1897, le commandant Pauffin de Saint-Morel vint trouver M. Rochefort afin de le documenter. Une interview de M. Rochefort publiée le lendemain dans *la Patrie* raconte que cet officier supérieur lui dit : « En ce qui concerne Dreyfus, je suis autorisé à vous dire que nous possédons des documents absolument probants..., lorsque le moment sera venu, on les servira... » Le 13 décembre suivant, M. Rochefort publiait un article où il révélait l'existence de prétendues lettres de l'empereur d'Allemagne.

M. Paléologue, dans sa déposition à la Cour de cas-

sation, dit que le lieutenant-colonel Henry, le 2 ou 3 novembre 1897, a fait allusion à une lettre de l'empereur d'Allemagne.

Le 15 février 1898, M. Millevoye, dans une réunion publique, à Suresnes, affirma l'existence de la pièce.

Le prétendu bordereau, annoté par l'empereur Guillaume II, a donc été constamment employé pendant que j'étais à l'île du Diable, pour neutraliser les efforts des miens, pour couvrir l'erreur commise par le conseil de guerre de 1894, ainsi que les crimes au moyen desquels le général Mercier et ses complices avaient obtenu une première condamnation.

Cette pièce a exercé une influence décisive sur le jugement rendu contre moi par la majorité des membres du conseil de guerre de Rennes.

Tout d'abord une campagne active a été organisée par certains journaux pendant le procès de Rennes, pour tirer tout le parti possible du bordereau soi-disant annoté et pour en pénétrer l'atmosphère ambiante. *Le Gaulois* du 14 août 1899 publia un article intitulé : « Lettre ouverte au général Mercier. » Cette lettre, dans laquelle on racontait l'histoire du prétendu bordereau annoté qu'il avait fallu rendre, et dont on avait conservé des photographies, se terminait ainsi : « Vous possédez un des exemplaires de cette photographie et vous l'avez emporté avec vous à Rennes. Ces faits expliquent le quiproquo Esterhazy : il a pu dire avec vérité que le bordereau avait été écrit par lui et vous avez pu soutenir avec vérité qu'il était l'œuvre de Dreyfus. » Cette lettre fut reproduite par *la Libre Parole* et *l'Intransigeant* du lendemain 15 août 1899.

En deuxième lieu, un juge suppléant au procès de

Rennes a dit que « pendant tout le procès les juges ont parlé fréquemment d'un bordereau annoté, et que plusieurs d'entre eux tenaient le bordereau sur papier pelure pour un calque ».

Les questions posées par certains juges aux témoins, restées jusqu'ici inexpliquées, s'éclairent aujourd'hui par cette révélation. En particulier, les questions adressées à madame veuve Henry à l'audience du 16 août 1899 sont caractéristiques à cet égard et suggèrent le soupçon des préoccupations extrinsèques aux débats et nées de la connaissance de pièces autres que celles des dossiers.

Le rôle que le bordereau annoté a joué au procès de Rennes a été signalé depuis par deux journaux d'opinions opposées.

Un article du journal *la Fronde,* paru le 20 décembre 1900, sous la signature de madame Séverine, signalait l'existence d'un prétendu bordereau annoté et le rôle qu'il avait joué au procès de Rennes.

Un autre article publié par le journal *l'Intransigeant* du 25 décembre 1900 sous la signature de M. Rochefort, non explicite il est vrai, sur la question de communication, indiquait aussi comme la raison déterminante de ma condamnation le prétendu bordereau annoté, sur lequel il fournit des explications circonstanciées.

Enfin, un juge titulaire du conseil de guerre de Rennes, le commandant Merle, a fait une déclaration plus explicite encore. Au docteur Dumas qui se déclarait stupéfait d'une condamnation après de tels débats, le commandant Merle répondit : « Ne vous occupez pas des dépositions. On ne peut pas se faire une conviction

avec elles. *Nous avons eu des éléments que vous ne pouvez pas connaître et qui nous ont fixés.* » Le docteur Dumas, lui demandant alors si cet élément n'était pas le bordereau sur papier épais annoté par l'empereur d'Allemagne, dont certains journaux avaient affirmé la communication aux juges, le commandant Merle s'écria : « de ne point parler de cela ». Enfin, le docteur Dumas ayant essayé de faire comprendre au commandant Merle que pareille pièce ne pouvait être qu'un abominable faux, celui-ci lui déclara quelques jours après : « Tout le monde peut être trompé. Si l'on m'a trompé, je ne demande pas mieux, en cas d'enquête, que de le reconnaître. »

L'aveu de la communication de pièces secrètes à certains juges, soit collectivement, soit individuellement, à titre privé, pendant leurs délibérations ou en dehors de leurs délibérations, ou de l'affirmation, par une voie quelconque, de l'existence et de l'authenticité de documents secrets non versés aux débats et non communiqués à la défense, quoique implicite, ne peut être plus formel, et cet aveu sera forcément renouvelé dans une enquête officielle.

Ces allégations, ces faits ont déjà été magistralement exposés à la tribune de la Chambre des députés par M. Jaurès, dans les séances des 6 et 7 avril 1903.

II

Czernuski, ancien officier de cavalerie en Autriche, qui a sollicité d'être entendu à l'audience du conseil de guerre de Rennes, a prétendu qu'ayant quitté le service de l'Autriche en 1894 pour se réfugier en France, un

Serbe, du nom d'Adamovitch, lui aurait raconté tenir du docteur Mosetig, conseiller aulique, que ce dernier aurait eu, en 1894, une conversation avec un officier allemand des plus qualifiés. L'officier allemand aurait dit à Mosetig que la Prusse entretenait à cette époque quatre espions en France : Dreyfus, Esterhazy, Guénée et un quatrième dont Czernuski a refusé de dire le nom. En outre, en septembre 1894, il aurait rencontré à Genève un officier supérieur attaché au grand état-major d'une puissance voisine, qu'il avait connu au cours de la même année, lequel lui aurait confirmé les quatre noms, avec deux autres; du 15 septembre au 7 ou 8 octobre environ, il l'aurait retrouvé à Paris venu sous un nom d'emprunt, et se donnant comme un négociant de Munich. Étant allé pour le voir à son hôtel au moment où il y rentrait, Czernuski serait monté avec lui dans sa chambre, l'aurait vu retirer de sa poche deux enveloppes volumineuses et examiner les papiers qu'elles contenaient. Ayant reconnu parmi eux des cartes militaires, Czernuski l'aurait questionné sur ce que c'était, que ledit officier lui aurait montré ces papiers dont : des cartes routières de mobilisation, des graphiques de l'exploitation des chemins de fer en vue de la mobilisation, etc., etc. Comme Czernuski demandait à cet officier comment il se procurait de pareils renseignements, celui-ci lui aurait répondu qu'en France il ne s'agissait que d'y mettre le prix, et que ce ne serait pas la peine d'avoir des juifs si l'on ne s'en servait pas. Deux jours après, l'officier étranger aurait quitté Paris précipitamment, avec l'apparence d'un homme qui fuit, et à quelques jours de là mon arrestation aurait été annoncée par la presse.

L'invraisemblance des raisons que donne Czernuski des confidences qui lui furent faites, démontre déjà la fausseté de sa déposition.

Mais il y a mieux. Sur le seul renseignement vérifiable, puisqu'il en cite l'origine, il reçoit un démenti formel. Dès que M. le docteur Mosetig connut la déposition faite par Czernuski à Rennes, il déclara qu'il n'avait jamais connu le Serbe Adamovitch, ni le prétendu officier qualifié qui lui aurait fait cette étrange confidence. Il ne connaissait de nom en 1894 ni Esterhazy, ni l'agent Guénée, et il n'a connu mon nom que par mon procès. Ces déclarations furent renouvelées plus tard dans une déposition écrite que je joins à cette lettre.

Depuis, il a été prétendu que le Mosetig dont avait voulu parler Czernuski était le Mosetig condamné dans le courant de l'année 1900 en Autriche pour espionnage. Czernuski savait, quand il a fait sa déposition à Rennes, que ce Mosetig était en prison depuis plusieurs mois, hors d'état de lui répondre ; enfin, pour mieux embrouiller les choses et pour leur donner plus de semblant de valeur, c'est le nom du docteur Mosetig, conseiller aulique, que Czernuski a donné à Rennes.

Czernuski a donc apporté au conseil de guerre de Rennes une déposition mensongère et préparée d'avance.

Sous le ministère Waldeck-Rousseau, M. Tomps, commissaire spécial de la Sûreté, fut chargé de faire une enquête, afin de rechercher sur quelles incitations Czernuski avait fait son faux témoignage. Cette enquête n'aboutit pas complètement à cause des révélations qui furent faites à la presse par le capitaine Fritsch, et qui

motivèrent une interpellation au Sénat et à la Chambre des députés du mois de mai 1900.

Depuis l'arrestation récente à San-Remo du lieutenant Wessel-Helmuth, des révélations nouvelles ont été faites. *Le Temps* du 17 avril 1903, que je vous communique ci-joint, reproduit une interview prise à Wessel par un rédacteur du *Petit Bleu* de Bruxelles, interview dans laquelle est relatée la manœuvre infâme commise à mon égard à Rennes. *Le Temps* conclut ainsi : « Il n'est pas inutile d'ajouter que les déclarations de Wessel-Helmuth confirment celles que M. Tomps a faites au moment de l'incident Fritsch. »

Dans l'enquête sur le faux témoignage Czernuski, j'ai l'honneur de demander que soient entendus M. Cavard, directeur de la Sûreté générale et M. Tomps, commissaire.

III

Nous n'avons pas encore une procédure qui permette aux parties de faire recevoir en la forme authentique les déclarations des témoins qu'il leur importe de recueillir. Au gouvernement seul, c'est-à-dire aux chefs des services publics exclusivement, il appartient de prescrire des enquêtes sur les faits graves qui leur sont signalés dans l'administration de ces services.

Je ne vous retracerai pas, monsieur le ministre, ce qu'a été mon existence depuis 1894. Vous êtes-vous représenté les tortures d'un soldat dont la vie était toute de droiture, de travail, de loyauté, de dévouement profond à son pays et qui, d'un instant à l'autre, voit flétrir son nom, arracher son honneur, celui de ses enfants ? On le jette dans un précipice, on le sépare des hommes, on l'ou-

trage, on le condamne sur des pièces qu'on ne lui fait pas connaître.

On lui fait subir pendant cinq ans les souffrances les plus épouvantables, on essaye de le terrasser physiquement, de l'anéantir moralement. Lui, absolument innocent de tout crime, essaye en vain de débrouiller le mystère, crie son innocence et lutte de toutes ses forces contre son corps, contre son cerveau, se cramponnant à la vie pour avoir la joie suprême d'assister à sa réhabilitation.

Les jours, les mois, les années se passent ainsi dans les plus cruelles angoisses, sous un climat meurtrier.

On le fait enfin revenir en France, car le coupable est découvert.

Le supplice touche à sa fin, il va revoir sa patrie, les siens, s'entendre proclamer innocent par cette même foule qui, abusée, acclamait autrefois la condamnation d'un traître.

C'est ainsi, monsieur le ministre, que j'entrevoyais la fin de mon martyre. Hélas ! si j'ai appris, à mon retour en France, le dévouement admirable des hommes de grand cœur et de grand caractère qui avaient combattu pour la vérité, j'ai appris aussi quelles haines funestes avaient été déchaînées.

Au procès de 1894, j'avais été poignardé dans le dos. Je ne pouvais imaginer qu'une pareille forfaiture serait renouvelée par les mêmes hommes avec son accompagnement logique de faux et de mensonges. Il en fut ainsi cependant et ma seconde condamnation fut une réédition aggravée de ce qui s'était passé en 1894.

Alors que le coupable était connu, démasqué, alors qu'après l'arrêt unanime de la Cour de cassation, devant

le monde entier, Esterhazy était l'auteur de la trahison, les mêmes hommes qui avaient trompé la justice en 1894, recommencèrent en 1899, pour la tromper une seconde fois, les mêmes manœuvres criminelles.

Le gouvernement de la République ne voulut pas garder en prison un innocent.

Depuis, dans la pensée constante de la revision légale de mon procès, j'ai rassemblé peu à peu tous les éléments des convictions, méprisant les calomnies et les mensonges, gardant le silence, dans la certitude que la justice aurait son jour de triomphe.

Victime de manœuvres criminelles et d'une violation de la loi par deux fois commise à mon égard, je m'adresse avec confiance au chef suprême de la justice militaire, et, m'appuyant sur le fait nouveau révélé par M. Ferlet de Bourbonne et sur l'existence définitivement démontrée du prétendu bordereau annoté par l'empereur d'Allemagne, je vous demande de bien vouloir prescrire une enquête :

1° Sur l'usage qui a été fait de ce document faux au procès de Rennes et des conséquences qu'il a produites en ce qui concerne le jugement prononcé contre moi le 9 septembre 1899 par le conseil de guerre de Rennes ;

2° Sur le caractère mensonger et frauduleux du témoignage Czernuski au procès de Rennes.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mon profond respect.

ALFRED DREYFUS

Quand cette lettre parvint au ministère de la guerre, M. le général André, ministre de la guerre, comme par hasard, était absent. Il était, nous dirent les jour-

naux, dans sa propriété de Gevrey-Chambertin, Côte-d'Or, où les républicains vont lui offrir une candidature au Conseil général. A son retour, il devait prendre connaissance de la lettre à lui adressée. En effet la Petite République *datée du lundi 27 avril, paraissant le dimanche 26, publiait la note suivante :*

Le général André, ministre de la guerre, venant de Gevrey-Chambertin, est rentré à Paris.

Il a pris connaissance, hier matin, de la lettre qui lui a été adressée, il y a quelques jours, par Alfred Dreyfus.

Le ministre de la guerre communiquera cette lettre au prochain conseil des ministres.

A la date où nous mettons sous presse, mardi 12 mai, M. Loubet, président de la République, est depuis longtemps rentré d'Algérie ; les ministres sont rentrés d'un peu partout ; il y a eu des conseils des ministres et de cabinet. Aucune note officielle ou officieuse ne nous permet pourtant de savoir si M. le général André, ministre de la guerre, a, comme il devait et comme il avait promis, communiqué au conseil des ministres la lettre de M. Dreyfus. Enfin M. le ministre de la guerre, à peine rentré de sa maison des champs, a éprouvé le besoin de faire un long voyage d'études sur notre frontière du Sud-Est. Quand le ministre, seul responsable, n'est pas là, il y a du bon, comme disent les sergents-majors.

Pour des raisons qui sont évidentes, l'article que nous reproduisons ci-après fait éminemment partie d'un dossier Dreyfus, complète indispensablement le compte rendu des récents débats parlementaires :

La Dépêche, *de Toulouse, datée du samedi 11 avril, publiait l'article suivant :*

OPINIONS

CLÔTURE !

La clôture de la session a été en même temps la clôture de la « reprise » de l'affaire Dreyfus.

Cette « reprise » avait été annoncée, non sans fracas, comme un des événements sensationnels de la politique de demain.

Sans doute, beaucoup d'excellents républicains se demandaient quelle utilité pouvait bien avoir, quelques jours avant l'application difficile et délicate de la loi de 1901, la réouverture de débats qu'avaient clos, tant bien que mal, la grâce de Dreyfus et l'amnistie de Mercier.

Politiquement, il était à craindre qu'une pareille reprise ne tendît à séparer de nouveau l'Armée et la République, dans un moment où la République doit compter sur l'Armée pour exécuter les lois contre les Congrégations Romaines.

Socialement, l'on pouvait aussi se demander si la « reprise » n'aurait pas pour conséquence de reculer indéfiniment l'examen des problèmes économiques, tels que l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières, qui passionnent à juste titre le prolétariat tout entier.

L'heure paraissait donc assez mal choisie, à tous les

points de vue, pour reporter la bataille sur des terrains abandonnés par l'inertie même des intéressés.

Le parti républicain se donnait ainsi les apparences d'une diversion peu habile pour l'accomplissement intégral de son programme.

Mais, d'autre part, l'on se disait : «Pour que des hommes politiques considérables veuillent à tout prix rouvrir l'Affaire, et surseoir ainsi aux préoccupations politiques les plus graves, il faut évidemment qu'ils aient par devers eux des documents sensationnels, décisifs, à révéler au pays. S'il en est ainsi, ne vaut-il pas mieux accueillir d'un seul coup toute la lumière, et disperser ainsi les suprêmes fantômes d'une Affaire qui, si longtemps, obséda la nation et l'humanité ? »

Ces scrupules, qui honoreront toujours la conscience française, prévalurent. La Chambre admit que la question fût à nouveau posée.

Elle l'a été, mais il faut bien convenir que ce fut sans grande ampleur et sans grande profondeur. Les deux dernières séances de la Chambre furent des tournois oratoires, coupés d'apostrophes dramatiques, plutôt que les séances d'une enquête politique proprement dite.

Les documents portés à la tribune, de part et d'autre, n'avaient pas le caractère d'exceptionnelle gravité qui eût justifié une agitation nouvelle dans le pays.

La lettre du général de Pellieux était déjà connue, dans son essence de viduité, depuis septembre 1899. La fausse lettre de l'empereur d'Allemagne avait fait la risée de tous les bureaux de rédaction depuis 1896.

Seule, la communication secrète de cette fausse lettre au conseil de guerre de Rennes, si elle avait pu être prouvée, aurait menacé de déchaîner une nouvelle tempête judiciaire et politique. Mais cette communication n'est rien moins que certaine jusqu'à présent, et la conversation du commandant Merle, transcrite par le docteur Dumas, ne constitue pas un témoignage décisif, ni même très probant.

Alors ?

Alors, la Chambre, à une énorme majorité, s'est prononcée

contre toute reprise politique de l'Affaire. Elle a laissé le général André parfaitement libre d'ordonner toutes enquêtes administratives qui lui paraîtraient utiles sur les points de détail signalés par les uns et les autres. Mais, en affirmant sa confiance dans le gouvernement, elle a tenu à signifier que rien ne la détournerait de la mission à elle confiée par le suffrage universel, je veux dire la dispersion des congrégations, l'abrogation de la loi Falloux et l'établissement de l'impôt sur le revenu.

La Chambre, en faisant cela, a fait d'excellente politique républicaine et sociale. D'ailleurs, fille de l'amnistie, pouvait-elle renier sa mère ?

Assurément, les débats sur la « reprise » ont eu quelques heureux effets. L'intervention courageuse de M. Henri Brisson a permis d'exécuter définitivement le criminel imbécile qui ne mérite même plus de porter le nom des Cavaignac. Et la remise en lumière des faux « patriotiques » sur lesquels s'étaya la « Patrie française » n'a pas peu contribué à faire invalider son trésorier général M. Gabriel Syveton.

Mais, en dehors de cela, il faut bien convenir que la « reprise », insuffisamment amorcée, pouvait présenter les plus graves désavantages pour la République laïque.

Il ne faut pas essayer de faire revivre après coup les époques héroïques. On n'en évoque plus que la caricature démodée.

L'intérêt de la vie s'est porté ailleurs, sur des problèmes d'une humanité plus large.

En dehors des professionnels de la politique ou de la jurisprudence, ce que la France veut maintenant savoir, c'est si le mouvement de libre pensée anticléricale et sociale, né d'ailleurs bien avant l'Affaire, et qui la dépasse comme le fleuve dépasse un affluent, continuera de s'accroître, de s'étendre, de gagner toute la conscience humaine, ou si, au contraire, cet admirable mouvement d'émancipation du Peuple par la Raison sera rétréci, canalisé, finalement amorti sous l'Église et sous la Ploutocratie.

La « reprise » de l'Affaire ne pouvait guère être qu'un épisode rétrospectif et même une déviation assez dange-

reuse de la politique générale qui triompha aux élections d'avril 1901.

La majorité républicaine de la Chambre l'a très bien compris. Elle a clos la « reprise » inopportune d'une « Affaire » qui regarde surtout maintenant M. Alfred Dreyfus et ses conseils, mais en même temps elle n'a pas voulu clore sa session avant d'avoir signifié au ministère Combes sa confiance dans l'action décisive contre l'Église et pour la Démocratie.

HENRY BÉRENGER

Notre collaborateur Bernard-Lazare nous a envoyé du Midi, où il poursuivait sa convalescence, la lettre suivante, que je gardais pour le premier cahier de courriers, mais dont je ne puis ajourner plus longtemps la publication :

Nice, mercredi 4 mars 1903

Mon cher Péguy

Reçu le *cahier de courriers*. J'ai lu le courrier d'Algérie.

Page 48. — Ce n'est pas Tirman qui s'est appuyé sur le parti radical et a organisé l'antisémitisme algérien, c'est Cambon.

Page 49. — L'influence des consistoires a été très grande sur les juifs pauvres et ils ont opprimé fortement les malheureux, mais c'est une erreur de représenter leur oppression comme cléricale, elle a été purement capitaliste, et les laïques qui sont membres des consistoires juifs sont généralement peu religieux et encore moins cléricaux.

Page 50. — Il faudrait mentionner la masse prolétarienne juive, se référer au livre de Durieu sur les Juifs algériens, dont *la Revue Socialiste* a publié de nombreux chapitres.

Page 54. — Sur la question de l'usure algérienne. D'abord l'usurier juif prête rarement au colon, il prête plus souvent à l'arabe. Il faut savoir en outre qu'aux débuts de l'agitation antisémitique le gouverneur général Cambon ouvrit une enquête sur l'usure, dont on annonça la publication, qui devait fournir contre les juifs des armes terribles. On ne la publia jamais. Pourquoi ? Parce qu'elle montra :

1° Que les usuriers juifs étaient bien moins nombreux que les usuriers maltais, italiens, espagnols, mozabites ou français ;

2° Que c'étaient ceux qui prenaient l'intérêt le plus bas ;

3° Qu'ils n'expropriaient pas et ne ruinaient pas l'arabe, parce qu'ils restent dans le pays tandis que les autres usuriers fuient après avoir épuisé un village et rempli leurs poches.

Pages 76 et 77. — En envisageant l'hypothèse de l'expulsion des juifs et des étrangers, il faut faire remarquer que la question n'est pas la même, pour cette simple raison qu'en Algérie les juifs sont des indigènes et que leur fond vient de berbères judaïsés dans les premiers siècles de l'ère chrétienne ; — la Kahina, l'héroïne berbère qui défendit l'Algérie contre l'invasion arabe, était à la tête d'une de ces tribus judaïsées : elle était juive ; — et ce ne sont pas eux qui ont envahi le sol des Français d'Algérie, mais bien le contraire.

Amitiés.

BERNARD-LAZARE

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce dix-huitième cahier le mardi 12 mai 1903.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, administrateur), 9, rue du Pont. — 7510

POUR LE PREMIER MAI DE LA QUATRIÈME SÉRIE

GASTON RAPHAËL

LE RHIN ALLEMAND

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Le cahier que l'on va lire, demandé depuis longtemps pour le premier mai de la quatrième série, *était prêt pour tomber le dimanche 26 avril. Nous avons pensé, l'auteur et moi, que nous pouvions, et que nous devions l'ajourner un mois devant les nécessités d'une action présente.*

Charles Péguy

139802
10/11

LE RHIN ALLEMAND

En 1840, l'Europe et l'Orient étaient troublés par le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali. Soldat de fortune, conquérant, il dépouillait progressivement son suzerain, le sultan de Turquie. Les diplomates européens avaient en 1832 déjà obligé le pacha à rappeler ses troupes qui menaçaient Constantinople. Mais ils lui avaient fait reconnaître, par la convention de Kutayeh (1833), la possession de la Syrie. La tranquillité fut rétablie. Mais, en 1839, Mahmoud II pensa qu'il avait reconstitué des forces suffisantes pour vaincre le pacha et annuler la convention. Ses troupes envahirent la Syrie. Ibrahim-pacha, un fils de Méhémet-Ali, détruisit l'armée turque à Nézib le 24 juin 1839. De nouveau l'Europe s'interposa. Pour sauver la Turquie, les cinq grandes Puissances, — Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie, — se mettent d'accord. Le 27 juillet, le prince de Metternich remet en leur nom une note à la Sublime-Porte. Elles l'engageaient à « s'abstenir de toute délibération définitive sans leur concours et à attendre l'effet de l'intérêt qu'elles lui portaient ».

Les représentants des cinq Puissances et celui de la Turquie ouvrirent des négociations à Londres. Personne ne montrait de disposition à les presser. Il apparut

bientôt qu'elles n'aboutiraient pas et cela par la faute de la France. L'influence française était alors prépondérante dans l'Orient et Méhémet-Ali était le favori des Français. M. Thiers, président du conseil des ministres depuis le premier mars 1840, voulut terminer seul le différend oriental. Ses agents secrets s'efforcèrent de décider Mahmoud et Méhémet-Ali à conclure directement, sans l'aide européenne, un accord. Établie à Ancône, possédant l'Algérie, influente en Grèce, la France eût fait de la Méditerranée un lac français.

Mais Thiers s'abusait. Il était impossible que l'Angleterre tolérât la formation d'un empire égyptien ami de la France, qui lui eût coupé la route des Indes. Plutôt briser l'alliance du moment avec la France, *l'entente cordiale*, comme on l'appelait. Lord Palmerston, instruit des menées françaises, les prévint. Il négocia avec les trois autres Puissances à l'insu de la France. Le 15 juillet 1840 il signa avec elles la convention de Londres. L'intégrité de l'empire ottoman devait être maintenue et Méhémet-Ali devait rappeler ses troupes. La France était exclue du concert européen.

*
* *

Vers la fin de juillet le traité fut connu en France. Il causa une émotion violente.

Ce que l'on ressentit d'abord ce fut l'affront fait à la France. La traiter ainsi, au moment même où sa suprématie politique semblait établie ! La guerre seule pouvait effacer un tel outrage. « Le traité est une insolence que la France ne supportera pas, imprimait le

Journal des Débats, (1) son honneur le lui défend. » La *Revue des Deux Mondes* parlait plus haut et plus ferme : « Il y a un mot, un mot décisif qu'il faut dire à l'Europe avec calme, mais avec une invincible résolution : Si certaines limites sont franchies, c'est la guerre, la guerre à outrance, quel que soit le ministère. » (2) Baour-Lormian, l'ennemi des romantiques, s'écriait avec une énergie cornélienne :

Aux Français qu'on outrage il n'est rien d'impossible. (3)

Dès l'abord la question devenait donc européenne. La querelle devait être vidée entre la France et les quatre grandes Puissances.

Et par là même furent réveillés le souvenir douloureux de 1815 et le désir de la revanche. Les quatre Puissances signataires du traité de Londres n'étaient-elles pas les alliées de 1813 et 1815? N'était-ce pas la Coalition qui se reformait au moment où la France souffrait encore, la Sainte-Alliance au moment où les cendres de Napoléon premier revenaient en France, (4) où Béranger, Thiers, Victor Hugo créaient la légende napoléonienne ? « C'est un nouveau traité de Chaumont », disait le maréchal Soult. Edgar Quinet publia une brochure : *1815-1840,* dont le succès fut grand. Il démontrait que le malaise où languissait la

---

(1) 29 juillet 1840.

(2) Numéro du premier août, dans un article sur la politique extérieure non signé et attribué à Thiers.

(3) *Aux cendres de Napoléon,* poésie. — *Moniteur* du 10 décembre 1840.

(4) Retour décidé le 12 mai 1840. Translation aux Invalides effectuée le 15 décembre 1840. 6 août 1840, tentative du prince Louis-Napoléon sur Boulogne.

France, les difficultés de la politique intérieure avaient pour origine les traités de 1815, « qui pèsent sur nous comme une fatalité ». Le devoir à remplir était impérieux : « La France ne doit pas faire un mouvement qui ne la mène à la délivrance du droit public des invasions,... puisque chacun de nos partis ne sera rien qu'une ombre aussi longtemps que nous ne nous serons pas relevés du sépulcre de Waterloo. » (1) Il ne s'agissait plus du conflit oriental, mais de la revision des traités de 1815.

Les revendications se précisèrent. On ne demandait pas tout l'empire de Napoléon premier, mais la rive gauche du Rhin qu'il avait occupée. Les diplomates ne s'étaient pas contentés d'enlever à la France cette riche région, qu'on avait pris l'habitude de considérer comme province française. Ils avaient fixé des garnisons allemandes dans Luxembourg, Sarrelouis, Landau, Mayence, Rastadt et Ulm, villes qu'ils dénommèrent forteresses fédérales. Les routes d'invasion de l'Oise, de la Sarre, des Vosges et du Doubs restaient ouvertes. Au regret du territoire perdu s'ajoutait la crainte de l'invasion. Edgar Quinet, un propagateur des idées allemandes en France, un ami sincère de l'Allemagne, ne pouvait s'empêcher de protester. Dans la préface (2) de *1815-1840* il disait aux Allemands : « Il n'est personne de ce côté du Rhin qui désire plus sincèrement votre amitié ; mais si pour l'obtenir il s'agit de laisser éternellement à vos princes, à vos rois absolus le pied sur notre gorge, et de leur abandonner pour jamais

(1) Edgar Quinet. — *Œuvres complètes* en 30 volumes (Hachette) tome XIV, page 205.
(2) Datée du 15 novembre 1840.

dans Landau, dans Luxembourg, dans Mayence les clefs de Paris, je suis d'avis, d'une part, que ce n'est pas là l'intérêt de votre peuple; de l'autre, que notre devoir est de nous y opposer jusqu'au dernier souffle. » (1) Et chacun pensait comme Quinet, souvent avec plus d'intempérance. Depuis longtemps on estimait indispensable de reconquérir jusqu'à Düsseldorf toute la rive gauche du Rhin. (2) Maintenant on réclamait cette conquête avec bruit. Pour se venger il fallait attaquer. Pour s'affranchir de 1815 il fallait reprendre les provinces rhénanes, auxquelles on tenait par dessus tout.

D'ailleurs cette conquête devait être facile. Comme en 1790, les Rhénans feraient fête aux armées françaises. Car la guerre serait révolutionnaire. Le traité de Londres n'avait pas médiocrement excité les espérances du parti libéral. Il jugeait le moment propice pour accroître au dedans comme au dehors son activité révolutionnaire. La monarchie de Juillet ne résisterait pas à une guerre. Et quelle occasion de renouveler à l'étranger les campagnes de la Révolution. *Le National* d'Armand Carrel conseillait de porter la révolution en Italie, dans les États du Rhin, dans l'Allemagne entière, en Pologne. En même temps il mettait la monarchie au défi d'avoir cette hardiesse. *Le Temps* imprimait : « L'Europe est bien faible contre nous. Elle peut essayer de jouer avec nous le terrible jeu de la guerre ; nous jouerons avec elle le terrible jeu des révolutions. » (3) Le *Journal des Débats* écrivait : « La France, s'il le

---

(1) Edgar Quinet. — *Œuvres*, tome XIV, page 201.

(2) En 1830, le ministère de Polignac avait secrètement prié la Russie de l'aider à rentrer en possession des provinces rhénanes.

(3) 28 juillet 1840.

faut, défendra seule l'indépendance de l'Europe; pour cette cause qui est celle de la civilisation contre la barbarie, de la liberté contre le despotisme, nous épuiserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » (1) Le mouvement de relèvement français était à la fois nationaliste et internationaliste, nationaliste et révolutionnaire.

Les manifestations de l'humeur agressive de la France furent générales et bruyantes. Louis-Philippe parut lui-même donner l'exemple. Lorsqu'on lui communiqua le traité de Londres « il éclata avec une telle violence que la reine dut faire fermer la porte de son cabinet pour qu'on n'entendît pas sa voix dans la galerie ». (2) Aux ambassadeurs autrichien et prussien il cria : « Depuis dix ans je forme la digue contre la Révolution, aux dépens de ma popularité, de mon repos, même au danger de ma vie. Ils me doivent la paix de l'Europe, la sécurité de leurs trônes, et voilà leur reconnaissance! Veulent-ils donc absolument que je mette le bonnet rouge? » Et plus tard : « Vous voulez la guerre, vous l'aurez. S'il le faut je démusellerai le tigre. » Le duc d'Orléans déclarait « qu'il préférait mourir sur le Rhin que dans une rigole de la rue Saint-Denis ».

Thiers favorisait l'agitation. Soutenu dans la Chambre des députés par une coalition de minorités plutôt que par une majorité, il se trouvait bien de détourner, de distraire l'attention publique. Il méconnut ses talents. A fréquenter Bonaparte il se crut prêt pour l'imiter. Jugeant la guerre inévitable il prépara des plans de

(1) 31 juillet 1840.
(2) Debidour. — *Histoire diplomatique de l'Europe*, tome I, page 381.

campagne. On le trouvait couché à plat ventre sur des cartes, où, à l'aide d'épingles à têtes vertes et rouges, il pointait la marche des armées françaises. Il fit des armements. Le 29 juillet des ordonnances rappellent à l'activité les jeunes gens encore disponibles des classes 1836 et 1839. Les Chambres étant en vacances, il ordonnance les crédits nécessaires pour augmenter l'effectif de la marine de 10.000 matelots, 5 vaisseaux de ligne, 13 frégates, 9 bâtiments à vapeur. Le 29 septembre il crée 12 nouveaux régiments d'infanterie et 5 de cavalerie. Le 21 septembre il ordonnance plus de 100 millions pour le matériel et l'effectif. Enfin il ordonnance un autre crédit supérieur à 100 millions pour commencer immédiatement à construire les fortifications autour de Paris. La Chambre légitima plus tard cette dépense par 237 voix contre 182.

Dans le public personne ne douta que la guerre ne fût proche. A la Bourse, «le Temple de la peur», comme l'appelle Henri Heine, le 3 pour 100 tomba de 86.50 (18 juillet) à 78.75 (6 août) et à 70.10 (10 août). Les actions de la Banque de France baissèrent de 3.770 à 3.000 francs. Cependant ce n'était point le sentiment de peur qui dominait. Au contraire Heine remarque que «la nouvelle de la coalition a produit un joyeux enthousiasme guerrier plutôt que la consternation». (1) Cinquante mille ouvriers sans travail n'attendaient qu'une occasion de se divertir. Celle-ci leur parut bonne. Ils entonnèrent *la Marseillaise*, ignorée et proscrite depuis des années.

Le 28 juillet 1840 fut inaugurée sur la place de la Bastille la colonne de juillet. On y porta solennelle-

(1) *Lutèce*, page 99.

ment les restes de ceux qui étaient morts pour la Révolution. Le roi, les princes, les ministres s'étaient abstenus de paraître par crainte d'une manifestation dangereuse. Mais 80.000 gardes nationaux se dirigèrent vers les Tuileries, chantant *la Marseillaise* et proférant des menaces contre les Anglais et les Prussiens. Le roi dut se montrer au balcon. « Il a été salué par des acclamations vraiment très vives, et quand l'orchestre a exécuté *la Marseillaise*, il y a eu un véritable entraînement. » (1) « Il semblait à tous que la France fût à la veille d'événements redoutables. Par moments même, dans tel département, la nouvelle se répandait que la guerre venait d'être déclarée, et il fallait que le préfet la démentît officiellement. Ce n'était partout que clameurs contre l'Anglais, chants de *la Marseillaise*. On intercalait dans les pièces de théâtre des phrases belliqueuses, aussitôt saisies et applaudies. » (2) « Devant les bureaux de recrutement on faisait queue comme devant les théâtres quand il y a une pièce marquante. » (3) A l'étranger les marins ou les soldats des diverses nations s'observaient. La moindre imprudence pouvait déchaîner la guerre. La paix, disait M. Guizot, était à la merci des subalternes.

***

Lorsqu'ils connurent ces manifestations les Allemands furent stupéfaits. Leur pays n'était que fort

(1) Lettre de M. de Lavergne à Guizot, ambassadeur à Londres. Guizot, *Mémoires*, tome V, page 250.
(2) Thureau-Dangin. — *Histoire de la monarchie de Juillet*, tome IV, page 282.
(3) Henri Heine. — *Lutèce*, page 127.

indirectement intéressé au conflit oriental. Ils ignoraient les négociations de Londres. Ils n'avaient pas l'intention d'humilier la France. Et voici que la France prétendait venger sur eux un affront fait par l'Angleterre ? Et l'on venait leur enlever le Rhin parce que le pacha d'Égypte s'était révolté contre son suzerain ?

Les Allemands ne furent pas moins effrayés. Ils se laissaient aller à la paix. Leurs princes s'efforçaient de les maintenir dans une béate négligence de la politique. Ils dormaient. Henri Heine affirmait entendre du haut du Saint-Gothard l'Allemagne ronfler sous ses trente-six souverains. *La Marseillaise* la réveilla. Ses regards mal assurés crurent entrevoir les armées d'une nouvelle invasion. Elle en frémit tout entière.

Certains Allemands répondirent par des menaces aux provocations françaises. Les raisonnements de l'année 1813 reparurent. Les journalistes et les poètes évoquèrent à nouveau Hermann et les Chérusques : en l'an 9 après Jésus-Christ, ils avaient massacré les soldats romains de Varus, les premiers envahisseurs de la patrie allemande. Ils évoquèrent les vainqueurs de Dennewitz et de Leipzig. Le Prince de Prusse, futur empereur Guillaume premier, et l'armée désiraient la guerre. On parla de détruire l'immoralité française. Varnhagen von Ense raconte : « Le général Scharnhorst affirme que nous aurons la guerre et qu'on se partagera la France : la France représente, dit-il, le principe de l'immoralité. Il faut qu'elle soit anéantie; sans cela il n'y aurait plus de Dieu au ciel. » (1) On demanda de nou-

(1) Cité par E. Denis dans : *l'Allemagne de 1810 à 1852*, page 220.

veau l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. En 1815 les gouvernants avaient laissé échapper le renard, disait-on. Il s'agissait de ne plus le lâcher à si bon compte. Le major Helmuth von Moltke publia une brochure sur la frontière occidentale allemande. Il croyait à la guerre. Il espérait que cette fois « l'Allemagne ne remettrait pas l'épée au fourreau avant que la France n'ait acquitté en entier sa dette envers elle. » (1) D'aucuns parlèrent de revenir au traité de Verdun entre les fils de Louis le Débonnaire.

Mais le sentiment général des Allemands fut différent et plus complexe. Dans le fond ils désiraient la paix. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV ne trouvait aucun charme à faire une entrée dans Paris. Il ne ratifia la convention du 15 juillet 1840 qu'à la condition que la Prusse conservât dans le cas de guerre « sa liberté entière d'action et le droit de neutralité absolue. » (2) Il refusait de lever des troupes, tandis que l'empereur de Russie hâtait ses armements, afin d'écraser les révolutionnaires français. Quant à ses sujets ils sentaient que de toute façon la guerre pèserait le plus lourdement sur eux. Cela les inquiétait. Les journaux tout en parlant d'une guerre éventuelle espéraient que la paix triompherait. D'ailleurs le parti libéral demeurait assez sympathique à la France. Sympathie beaucoup moins efficace que ne l'imaginaient les révolutionnaires français, mais réelle. En novembre 1840 on alla dans certaines villes allemandes comme Karls-

---

(1) Cité par Treitschke dans : *Geschichte Deutschlands im XIX. Jahrhundert*, tome V, page 86.

(2) Protocole secret du 14 août 1840. Treitschke, tome V, page 79.

ruhe, Mannheim, Heidelberg jusqu'à ouvrir des souscriptions en faveur des victimes des inondations du Rhône à Lyon.

Mais les concessions s'arrêtaient là. Les Allemands désiraient la paix sans doute. Mais malheur à la France si elle-même venait la troubler. Et puisque justement elle la menaçait, tous s'irritaient contre elle, se disposaient à lui résister. Attaqués ils se mettaient sur la défensive. Ils n'envahiraient pas, mais ils se juraient de repousser l'invasion. Surtout ils étaient résolus à ne pas céder les rives du Rhin. De tout temps ce fleuve les attire d'un amour mystique. Récemment encore les derniers Romantiques allemands chantaient ses légendes, les peintres de l'école de Düsseldorf représentaient ses paysages. Quelques Allemands seuls songeaient à prendre de nouvelles provinces. Mais tous se préparaient avec enthousiasme à empêcher qu'on leur prît la rive gauche du Rhin.

L'enthousiasme fut d'autant plus vif que la France ranimait un désir ancien déjà et vivace : le désir de l'unité allemande, de l'union de tous les Allemands. Sous l'oppression napoléonienne ils avaient pris clairement conscience de ce désir. Ils ne l'avaient plus oublié. Ils en poursuivaient la réalisation malgré les obstacles. Les menaces de guerre lui donnèrent de l'actualité et une singulière puissance. La comparaison avec le passé récent s'imposa. Par l'union, l'Allemagne pouvait et devait rejeter les ennemis comme en 1813. La question s'élevait pour eux. Il y allait plus que de la possession d'une province enviée. Il y allait de l'unité future de l'Allemagne. Les menaces françaises

unirent presque tous les Allemands dans un enthousiasme national.

*
* *

En ce sens l'émotion allemande était générale et sincère. Aussi fut-il donné à un Allemand inconnu de l'exprimer. Nicolas Becker fit en 1840 ce qu'en 1792 Rouget de l'Isle avait fait.

Nicolas Becker naquit à Bonn le 8 octobre 1809, le dernier de quatorze enfants. Les Français occupaient la ville. Son acte de naissance fut rédigé en français. Son père était commerçant. Sa mère était une des filles du dernier maire de Cologne. Il passa par le gymnase de Düren. Il étudia ensuite le droit à Bonn. Mais c'est avec difficulté qu'il réussit au premier examen (1833). De santé faible, sans fortune, sans ambition, il ne poursuit pas. Il occupe une petite place au tribunal de Cologne. En 1836 il se rend dans la famille de l'un de ses beaux-frères, greffier de justice de paix au village de Geilenkirchen et prend un logement au village voisin, Hünshoven. Il a besoin de rétablir sa santé. Il travaille peu. Il écrit de petites poésies et fréquente quelques poètes. En 1840 son *Rhin allemand* fait de lui un homme populaire. En 1841 il est nommé greffier de justice de paix à Cologne. Le 27 août 1845 il mourut phtisique, âgé de trente-six ans. La lettre de faire part porte qu'il fut muni des sacrements de l'Église catholique. Le 29 août 1845 *la Gazette de Francfort* dit de lui : « Le poète du *Rhin allemand* était un brave homme, inoffensif, modeste, que tous ceux qui le connaissaient de près estimaient et aimaient. »

« Vers la fin du mois d'août 1840 Becker se rendit

selon sa coutume de Hünshoven à Geilenkirchen, pour boire un verre de bière à l'auberge de Conrad Hinz en compagnie d'amis. Il y trouva les journaux dernièrement arrivés, qui fournirent à la réunion l'occasion de discuter les événements politiques. Le thème universel de conversation en ces jours était les bruyantes menaces de guerre qui parvenaient de France. La tête remplie des nouvelles reçues de l'ouest, Becker rentra chez lui et pendant la nuit qui suivit composa la *chanson du Rhin (Rheinlied).* Les siens le pressèrent de la publier. Modeste comme il était, Becker ne voulut pas accéder à ce désir. Il envoya sa poésie à son neveu, le conseiller de régence Edmond Oppenhof qui se trouvait à Trèves. (1) C'était en remerciement de la peine que celui-ci avait prise pour procurer au pauvre petit employé une meilleure place. Edmond Oppenhoff reconnut l'importance de cette poésie, et sans attendre le consentement de l'auteur, il la fit publier aussitôt dans le journal de la localité. » (2)

Le *Rheinlied* parut le 18 septembre 1840 dans la *Gazette de Trèves,* sans titre :

Sie sollen ihn nicht haben,
  Den freien deutschen Rhein,
Ob sie wie gier'ge Raben
  Sich heiser darnach schrei'n,

---

(1) Il semble que Becker envoya également sa poésie à ses amis les poètes Matzerath et Freiligrath qui la publièrent dans le deuxième volume de leur revue : *Das Rheinische Jahrbuch* en lui donnant son titre : *der deutsche Rhein.*

(2) Louis Waeles. — *N. Becker, der Dichter des Rheinlieds.* Bonn, 1896, page 53.

So lang er ruhig wallend
  Sein grünes Kleid noch trägt,
So lang ein Ruder schallend
  In seine Woge schlägt!

Sie sollen ihn nicht haben,
  Den freien deutschen Rhein,
So lang sich Herzen laben
  An seinem Feuerwein;

So lang in seinem Strome
  Noch fest die Felsen stehn,
So lang sich hohe Dome
  In seinem Spiegel sehn!

Sie sollen ihn nicht haben,
  Den freien deutschen Rhein,
So lang dort kühne Knaben
  Um schlanke Dirnen frei'n;

So lang die Flossen hebet
  Ein Fisch auf seinem Grund,
So lang ein Lied noch lebet
  In seiner Sänger Mund!

Sie sollen ihn nicht haben,
  Den freien deutschen Rhein,
Bis seine Flut begraben
  Des letzten Manns Gebein! (1)

---

(1) Texte du recueil des poésies de Becker. — *Gedichte von Nicolaus Becker*. Köln, 1841. Ce texte ne diffère guère du texte primitif. Cependant strophe 2, vers 4 : *in seine Woge* (dans ses flots) au lieu de *an seine Woge* (le long de ses flots). Strophe 4, vers 1 : *in*

On peut le traduire ainsi :

Ils ne l'auront pas, —
Le libre Rhin allemand, —
Quoique semblables à des corbeaux avides —
Ils s'enrouent à le réclamer, —

Aussi longtemps que roulant paisiblement —
Il portera sa robe verte, —
Aussi longtemps qu'avec un bruit clair, une rame —
Frappera ses flots ! —

Ils ne l'auront pas, —
Le libre Rhin allemand, —
Aussi longtemps que les cœurs se réconforteront —
A son vin de feu ; —

Aussi longtemps que dans son cours —
Les rochers se dresseront inébranlables, —
Aussi longtemps que de hautes cathédrales —
Se verront dans son miroir ! —

Ils ne l'auront pas, —
Le libre Rhin allemand, —
Aussi longtemps que des gars hardis —
Brigueront la main des filles élancées ; —

Aussi longtemps qu'un poisson soulèvera —
Sa nageoire sur son fond, —
Aussi longtemps qu'une chanson vivra —
Sur les lèvres de ses chanteurs ! — (1)

---

seinem Strome, (dans son cours) au lieu de *an seinem Strome* (le long de son cours). Strophe 6, vers 1 : *die Flossen* (les nageoires) au lieu de *die Flosse* (la nageoire).

(1) Cette strophe a été omise dans presque toutes les traductions françaises.

Ils ne l'auront pas, —
Le libre Rhin allemand, —
Jusqu'à ce que ses flots aient enseveli —
Les ossements du dernier homme. —

La poésie était signée N. B. a. G. Sur les questions du président de province von Schaper, le journal publia la signature entière : Nicolaus Becker aus Geilenkirchen. Le nom de Becker devint célèbre. Ses compatriotes organisèrent une démonstration en son honneur. Le 18 novembre 1840 un cortège aux flambeaux se rendit à la demeure du poète et lui remit une couronne de lierre, tandis qu'on chantait des poésies de circonstance. Nicolas Becker remercia ainsi : «Dieu tout puissant m'a jugé digne d'exprimer ce qui, répété par trente-six millions de voix, devait trouver un écho dans toute l'Europe. C'est un fait unique dans l'histoire, qu'une courte et simple chanson ait suffi à abattre comme d'un coup les sympathies que rêvait un puissant peuple voisin. Que l'honneur en soit à Dieu ! Soyons et restons Allemands ! Et maintenant qu'ils viennent !» (1) Pour la fête de Noël le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV lui fit choisir soit un présent d'honneur de mille thalers, soit une pension de trois cents thalers pendant cinq ans afin qu'il

(1) Cité par Louis Waeles, page 20. Il semble que Becker, quoique nécessairement solennel dans cette fête, ait été sincère dans sa modestie chrétienne. Il écrivait le 23 octobre 1840 à sa nièce :

« Chère Babette !

« Tu ne m'en voudras pas, si faute de temps je ne réponds que brièvement à ta lettre. Que ma chanson dût avoir un tel succès, jamais je ne l'aurais imaginé même dans mes rêves les plus hardis. C'est Edmond qui est l'auteur de tout cela et je l'en remercie de tout cœur. Et si finalement il pouvait me procurer une place, ce serait la meilleure chose ; car nous en avons vraiment besoin... »

terminât ses études de droit. Le roi lui promettait une belle carrière dans la magistrature. Becker préféra le présent et pria Sa Majesté de lui accorder une simple place de greffier. Le premier janvier 1841 il est nommé membre d'honneur de la *Société des anciens volontaires de 1813-1815*. Le 12 février les ouvriers de la fabrique de faïence de Mettlach lui envoient un service de sept tasses de porcelaine. Sur chacune ils avaient inscrit en lettres de couleur et d'or une strophe de la poésie. Le 24 mars le roi de Bavière Louis premier lui envoie, en sa qualité de Pfalzgraf du Rhin, une lettre autographe et une coupe en argent. (1) Elle était richement dorée. Le sculpteur Schwanthaler l'avait ornée. Le 18 avril Arndt, le vieux poète des guerres d'indépendance (1813-1815) lui adressa une poésie. En septembre 1841 les villes de Mayence et Karlsruhe lui envoyèrent une seconde coupe. Et ce ne fut pas le dernier cadeau qu'on lui remit.

Sur les instances de ses amis, Becker réunit ses poésies. Elles parurent en un petit volume en mars 1841. Peu poétiques, elles déçurent. Les envieux en tirèrent parti contre le poète célèbre. On prétendit que le *Rheinlied* était l'œuvre du secrétaire Wamich, ami de Becker. Un camarade de classe de Becker réclama pour lui la gloire et les honneurs acquis à une poésie qu'il disait avoir écrite. On accusa Becker de s'enivrer. Pour le moins et pour le mieux on l'oublia. A sa mort la presse fut en général bonne pour lui. Toutefois ces bruits coururent à nouveau. Ils trouvèrent un écho chez M. Jules Janin, feuilletoniste des *Débats*, qui voyageait

(1) Se trouve maintenant au musée de Bonn (Louis Waeles).

alors en Allemagne. (1) Le 25 août 1845 ce journal publiait : « Naturellement l'heureux poète aura pensé que cette coupe était faite pour être remplie, remplie il s'est fait un devoir de la vider, et ainsi à force de remplir cette coupe vide et de vider sa coupe pleine *(pleno se proluit auro)* il est tombé dans les misères d'une ivresse sans excuse. Le voilà mort — il y a quinze jours — d'une mort aussi obscure que sa vie, célèbre un instant et par hasard comme tout le monde, Tyrtée de rencontre, Béranger de contrebande, pauvre diable qui a dû être bien étonné de sa gloire, et d'avoir écrit une Marseillaise sans le savoir. »

En 1840 le succès du *Rheinlied* fut immédiat et immense. Les journaux le publièrent successivement. Pour la première fois il parut sur le théâtre à Cologne le 15 octobre 1840. On fêtait l'anniversaire de Frédéric-Guillaume IV. « On chanta la belle poésie de Becker, sur l'air tout récent et excellent de Conradin Kreutzer, (2) et elle excita un tel enthousiasme que la répétition en fut bruyamment demandée. » (3) Significative dérogation à la solennité d'une fête en l'honneur du roi. En trois jours on épuisa la première édition, forte de 1.200 exemplaires, de la poésie, avec musique de Kreutzer. De Cologne le *Rheinlied* se répandit dans tous les États allemands. On écrivait de Stuttgart au *Journal de Cologne :* « Le *Rheinlied* de Becker, que les têtes

(1) M. Jules Janin, au moment de l'émotion de juillet 1840, s'était proposé pour reprendre à la tête d'un corps d'armée la rive gauche du Rhin.

(2) Conradin Kreutzer (1780-1849) depuis le premier octobre 1840 directeur de l'Opéra de Cologne. Sa composition fut l'une des premières et des plus chantées.

(3) *Kölnische Zeitung*, 15 octobre 1840.

bornées considèrent comme une simple poésie, mais que les gens raisonnables tiennent pour une manifestation patriotique, est déjà devenu véritablement chant national. Les soldats le chantent comme chanson de marche.» (1) «Même à Berlin le *Rheinlied* fut accueilli avec enthousiasme; dans toutes les réunions, dans toutes les rues, partout où jouait un orgue de Barbarie, partout on entendait l'inévitable : Ils ne l'auront pas... » (2) En souvenir de la fête du 15 octobre et en opposition à *la Marseillaise*, le *Journal de Leipzig* proposa de surnommer le *Rheinlied*, *die Colognaise*. Un débat sérieux et vif s'ouvrit dans le journal sur l'opportunité de ce surnom.

Les compositions du *Rheinlied* affluèrent. Leur nombre dépassa deux cents. (3) Le seul Methfessel en écrivit trois. Cette abondance fut nuisible. Car aucune de ces compositions ne réussit à effacer les autres.

---

(1) *Kölnische Zeitung*, 25 novembre 1840.

(2) Prutz. — *Zehn Jahre Geschichte der neuesten Zeit* (1840-1850) Leipzig 1850, tome I, page 304.

(3) Voici quelques noms parmi les compositeurs :

Adams.	Kreutzer (Conradin).	Reissiger.
Aller (F.)	Krug.	Schumann (P.)
Arnold.	Kufferath (C.)	Schumann (Rob.)
Betshold (J. W.)	Kunze.	Schwarz (Conrad).
Bleibtreu (Gust.)	Leibl (C.)	Seyffert (F. C.)
Breuer (Bernh.)	Lenz (Joseph).	Schneider (Fr.)
Buhulst.	Liebe (Louis).	Stolzenberg (X.)
Derckhum (Franz).	Mangold (C. A.)	Syben (And.)
Eichkoff (J. D.)	Matthieux (J.)	Wahlert (G. H.)
Engels (Hubert).	Marschner.	Waldon (Herrm.)
Erckhoff.	Meckert.	Walter (Ferd.)
Fischer (J.)	Methfessel.	Weinbrenner (Aug.)
Gerlach (Jun. Theo.)	Meyer (P. H.)	Werner.
Harrer (Herm.)	Möhring (Ferdinand).	Willmann.
Horst.	Neukomm (S. von).	Wittmann.
Huth (Louis).	Overweg (Carl).	Zerti.
Klein (Joseph).	Rain.	

Chaque ville chantait le *Rheinlied* sur un air différent. Un inconnu se plaignait dans un distique : « A peine le poète a-t-il vaincu l'avidité française par l'union, que l'essaim des musiciens nous met de nouveau en désaccord. » (1) Faute d'une mélodie, le *Rheinlied*, ne se maintint pas comme chant national.

Le *Rheinlied* fut traduit en diverses langues. Les premières traductions françaises parurent en Belgique. L'une, en prose, fut publiée par le *Journal de Belgique* dès novembre 1840. Une autre fut faite en vers :

Ils ne boiront pas de tes flots,
Libre Rhin de la Germanie,
Dussent-ils, avides corbeaux,
S'épuiser de cris et d'envie !

Libre Rhin, ils ne t'auront pas,
Tant que les campagnes fécondes
Charmeront nos heureux climats ;
Qu'un aviron battra tes ondes.

Non, non ! ils ne l'auront jamais
Le fleuve de la Germanie,
Tant que, délectant le palais,
Ses vins verseront l'ambroisie ;

Tant que les rochers sourcilleux
Braveront l'assaut des tempêtes,
Que, dans son miroir orgueilleux,
Nos tours reflèteront leurs faîtes !

Insensés ! ils ne l'auront pas,
Tant que nos fils, au franc langage
A nos filles riches d'appas,
Adresseront leur noble hommage ;

(1) *Kölnische Zeitung*, 3 décembre 1840.

Tant que l'on verra le poisson
Jouer dans ses eaux fugitives,
Tant qu'on entendra la chanson
Réveiller l'écho de nos rives.

Jurons-le tous : ils ne l'auront
Le beau Rhin de la Germanie,
Que quand ses flots engloutiront
Le dernier fils de la patrie! (1)

En France il parut une traduction qui en général précède les réponses de Lamartine et de Musset dans les diverses éditions. Elle ne se compose que de six strophes. (2)

The Morning Chronicle publia dès novembre une traduction en vers signée par Charles White :

The German Rhine

They shall not, shall not have it,
Our free-born German Rhine,
Though, hoarse as famished ravens,
They round it croak and whine.

So long its winding current
Shall wear its dark green vest,
So long as plashing boat-oar
Shall cleave its rippling breast.

They shall not, shall not have it,
Our free-born German Rhine,
So long as heart are gladden'd by
Its spirit-stirring wine;

---

(1) Texte emprunté à Z. Funck : *Klänge aus der Zeit hervorgerufen durch die neuesten Ereignisse und Zunächst durch das Beckerische Rheinlied.* (Erlangen 1841). C'est un recueil d'un certain nombre de poésies suscitées par le *Rheinlied.* L'auteur les a réunies sans indiquer ni la provenance ni la date.

(2) Voir dans ce cahier page 45.

So long, beneath its eddies,
As rocks shall firmly stand;
So long as lofty battlements
Shine mirror' d'neath its strand.

They shall not, shall not have it,
Our free-born German Rhine;
Till amorous youths and maidens
Forsake the marriage shrine.

So long its depths can shelter
A fish amidst their sands;
So long as songs shall echo
From minstrels' lips and hands.

They shall not, shall not have it,
Our free-born German Rhine,
Till, buried 'neath its surges
Our last man's bones recline.

Il parut une traduction flamande de Theodor van Ryswyck. L'ami de Becker Wamich fit du *Rheinlied* une ode à la manière d'Horace, intitulée « *Rhenodia Beckeriana* ». Il parut une traduction en distiques latins :

Ne Rhenus liber Germanus cedat ad Istos,
Rauco corvorum gutture quotquot avent.

Dum fluit unda silens viridi vestita colore,
Dum strepitans remi palma flagellat eam.

Ne Rhenus liber Germanus cedat ad Istos,
Dumdum corda meri recreat igne sui.

Ejus dum firmae fundantur flumine rupes,
Ejus dum speculis Arcis imago redit.

Ne Rhenus liber Germanus cedat ad Istos,
Dum Juvenes animat celsa puella placens.

Dum pinnas agitant ejus sub gurgite pisces,
Ejus dum carmen Vatibus ore viget.

Ne Rhenus liber Germanus cedat ad Istos,
Ultima dum condet fluctibus ossa viri. (1)

Le *Rheinlied* fut imité. Les imitateurs furent aussi nombreux que les compositeurs. Un jour que le Rhin avait débordé, un satirique évoqua le vénérable Dieu du fleuve, qui pria les poètes de cesser, « car toutes ces poésies l'avaient déjà fait sortir de ses rives ». La *Gazette de Cologne* reçut pour sa part onze pièces de vers en quarante-huit heures et se vit obligée de les refuser. Nous retiendrons seulement quelques strophes.

Arndt, âgé de soixante et onze ans, écrivit sous le titre : *Lorsque Thiers avait soulevé les Welches,* une poésie plus agressive que le *Rheinlied :*

Ils le veulent : prends donc fin, patience allemande, —
Prends fin depuis le Belt jusqu'au Rhin ! —
Nous réclamons une dette ancienne —
Debout, Welches ! Et remuez vos jambes ! —
Nous voulons au jeu des épées et des lances —
Danser avec vous la danse sauvage et sanglante. —
Nous ferons sonner le mot d'ordre : au Rhin ! au Rhin ! —
Toute l'Allemagne en France ! —

Approche, ma chère Allemagne, unie et hardie ! —
Nous allons vous entretenir —
De ce que la flatterie et la ruse vous ont acquis, —
De Strassbourg et de Metz et de la Lorraine : —
Vous devrez payer, vous devrez restituer ! —
Que ce soit entre nous un combat à mort. —
Que le mot d'ordre retentisse : au Rhin ! au delà du Rhin ! —
Toute l'Allemagne en France !... —

(1) Cité par Louis Waeles, page 62.

Sur la table du prince de Prusse, le futur empereur Guillaume premier, on trouva une poésie manuscrite. Elle lui fut attribuée. Il semble que ce ne soit pas avec fondement. Le prince s'est sans doute contenté de copier de sa main des vers où il retrouvait ses propres sentiments :

Ils le possèdent là-bas —
Le vieux Rhin allemand, —
C'est pourquoi toujours tirée —
Doit être l'épée de l'Allemand. —

Avec quelle rouerie —
Louis nous a ravi le pays —
Parce que l'Allemagne était en lutte —
Avec le chef de l'Empire ! —

O Strassbourg, citadelle des routes (1) —
De France et de Bourgogne ! —
Tant que les Français y séviront, —
Jamais l'Allemagne ne se portera bien !... —

Le Rhin doit redevenir —
Dans tout son parcours —
Le bien des pays allemands ! —
Déployez votre bannière ! —

Et toi peuple des Vosges —
Et de la forêt des Ardennes, —
Nous voulons te délivrer —
Du joug de l'imposteur étranger ! —

Si tu résistais, —
Si tu ne sens pas ta servitude, —
Nous te ferons rentrer —
Dans tes devoirs d'enfant ; —

(1) Jeu de mots en allemand : O Strassburg, Burg der Strassen.

Afin qu'un jour tes enfants, —
Puissent être Allemands —
Et fêter les vainqueurs —
De leurs pères ! —

Ainsi nous voulons l'avoir —
Le vieux Rhin allemand. —
Alors seulement sera à jamais ensevelie —
La honte des Allemands ! —

Le roi de Bavière adressait, d'ailleurs un peu plus tard, des vers de sa propre façon : *Aux Allemands depuis 1840*. Il insistait sur l'idée de l'unité allemande :

Le sentiment allemand paraissait évanoui, perdu, —
Restant éternellement un idéal, —
Qui jamais ne fut, et ne serait jamais mis au monde ! —
Un rayon froid et inanimé. —
Pourtant à l'ouest partit le canon d'alerte, —
Il retentit dans toutes les âmes, —
Tous, les moindres comme les meilleurs —
Furent enflammés d'amour pour la patrie. —
Ce qui avait pénétré l'âme de quelques-uns seulement, —
Ce qui était le but des sarcasmes de la foule, —
Tient maintenant tous les Allemands étroitement unis —
Depuis la hutte infime jusqu'au trône !... —

Georges Herwegh reprit avec plus de chaleur et de pittoresque les deux motifs essentiels de la poésie de Becker : les charmes du Rhin et les mœurs chastes et énergiques des Allemands :

Le vin du Rhin

De ce lieu où croît un tel feu, —
Où un tel vin jette encore des flammes, —
Jamais de toute éternité, —
Jamais nous ne nous laisserons chasser. —

Trinquons ! Trinquons ! Le Rhin, —
Quand ce ne serait que pour son vin, —
Le Rhin doit rester allemand... —

Il n'est pas digne du sang de ses grappes, —
Pas digne de la femme allemande, du foyer allemand, —
Celui qui ne brandit pas joyeusement son épée —
Pour exterminer les ennemis. —
Hardi ! En plein dans la bataille ! —
Dans la mêlée pour notre Rhin ! —
Le Rhin doit rester allemand !... —

Max Schneckenburger écrivit peu de mois après Becker, en novembre 1840, *la Garde au Rhin,* (die Wacht am Rhein). Il était un auteur tout aussi modeste que Becker. Würtembergeois de naissance, il résidait à Burgdorf (Suisse), comme associé d'une petite usine. Les mêmes événements lui inspirèrent des sentiments analogues. Sa poésie resta longtemps ignorée. Mais elle eut la fortune d'être mise en musique d'une façon définitive par Karl Wilhelm. Elle remplaça le *Rheinlied* comme chant national. Les troupes allemandes la chantèrent pendant l'hiver de 1870. (1)

Die Wacht am Rhein

Es braust ein Ruf wie Donnerhall,
Wie Schwertgeklirr und Wogenprall :
« Zum Rhein ! zum Rhein ! zum deutschen Rhein ! »
Wer will des Stromes Hüter sein ?

(1) La poésie de Hoffmann von Fallersleben : *das Lied aller Deutschen* (Deutschland, Deutschland über alles), qui est devenue un autre chant national allemand, fut écrite en 1841. Aucune des nombreuses poésies suscitées par la guerre franco-allemande ne le devint. Les chants nationaux allemands datent de 1840-41 et non de 1870-71.

Lieb Vaterland, magst ruhig sein :
Fest steht und treu die Wacht am Rhein !

Durch Hunderttausend zuckt es schnell,
Und aller Augen blitzen hell :
Der deutsche Jüngling fromm und stark
Beschirmt die heil'ge Landesmark.

Lieb Vaterland, magst ruhig sein :
Fest steht und treu die Wacht am Rhein !

Auf blickt er, wo der Himmel blaut,
Wo Vater Hermann niederschaut,
Und schwört mit stolzer Kampfeslust :
« Du, Rhein, bleibst deutsch wie meine Brust ! »

Lieb Vaterland, magst ruhig sein :
Fest steht und treu die Wacht am Rhein !

« Und ob mein Herz im Tode bricht,
Wirst du doch drum ein Welscher nicht,
Reich, wie an Wasser deine Flut,
Ist Deutschland ja an Heldenblut. »

Lieb Vaterland, magst ruhig sein :
Fest steht und treu die Wacht am Rhein !

« So lang ein Tröpfchen Blut noch glüht,
Noch eine Faust den Degen zieht
Und noch ein Arm die Büchse spannt,
Betritt kein Welscher deinen Strand. »

Lieb Vaterland, magst ruhig sein :
Fest steht und treu die Wacht am Rhein !

Der Schwur erschallt, die Woge rinnt,
Die Fahnen flattern in dem Wind.
Zum Rhein, zum Rhein, zum deutschen Rhein,
Wir alle wollen Hüter sein!

Lieb Vaterland, magst ruhig sein :
Fest steht und treu die Wacht am Rhein !

La Garde au Rhin

Il retentit un appel comme le fracas du tonnerre, —
Comme le cliquetis des épées et le choc des flots : —
« Au Rhin ! au Rhin ! au Rhin allemand ! » —
Qui veut être le gardien du fleuve ? —

Chère patrie, tu peux être tranquille : —
Ferme et fidèle veille la garde au Rhin ! —

Des centaines de milliers sont secoués par un frisson rapide, —
Dans tous les yeux luit un éclair brillant : —
Le jeune Allemand pieux et fort —
Protège la frontière sacrée de son pays. —

Chère patrie, tu peux être tranquille : —
Ferme et fidèle veille la garde au Rhin. —

C'est en haut qu'il regarde, là où le ciel bleuit, —
Où Hermann abaisse ses regards sur nous, —
Et il fait ce serment avec une fière ardeur belliqueuse : —
« Rhin, tu resteras allemand comme mon cœur ! » —

Chère patrie, tu peux être tranquille : —
Ferme et fidèle veille la garde au Rhin. —

« Et même si mon cœur est brisé par la mort, —
Tu ne deviendras quand même pas un Welche ; —
Tes flots ne sont pas plus riches en eaux, —
Que l'Allemagne n'est riche en sang héroïque ! » —

Chère patrie, tu peux être tranquille : —
Ferme et fidèle veille la garde au Rhin. —

« Aussi longtemps qu'une gouttelette de sang coulera encore [ardente, —
Qu'un poing brandira l'épée, —
Qu'une main armera le fusil, —
Jamais un Welche ne foulera ta rive. » —

Chère patrie, tu peux être tranquille : —
Ferme et fidèle veille la garde au Rhin. —

Le serment retentit, la vague s'écoule, —
Les étendards claquent au vent. —
Au Rhin, au Rhin, au Rhin allemand, —
Nous tous voulons être ses gardiens ! —

Chère patrie, tu peux être tranquille : —
Ferme et fidèle veille la garde au Rhin. —

A côté de ces poésies inspirées ou imitées du *Rheinlied*, d'autres parurent qui le parodièrent. Il ne pouvait impunément être joué par les orgues de Barbarie. De nombreuses rivières, des ruisseaux furent refusés aux Français. Lorsque l'actrice berlinoise Charlotte von Hagen dut être engagée à Francfort, les Berlinois chantèrent : « Ils ne l'auront pas, la fée merveilleuse ! » A Breslau on parla d'introduire le tutoiement dans un « séminaire » de professeurs. Ils répondirent : « Nous ne voulons pas le « tu » dans notre séminaire. » A Hambourg on ne voulut pas d'un comité de tempérance. Dans les maisons de commerce, les mots *soll* (doit) et *haben* (avoir) fournirent la matière de nombreuses plaisanteries. On chansonna Becker. Henri Heine se montra le plus âpre, en 1844 il est vrai. Il fait dire au Dieu du Rhin :

A Biberich j'ai avalé des pierres (1) —
Vraiment ce n'étaient pas des friandises ! —

(1) Les deux ports de Mayence et de Biberich étaient en concurrence. Par un habile aménagement du fleuve ce dernier semblait

Mais plus lourdement sur l'estomac me pèsent —
Les vers de Nicolas Becker. —

Il m'a chanté comme si j'étais encore —
La vierge très chaste, —
Qui ne se laisse ravir par personne —
La couronne de son honneur. —

Quand je l'entends la sotte chanson, —
Il me prend envie de m'arracher —
Ma barbe blanche, et je voudrais presque —
Me noyer dans moi-même. —

Que je ne suis pas une vierge —
Les Français le savent bien, —
A mes eaux ils ont assez souvent —
Mêlé leurs eaux victorieuses. —

D'autres poésies s'élèvent directement contre Becker et contre l'agitation guerrière. Elles sont les œuvres de libéraux irréductibles. Sans doute il importait de fonder et de sauver l'Allemagne. Mais l'enthousiasme national n'allait-il pas étouffer les réclamations libérales ? Repousser les Français est bien, mais acquérir la liberté politique est préférable. D'ailleurs les deux causes sont unies. La liberté fera des Allemands des hommes dignes et capables de conserver le Rhin. Tel est le sentiment que Robert Prutz exprime dans une poésie, *le Rhin*, qui parut en édition spéciale et très répandue en 1841. Rougissez, dit-il aux Allemands,

---

devoir l'emporter. Une nuit de mars 1841 des habitants de Biberich virent avec étonnement passer soixante chalands, chargés de grosses pierres. Ils interrogèrent les bateliers. Ceux-ci répondirent que les pierres étaient destinées à la cathédrale de Cologne qu'on achevait. Mais peu après ils ouvrirent les chalands préparés d'avance et immergèrent toutes les pierres dans le Rhin. L'entrée du port de Biberich fut obstruée. Telles étaient l'anarchie et la jalousie dans les affaires intérieures de l'Allemagne même en 1841.

de parler aujourd'hui du libre Rhin allemand. (1) « Soyez d'abord vous-mêmes libres et allemands. » Accordez, dit-il aux princes, la liberté de la presse. Le peuple est mûr pour elle. Le véritable esprit allemand le pénétrera, le conduira à la victoire.

C'est ainsi que le but sera atteint ! Et si dans les jours futurs—
La France orgueilleuse désire notre Rhin, —
Nous supporterons cela en souriant, —
Sans chansons, mais la main à l'épée, —
Car alors nous aurons réussi à l'attacher éternellement à
La liberté dorée sera le lien ! — [nous : —
Alors il vaudra la peine de combattre jusqu'à la mort, —
Car allemand et libre, alors il restera *notre* (2) Rhin. —

Quelques poésies plus hardies furent même nettement internationalistes. Rudolph Gottschall dédiait ces strophes :

Au Rhin

Et toi, fils libre des montagnes libres, —
Qu'enveloppent l'haleine et les parfums de la poésie, —
Tu n'es pas un garde-frontière, pas un sergent, —
Pas un valet, bon pour un service de fonctionnaire —
Qui se tiendrait aux portes de l'Allemagne —
Comme s'il nous était solennellement assermenté. —

Es-tu donc dressé comme un chien de chasse —
Qui flaire avidement le sang français ? —
Veux-tu, comme on te l'a imputé, —
Engloutir toute l'engeance française ? —
Non, je le jure, tu es meilleur —
Qu'ils ne le croient, les mangeurs de Français. —

---

(1) De même Wilhelm Cornelius dit dans la *Réponse du Rhin* : « Ne me nommez ni « allemand » ni « libre » ! »

(2) Souligné dans le texte.

Sont-ils donc faits d'une toute autre matière —
Les gens là-bas, sur la gauche de notre Rhin, —
Pour les regarder en badauds d'un œil étonné —
Et crier un Halloh menaçant contre eux, —
Pour fermer le poing avec des gestes convulsifs —
Et devenir des patriotes grimaçants ? —

Ne sois pas un mur qui sépare, sois le pont, —
O Rhin, qui conduit les peuples les uns vers les autres, —
Afin que la Discorde, obstacle à leur bonheur, —
N'attise pas plus longtemps en ricanant le brasier infernal ! —
Que sur tes ondes une barque amène —
La Réconciliation, portant la branche de palmier ! —

Point d'Allemands, point de Français ! Oubliez les noms ! —
Soyons hommes seulement, ne soyons rien que des [hommes ! —
Et toi, Rhin, dis un puissant Amen —
Bénis l'alliance des peuples ! —
Et noue en liens indéchirables —
Tes boucles argentées autour des deux pays. — (1)

*
* *

Lorsque la poésie de Becker fut connue en France au printemps de 1841, l'opinion publique était changée. Elle avait tourné à la paix. Le roi la voulait. Sa colère contre les souverains ingrats n'était que politique. Il expliquait ainsi sa pensée à M. Perrin : « Si je m'étais prononcé pour la paix, M. Thiers eût quitté le ministère et je serais aujourd'hui le plus impopulaire des hommes. Au lieu de cela j'ai crié plus haut que lui, et je l'ai mis aux prises avec les difficultés. » Il disait confidentiellement à M. de Saint-Aulaire, son ambassadeur à Vienne :

(1) Cette poésie, postérieure à la crise, parut en 1842 dans les *Lieder der Gegenwart* (chansons actuelles). Elle fut sans doute inspirée par la réponse de Lamartine.

« Pour votre gouverne particulière il faut que vous sachiez que je ne me laisserai pas emporter trop loin par mon petit ministre. Au fond il veut la guerre et moi je ne la veux pas ; et quand il ne me laissera plus d'autres ressources, je le briserai plutôt que de rompre avec toute l'Europe. » (1)

Thiers ne désirait peut-être plus autant la guerre. Il s'embarrassait dans les difficultés. Il ne réussissait pas son plan de campagne. (2) Il rappelait la flotte française qui se trouvait en Orient. Il ne pouvait plus faire fond sur la résistance de Méhémet-Ali. Après le bombardement de Beyrouth, celui-ci abandonna la Syrie, et après la perte de Saint-Jean-d'Acre (octobre 1840), il fit une soumission entière au Sultan et aux alliés.

Après l'irritation du moment, bourgeois et paysans réfléchirent. La perspective des sacrifices s'ouvrit ; les affaires commerciales et industrielles se ralentirent. Et pour qui ces sacrifices? « La France doit-elle faire ces sacrifices pour conserver la Syrie au pacha d'Égypte? Évidemment ce n'est pas là un intérêt assez grand pour devenir un cas de guerre. La France, qui n'a pas fait la guerre pour affranchir la Pologne de la Russie, et l'Italie de l'Autriche, ne peut raisonnablement la faire pour que la Syrie soit aux mains du pacha et non du Sultan. » (3) On se souciait peu de revivre pour cette

---

(1) Cité par Debidour dans l'*Histoire diplomatique de l'Europe*, tome I, page 382.

(2) Edgar Quinet dans une lettre à sa mère du 14 octobre 1840 prétend savoir : « que tout le plan de campagne consistait à s'enfermer dans les ports de la Provence et à tenter de conserver nos communications avec Alger ».

(3) Lettre de Guizot au duc de Broglie, 23 septembre 1840. *Mémoires de Guizot*, tome V, page 370.

cause les équipées révolutionnaires ou les désastres de l'Empire.

Bourgeois et royalistes se souciaient surtout fort peu de réveiller l'esprit révolutionnaire. Il apparaissait de plus en plus que la guerre projetée devait être révolutionnaire. Elle menaçait sérieusement d'emporter la monarchie de Juillet. Les rassemblements belliqueux devinrent séditieux. L'enthousiasme bourgeois se fit moindre. Les *Débats,* la *Revue des Deux Mondes* prirent le parti de Louis-Philippe. Le 15 octobre, Darmès tira sur le roi qui revenait de Saint-Cloud, sans l'atteindre. On crut une révolution imminente. On en profita pour se calmer. « Beaucoup de gens, fort susceptibles naguère sur la question d'honneur national, furent charmés de trouver dans la crainte de l'anarchie un prétexte pour se refroidir. » (1)

Le 20 octobre Thiers présente à Louis-Philippe un projet de discours du trône pour l'ouverture des Chambres, fixée au 28. Le roi en trouve le ton trop belliqueux, refuse de le signer, accepte la démission du cabinet Thiers. Le 29 octobre, le maréchal Soult a formé un autre ministère. Le véritable chef en est Guizot, ministre des affaires étrangères, et partisan de la paix. Il travaille aussitôt pour ramener la France à sa place et terminer pacifiquement les affaires d'Orient. Les négociations au sujet de ces questions délicates aboutirent le 13 juillet 1841 à la Convention des Détroits, que la France signa avec les quatre Puissances. Mais dès le mois d'octobre 1840 la crise était virtuellement résolue.

---

(1) Lettre de M. de Rémusat à un ami, 17 octobre 1840.

Aussi les polémiques prirent-elles un caractère nouveau. A la Chambre, on parlait encore de l'honneur national, de la sécurité nationale. Mais le débat relevait, dans le fond, de la politique intérieure. On était « partisan de la guerre à tout prix » ou « partisan de la paix à tout prix ». On était ennemi ou ami du ministère. Hors la Chambre les polémiques devinrent «littéraires ». L'enthousiasme allemand était calmé. L'excitation française avait pris fin. On ne se disputait plus de peuple à peuple, mais de journaliste à journaliste, de poète à poète.

Aussi ne fut-on pas beaucoup ému en France par le *Rheinlied.* On l'accueillit avec moins de colère que d'ironie. *Le National* imprimait à la date du 2 avril 1841 : « Il faut avouer de bonne foi que *la Parisienne* (1) est un Vésuve en fureur à côté de cette façon d'oremus bucolique. On nous menaçait d'un ogre et on nous montre la silhouette de Florian; au lieu d'un appel de clairon, c'est une fanfare jouée sur la musette. » Plus tard il nommait le *Rheinlied* « une idylle aux yeux bleus ». La *Revue des Deux Mondes* en disait : « La chanson sur le *vert et libre* Rhin n'est bonne tout au plus qu'à charmer l'oisiveté quelque peu niaise des tabagies teutoniques; on lui fait trop d'honneur de la prendre au sérieux. » (2) De nombreux terrassiers allemands vinrent travailler aux fortifications de Paris. *Le Charivari* en prit occasion pour plaisanter sur les fortifications. Il prêta à ces terrassiers un chant des braves où ils chantaient : « Non, ils ne t'auront pas, Rhin ! Rhin ! Rhin !

---

(1) Chanson de Casimir Delavigne sur la révolution de 1830. Il la destinait à devenir *la Marseillaise* de la monarchie de Juillet.

(2) Chronique de la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1841.

vin ! vin ! vin ! Les fortifications nous appellent, ma truelle frémit d'impatience ; en route et répétons toujours : Heug ! Heug ! Heug ! le cri des braves ! » (1) Il semblait bien que tout se terminerait par des « chansons ».

***

Mais pour quelques jours, la réponse que Lamartine fit à la poésie de Becker, ranima les colères passées. Becker s'était adressé personnellement à lui. Dans le *Rheinisches Jahrbuch,* dans le recueil de 1841, le *Rheinlied* était dédié *à monsieur Alphonse de Lamartine*. Celui-ci reçut l'exemplaire que Becker lui adressa, le 16 mai 1841. Il répondit « à la Marseillaise allemande » dès le lendemain 17 mai, « dans son bain ». (2) Quelles opinions avait-il sur le conflit ?

Lamartine, qui à la Chambre siégeait « au plafond », avait désapprouvé l'agitation de 1840. Il espérait sans doute que les traités de 1815, « refoulement violent de l'omnipotence armée d'un conquérant ne seraient pas éternels et immobiles comme ces fleuves et ces montagnes que la nature a donnés pour traités non écrits entre les peuples ». (3) Il reconnaissait pour la France la nécessité de s'étendre jusqu'au Rhin. Mais il refuse de faire la guerre. Il ne veut pas qu'on lance la Révolution de Juillet hors de son lit pour mettre en question

(1) *Le Charivari* du 26 avril 1841.

(2) Lettre de Lamartine à madame de Girardin du 17 mai 1841. Correspondance de Lamartine, publiée par madame Valentine de Lamartine, tome V, page 534.

(3) Discours sur la question d'Orient du 11 janvier 1840. L. Ulbach. *La France parlementaire* (discours et écrits politiques de Lamartine) tome II, page 302.

toute l'Europe. (1) Il vote contre le projet de fortifications pour Paris. Il prévoit le danger de l'apothéose de Napoléon. « Je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier ainsi sans cesse la guerre, de surexciter ces bouillonnements déjà trop impétueux du sang français qu'on nous représente comme impatient de couler après une trêve de vingt-cinq ans, comme si la paix qui est le bonheur et la gloire de notre monde pouvait être la honte des nations. » (2) Il affirme la supériorité de la paix sur la guerre : « S'il y a plus d'éloquence, je suis forcé de le reconnaître, s'il y a plus d'action, de mouvement, de popularité, de révolution dans la guerre, permettez-moi de le dire, il y a cent fois plus de vrai patriotisme dans la paix. » (3) Il se proclame cosmopolite car la religion nous enseigne la fraternité : « Je suis homme avant d'être Français, Anglais ou Russe, et s'il y avait opposition entre l'intérêt étroit du

---

(1) Dans son *Cours familier de littérature*. Lamartine dit que sa poésie, qu'on lui reproche mais qu'il ne désavoue pas, a été écrite « dans un temps où une mesquine politique voulait nous agacer contre l'Allemagne et nous exciter contre l'Angleterre ». *Cours familier de littérature*, VIII, 9.

(2) Discours du 26 mai 1840. Ulbach, II, 350.

(3) Discours du premier décembre 1840. Ulbach, III, 21. Déjà dans les *Recueillements poétiques*, Lamartine avait en plusieurs passages exprimé son horreur de la guerre. Il dit dans la *Lettre-Préface* : « Il s'agit de savoir... si on effacera peu à peu du code des nations ce meurtre en masse qu'on appelle la guerre ; si les hommes se gouverneront enfin comme des familles, au lieu de se parquer comme des troupeaux. » (Premier décembre 1838). Cf. certaines poésies : *Utopie* (août 1837) et surtout une poésie qui fut une déclaration politique : *Toast porté dans un banquet national des Gallois et des Bretons à Albergavenny en Écosse* (25 septembre 1838).

nationalisme et l'immense intérêt du genre humain, je dirais, comme Barnave : « Périsse ma nation pourvu que l'humanité triomphe ! » (1) Au-dessus des intérêts matériels, en effet, il importe de considérer les idées et les grands hommes, qui doivent leur force à la Providence. Une union entre les idées, entre les grands hommes est indestructible. « Quand les mêmes pensées se communiquent, se pénètrent ainsi à travers les langues, les intérêts, les distances ; quand les âmes de deux grands peuples sont d'intelligence par l'élite de leurs citoyens, et commencent à comprendre la mission de liberté, de civilisation, de développement que la Providence leur assigne en commun ; quand cette intelligence, cette harmonie, cet accord reposent sur la base de principes éternels aussi hauts que Dieu qui les inspire, aussi impérissables que la nature, ces peuples échappent, par la hauteur de leurs instincts, par l'énergie de leur attraction, aux dissidences qui voudraient en vain les désunir... Quand les esprits libéraux de l'Angleterre et de la France se tendirent la main, malgré Napoléon et la coalition, c'était en vain que les armées combattaient encore ; les nations étaient réconciliées. Les vrais plénipotentiaires des peuples ce sont leurs grands hommes, les vraies alliances ce sont leurs idées. Les intérêts ont une patrie, les idées n'en ont point ! » (2)

D'autre part Lamartine était compétent sur le conflit oriental. Parmi les députés qui traitaient la question il

---

(1) La question d'Orient, la guerre, le ministère, deuxième article. *Journal de Saône-et-Loire*, 29 août 1840. Ulbach, II, 382.

(2) Discours prononcé le 10 février 1840 au banquet donné par la Société française d'émancipation de l'esclavage aux délégués des sociétés anglaise et américaine. Ulbach, II, 312-313.

était peut-être le seul à connaître la Turquie et l'Orient. En 1832 et 1833 il avait parcouru ces contrées. A son retour il publia en deux volumes le récit de son *Voyage en Orient*. Le 4 juin 1834 il débuta à la tribune de la Chambre des députés par un discours sur l'Orient. Il intervint presque toujours quand la discussion portait sur ce sujet. (1)

Il proposait une solution personnelle. Le dépérissement de l'Empire ottoman l'avait frappé. Il le jugeait malade à ne plus se rétablir. D'un autre côté il constatait le malaise où se débattait l'Europe, où s'agitait comme un cauchemar la France. « La France, disait-il, est une nation qui s'ennuie. » Et les progrès de l'instruction, les progrès de la civilisation, donnent à la société des besoins nouveaux. « Il lui faut une sphère d'action plus large et plus proportionnée aux forces et aux ambitions que l'instruction développe et développera de plus en plus en elle, un aliment à son infatigable activité, à sa soif de travail et de richesses : *des colonies*. » (2) Dès lors il demandait dans l'aperçu politique qui conclut le récit de son voyage, il demande dans tous ses discours : puisque l'empire ottoman se meurt, puisque l'Europe a besoin de colonies, ne voyez-vous pas que son intérêt lui commande de se partager l'Orient ? Ne vous battez pas. Mais au lieu de redouter le partage de l'Orient, négociez en paix et avec fran-

---

(1) Notamment le 8 janvier 1834, le 12 janvier 1836, le premier juillet 1839, le 11 janvier 1840, le premier décembre 1840. Il faut ajouter pendant la crise quatre articles sur *la question d'Orient, la guerre et le ministère*, dans le *Journal de Saône-et-Loire* (28 août 1840 et jours suivants) qui parurent en brochure avec une préface datée du 24 septembre 1840.

(2) Discours du 8 janvier 1844. Ulbach, I, 19.

chise la répartition des domaines turcs. « Vous partagerez en enfants prédestinés de la Providence le vaste et magnifique héritage que la mort naturelle de l'empire d'Orient ouvre pour les nations européennes ; vous asseoirez les nations rivales de l'Occident sur des bases plus larges, plus naturelles et par là même plus solides ; vous rallumerez le flambeau éteint de la civilisation aux lieux-mêmes d'où elle a découlé pour vous ; vous sèmerez derrière vous, comme Deucalion, sur cette terre féconde et déserte de l'Asie, et vous préparerez à votre mémoire les bénédictions de deux continents. » (1)

C'est en partisan de la paix, et en partisan du partage de l'Orient que Lamartine répondit à Becker. (2) Dans son numéro du premier juin 1841 la *Revue des Deux Mondes* publiait :

---

(1) Discours du 4 janvier 1834. Ulbach, I, 7. Dans la suite, Lamartine apprécie cette politique ainsi : « On agitait la question extérieure. Je venais de parcourir pendant deux ans le monde oriental ; je devais être attendu, écouté, prépondérant dans une discussion de ce genre. Je fis le sacrifice de ma conscience à ma popularité ; je songeai à paraître hardi et neuf, plus qu'à rester sincère et honnête. Je proclamai je ne sais quel prétendu droit de civilisation comme un droit absolu d'attenter aux nationalités établies, sans en rendre compte ni à Dieu, ni aux hommes, en sorte qu'il suffirait à un peuple de se croire plus ou moins civilisé que ses voisins pour leur déclarer la guerre et pour les balayer de leur place sur le globe... Rien n'était au fond plus coupable et plus immoral que ce prétendu droit d'expropriation des Ottomans. » — *A. de Lamartine par lui-même.* A. Lemerre, Paris, 1892, pages 340-341.

(2) Ce n'est pas le recueil mais seulement le *Rheinlied* que Becker avait dédié à Lamartine.

La Marseillaise de la Paix

[A monsieur Dargaud] (1)

Le poète allemand Becker vient de publier et de dédier à Lamartine un recueil de poésies (2) où il a inséré le chant national qui a eu cet hiver un si grand retentissement sur les bords du Rhin, et qu'on a appelé la Marseillaise de l'Allemagne. « Non ! les Français ne l'auront pas le libre Rhin allemand ! » M. de Lamartine vient d'y répondre par les vers suivans qu'il intitule la *Marseillaise de la Paix*. Nous donnons ici les deux poésies, afin que nos lecteurs puissent apprécier les deux points de vue, et faire la part des circonstances dont chaque poète s'est inspiré. M. de Lamartine est une de ces voix pour lesquelles, amis politiques ou dissidens, il n'y a qu'admirateurs.

---

(1) M. Dargaud [la dédicace à M. Dargaud existe dans les diverses éditions des œuvres de Lamartine, mais elle n'est pas dans le texte de la *Revue des Deux Mondes*] fut un des amis de Lamartine dans la deuxième période de sa vie. Il est l'auteur d'une *Histoire de Marie Stuart* (1850) et d'une *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs* (1859). Il avait fait paraître en 1840 un roman en deux volumes : *Georges ou une âme dans le siècle*. Le premier volume contenait un grand éloge de Lamartine. *Le Tombeau de Jérusalem (Recueillements)* est aussi dédié à M. Dargaud.

(2) Lamartine avait voulu envoyer *la Marseillaise de la Paix* à madame de Girardin, pour qu'elle la publiât dans *la Presse*. Mais il ne l'écrivit pas immédiatement. Le 28 mai, un ami le pria instamment de lui prêter 500 francs. Ne les possédant pas pour l'instant, il adressa sa poésie à Buloz, le fondateur de la *Revue des Deux Mondes*, et ajouta : « Envoyez-moi 1.000 francs courrier par courrier si vous jugez à ce prix quelques mauvaises rimes et mon nom. » Trois jours après il reçut un billet de 1.000 francs dans une lettre, « le seul argent qu'il eût jamais touché d'un journal ou d'une revue ». Lettre à madame de Girardin du 5 juin 1841. *Correspondance*, tome V, page 539.

Le Rhin allemand

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides ! »

« Aussi longtemps qu'il roulera paisible, portant sa robe verte, aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots. »

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuveront de son vin de feu. »

« Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant, aussi longtemps que les hautes cathédrales se refléteront dans son miroir. »

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élancées. »

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues. »

la Marseillaise de la Paix

RÉPONSE A M. BECKER

Roule, libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin ! Nil de l'Occident ! coupe des nations !
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives
Emporte les défis et les ambitions !

Il ne tachera plus le cristal de ton onde,
Le sang rouge du Franc, le sang bleu du Germain ;
Ils ne crouleront plus sous le caisson qui gronde,
Ces ponts qu'un peuple à l'autre étend comme une main !
Les bombes, et l'obus, arc-en-ciel des batailles,
Ne viendront plus s'éteindre en sifflant sur tes bords :
L'enfant ne verra plus du haut de tes murailles,
Flotter ces poitrails blonds qui perdent leurs entrailles,
Ni sortir des flots ces bras morts !

Roule libre et limpide en répétant l'image
De tes vieux forts, verdis sous leurs lierres épais,
Qui froncent tes rochers, comme un dernier nuage
Fronce encor les sourcils sur un visage en paix.

Ces navires vivans dont la vapeur est l'âme
Déploîront sur ton cours la crinière du feu ;
L'écume à coups pressés jaillira sous la rame,
La fumée en courant lèchera ton ciel bleu.
Le chant des passagers, que ton doux roulis berce,
Des sept langues d'Europe étourdira les flots,
Les uns tendant leurs mains avides de commerce,
Les autres allant voir aux monts où Dieu te verse
Dans quel nid le fleuve est éclos ?

Roule libre et béni ! Ce Dieu qui fond la voûte
Où la coupe du gland pourrait te contenir,
Ne grossit pas ainsi ta merveilleuse goutte
Pour diviser ses fils, mais pour les réunir !

Pourquoi nous disputer la montagne ou la plaine?
Notre tente est légère, un vent va l'enlever ;
La table où nous rompons le pain est encor pleine,
Que la mort, par nos noms, nous dit de nous lever !
Quand le sillon finit, le soc le multiplie ;
Aucun œil du soleil ne tarit les rayons ;
Sous le flot des épis la terre inculte plie ;
Le linceul, pour couvrir la race ensevelie,
Manque-t-il donc aux nations ?

Roule libre et splendide à travers nos ruines,
Fleuve d'Arminius, du Gaulois, du Germain !
Charlemagne et César, campés sur tes collines,
T'ont bu sans t'épuiser dans le creux de leur main !

Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races
Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu?
De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ?
Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu ?
Nations ! Mot pompeux pour dire barbarie !
L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ?
Déchirez ces drapeaux; une autre voix vous crie :
L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,
La fraternité n'en a pas !

Roule libre et royal entre nous tous, ô fleuve !
Et ne t'informe pas, dans ton cours fécondant,
Si ceux que ton flot porte, ou que ton urne abreuve,
Regardent sur tes bords l'aurore ou l'occident !

Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières,
Qui bornent l'héritage entre l'humanité;
Les bornes des esprits sont leurs seules frontières,
Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.
Ma patrie est partout où rayonne la France,
Où sa langue répand ses décrets obéis !
Chacun est du climat de son intelligence,
Je suis concitoyen de toute âme qui pense :
La vérité, c'est mon pays ! (*)

Roule libre et paisible entre ces fortes races
Dont ton flot frémissant trempa l'âme et l'acier,
Et que leur vieux courroux, dans le lit que tu traces,
Fonde au soleil du siècle, avec l'eau du glacier !

Vivent les nobles fils de la grave Allemagne !
Le sang-froid de leurs fronts couvre un foyer ardent ;
Chevaliers tombés rois des mains de Charlemagne,
Leurs chefs sont les Nestors des conseils d'Occident !
Leur langue a les grands plis du manteau d'une reine,
La pensée y descend dans un vague profond, (**)
Leur cœur sûr est semblable au puits de la syrène,
Où tout ce que l'on jette, amour, bienfait ou haine,
Ne remonte jamais du fond.

Roule libre et fidèle entre tes nobles arches,
O fleuve féodal calme, mais indompté !
Verdis le sceptre aimé de tes rois patriarches ;
Le joug que l'on choisit est encor liberté !

Et vivent ces essaims de la ruche de France,
Avant-garde de Dieu, qui devancent ses pas !
Comme des voyageurs qui vivent d'espérance,
Ils vont semant la terre, et ne moissonnent pas...
Le sol qu'ils ont touché germe, fécond et libre ;
Ils sauvent sans salaire, ils blessent sans remord ;
Fiers enfans, de leur cœur l'impatiente fibre
Est la corde de l'arc où toujours leur main vibre
Pour lancer l'idée ou la mort !

Roule libre, et bénis ces deux sangs dans ta course ;
Souviens-toi pour eux tous de la main d'où tu sors :
L'aigle et le fier taureau boivent l'onde à ta source ;
Que l'homme approche l'homme, et qu'il boive aux deux bords

Amis, voyez là-bas ! — La terre est grande et plane !
L'Orient délaissé s'y déroule au soleil !
L'espace y lasse en vain la lente caravane,
La solitude y dort son immense sommeil !
Là, des peuples taris ont laissé leurs lits vides ;
Là, d'empires poudreux les sillons sont couverts ;
Là, comme un stylet d'or, l'ombre des Pyramides
Mesure l'heure morte à des sables livides
Sur le cadran nu des déserts !

Roule libre à ces mers où va mourir l'Euphrate,
Des artères du globe enlace le réseau,
Rends l'herbe et la toison à cette glèbe ingrate,
Que l'homme soit un peuple et les fleuves une eau !

Débordement armé des nations trop pleines,
Au souffle de l'aurore envolés les premiers,
Jetons les blonds essaims des familles humaines
Autour des nœuds du cèdre et du tronc des palmiers !
Allons, comme Joseph, comme ses onze frères,
Vers les limons du Nil que labourait Apis,
Trouvant de leurs sillons les moissons trop légères,
S'en allèrent jadis aux terres étrangères
Et revinrent courbés d'épis !

Roule libre, et descends des Alpes étoilées
L'arbre pyramidal pour nous tailler nos mâts,
Et le chanvre et le lin de tes grasses vallées ;
Tes sapins sont les ponts qui joignent les climats !

Allons-y, mais sans perdre un frère dans la marche,
Sans vendre à l'oppresseur un peuple gémissant,
Sans montrer au retour au Dieu du patriarche,
Au lieu d'un fils qu'il aime, une robe de sang !
Rapportons-en le blé, l'or, la laine et la soie,
Avec la liberté, fruit qui germe en tout lieu !
Et tissons de repos, d'alliance et de joie
L'étendard sympathique où le monde déploie
L'unité, ce blason de Dieu !...

Roule libre et grossis tes ondes printanières
Pour écumer d'ivresse autour de tes roseaux,
Et que les sept couleurs qui teignent nos bannières,
Arc-en-ciel de la paix, serpentent dans tes eaux !

Saint-Point, 28 mai 1841.

(*) L'esprit des temps rejoint ce que la mer sépare,
Le titre de famille est écrit en tout lieu.
L'homme n'est plus français, anglais, romain, barbare,
Il est concitoyen de l'empire de Dieu !
Les murs des nations s'écroulent en poussières,
Les langues de Babel retrouvent l'unité,
L'Évangile refait avec toutes ses pierres
Le temple de l'humanité !

(*Toast.* 1838)

(**) Cf. madame de Staël. — *De l'Allemagne,* I, 2 : « cette éminente faculté de penser, qui s'élève et se perd dans le vague, pénètre et disparaît dans la profondeur ».

Dans les éditions de Lamartine, la Marseillaise de la Paix *figure parmi les* Épîtres et Poésies diverses.

Cette *Marseillaise de la Paix* fut mal reçue. Assurément il se trouva des esprits assez ouverts ou assez simples pour l'admirer. Des ouvriers la publièrent dans une brochure distribuée gratuitement. (1) En Allemagne elle fut traduite par Gubitz, par Spieker, et fort heureusement traduite par le poète Freiligrath. (2) Mais dans les deux pays les railleries ou les insultes prévalurent. Edgar Quinet écrivait à sa mère : « T'ai-je dit que les journaux allemands ont abominablement, indignement traité la *Marseillaise de la Paix?* » (3) La

---

(1) *Paix et travail. Progrès et conservation.* MM. Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Michel Chevalier, Paris. Se distribue gratis chez M. Vimard, directeur de la *Ruche Populaire*, passage Saucède, 28. In-8, 27 pages. — On lisait dans la préface : « Des ouvriers parisiens qui appellent de leurs vœux et de leurs efforts le règne de la paix et du travail, ont voulu faire imprimer ensemble pour les distribuer gratuitement : la Marseillaise de la Paix, par M. de Lamartine, en réponse au Chant du Rhin ; un fragment du discours de M. Victor Hugo [discours de réception à l'Académie, fragment où il parle du rôle social du poète] et les lignes éloquentes et prophétiques sorties de la plume de M. Michel Chevalier [professeur d'économie politique au collège de France] le lendemain de la Révolution de juillet, alors que bourgeois et prolétaires, au signal du prince lui-même, entonnaient à l'unisson le chant français d'un autre âge, la Marseillaise avec son refrain d'anathème contre le sang impur. »

(2) *Gazette de Cologne*, du 22 juin 1841. Se trouve dans *Ferdinand Freiligrath's gesammelte Dichtungen* 6. Auflage 1898 (Göschen, Leipzig) tome II, pages 203 à 209,

(3) Septembre 1841. Edgar Quinet, *Lettres à sa mère*, tome II, page 360.

Gazette de Cologne en disait : « A côté de la petite poésie de Becker, elle a l'apparence d'une dame de la cour, fardée, poudrée, en robe à panier, gonflée, à côté d'une petite paysanne simple et saine. » (1) En France on fut plus violent. Le comte Le Noble Aubert du Bayet, capitaine de l'Empire et poète en temps de paix, écrivait : « Le chant allemand de M. Becker, considéré en lui-même, est une œuvre sans portée, que l'on eût laissé passer inaperçue en France, comme tant d'autres rapsodies inspirées à nos voisins par l'inertie de notre gouvernement. Mais qu'une des plus belles gloires de notre littérature prostitue sa plume à revêtir de couleurs brillantes l'abandon de toute gloire nationale, c'est ce qu'il est impossible de tolérer; et malgré l'admiration qu'inspire le talent de l'auteur des *Méditations*, la raison, la justice et l'orgueil du nom français protestent hautement contre une telle hérésie. » (2) *Le National* imprimait : « Traitant la vie politique en poète, et la poésie en politique, il [M. de Lamartine] ne sera jamais un homme politique sérieux et il cessera d'être un homme éminent en poésie. Cette décadence, depuis longtemps commencée, se poursuit sous nos yeux par des outrages au bon sens et des insultes à la grammaire. Cela devait être : quand on méconnaît ce que vaut le ressort de la nationalité, on mérite de perdre le sentiment de la langue. » (3)

Pendant plusieurs jours *le Charivari* s'acharna sur

---

(1) Citée par Waeles, page 75.

(2) *Le Rhin français* (réponse au chant de Becker) par le comte Le Noble Aubert du Bayet, chez Delaunay, Paris. En vers, 0 franc 30. Juin 1841. Préface. Nous donnons cette pièce, page 67.

(3) *National* du 14 juin 1841.

Lamartine, qu'il surnommait M. de Latartine. Il imprimait le 4 juin : « Il y a par l'Allemagne un certain M. Becker qui a éprouvé le besoin de déclarer que nous n'aurions pas le Rhin tant que les rocs, etc... Ce digne M. Becker vient de publier un recueil de poésies dans lequel il a inséré ces quelques strophes qu'on a baptisées du nom de Chant national. Le tout imprimé à Leipzig, a été dédié à M. de Lamartine, lequel Alphonse, voulant reconnaître cette politesse, lui a dédié à son tour un morceau qu'il a intitulé *la Marseillaise de la paix*, — 21 couplets, 134 vers. Cet hymne est une complainte...

Aujourd'hui on appelle ça du style dans les bureaux de la *Revue des Deux Mondes.*

O Gustave Planche, si vous vous oubliez encore un jour de plus dans les bras de la Palombicelli, Buloz perd la conscience du beau, Buloz s'en va !

Et vous, ingrate Elvire, avez-vous donc cessé du haut du ciel de veiller sur votre chantre bien aimé ! déguisez-vous en brise légère, et quand il s'endormira sous les ombrages de Saint-Point, dites-lui qu'il se trompe ; dites-lui même qu'il patauge horriblement, adorable Elvire, et que comme Tyrtée dynastique Delavigne, Casimir Delavigne est plus fort que lui. Après ça, s'il ne vous écoute pas, vous pourrez remonter vers les sphères célestes, vous aurez fait votre devoir, Elvire !

Le nôtre est de flétrir cet art corrompu, qui se fait le complice des lâchetés du pouvoir et qui les fait excuser par les intelligences faibles en les couvrant d'un vernis philosophique... »

Le 5 juin *le Charivari* publiait une parodie de la *Marseillaise de la Paix.*

La politique de M. de Lamartine

Le sieur Becker, poète et sujet allemand,
Ayant eu la bonté de m'envoyer un livre
Où la France est traitée assez peu décemment ;
(Becker a du talent mais on dit qu'il s'enivre)
Le feu sacré du vers m'a pénétré le corps ;
Sur Pégase aussitôt je me suis mis en selle,
Et, rajustant mon luth avec une ficelle
J'ai fait entendre ces accords :

O Rhin ! entre tes bords, contre lesquels s'adosse
L'Europe, dont la soif s'étanche dans tes eaux,
Verse ton urne en paix ; crois-moi, roule ta bosse,
Toujours libre et joyeux à travers tes roseaux.

Il ne troublera plus ta belle et large nappe,
Le sang bleu du Germain, le sang rouge du Franc
A travers des rochers où le flot tourne et jappe,
Tu ne reverras plus — spectacle déchirant !
Ces tas de flancs ouverts d'où glissent des entrailles,
Ces bras sortant des eaux et semblant dire Holà !
Ces corps coupés en deux par les faux des batailles,
Qui dans tes profondeurs trouvent leurs funérailles ;
Tu ne verras plus tout cela.

O vieux Rhin ! pour ne pas t'ennuyer comme un cuistre,
Reflète dans ton cours, soit l'arbre du chemin,
Soit le grand château fort, sombre comme un ministre
Quand la majorité s'échappe de sa main.

Sur ton robuste sein fais circuler en foule
Les machines à haute ou basse pression ;
Qu'en tous lieux le piston que la vapeur refoule,
Aux rouets des steamers donne l'impulsion !
Fais voguer tes vaisseaux, soit vers la mer Baltique,
Où le digne Hollandais s'engraisse de Harengs, (1)

(1) Les Allemands font remarquer avec stupéfaction que le Rhin ne se jette pas dans la mer Baltique et que les Hollandais ne s'engraissent pas exclusivement de harengs.

Soit vers les bords français, ou le sol helvétique ;
Que ton flot s'émerveille au murmure exotique
De mille jargons différents !

Roule, sans te gêner, à travers les décombres,
Toi, dont Jules César autrefois a bu l'eau ;
Qui sur Napoléon vis s'amasser les ombres,
Et fus en pauvres vers célébré par Boileau.

Pourquoi nous épuiser en mauvaises chicanes ?
Et ceindre les États de fossés, de jalons ?
Voyons ! le ciel a-t-il des lignes de douanes ?
Est-il borné partout comme un champ de melons ?
A la fraternité sachons ployer la terre ;
Fondons le monde en une immense nation,
Du Finmark au Maroc, de Chine en Angleterre
Donnons-nous tous la main ! formons un phalanstère ;
Messieurs, c'est mon opinion.

Roule, roule toujours, beau fleuve ; que t'importe
Quand sur ton gravier fin tu cours libre et riant,
Que t'importe si ceux dont tu baignes la porte,
Préfèrent le porter aux vins de l'Orient ?

Le terroir allemand peu riche en aromates,
Brille par ses chevaux, sa choucroute et son schnick ;
Il se distingue encore par ses grands diplomates,
Écoliers régentés par le vieux Metternich.
Jamais d'étourderie et jamais de mécompte
Parmi ces hommes froids, à l'œil fixe et vitreux,
Jamais un foutriquet, moutard que rien ne dompte,
N'ose de leurs conseils, sans scrupule et sans honte,
Trahir les secrets ténébreux.

Poursuis, poursuis, vieux Rhin, ta course vagabonde ;
Laisse libre les deux côtés de ton courant ;
L'ours et le fier cheval boivent bien à ton onde,
Laisses-y boire aussi le Germain et le Franc.

La place, par hasard, au soleil manque-t-elle ?
Je ne crois pas. Amis, là-bas est l'Orient,

Ce vieux géant tenu par des nains en tutelle,
Ce jardin de la terre, à l'aspect si friand.
L'Orient est pour moi le rêve de Tantale ;
Je veux au coq gaulois en donner une part,
Puis jeter le surplus, par portion égale,
Au vautour de Russie, à l'aigle bicéphale,
Ainsi qu'au rusé léopard.

Continue à couler, large fleuve aux eaux vives,
Mais sans jamais rouler de morts ni de débris,
Fais en sorte, au plus tôt, d'arborer sur tes rives
Le superbe drapeau de la paix à tout prix.

J'ai dit ; et maintenant voici ce que j'ajoute :
Becker, dont le talent est loin du mien sans doute,
S'est vu pour sa chanson, couvert d'or et béni.
Or si l'on paye ainsi l'œuvre d'un pauvre hère,
La mienne doit au moins valoir un ministère,
Qu'on me nomme ministre et que tout soit fini.

La *Revue des Deux Mondes* avait été directement attaquée. Elle prit peur. Elle crut opportun de faire pardonner son audace malheureuse. Dès le numéro du 15 juin 1841 elle publiait une réponse à Lamartine d'Edgar Quinet :

Le Rhin

A M. de Lamartine

Au premier coup de bec du vautour germanique,
Qui vient te disputer ta part d'onde et de ciel,
Tu prends trop tôt l'essor, roi du chant pacifique,
Noble cygne de France, à la langue de miel.
Quoi ! sans laisser au moins une plume au rivage,
Gardant pour ta couvée à peine un grain de mil,
Des roseaux paternels tu cèdes l'héritage ;
Et sur l'aile de l'hymne agrandi dans l'orage,
Du Rhin tu fuis jusques au Nil !

Ah! qu'ils vont triompher de ta blanche élégie!
Que l'écho de Leipsig rira de notre peur!
Déjà l'or de ton chant transformé par l'orgie,
Dans l'air m'est renvoyé comme une balle au cœur.
J'écoutais l'avenir dans ta voix souveraine,
Au joug harmonieux me soumettant d'abord;
Mais la douleur m'éveille au sein de la syrène;
Ma lèvre, en pâlissant, repousse encore pleine
La coupe où tu verses la mort.

Ne livrons pas si tôt la France en sacrifice
A ce nouveau Baal qu'on appelle unité.
Sur ce vague bûcher où tout vent est propice,
Ne brûlons pas nos dieux devant l'humanité.
L'holocauste n'est plus le culte de notre âge.
Comme Isaac pliant sous le glaive jaloux,
Pourquoi tenir courbé ce peuple sous l'outrage?
Est-ce pour l'immoler, sans revoir son visage,
Que vous l'avez mis à genoux?

Si patrie est un mot inventé par la haine,
Tente vide, en lambeaux, que l'amour doit ployer;
S'il faut des nations briser la forme vaine,
Arrache donc aussi la famille au foyer!
De tout champ limité condamne la barrière.
Maudis le jeune hymen dès que son temple est clos.
Au lare domestique interdis la prière;
Tous ensemble, au hasard, mêlant notre poussière,
Fraternisons dans le chaos.

Regarde! Dans ton vol, les cieux que tu visites,
Par des rivières d'or divisent l'infini.
Ces royaumes profonds dont tu sais les limites,
Désertent-ils l'azur que Dieu même a béni?
Le Bélier au Verseau cède-t-il sa frontière?
Au vain rugissement de l'Ourse ou du Lion,
Quand vit-on reculer le sanglant Sagittaire,
Ou fuir les deux Gémeaux, s'inclinant jusqu'à terre,
Dans la cité du Scorpion?

L'humanité n'est pas la feuille vagabonde,
Sans pays, sans racine, enfant de l'aquilon.
C'est le fleuve enfermé dans le lit qu'il féconde,
Parent, époux des cieux mêlés à son limon.
Au peuple ne dis pas : « Abandonne ta rive. »
Quand l'herbe boit le flot promis à l'Océan,
C'est qu'aux sommets sacrés d'où l'avenir dérive,
La source de l'idée a tari toute vive
Dans l'esprit glacé du géant.

Du chœur des nations la lutte est l'harmonie;
Dans mille chants rivaux, d'où naissent leurs concerts,
Chaque peuple a sa voix, sa note, son génie.
Tout, dans l'immense accord, paraît un et divers.
L'un parle-t-il trop bas pour la voix du prophète,
A l'hymne de la peur enchaîne-t-il ses jours,
La danse des cités en chancelant s'arrête.
De leurs fronts de granit, ridés par la tempête,
Tombe une couronne de tours.

Sur la lyre accordée aux prières des femmes,
Pourquoi de tant d'encens nourrir notre sommeil?
De trop de voluptés ne chargeons pas nos âmes.
Après le songe heureux es-tu sûr du réveil?
Que sais-tu si l'aspic ne dort pas sous la rose,
Si la lutte est finie entre l'homme et le Dieu?
Convive du banquet que plus d'un pleur arrose,
Sur le mur prophétique où cette main se pose,
Ne vois-tu pas des traits de feu?

Pour désarmer nos cœurs, apprivoise le monde.
D'avance à l'avenir as-tu versé la paix?
Et du Nord hérissé le sanglier qui gronde,
De ta muse de miel a-t-il léché les traits?
Au soc de la charrue a-t-il courbé le glaive?
Albion, sur sa nef, détruit-il son rempart?
Parmi les flots d'airain que l'Orient soulève,
Orphée a-t-il enfin marié sur la grève
L'aigle blanc et le léopard?

Le Rhin sous ta nacelle endort-il son murmure ?
Que le Franc puisse y boire en face du Germain.
L'haleine du glacier rouillant leur double armure,
Deux races aussitôt se donneront la main.
Nous ne demandons pas tout l'or de la montagne.
Du Nil de l'Occident nous ne voulons qu'un bord,
Pour que les cieux de France et les cieux d'Allemagne
Sous les eaux partageant l'astre de Charlemagne,
Roulent ensemble au même port.

Aux troupeaux divisons la source de nos pères.
Quand ils ont sur la rive assis la liberté,
Craignaient-ils d'éveiller les gothiques vipères?
Goûtons l'eau du torrent par droit de parenté.
Avec les rois Germains tout nous réconcilie.
Dans leur nid féodal nos aigles sont éclos.
Sans qu'au bruit de leur pas notre écho s'humilie,
Consentons que leur ombre à notre ombre s'allie
Dans le sein pavoisé des flots.

Mais si lui-même en vain le torrent nous appelle,
Si l'onde du glacier ne coule pas pour tous,
Et s'il faut nous sevrer du lait de la Cybèle,
Quand ce peuple aura soif, où l'abreuverons-nous?
Au pays des palmiers tu penses le conduire!
Notre Dieu ne veut pas qu'on nous mène en exil.
Pendant que tu chantais, tout près de nous séduire,
Sur son flanc irrité j'ai vu son glaive luire.
La France en aiguisait le fil.

Tu pars, dis-tu? — Marchons, au vent de tes bannières,
Non pas, comme Joseph, en sa captivité,
Au joug du Pharaon liant ses onze frères;
Il pleurait, dans Memphis, sur Jacob insulté.
Mais ainsi que Moïse, au sortir du servage,
Loin d'Apis entraîné par le serpent d'airain,
Fais-nous rentrer, joyeux, dans l'ancien héritage;
Et le glaive épousant les lyres au rivage,
Allons revoir notre Jourdain.

On ne se contenta point de répondre à Lamartine. On fit de vives ripostes au *Rheinlied*. On atteignait d'un coup Becker et Lamartine.

Le Charivari publia la sienne le 11 juin :

— Nous en rirons longtemps de tes vers, de tes vers allemands, quoiqu'ils nous assourdissent les oreilles comme les cris de mille corbeaux.

— Nous en rirons longtemps de tes vers allemands, triviale parodie d'un chant qui fit trembler, jusque dans leurs fondements, les vieilles cathédrales occupées à se mirer dans ton Rhin, ô Becker!

— Nous en rirons tant que la mémoire de nos enfants gardera le souvenir de *la Marseillaise*, tant que les lèvres de nos vieillards conserveront assez de force pour raconter l'histoire de nos conquêtes, tant que de hardis jeunes gens feront l'exercice avec leur fusil élancé.

— Nous en rirons tant que se perpétuera parmi nous la tradition du bon goût uni à l'énergie, tant que l'on aimera les beaux vers, tant que durera la coupe d'or que t'a octroyée le roi de Bavière.

— Remercie la France au lieu de l'insulter, ô Becker, naguères ta réputation ne dépassait pas les limites de la principauté qui t'a donné le jour, et maintenant elle est devenue européenne, grâce à nos journaux, qui t'ont fait mousser comme l'onde du Rhin sous les rochers de Schaffhouse, ou comme un verre de bière versé par une de tes blondes compatriotes à un grenadier de Kléber.

— Nous te gardons une rancune éternelle, ô Becker! non point à cause de tes menaces, mais parce que tu nous as valu une pièce de vers de Lamartine, *la Marseillaise de l'Ennui*, parce que de tous côtés les poètes taillent leur plume, parce que nous allons avoir une foule de Marseillaises en réponse à ta ballade de professeur.

— Car tu dois être professeur dans quelque gymnase, ô Becker, ou docteur en théologie. Pour récompenser ton patriotisme de rhétorique, le roi de Bavière te nommera assesseur de police ou censeur, et franchement tu ne l'auras pas volé.

— Lorsque la jeune Allemagne tenait en main l'épée de Koerner, elle obéissait à une inspiration nationale, mais aujourd'hui, c'est au nom des royautés menteuses de ton pays que tu prends la défense du Rhin, et personne ne répète ta chanson si ce n'est la presse française qui t'accorde généreusement l'hospitalité qu'elle donne dans ses colonnes aux suicides, aux assassinats et aux accidents de chemins de fer.

— Becker, il faut enfin vous le dire, vous êtes ennuyeux comme toute la littérature allemande ; vous êtes comme chantre populaire de la force de monsieur Casimir Delavigne ; vous venez de résoudre un grand problème en inventant quelque chose de plus niais que *la Parisienne.* Becker, vous méritez d'être décoré. Pour peu que vous teniez à cette distinction, écrivez à monsieur Victor Hugo, votre confrère en politique, qu'il demande pour vous la croix d'honneur, car c'est son métier de la demander pour tout le monde. Monsieur Victor Hugo s'adressera à monsieur Villemain, lequel se fera un plaisir de la lui refuser. Les petits refus entretiennent l'amitié.

— Vous allez recevoir un grand nombre de réponses ; tout ce qu'il y a de poètes en France, et il y en a beaucoup, va se croire obligé de vous réduire en poudre, ô Becker ! Un seul pourrait le faire, c'est Béranger ; et celui-là ne prendra pas cette peine, car il sait que la meilleure réponse à vous faire, c'est de chanter encore une fois *la Marseillaise,* notre *Marseillaise* à nous, l'hymne de la République. Le jour où nous l'entonnerons, ce jour-là nous l'aurons, votre Rhin, votre Rhin allemand !

Le comte Le Noble Aubert du Bayet, capitaine de

l'Empire, fit paraître en une plaquette sa réponse à Becker. (1)

Le Rhin français

Audire magnos jam videor duces
Non indecoro pulvere sordidos
Et cuncta terrarum subacta.

Horace, Odes II, 1.

Sur ce Rhin orgueilleux dont vous vantez la gloire,
Et dont les bords par nous furent vingt fois soumis,
Pleurez vos pères morts et tremblez pour vos fils,
Au premier beau jour de victoire!
Oui, nous l'aurons, ce Rhin, cher à notre mémoire,
Bientôt vous frémirez comme ses flots émus...
Que la France soit libre, il ne le sera plus!!!

Si déjà jusqu'à vous l'oiseau des noirs présages
En secret a porté ses sinistres clameurs,
Sur vos futurs destins versez, versez des pleurs;
Le corbeau prédit les orages!
Oui, nous l'aurons, ce Rhin, les oracles sont sages;
Bientôt vous tremblerez comme ses flots émus...
Que la France soit libre, il ne le sera plus!!!

Tant qu'un linceul de plomb pèsera sur la France,
Que dans ses vertes eaux la rame ou la vapeur
Pousse en paix l'humble barque et l'actif remorqueur...
Sans peur narguez notre vaillance!
Mais nous l'aurons, ce Rhin, le jour fatal s'avance,
Vous tremblerez alors comme ses flots émus...
Et la France enfin libre, il ne le sera plus!!!

---

(1) Il disait dans la préface : « Mû par le sentiment d'une sainte et patriotique indignation, je n'ai pas craint de saisir la plume à défaut de l'épée pour renvoyer la menace et le mépris à celui qui, sans pudeur, par un défi téméraire a osé insulter au lion muselé. Que n'ai-je, hélas! le talent merveilleux du poète dont je déplore la désertion au drapeau, ou que ne puis-je l'animer de cet amour de la patrie qui fait ma force et soutient mon courage! »

A votre vin de feu demandez le courage;
Mais qu'un cri de combat vole de rang en rang,
Et nous abreuverons des flots de votre sang
Le Rhin soumis à l'esclavage.
Oui nous l'aurons, ce Rhin, notre antique héritage,
Alors vous tremblerez comme ses flots émus...
Car la France enfin libre, il ne le sera plus!!!

Las de s'être mirés, vos gothiques ouvrages
Iront joindre les rocs qui hérissent son cours;
Arches de nouveaux ponts les débris de vos tours
Du Rhin uniront les rivages.
Oui nous l'aurons, ce Rhin, malgré vos cris sauvages;
Alors vous tremblerez comme ses flots émus...
Car la France enfin libre, il ne le sera plus!!!

Les hardis jeunes gens couchés dans la poussière,
Ou courbés sous le poids d'un pardon généreux,
Nous légueront leurs droits sur la blonde aux yeux bleus
Qui nous rappellera sa mère.
Oui nous l'aurons, ce Rhin, dévorant sa colère;
Alors vous tremblerez comme ses flots émus...
Car la France enfin libre, il ne le sera plus!!!

Nous t'aurons, Rhin si fier, avant dix ans peut-être,
Des os déjà blanchis, sur tes bords écumants,
Verront s'amonceler de nouveaux ossements
Réunis par la main d'un maître.
Nous t'aurons, Rhin si fier ou qui veux le paraître;
A nous tes vins fameux, à nous tes vins émus...
La France libre enfin, tu ne le seras plus!!!

A défaut de Béranger, un poète français connu, Alfred de Musset, répondit à Becker. On n'attendait pas un pareil acte de lui, qui s'intéressait peu à la vie publique. Ce fut un hasard, semble-t-il, qui provoqua sa réponse. Elle s'adressait elle aussi à Lamartine et à Becker. Dans la chronique parisienne de *la Presse* du

5 juin, le vicomte de Launay (1) raconte ainsi l'origine de la poésie de Musset : « L'autre soir nous étions plusieurs ouvriers en poésie réunis chez madame de G.[irardin] et nous nous disputions ces vers [*Marseillaise de la paix*] comme des confrères avides, soit, mais non pas comme des corbeaux. Et chacun vantait la strophe qu'il préférait. Voilà ma strophe, disait Théophile Gautier; voilà la mienne, disait M. de Balzac; ces vers-là sont bien beaux, reprenait M. Ménecuchet, et il lisait admirablement, comme vous savez. M. Alfred de Musset était assis dans un coin du salon. Moi, dit-il, voilà les vers que j'aime le mieux ; et il récita par cœur cette strophe magnifique :

Amis, voyez là-bas ! — La terre est grande et plane !
L'Orient délaissé s'y déroule au soleil !
L'espace y lasse en vain la lente caravane :
La solitude y dort son immense sommeil !
Là, des peuples taris ont laissé leurs lits vides,
Là, d'empires poudreux les sillons sont couverts,
Là, comme un stylet d'or, l'ombre des Pyramides
Mesure l'heure morte à des sables livides —
Sur le cadran nu des déserts !

Chacun s'écria : c'est superbe ! J'aime bien aussi les derniers vers, dit madame de G. et prenant la *Revue des Deux Mondes* elle lut cette fin :

Roule libre, à ces mers où va mourir l'Euphrate,
Des artères du globe enlace le réseau,
Rends l'herbe et la toison à cette glèbe ingrate,
Que l'homme soit un peuple et les fleuves une eau !

(1) Pseudonyme de madame Émile de Girardin.

Débordement armé des nations trop pleines,
Au souffle de l'aurore envolés les premiers,
Jetons les blonds essaims des familles humaines
Autour des nœuds du cèdre et du tronc des palmiers!
Allons, comme Joseph, comme ses onze frères,
Vers les limons du Nil que labourait Apis,
Trouvant de leurs sillons les moissons trop légères,
S'en allèrent jadis aux terres étrangères
Et revinrent courbés d'épis!

Roule libre, et descends des Alpes étoilées
L'arbre pyramidal pour nous tailler nos mâts,
Et le chanvre et le lin de tes grasses vallées;
Tes sapins sont les ponts qui joignent les climats!

Allons-y, mais sans perdre un frère dans la marche,
Sans vendre à l'oppresseur un peuple gémissant,
Sans montrer au retour au Dieu du patriarche,
Au lieu d'un fils qu'il aime, une robe de sang!
Rapportons-en le blé, l'or, la laine et la soie,
Avec la liberté, fruit qui germe en tout lieu!
Et tissons de repos, d'alliance et de joie
L'étendard sympathique où le monde déploie
L'unité, ce blason de Dieu!...

Roule libre, et grossis tes ondes printanières
Pour écumer d'ivresse autour de tes roseaux,
Et que les sept couleurs qui teignent nos bannières,
Arc-en-ciel de la paix, serpentent dans tes eaux!

Après avoir lu, c'est très beau, dit madame de G., mais c'est trop généreux. J'aurais voulu qu'on dît des choses désagréables à ce monsieur. Nous autres femmes nous n'entendons rien à vos beaux sentiments humanitaires; nous sommes en toutes choses orgueilleuses, vindicatives, passionnées, jalouses; c'est là notre seul mérite, nous ne saurions y renoncer. Pour ma part, je professe un égoïsme national féroce, j'en conviens,

j'ai le préjugé de la patrie et j'aurais aimé répondre à cet Allemand en vers cruels. — Moi aussi, s'écria Alfred de Musset. — Faites-les donc vite, reprirent en chœur tous les assistants. Venez sur la terrasse, nous allons vous enfermer dans le jardin; nous vous donnons un quart d'heure. — On ferma la porte du salon derrière lui et le jeune poète alla se promener dans le jardin. On lui avait donné tout ce qu'il fallait pour travailler — du papier, des plumes et de l'encre ? fi donc ! on lui avait donné deux cigares. Au bout d'un quart d'heure, on frappa à sa porte, on lui ouvrit : les cigares étaient consumés, les vers rimés, les voici :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière
Du pied de nos chevaux, marqué dans votre sang ?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Son sein porte une plaie ouverte,
Du jour où Condé triomphant
A déchiré sa robe verte.
Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Que faisaient vos vertus germaines
Quand notre César tout-puissant
De son ombre couvrait vos plaines ?
Où tomba-t-il alors ce dernier ossement ?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Si vous oubliez votre histoire,

Vos jeunes filles sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire :
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin allemand,
Lavez-y donc votre livrée;
Mais parlez-en moins fièrement.
Combien, au jour de la curée,
Étiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant

Qu'il coule en paix, votre Rhin allemand.
Que vos cathédrales gothiques
S'y reflètent modestement.
Mais craignez que vos airs bachiques
Ne réveillent les morts de leur repos sanglant. (1)

---

(1) Cette chronique est reproduite, datée du 6 juin 1841, dans les *Lettres parisiennes* (Œuvres complètes de madame Émile de Girardin, tome V, pages 170 à 174). Madame de Girardin, dans une lettre à Lamartine, datée du 2 juin 1841, a donné une version différente de l'origine de la poésie de Musset : « Je ne comprends pas que si malade et désolé vous ayez encore des inspirations si admirables; ces vers qui me désolent sont bien beaux. Je les ai relus ce matin avec Théophile Gautier. Il en était enchanté, et ce soir j'ai vu Alfred de Musset qui les savait par cœur. Il m'en a apporté de très jolis sur le même sujet. Ils sont railleurs et insolents. Lui m'a priée de les publier, lui me les a donnés pour *la Presse*. Il ne devinait pas tout le chagrin qu'il me faisait en les apportant. » *(Lettres à Lamartine*, publiées par madame Valentine de Lamartine, page 182). Ce qui varie dans cette seconde version ce sont les sentiments que se prête madame Émile de Girardin. Quand fut-elle sincère ? Fut-elle sincère ? Il se peut qu'elle ait voulu d'une part plaire au public, et de l'autre plaire à Lamartine, et le préparer à la lecture de la chronique. En même temps elle lui reprochait discrètement d'avoir donné la préférence à la *Revue des Deux Mondes* sur *la Presse*. Lamartine se justifia par la lettre du 5 juin citée plus haut. (page 44). Ce qui varie aussi, c'est la mise en scène. La poésie de Musset fut-elle composée dans le jardin de madame de Girardin, durant deux cigares, ou ailleurs ? Il semble au moins acquis qu'elle fut composée très peu après la lecture de la *Marseillaise de la Paix* et pour ainsi dire en opposition avec celle-ci.

Dans son numéro du 15 juin 1841, la *Revue de Paris* reproduisit la poésie de Musset. (1) Elle lui donna un titre : *le Rhin allemand.* Elle la fit précéder de ces lignes : « On sait avec quel enthousiasme a été accueilli au delà du Rhin, le chant national de M. Becker, surnommé la *Marseillaise allemande.* Le retentissement causé par ses couplets patriotiques a été pour l'auteur une occasion de réunir ses poésies en un volume qu'il a dédié à M. de Lamartine. Tout le monde a lu la réponse au poète allemand par l'auteur des *Méditations* et insérée dans la *Revue des Deux Mondes* du premier juin. La pièce qu'on va lire offre à notre avis l'expression plus énergique et plus vraie du sentiment national. Nous faisons précéder les vers de M. de Musset de la traduction des strophes de M. Becker, (2) pour chacune desquelles le spirituel poète a trouvé une réponse. » (3)

---

(1) Le texte de la *Revue de Paris* ne diffère de celui de *la Presse* que par quelques signes de ponctuation.

(2) Traduction identique à celle de la *Revue des Deux Mondes.*

(3) La date de février, que l'on trouve dans la plupart des éditions de Musset, provient peut-être d'une appréciation de Lamartine, qui ferait croire que la poésie de Musset précéda la sienne : « Musset répondit à ces strophes brûlantes et fières par des strophes railleuses et prosaïques, auxquelles l'esprit national (dirai-je esprit, dirai-je bêtise) répondit par l'un de ces immenses applaudissements que l'engouement prodigue à ses favoris d'un jour, engouement qui ne prouve qu'une chose : c'est que le patriotisme n'était pas plus poétique qu'il n'était politique en France en ce temps-là.

Nous l'avons eu votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre.
Nous l'avons eu votre Rhin allemand,
Si vous oubliez votre histoire,
Vos jeunes filles sûrement
Ont mieux gardé notre mémoire;
Elles nous ont versé votre petit vin blanc, etc...

« J'avoue que ces strophes me parurent au-dessous de la dignité et du génie de la France.

« Les ailes de l'aigle ne seyaient pas à ce rossignol. Je combattais

Et de fait la poésie de Musset fut en deçà du Rhin autrement bien accueillie que la *Marseillaise de la Paix*. Elle ne pouvait plus égaler l'action du *Rheinlied* sur le peuple allemand. Mais elle répondait au chauvinisme de la majorité des Français. Elle était « une réponse faite au nom de l'orgueil national ». (1) Elle devint populaire. Elle fut mise en musique. (2) Elle fut chantée dans les concerts. En 1870 les régiments qui partaient pour la frontière chantaient ce Rhin allemand. (3) C'est depuis peu d'années qu'on oublie de le chanter dans les écoles primaires.

Il va de soi que la poésie de Musset mit les âmes allemandes en fureur. Les journalistes l'invectivèrent si fort que la *Revue de Paris* les pria de « vouloir bien, par respect pour eux-mêmes, ne pas manquer aux égards auxquels ont droit les talents supérieurs au milieu des luttes politiques et littéraires ». (4) Musset

---

alors de toutes mes forces à la tribune la coalition soi-disant parlementaire, et la guerre universelle pour la cause d'un pacha parvenu. J'écrivis dans une heure d'inspiration la *Marseillaise de la paix*, seule réponse à faire selon moi, à l'Allemagne justement offensée par nos menaces. [Suivent les strophes 1, 5 et 8.]

« Ces vers que je relis aujourd'hui avec plus de satisfaction d'artiste qu'aucun des vers politiques que j'aie écrits, pâlirent complètement devant le petit verre et le petit vin blanc des strophes de Musset. Je fus déclaré un rêveur et lui un poète national : *la Marseillaise* ne se releva qu'après la chute de la coalition parlementaire. On voulait un refrain de caserne, on bafoua la note de la paix. » *Cours familier de littérature*, XIX, 16.

(1) *Revue de Paris* du premier juillet 1841. Chronique, tome XXX, page 111.

(2) Voici les noms de quelques compositeurs : Mademoiselle Loïsa Puget, MM. Meccati, un anonyme pour la guitare, de Borce, Collin, Delioux, Ederx, Faure, Guéroult, Rekel, Reyer, Vaucorbeil.

(3) Georges Renard. — Les opinions politiques d'Alfred de Musset. *Revue politique et parlementaire* du 10 novembre 1902, page 339.

(4) *Revue de Paris* du 15 juillet 1841. Chronique, tome XXX, page 219.

reçut d'Allemagne des provocations émanant d'officiers et il répondit qu'il se battrait volontiers, mais seulement avec l'auteur du Rheinlied. (1) Un Allemand répondit en français :

A Monsieur A. de Musset

Réponse à sa chanson : « Nous l'avons eu votre Rhin allemand. »

Imitation de Gellert. (2)

Nous l'avons eu — mot de misère
Nous l'aurions — grand mot des sots !
Nous l'aurons — ne console guères !
Nous l'avons — c'est le mot des mots !
Gardez modestement votre part retenue,
Gardez, ou elle s'en va, la joie de « l'avoir eu ». (3)

KESSELS à Cologne

*
* *

C'était la fin des polémiques et de la crise. L'irritation causée en France par le traité de Londres avait été brusque et violente. Elle avait été sincère en un sens. Elle correspondait à la susceptibilité des vaincus de 1815, au malaise social, au chauvinisme. Mais au fond le désir de la paix l'emportait. Le ministère et ses partisans furent incertains. Ils ne se décidèrent pas à repousser la guerre, ni à la déclarer. La France ne fit qu'une rentrée à demi honorable dans les délibérations

(1) Georges Renard, même passage.
(2) Poète fabuliste allemand, 1715-1769.
(3) *Gazette de Cologne* du 20 juin 1841. Cité par Louis Waeles, page 75.

européennes. Son prestige en Orient déclina. L'irritation s'apaisa. Mais elle laissait le malaise plus pénible qu'auparavant. Elle le compliquait de la question militaire. L'expression « la paix armée » date de cette époque.

En Allemagne le désir de la paix l'emportait aussi. Mais l'animosité agressive des uns, l'enthousiasme défensif et belliqueux du plus grand nombre furent entièrement sincères. Surtout, le mouvement fut national. La Prusse ne fit pas de gain en Orient. Mais l'idée de l'unité allemande profita grandement de la crise de 1840. Un historien allemand a dit de ces jours qu'ils « furent les jours de la conception pour l'Allemagne ». (1) Et le prince de Metternich écrivait dans ses Mémoires : « M. Thiers aime à être comparé à Napoléon ; eh bien, en ce qui concerne l'Allemagne, la ressemblance est parfaite et la palme appartient même à M. Thiers. Il lui a suffi d'un court espace de temps pour conduire ce pays là où dix années d'oppression l'avait conduit sous l'Empereur. » (2)

De là le sens et la portée des poèmes de Becker, de Lamartine et de Musset. Becker écrivit sa poésie au moment aigu de la crise. Poète médiocre et ignoré, les événements lui inspirèrent une chanson qui devint puissante et illustre. Ces brèves négations répétées, où il ne s'agissait que de défendre la patrie allemande, mais de la défendre avec enthousiasme jusqu'à la mort du dernier homme, exprimaient bien les sentiments alle-

---

(1) Hillebrand. — *Geschichte Frankreichs*, tome I, page 437.
(2) Metternich. *Mémoires*, tome VI, page 503.

mands. Le *Rheinlied* devint leur symbole. Il les soutint et les excita. Il fut un événement politique. « Il eut, dit un jour Bismarck, le même effet que si nous avions eu quelques corps d'armée de plus sur le Rhin que nous n'en avions. » (1)

Les réponses de Lamartine et de Musset furent faites huit mois après. La paix était presque signée, l'apaisement à peu près complet. Elles ne pouvaient plus prétendre à grande influence sur la politique. Elles n'agitèrent plus guère que des souvenirs de passions. Elles furent des événements littéraires. Dans les salons on les discutait. On prenait parti pour Musset ou pour Lamartine. La riposte directe, cinglante, de Musset eut le plus de partisans. (2)

Seul Lamartine s'éleva au-dessus du litige et de la crise momentanée. Il ne discuta pas les droits ni la valeur des adversaires. Il leur opposa les droits de la paix et de la vérité.

GASTON RAPHAËL

---

(1) Discours fait le 18 août 1893 aux membres de la chorale *Orphéon* de Barmen. Paroles prises par Louis Waeles pour épigraphe.

(2) Chronique de la *Revue de Paris* du premier juillet 1841.

SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages généraux

DEBIDOUR. — *Histoire diplomatique de l'Europe.* Paris, 1891. 2 volumes.

CHARLES SEIGNOBOS. — *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* Paris, 1897.

ÉDOUARD DRIAULT. — *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours.* Paris, 1900.

THUREAU-DANGIN. — *Histoire de la Monarchie de Juillet.* 7 volumes. Paris, 1887-92.

K. HILLEBRAND. — *Geschichte Frankreichs von der Thronbesteigung Louis-Philipp's bis zum Fall Napoléon III.* 4 volumes. Gotha, 1879.

G. WEILL. — *La France sous la Monarchie constitutionnelle.* Paris, 1902.

TREITSCHKE. — *Geschichte Deutschlands im 19. Jahrhundert.* 1879-90.

R. PRUTZ. — *Zehn Jahre Geschichte der neuesten Zeit (1840-50).* Leipzig, 1850.

E. DENIS. — *L'Allemagne de 1810 à 1852.* Paris, sans date.

ZIEGLER. — *Die Hauptströmungen des 19. Jahrhunderts.* Berlin, 1900.

Documents, articles et mémoires

EDGAR QUINET. — *Allemagne et Italie. — 1815-1840. — Avertissement au pays. — Correspondance.*

GUIZOT. — *Mémoires.* 5 volumes. Paris, 1858-67.

HENRI HEINE. — *Lutèce* (articles parus de 1840 à 1843).

Séances de la Chambre des Députés et de la Chambre des Pairs, dans le *Moniteur*.

Brochures sur la question d'Orient et la guerre.

Revues (surtout la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, *le Correspondant*).

Journaux (surtout *le Temps*, le *Journal des Débats*, *le Constitutionnel*, *la Quotidienne*, *le National*, *la Presse*, *le Siècle*, *le Charivari*).

Becker et le Rheinlied

Louis Waeles. — *N. Becker, der Dichter des Rheinlieds.* Bonn, 1896.

E. Schubert. — *Das Rheinlied und sein Dichter.* Daheim. 31. Mai 1890.

Lipperheide. — *Lieder zu Schutz und Trutz.* Berlin, 1871 (Anhang).

Z. Funck. — *Klänge aus der Zeit, hervorgerufen durch die neuesten Ereignisse und zunächst durch das Becker'sche Rheinlied.* Erlangen, 1841.

E. V. Buelow. — *Kriegslieder für das deutsche Volk.* Leipzig, 1841.

K. Goedeke. — *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843. Eine Auswahl.* Hannover, 1844.

Nombreuses brochures sur la question rhénane.

Journaux.

Max Jaehns. — *Der Vaterlandsgedanke und die deutsche Dichtung.* Berlin, 1896.

Christian Petzet. — *Die Blütezeit der deutschen politischen Lyrik von 1840-1850.* München, 1903.

Lamartine et Musset

Émile Deschanel. — *Lamartine*, 2 volumes. Paris, 1893.

L. Ulbach. — *La France parlementaire*, œuvres oratoires et écrits politiques, par Alphonse de Lamartine. 4 volumes. Paris, 1864-65.

Correspondance de Lamartine, publiée par madame Valentine de Lamartine. 5 volumes. Paris, 1875.

Lettres à Lamartine, publiées par madame V. de Lamartine.

Lamartine par lui-même. Paris, 1892.

LAMARTINE. — *Mémoires politiques.*

K. MEHNERT. — *Ueber Lamartines politische Gedichte.* Erlangen, 1903.

Madame DE GIRARDIN. — *Lettres parisiennes.* Œuvres complètes. Tomes IV et V. Paris, 1860.

GEORGES RENARD. — Les opinions politiques d'Alfred de Musset. *Revue politique et parlementaire* du 10 novembre 1902.

E. TROLLIET. — Les poésies politiques de Lamartine. *Revue Bleue* du 20 mai 1899.

FRÉDÉRIC PASSY. — Lamartine et la Paix. Conférence faite le 15 juillet 1900 à la mairie de Passy pour l'assemblée annuelle du Salon Lamartine. *Revue Bleue* du 28 juillet 1900.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce dix-neuvième cahier le mardi 26 mai 1903.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, administrateur), 9, rue du Pont. — 7563

INGTIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

AFFAIRE DREYFUS

Cahiers
e la Quinzaine

PARAISSANT VINGT FOIS PAR AN

PARIS

3, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons deux francs.

Nos cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet.

Une série compte ordinairement vingt cahiers, et nous ne sommes tenus par notre institution qu'à publier vingt cahiers. Mais il nous reste à publier cette année plusieurs cahiers non moins importants que ceux que nous avons publiés dans la série même; nous tâcherons de publier ces cahiers supplémentaires.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien donner des ordres pour que ces cahiers supplémentaires leur parviennent pendant les vacances.

Ces cahiers supplémentaires alourdiront encore le budget de notre quatrième série ; je prie nos souscripteurs, — souscriptions mensuelles régulières et souscriptions extraordinaires, — de vouloir bien nous en tenir compte.

Nous demandons à nos abonnés d'utiliser leurs déplacements de vacances pour nous trouver des abonnés nouveaux.

REPRISE POLITIQUE PARLEMENTAIRE

Je savais depuis longtemps que l'on préparait un ecommencement, ou, comme on l'a nommée, une *eprise* de l'affaire Dreyfus; je pense que je le sus un es premiers, peut-être avant Jaurès; j'avais de bonnes aisons pour le savoir; mais comme je ne tiens pas à avoir des secrets, et que l'action ouverte suffit amplement à notre activité, je n'en demandai pas plus; je e demandai pas ce qu'on avait; je me laissai ainsi ller à l'impression qu'on avait plus, et plus solide, lus net, plus fait, que Jaurès n'a sorti. Car le discours e Jaurès était fait; mais ses preuves n'étaient pas ites. Elles étaient à construire. Elles étaient des éments de preuve, matière à travailler, démonstraons à élaborer.

Aux funérailles de Zola, aux obsèques de M. David adamard, beau-père de M. Dreyfus, des allusions fort aires, pour qui savait, avaient été faites au recommenement que l'on méditait. Dans notre vingt-et-unième ahier de la troisième série, bon à tirer du samedi 6 août 1902, si l'on veut bien se reporter à la *consultaon* que notre collaborateur Bernard-Lazare nous donna ur *la loi et les congrégations,* datée de *Paris, 6 août 902*, on y trouvera plusieurs phrases qui annonçaient éjà, et non moins clairement, pour qui savait, l'intenon du recommencement. Page 207 : Je suis convaincu

même, disait Bernard-Lazare, je suis convaincu même que si nous constatons tant d'incohérence chez la plupart de ceux, et non des moindres, qui ont participé au mouvement de jadis, *dont tout le rythme d'ailleurs n'est pas accompli,* c'est qu'ils ont oublié ces règles et ces principes dont je vous parlais. — Page 214 et page 215, dans un paragraphe capital :

— Fait notoire, si nous faisons abstraction du *Comité catholique*, de ses adhérents, et de M. Goblet, tous les réactionnaires, de M. Drumont à M. de Mackau, de M. Méline à M. de Cassagnac, de M. François Coppée à M. Jules Roche, de l'abbé Gayraud à M. Jules Lemaître, de M. Cavaignac à M. Aynard, ont protesté au nom de la liberté violée. Les fractions diverses du parti républicain ont approuvé au nom des droits de la société civile et ont applaudi la légitimité de la force mise au service de ces droits. C'est là un fait grave, car il ne constitue rien moins que le renversement des positions prises dans ces dernières années. Il permet d'établir que l'attitude des politiciens dans une affaire où nous pensions que la justice seule était engagée fut motivée par des considérations extérieures, absolument étrangères à la justice même ; *et ce sera une raison désormais valable pour tous ceux qui veulent penser librement et logiquement développer leur pensée, de se séparer radicalement des professionnels de la politique et d'accomplir leur œuvre en dehors d'eux.* —

Cette phrase véritablement prophétique domine le débat, le double débat de la démagogie anticatholique et de la démagogie antidreyfusiste. La situation de Bernard-Lazare, qui était la nôtre, qui était celle de

ous les anciens et des véritables dreyfusistes, — ourvu qu'ils ne fussent d'aucun État-Major, — dès rs était celle que nous avons exactement conservée. ès lors Bernard-Lazare pensait, nous pensions que s politiciens, calquant outrageusement la démagogie adicale et radicale-socialiste, le gouvernement radical radical-socialiste, la politique radicale et radicale-ocialiste, l'autorité de commandement radicale et adicale-socialiste sur la démagogie, le gouvernement, politique et l'autorité de commandement nationa-ste, réactionnaire, catholique, méliniste, antisémi-que et antidreyfusiste, s'étaient disqualifiés pour le ecommencement ou pour la continuation de l'affaire. 'événement a montré qu'ils n'étaient pas disqualifiés our le déshonorer.

Si les paroles de Bernard-Lazare avaient été enten-ues, les intéressés, le dreyfusisme, le monde se fussent pargné un recommencement triste.

Ayant assez à travailler de travail ordinaire, j'atten-ais les renseignements et les événements publics, je 'en demandais pas plus. Un matin notre collaborateur ernard-Lazare, qui gardait encore le lit, ou la hambre, me dit : Vous savez, c'est entendu, Jaurès a marcher, il s'engagera dans la discussion de l'inva-dation Syveton. Je vous le dis pour votre gouverne-ent personnel. Mais gardez cela pour vous. — Le ndemain matin j'ouvris mes journaux et, dans *la etite République,* je lus en bonne place que Jaurès vait fait la même confidence en réunion publique, ans je ne sais plus quelle grande halle de province, u dans la salle du Théâtre municipal, à je ne sais

plus combien de milliers de Montluçonnais, de Vierzonnais ou d'habitants de Commentry ou d'ailleurs. Gérault-Richard déclarait brusquement dans son journal qu'il en avait assez, qu'on allait marcher. La reprise était commencée.

Quand je sus que les intéressés préparaient un recommencement de l'affaire, la première chose que je ne me demandai pas fut de savoir si les cahiers marcheraient ou ne marcheraient pas, pour parler comme le faisait il y a quelques années le chef de la maison de France. Nos anciens abonnés n'ont pas oublié, nos abonnés nouveaux ont peut-être entendu dire que notre attitude envers l'affaire Dreyfus, ou pour parler exactement que notre situation mentale et morale dans l'affaire n'a jamais varié. Elle ne devait pas s'altérer. Elle ne pouvait pas varier. Dreyfusistes de la première heure, peut-être avant Jaurès, de l'heure où il n'y en avait pas beaucoup, universellement, totalement, perpétuellement, continûment, continuellement, constamment, exactement dreyfusistes, dreyfusistes de toutes les heures, et même des heures où il n'y a presque plus de dreyfusistes, nous n'avons jamais accepté l'amnistie, aucune amnistie, non pas seulement cette amnistie légale et parlementaire que les politiciens, Jaurès tout le premier, nous ont imposée, mais cette universelle amnistie mentale et morale que les dreyfusistes et que les antidreyfusistes se sont trouvés d'accord pour s'accorder mutuellement.

Je me permets de rappeler, pour commencer, que nous avons été des dreyfusistes de la toute première

heure. Si l'on veut bien se reporter aux premières de ces fameuses listes, — pétitions, souscriptions, et endossements de démarches, — aux toutes premières listes, à celles qui étaient dangereuses, on y trouvera non seulement mon nom, mais ceux de presque tous les amis constants qui ont fait la force et la vie de ces cahiers, auteurs, collaborateurs, abonnés, souscripteurs. Nous n'en tirons nulle vanité. Nous étions particulièrement bien situés, pour la plupart, pour avoir les renseignements, pour savoir les événements à mesure qu'ils se produisaient. Nous n'en voulons tirer non plus aucune autorité de commandement. Nous savons qu'aucune antériorité ne confère aucune autorité de commandement. Rien ne confère aucune autorité de commandement. Il ne peut pas y avoir, dans une telle affaire, une autorité du premier occupant. Si nous prétextions de ce que nous avons été des dreyfusistes de la première heure pour demander une autorité de commandement sur tous ces dreyfusistes de la douzième heure, nous ne serions pas fondés. Mais réciproquement nous n'admettons pas que ces dreyfusistes de la douzième heure exercent sur nous l'autorité de commandement que nous ne demandons pas sur eux. Il serait singulier qu'une autorité de commandement que l'antériorité ne confère pas, la postériorité, l'inexactitude, la lâcheté, la faiblesse, le retard la conférât. Nous défendons généralement toutes nos libertés contre toutes les autorités de commandement. Nous défendons en particulier toutes nos libertés dreyfusistes contre toutes les autorités de commandement prétendues dreyfusistes qui ont voulu s'établir parmi nous et sur nous.

Il est notoire que dans presque toutes les campagnes et dans presque tous les débats, dans presque tous les travaux, les combattants ou les ouvriers de la dernière heure, les retardataires, qui généralement sont les mauvais combattants et les mauvais ouvriers, réclament pour eux la faveur et l'injustice d'exercer une autorité de commandement que les combattants et que les ouvriers de la première heure, qui généralement sont les bons combattants et les bons ouvriers, n'ont pas même la pensée de réclamer. Outre le besoin mauvais, et qui semble presque universel, d'exercer une autorité de commandement, il s'établit en eux comme un besoin mauvais d'équilibre, de rançon, de talion, d'équivalence injuste; outre le zèle faux et l'outrance du retardataire, les retardataires se rattrapent de leur ancienne faiblesse, de leur ancienne lâcheté, se défendent, se sauvent des reproches mérités qu'ils prévoient ou qu'ils entendent, compensent leur absence initiale en insistant sur leur nouveau rôle et sur leur présence obsédante et sur l'autorité de commandement qu'ils veulent exercer dans leurs nouvelles attitudes.

Peut-être avant Jaurès. Le grand orateur eut dès le tout premier commencement de l'affaire des hésitations politiques. Dès lors il s'imaginait que le plus utile était d'entraîner du monde avec soi, et surtout d'entraîner avec soi son parti. Je me rappelle encore, je me rappellerai toujours la courte visite que je lui fis chez lui tout au commencement de l'affaire. J'étais tout jeune alors. J'étais allé le voir avec Jérôme Tharaud. Vivant dans une école fermée où l'on avait installé pour Jaurès un véritable culte, on ne peut

s'imaginer aujourd'hui de quelle innocente, affectueuse et respectueuse vénération nous l'entourions. Nous allâmes le voir dans son étroit appartement de la rue Madame, je crois au 15, tout au commencement de l'affaire. Il nous fit entrer dans son étroit cabinet de travail. Il avait sur son bureau, il nous montra un ou des albums portant spécimens de l'écriture du bordereau, de l'écriture de Dreyfus, et de celle d'Esterhazy. J'étais déjà dreyfusiste forcené. Il était l'heure, nous le conduisîmes jusqu'à la Chambre. Il allait à pied pour prendre l'air et pour se donner de l'exercice, parce qu'il était fatigué; il avait de la congestion. C'était dans les derniers mois de cette ancienne législature. Il avait alors, dans cette ancienne Chambre, à lutter contre presque tout le monde. Il tenait bon tant qu'il pouvait. Il était fatigué, enroué, rouge, rauque, peiné, triste. Il allait ne pas être réélu. Ce fut son temps de peine et de véritable honneur. Sur le boulevard, un peu avant d'arriver à la Chambre, nous croisâmes sur le trottoir un petit vieillard, à l'œil vif, regard vivace, front serré, menu, têtu, menton rasé, nez pincé, nez de procureur, ou d'avoué, favoris grisonnants ou blancs, lèvres horizontales, serrées, pincées, mauvaises, volontaires, hargneuses, minces; l'air à la fois finassier et propret, fouinassier et guilleret; marchant menu à côté de quelqu'un. Jaurès dit: C'est Méline; il a encore de la vie, le vieux.

Nous le conduisîmes jusqu'à la Chambre par le boulevard Saint-Germain. Il était heureux de voir des jeunes gens. Il nous conta ses peines. Je ne commets aucune indiscrétion de rapporter aujourd'hui ces propos lointains. Tout le monde les a connus ou devinés depuis.

Tout le monde sait quelle était alors la situation. Il y avait un groupe socialiste. L'ambition, la méthode, l'espoir de Jaurès était d'entraîner tout le groupe officiellement et comme groupe dans l'action dreyfusiste nouvellement commencée. Nous lui disions, dès lors anarchiste, en un sens, qui n'est nullement celui de M. Sébastien Faure : Qu'importent ces hommes, qu'importent ces partis ; qu'importent ces députés, ces ministres, qu'importent ces politiciens ; qu'importe ce groupe ? Marchons seuls. On n'a pas besoin d'être plusieurs. Puisque nous avons raison, puisque nous sommes justes, puisque nous sommes vrais, commençons par marcher, continuons par marcher, finissons par marcher. Si les autres suivent, tant mieux. S'ils ne suivent pas, ou s'ils contrarient, mieux vaut marcher sans eux, avancer, que de rester en arrière avec eux, et que de reculer avec eux pour leur faire plaisir.

— Ne croyez pas, nous disait-il, que ce soit pour mon agrément que je m'efforce d'entraîner tout le groupe. Vous ne pouvez vous imaginer à quel point je suis obsédé. Le travail que je fournis en séance et que vous connaissez par les journaux, — [il avait parlé à la tribune récemment, et dans des conditions particulièrement excédantes], — n'est rien en comparaison du travail que je suis forcé de fournir dans les réunions du groupe. Les ennemis et les adversaires ne sont rien. Ce sont les amis. Vous ne pouvez pas savoir à quel point je suis excédé. Ils me mangent, ils me dévorent, ils ont tous peur de n'être pas réélus. Ils m'arrachent les pans de mes habits pour m'empêcher de monter à la tribune. Quand je monte à la tribune, je suis déjà vidé, je suis creusé, je suis épuisé par ces dévorations intérieures, je

suis exténué d'avance. L'autre jour, pendant que je parlais, contre cette Chambre lâche et hostile, c'était comme si j'avais eu mille aiguilles qui me traversaient le cerveau. Je crois que je vais tomber malade. Je ne sais pas si j'aurai la force de tenir jusqu'à la fin de la législature.

Ainsi peut-être avant Jaurès. Nous n'en tirons nulle vanité. Nous étions peut-être mieux situés que lui pour avoir les premiers renseignements, pour savoir et pour suivre les événements à mesure qu'ils se produisaient. Déjà les députés n'étaient pas, à beaucoup près, les mieux renseignés des citoyens. Nous n'étions pas comme lui embarrassés dans les difficultés de parti. Nous n'étions pas retardés du retard parlementaire normal.

Nous n'en voulons tirer aucune autorité de commandement. Nous avons souvent insisté auprès de Jaurès, verbalement ou par écrit, vivement, fortement. Nous ne le regrettons pas. Mais nous n'avons jamais eu la pensée de le faire marcher. Nous n'avons jamais eu la pensée de faire marcher personne; en particulier Jaurès. Nous l'avons édité plusieurs fois dans toute la liberté de son texte. Nous respectons la liberté totale de tous nos collaborateurs. Nous n'exerçons aucune autorité de commandement. Nous faisons de la gérance et de l'administration; et nul gouvernement. Nous avons respecté sa liberté tant qu'il était notre collaborateur; et nous ne l'avons pas moins respectée quand il n'était pas notre collaborateur. On va et vient dans ces cahiers; on y entre, on en sort; et dans nos relations n'interviennent jamais les sanctions économiques de

talions qui seraient injustes. Nous n'en voulons pas plus à ceux de nos anciens collaborateurs qui sont devenus nos adversaires que nous n'en voulons à ceux de nos adversaires qui n'ont jamais été nos collaborateurs. Ou, pour parler exactement, nos collaborateurs peuvent devenir nos adversaires et demeurer nos collaborateurs, puisque toutes les opinions peuvent paraître libres en ces cahiers. Personnellement, j'ai souvent demandé à des radicaux, à des partisans du monopole, de nous faire des cahiers où ils nous présenteraient leur doctrine. C'est curieux, ils ne veulent jamais. Ils préfèrent travailler dans le quotidien. Le broché leur est suspect.

Mais réciproquement nous n'admettons pas que Jaurès exerce une autorité de commandement sur nous que nous ne demandons pas sur lui. Nous défendons généralement toutes nos libertés dreyfusistes contre toutes les autorités de commandement prétendues dreyfusistes qui ont voulu s'établir parmi nous et sur nous. Nous défendons en particulier toutes nos libertés dreyfusistes contre l'autorité de commandement que Jaurès a voulu établir parmi nous et sur nous. Rien ne confère aucune autorité de commandement. Ni l'éclat ni la solidité des services, ni le génie oratoire, ni des qualités plus rares ou plus profondes, ni des génies plus rares ou plus essentiels ne confèrent une autorité de commandement.

Il est notoire que depuis longtemps, dès avant le commencement de l'affaire, depuis l'amnistie et pour le recommencement de l'affaire la méthode, l'action de Jaurès et de plusieurs s'est constituée, confirmée puis outrée dans le sens d'une autorité de commandement.

C'est une pente habituelle à presque tous les hommes, que de glisser à exercer une autorité de commandement. C'est une pente habituelle à beaucoup de Méridionaux, aux pays de chaleur et d'enthousiasme, — et nos abonnés méridionaux se plaignent souvent à nous de rencontrer chez eux plus que partout ailleurs beaucoup d'autorités de commandement, — aux pays d'assemblée, de parole, de chant et de musique, de ténors, de verbe, d'attroupement, aux pays de fête, aux pays de soleil; aux pays romains, aux pays du commandement romain, de la paix romaine et de l'autorité romaine, de l'empire et de la domination romaine, aux pays de sénat et de consuls ; c'est une pente habituelle aux pays vraiment et profondément parlementaires, aux pays originaires de la politique, aux municipes, aux villes de forum, aux cités d'agora. C'est donc aussi une pente habituelle aux orateurs surtout. Qu'est le véritable orateur dans une assemblée, qu'est le grand orateur dans un congrès, qu'est-ce que Jaurès dans un meeting, sinon un homme qui par la vertu de son éloquence exerce un empire, une autorité de commandement, la plus soudaine et en ce sens la moins dynastique autorité de commandement, — mais les autorités de commandement les moins dynastiques ne sont pas toujours les moins entières, — puisqu'elle naît improvisée à mesure que naît à l'ouïe la voix de l'orateur, et au regard son geste, — la plus profonde et la plus inévitable aussi autorité de commandement, puisqu'au lieu de saisir les biens, comme une autorité de commandement économique, au lieu de saisir les seuls corps, comme une autorité de commandement temporelle, cette autorité du commandement oratoire, comme une autorité religieuse, comme une

autorité d'Église, comme la nouvelle autorité que l'on veut nous faire d'un État seul enseignant, seul philosophe, seul savant, seul artiste, cette autorité du commandement oratoire, autorité intellectuelle, mentale, et, beaucoup plus profondément, sentimentale, saisit pour les régir et pour les asservir les personnels sentiments, les passions profondes, les intimes émotions; les instincts mêmes, les réserves de vie, et les obscurs et sommeillants soubassements organiques des instincts. L'autorité du commandement oratoire est d'autant redoutable qu'elle est intérieure. Sachons nous le rappeler et nous l'avouer, nous qui avons si souvent et si profondément, d'une telle voix et d'un tel cœur, acclamé Jaurès dans les plus grandes réunions, dans des assemblées capitales, et tout d'abord dans ce grand premier meeting du Tivoli. Un grand orateur, un véritable orateur, un orateur de génie dans une assemblée, un Jaurès dans une assemblée, dominant la foule, c'est un roi. Rappelons nos anciennes acclamations, et les sentiments de nos anciennes acclamations. Combien n'y avait-il pas d'autorité de commandement dans la voix du grand orateur, dans son effort, dans son geste martelé, dans son poing de marteau, dans sa phrase de commandement forte et grave. Et surtout combien n'y avait-il pas d'obéissance, de suite et de soumission, honnête mais soumise, dans nos acclamations. L'exercice d'un génie oratoire est l'exercice d'un gouvernement redoutable. C'est le gouvernement à la fois consenti, aimé, recherché comme une jouissance, mais non connu, mal conscient, des tumultueuses passions de la foule. C'est le gouvernement dont on ne se méfie pas, le gouvernement à qui les simples et tant d'innocents se donnent.

Un grand philosophe ne règne pas. Un grand savant ne règne pas. Un grand artiste ne règne pas. Les grands comédiens seuls règnent, et les grands orateurs. Je ne dis pas cela pour les diminuer; une race qui a donné le grand Molière en est glorifiée pour toujours. Il est vrai que Molière n'était pas seulement un comédien de représentation. Comédiens, — y compris les tragédiens, — orateurs, chanteurs et chefs d'orchestre. Eux seuls ont accès directement au public, à la foule. Eux seuls ont ce contact immédiat qui est ici indispensable à l'exercice du règne, du gouvernement personnel. Eux seuls ont une prise immédiate, une saisie directe. M. Chevillard, M. Mounet-Sully, M. Jaurès règnent. Le grand orateur gouverne son auditoire, domine, étouffe, éteint, réveille, ranime, excite, étreint, outre les sentiments des consciences, les sentiments et les instincts des inconscients. Il règne. Autant l'exercice modeste, prudent, sage, précautionneux de la critique scientifique peut éloigner un Duclaux des attitudes gouvernementales, autant par l'exercice de son génie oratoire un Jaurès devait incliner à exercer une autorité de commandement. Cette attitude prise dans les situations où il se sentait le plus fort, le plus grand, le plus mémorable, où il suivait son génie, où il était le plus puissant, Jaurès devait naturellement et par préférence l'étendre aux autres situations de sa vie, aux situations moins spontanées, moins natives, plus ingrates. On est toujours tenté de faire en tout ce qui vous réussit le mieux là où on réussit le mieux. C'est ainsi qu'il a peu à peu et de plus en plus glissé dans le sens gouvernemental, dans le sens autoritaire, dans le sens d'une autorité de commandement. Ce glissement, cet

infléchissement s'est fait sentir peu à peu dans toute sa méthode et dans toute son action. Il a peu à peu traité tous les sujets comme des sujets oratoires, comme des matières à gouvernement oratoire, et à tout gouvernement, tous les publics ainsi que des auditoires, toutes les actions comme des actions oratoires. C'est par là, en un sens, que toute son action politique est peu à peu devenue gouvernementale, étatiste, jacobine, autoritaire. Il n'est pas tant devenu autoritaire par un effet de son radicalisme qu'il n'est au contraire devenu radical par un effet de son autoritarisme. Il a, comme orateur habituellement triomphant, éprouvé le besoin profond de rallier, parmi les partis politiques, le parti qui en temps de double paix, de paix extérieure et de paix intérieure, a outré plus loin qu'on n'avait jamais osé le faire en France les abus de l'autorité de commandement gouvernementale. Quand il fait de la philosophie, Jaurès la fait oratoire, et aujourd'hui impérieuse. Quand il s'est repris à faire du dreyfusisme, il ne nous a pas fait seulement du dreyfusisme parlementaire; il nous a fait du dreyfusisme oratoire. Et il a voulu nous y imposer une certaine autorité de commandement. Il nous a fait du dreyfusisme impérieux.

C'est enfin la pente naturelle des politiques, et des politiques parlementaires. Une assemblée parlementaire étant une assemblée, en particulier la Chambre devenant de plus en plus tous les jours une réunion publique, — au moins les jours où il y a du monde, parce qu'on ne travaille pas, — et une réunion publique électorale, recevant de plus en plus tous les jours au moins les vices des réunions publiques, et des réunions publiques

électorales, en particulier les grandes séances de la Chambre devenant de plus en plus tous les jours des meetings, il était inévitable que l'autorité de commandement exercée invinciblement par le grand orateur sur un auditoire, sur la foule populaire, devînt dans ce cas particulier une autorité de commandement exercée par le grand orateur ou par le grand conférencier parlementaire sur son auditoire parlementaire, sur la foule des députés. La foule parlementaire demande et reçoit l'autorité de commandement comme toute foule populaire. Sans doute l'autorité se fait ici moins apparente, parce que les autorités latentes, éventuelles, des collègues demandent quelque ménagement. Mais ces ménagements ne sont guère que de forme. C'est tout de même une autorité de commandement qui s'exerce. Elle est souvent limitée par la corruption ; elle n'est presque jamais limitée par la liberté. Dans toute assemblée parlementaire et en particulier dans la Chambre que nous avons aujourd'hui, des autorités de commandement s'exercent et se combattent, il y a des meneurs, il y a des chefs. Jaurès est devenu ce qu'il n'était pas ou presque pas dans l'ancienne législature, un chef parlementaire. Il exerce, comme tel, une autorité de commandement parlementaire. Il est évident qu'il a voulu introduire, et qu'il a commencé d'introduire dans le dreyfusisme, avec son autorité de commandement oratoire, son autorité de commandement parlementaire.

Non seulement le philosophe, l'artiste, le savant ne règnent pas, mais ils ne sont pas populaires ; et plus ils sont grands, plus ils ne sont pas populaires; ils ne

sont pas envers le peuple du même ordre que sont avec lui les populaires, l'orateur, le comédien, le parlementaire, le chanteur, le chef d'orchestre ; le grand philosophe, le grand artiste, le grand savant ne règne pas, quand un orateur petit règne. Il y a dans leur modestie, dans leur patience, dans leur tristesse, dans la gravité, dans la difficulté de leur travail un fond d'amertume qui les rend impopulaires et ingrats. Le peuple veut qu'on soit plus malin que ça, et qu'on fasse le malin. Il est à peu près impossible qu'un vraiment grand philosophe soit populaire. Les artistes qui sont devenus populaires le sont devenus en contrariété de leur art. Ce que le peuple aime dans un grand savant, quand il aime un grand savant, comme Pasteur, ce n'est pas la science même et ce n'est pas le savant, ce n'est pas l'enquête inlassablement poursuivie de la nature, ce n'est pas une vie de travail méthodique, intelligent, scientifique et artistique, ce n'est pas la continuité de l'enquête et la constance de la vie, c'est au contraire ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit scientifique, c'est le merveilleux, le miraculeux fortuit, indéterminé, fatal, ou fataliste ; c'est tout ce qu'il y a en effet de non scientifique, d'artistique ou de naturel dans le travail artistique ou scientifique, dans le génie de l'invention ou de la découverte, dans le bonheur de la découverte extérieure, ou dans le malheur de la déconvenue, dans le bonheur ou dans le malheur de cette découverte ou de cette déconvenue intérieure qu'est la force ou la faiblesse de combinaison, d'invention, l'invention étant en ce sens une découverte intérieure ; inventer, c'est découvrir en soi dans une plus grande richesse native de combinaisons, dans plus de

souplesse, dans plus de variété le joint que les autres chercheurs n'avaient pas déeouvert encore en eux. Mais surtout ce que le populaire aime dans quelques sciences et dans quelques savants, c'est l'utilité, surtout miraculeuse, dans sa pensée, qu'il en tire, c'est ce qu'il croit qu'il y a de miraculeux dans certains résultats, et qui proprement n'y est pas, car ce qu'on nomme le bonheur de la découverte n'a rien de théologiquement miraculeux. Ainsi les quelques artistes et les quelques savants qui ont régné ou bien ont régné non pas comme artistes et comme savants mais comme politiques, orateurs, comédiens, et souvent parlementaires, comme hommes d'État ou tribuns, — car il est notable que beaucoup de ces véritables artistes et de ces véritables savants, quand ils font métier politique et parlementaire, oublient totalement leur personnalité de savants et d'artistes et deviennent des orateurs quelconques, des politiques parlementaires quelconques, — ou bien ont régné non pas comme artistes et comme savants mais comme détenteurs d'un pouvoir merveilleux, c'est-à-dire comme détenteurs du seul pouvoir que la science ait véritablement ruiné, comme détenteurs de résultats miraculeux qui sont sans doute étrangers à l'art et qui sont formellement contraires à toute la science. Le peuple aime les artistes et les savants quand il croit qu'ils sont malins. Au contraire l'orateur, le comédien, le tribun, le chef d'orchestre directement règnent, et comme orateurs, comme comédiens, comme chanteurs, comme tribuns, comme chefs d'orchestre.

Le prédicateur aussi règne, étant un orateur ; et il y a beaucoup plus du prédicateur dans les autres espèces

d'orateurs qu'on ne le croit généralement ; on pourrait aller jusqu'à dire que le prédicateur est l'espèce la plus parfaite, la plus achevée, la plus oratoire, d'orateurs, celle où tous les autres orateurs tendent invinciblement, sinon complaisamment ; de tous les orateurs le prédicateur est celui qui exerce le plus et le mieux, le plus abondamment, le plus somptueusement, le plus confortablement l'autorité du commandement oratoire ; aussi est-il de tous les orateurs celui que les autres envient secrètement, consciemment ou inconsciemment, et sur qui le plus volontiers ils se modèlent. De plus en plus, en partie pour cette cause, les grands discours, même populaires, deviennent des prédications, les grandes réunions, souvent les plus révolutionnaires, à ce qu'elles se prétendent, se transforment en de véritables prêches ; on n'y entend plus, on n'y tolère plus aucune contradiction, aucune discussion, aucune raison, aucune liberté. Les contradicteurs, quand ils ne sont pas de connivence, quand ils ne sont pas des faux contradicteurs, des *avocats du diable,* sont littéralement excommuniés et livrés au bras séculier ; ils reçoivent les tabourets par la tête, ce qui est la forme et la manifestation moderne de l'intolérance religieuse. Les meetings sont devenus rituellement des vêpres. Et l'*Internationale* remplace le *Magnificat.* Les orateurs tendent tous à exercer l'autorité du commandement oratoire comme le prédicateur ; la tribune est devenue chaire. Inversement quand l'Église introduit l'*avocat du diable* pour faire la contradiction, quelle que soit l'antiquité de cette habitude, si traditionnelle qu'elle soit et quand même elle se rattacherait au drame et à la comédie religieuse du Moyen-Age, et quand même elle rejoindrait une antiquité chré-

tienne encore plus éloignée, au sens où l'Église pratique aujourd'hui cette coutume, afin de rajeunir et de populariser l'éloquence de la chaire, pour stimuler l'attention, pour corser les offices, pour exciter les fidèles, pour transformer, pour déformer une assistance en auditoire et en spectateurs, pour faire, elle aussi, de la divulgation, de la vulgarisation et de la démagogie, quand l'Église introduit dans ses temples et dans ses offices le débat de contradictions outrées, criardes et factices, elle méconnaît ce qui fait sa véritable force et sa véritable grandeur. Ayant la grande éloquence, l'ancienne éloquence de la chaire, Bossuet, quand elle introduit la polémique et l'engueulement, unilatéral, mutuel ou réciproque, elle cède à une de ces niaiseries, prétentieuses, aigres, qui lui sont familières quand elle entreprend de se moderniser. Elle aspire à descendre. Et elle descend en effet dans l'incertitude et dans la trivialité. On ne saura jamais toutes les sottises qu'aura fait commettre à l'Église catholique cette manie, cette outrance de se moderniser, souvent même de s'américaniser. Elle en oublie, elle en méconnaît toute sa force et toute sa grandeur. C'était elle qui avait le sens de la véritable éloquence, parce que l'éloquence est un moyen d'exercer une autorité de commandement, parce que tout cela se tient, parce que toutes les autorités de commandement se tiennent, et parce que l'Église avait le sens de la véritable autorité de commandement. La véritable éloquence n'admet pas la contestation. Tout le monde sait que Jaurès n'admet plus la contestation, et que ses adversaires n'ont plus à choisir, pour périr, qu'entre l'étouffement et l'écrasement, l'étouffement du silence concerté, l'écrasement de l'anathème. L'orateur sacré

du haut de la chaire exerce l'autorité de commandement la plus grande, car il parle au nom d'un Dieu tout-puissant, et sa propre autorité de commandement n'est pas tant limitée par la présence universelle de l'autorité de son Dieu qu'elle n'est renforcée, authentiquée de cette présence même et de la délégation qu'il en reçoit. — Il est notable qu'à mesure que l'éloquence de Jaurès devenait de l'éloquence de la chaire, sa philosophie redevenait théologique et son autorité archiépiscopale. — C'est par un jeu curieux des quatre coins que les laïques étatistes prétendus réformistes ou révolutionnaires, se haussant à des autorités de commandement tous les jours plus tyranniques, se solennisent aux formes ecclésiastiques de l'éloquence, fomentent la contamination, l'envahissement de toute éloquence laïque par l'éloquence de la chaire, et que l'Église au contraire, la grande maîtresse d'antiquité, la grande maîtresse d'autorité de commandement, se disperse aux formes récentes et déjà vieillies, qu'en outre elle contrefait et feint, des polémiques politiques parlementaires.

Toutes ces réunions controverses que l'on organise dans le cinquième arrondissement de Paris pour la jeunesse des Écoles et un peu ailleurs ne prouvent pas contre ce que nous avons dit du gouvernement oratoire ; ou bien elles sont des entreprises d'argent ou de publicité ; ou bien elles ne tiennent que par l'autorité morale ou par l'autorité de commandement du président, du bureau, des orateurs ou des conférenciers ; ou bien elles ne fournissent que des controverses de conférenciers : or le talent du conférencier est tout à fait distinct du génie oratoire ; ou bien chacun des deux ora-

teurs gouverne une partie, moralement cloisonnée, de l'assistance; ou bien les assistants ne sont venus que pour la représentation; dans ces conférences-controverses on peut dire que, sauf de rares et d'honorables exceptions, l'assistance, quand elle échappe au gouvernement oratoire unique, y échappe tantôt par un partage de gouvernement oratoire, tantôt par indifférence, amusement et plaisir, et non pas par la véritable liberté.

Plus que tout autre grand orateur parlementaire, Jaurès devait incliner à spécifier en autorité de commandement parlementaire son autorité de commandement oratoire. Les plus grands admirateurs de son génie oratoire s'accordent à constater qu'il n'est pas proprement un grand orateur parlementaire, mais qu'il est plutôt un grand orateur, généralement parlant, un grand orateur de meeting, un grand orateur populaire qui ne perd pas tous ses moyens quand il transporte à la tribune parlementaire l'exercice de son génie. Jaurès ne donne pas dans une assemblée parlementaire la mesure de son génie oratoire. Il y perd beaucoup de ses moyens. Il y est gêné. Il y devient inférieur à ce qu'il vaut. La tribune y est trop petite pour lui, pour son ampleur, pour son geste, pour sa voix même, pour sa lourdeur. Il y manque de cette souplesse, de cette achemination, de cet accompagnement, de cette incessante adaptation qui fait le véritable orateur parlementaire. Il y devient ainsi l'égal et quelquefois l'inférieur de gens qui, absolument parlant, sont loin de le valoir, comme l'honorable M. Briand ou son collègue l'honorable M. Ribot. Sentant naturellement son manque,

Jaurès est conduit à insister sur les qualités qu'il est parfaitement assuré de posséder. Nous avons dit, et l'accord est unanime sur ce point, que ce sont justement les qualités de force, de masse, de pesanteur, de commandement. Jaurès transporte donc en vrac à la tribune sa grande et lourde éloquence des meetings, son bloc d'éloquence, l'adaptant comme il peut, plutôt mal que bien. L'effet produit n'est pas toujours l'effet qu'on attendait, l'effet légitime. On sait que sa rentrée, dans la présente législature, fut mauvaise, que son premier discours fut mal accueilli, fit un mauvais effet, donna une impression désagréable, solennelle, pénible, grinçante, fatiguée, fausse, lourde, que son prestige d'orateur en fut fortement entamé, qu'il en souffrit beaucoup, sans le dire, que son autorité sur la Chambre en fut fortement compromise, qu'il n'en souffrit pas moins, qu'il en fut d'autant plus affecté qu'on attendait sa rentrée après quatre ans d'une absence glorieuse et que lui-même il attendait sa rentrée, que depuis il avait à cœur de se rattraper, et d'effacer la mauvaise impression première, qu'il réussit en effet à se rattraper, par de studieux discours successifs, et que le désir enfin de recevoir un meilleur accueil politique entra pour une importante part dans sa conversion définitive au radicalisme anticléricaliste. Jaurès alors transporte à la tribune son éloquence des meetings, pour cette bonne et grosse raison que c'est la seule qu'il ait, la seule dont il soit bien assuré, parce que se sentant toujours menacé à la tribune, menacé par les combinaisons parlementaires, où il n'excelle pas, menacé par les négociations politiques, menacé par l'éloquence des véritables orateurs parlementaires, il fait comme tout homme menacé, il

insiste dans le sens de sa force et dans le redoublement de sa propre originalité. Il s'efforce, à la tribune parlementaire, ainsi qu'il y réussissait à la tribune des meetings, d'exercer une autorité de commandement. Telle est, au dire de ses plus grands admirateurs, la qualification de son éloquence. Il a voulu, par entraînement, par habitude, par méthode, introduire dans le recommencement du dreyfusisme cette double autorité de commandement oratoire et de commandement parlementaire.

La division, l'organisation, la répartition des individus ou des masses parlementaires en partis parlementaires, la formation des partis et des sous-partis parlementaires en groupes et en sous-groupes contribue beaucoup à incliner un orateur parlementaire dans le sens d'exercer une autorité de commandement. Nous ne subissons pas seulement un gouvernement parlementaire, et un gouvernement de partis parlementaires, nous subissons un gouvernement de groupes et de sous-groupes. Nous examinerons quelque jour comment le gouvernement des groupes marque une aggravation dans *le dépérissement du parlementarisme en France*. Nous n'en retenons pour aujourd'hui que ceci: que le gouvernement des groupes fait une aggravation dans l'exercice de l'autorité de commandement parlementaire. Une autorité de commandement s'exerce beaucoup mieux, sévit beaucoup plus gravement dans une société restreinte. Toutes choses égales d'ailleurs, dans une société nombreuse la hauteur et l'éloignement du maître, la communauté, la dilution de la servitude en diminue l'intensité. Mais toutes choses égales d'ail-

leurs, dans une société peu nombreuse la proximité du maître, la restriction du champ de la servitude en accroît considérablement l'intensité. Ainsi les groupes parlementaires constitués officiellement et les sous-groupes parlementaires fonctionnant officieusement ont des chefs et des maîtres parlementaires beaucoup plus réellement, beaucoup plus lourdement que l'assemblée parlementaire toute n'a des chefs parlementaires. Les mêmes hommes, les mêmes orateurs parlementaires exercent dans leurs groupes respectifs une autorité de commandement beaucoup plus intense, beaucoup plus profonde que celle qu'ils exercent, peut-on dire, sur l'ensemble de l'assemblée. Il est plus facile, dans ce cas particulier, de gouverner cinquante ou cent cinquante hommes que d'en gouverner plus de cinq cents ; dans l'assemblée on se heurte à des égaux, ou à des équivalents, aux autres chefs, aux autres maîtres ; dans le groupe on ne se heurte qu'aux résistances et à l'envie des inférieurs ; dans le groupe les autres chefs deviennent camarades, collègues, copains, complices, amis politiques ; on s'entend entre soi ; dans l'assemblée le grand nombre même des subordonnés fait comme un grand flot, une grande vague d'indifférence ou d'hostilité qui peut emporter tout ; ici on est peu nombreux, on est entre amis ; et il est doux d'exercer une autorité de commandement sur de véritables amis quand ces véritables amis sont de véritables amis politiques.

C'est une raison pour quoi le gouvernement parlementaire a si rapidement dégénéré en gouvernement des partis parlementaires et pourquoi le gouvernement des partis parlementaires s'est aussi rapidement cris-

tallisé, aggloméré, en gouvernement des groupes et des sous-groupes. Assez fortement installé pendant les anciennes législatures, le gouvernement des groupes s'était détendu pendant quelques années. Il est aujourd'hui plus étroitement serré que jamais. Ses nouveaux empiétements et ses nouvelles contraintes ont, comme on s'y attendait, coïncidé avec les empiétements du gouvernement radical, avec les contraintes et les sanctions économiques du nouveau jacobinisme d'État. Ainsi vivent, croissent, prospèrent, fleurissent et se développent deux sentiments humains qui sont deux sentiments politiques par excellence : le besoin de commander, de gouverner, d'exercer une autorité de commandement, qui est invincible chez quelques-uns, et en face le besoin d'être asservi, d'être gouverné, de subir une autorité de commandement, qui fait un vice irrésistible chez la plupart. Aujourd'hui le gouvernement parlementaire, dégénéré en gouvernement de partis, est soudé en mosaïque de gouvernements de groupes. Dans l'assemblée même les besoins de commander étaient limités et dilués, limités à d'autres chefs, à d'autres besoins du même ordre, dilués dans l'objet et dans la matière de leur commandement. Dans le groupe au contraire le vice et le besoin de commandement, limité dans l'objet et dans la matière du commandement, s'exerce à une intensité, à une profondeur presque illimitée. Dans l'assemblée tous les besoins d'obéir se perdaient dans le vague de l'objet et devant la pluralité des maîtres. Dans le groupe au contraire, le vice et le besoin d'asservissement, concentré dans l'objet, culminant devant l'unité du maître, en reçoit toutes les sales satisfactions

qu'il demande. Les groupes et les sous-groupes parlementaires ne sont pas tant des coalitions d'intérêts, des syndicats d'arrivisme et d'ambition que des coalitions de servitude, commandement et obéissance, des syndicats d'arrogance et de platitude mutuelles. Ce n'est pas tant pour que les groupés arrivent qu'il y a des groupes : à ce compte l'effet les tromperait trop souvent, ils ne peuvent arriver tous, ils ne peuvent arriver également, ils ne peuvent arriver pleinement ; ils ont beau parasiter le pays, ils ne peuvent arriver, à beaucoup près, autant qu'ils veulent. Mais ils peuvent tous obéir, et quelques-uns commander. S'il y a des groupes, c'est pour que les groupés puissent assouvir la plus vile de toutes les passions humaines, la plus vicieuse et la plus universellement sévissante, la passion du commandement, du commandement que l'on exerce, et du commandement que l'on subit.

Dans l'exercice du commandement militaire, la subordination ne pèse nulle part aussi lourd, n'est nulle part aussi sensible que dans les petites unités et pour les grades subordonnés immédiatement. Le général ne pèse pas à beaucoup près dans sa brigade ou dans sa division, ni le colonel dans son régiment, autant que le capitaine ou que le lieutenant dans la compagnie. Aucune autorité n'est aussi dangereuse que l'autorité du caporal, du sergent, de l'adjudant. C'est en majeure partie pour avoir des maîtres parlementaires, pour avoir des caporaux, des sergents, des adjudants, des lieutenants, des capitaines parlementaires, que les députés, non contents de la formation générale en Chambre, à effectif de bataillon sur le pied de paix, se sont formés en compagnies, en sections, en escouades.

Il n'y a pas seulement dans la société bourgeoise présente le militarisme dogmatique, le militarisme à objet militaire. Il y a aussi et surtout un militarisme intérieur, de mœurs, d'habitudes, de vice et de besoin. Ce n'est pas en vain que tant de civils parlent tant de discipline.

Or Jaurès, qui n'était pas un homme de groupe dans l'ancienne législature, quand le groupe socialiste était fortement, solidement, honnêtement, utilement constitué, quand il y avait un groupe socialiste et que ce groupe socialiste n'était presque pas un groupe parlementaire, Jaurès est devenu un homme de groupe justement pendant la dernière, la précédente législature, pendant son interlégislature, quand exclu forcément de tout groupe parlementaire il sentit plus profondément combien cette situation lui manquait. Et il est devenu un homme de groupe parlementaire au moment même où l'ancien groupe, qui était socialiste, et qui n'était presque pas parlementaire, n'existant plus, deux groupes allaient se constituer, qui sont parlementaires, et qui ne sont pas socialistes.

Non seulement Jaurès est devenu un homme de gouvernement parlementaire, non seulement il est devenu un homme de gouvernement de parti parlementaire, mais il est devenu très spécialement un homme de gouvernement de groupe parlementaire. Dès avant sa réélection, mais surtout depuis qu'il est redevenu député, il a donné tout son effort pour que le gouvernement parlementaire de parti fût exercé préalablement, officieusement, réellement, par les groupes de la gauche, par les groupes du bloc, ou par les bureaux de ces groupes; cela pour son action extérieure; et inté-

rieurement il a donné tout son effort pour que les députés dits socialistes se missent en un groupe parlementaire.

Ce n'est pas seulement par les moyens du gouvernement parlementaire, ce n'est pas seulement par les moyens du gouvernement de parti parlementaire, c'est très spécialement par les moyens du gouvernement de groupe parlementaire que Jaurès a voulu introduire son recommencement de l'affaire Dreyfus. Devenu lui-même le chef du groupe socialiste parlementaire, le chef incontesté, miné mais incontesté, jalousé, envié, mais incontesté ; délégué permanent de ce groupe auprès des autres groupes républicains ; représentant, porte-parole de ce groupe en ces comités officiels ou officieux d'entente et vraiment de gouvernement où s'exerce loin de toute publicité le gouvernement parlementaire du bloc, et ainsi tout le gouvernement parlementaire de toute la France, comités où le gouvernement se transporte lui-même et rend un compte qu'il ne doit qu'aux assemblées régulièrement convoquées ; délégué enfin par ce groupe auprès des autres groupes républicains pour être le candidat commun à la vice-présidence de la Chambre et bientôt l'élu commun, Jaurès ne voulut pas, dans une circonstance aussi solennelle, fausser compagnie à ses camarades et à ses collègues des groupes. Il donna donc à son recommencement de l'affaire la forme politique de groupe parlementaire. Il s'était depuis longtemps, et dans un article au moins de *la Petite République*, prononcé théoriquement et formellement contre la simple politique parlementaire et pour la politique parlementaire de groupe, avec ce qu'elle a d'occulte et d'étroit, et, pour dire le mot, d'oligar-

chique, en particulier pour la politique de groupe des quatre groupes républicains bloqués. Il ne pouvait pas, il ne voulut pas entamer une aussi grosse action politique parlementaire que lui semblait être son recommencement de l'affaire sans avoir averti, entretenu ses camarades, ses collègues des groupes ainsi bloqués. On doit attribuer pour la plus grande part à cette préoccupation le soin qu'il eut d'en faire la divulgation prématurée. S'il parla de l'affaire et du recommencement qu'il en voulait tenter dans quelques réunions publiques et dans son journal, ce fut en partie pour émousser une opinion publique, et surtout parlementaire, qui pouvait devenir hostile; c'était en partie pour émousser une éventuelle déception générale, en avertissant qu'il avait en mains des éléments de travail et de recherche et non pas des preuves toutes faites foudroyantes; c'était en partie pour émousser la contre-attaque de l'ennemi mais ce fut surtout pour avertir, pour prévenir amicalement, politiquement, mais publiquement, ses collègues les chefs de groupe, et ainsi pour pouvoir ensuite en parler officiellement. On peut se demander pourquoi Jaurès n'avertit pas, ne prévint pas ses collègues les chefs de groupe dans le silence des couloirs et dans la discrétion des groupes mêmes. Ce serait mal connaître les relations politiques parlementaires de Jaurès et des radicaux. Jaurès a des radicaux et surtout de leurs chefs exactement l'opinion qu'ils méritent, c'est-à-dire une estime nulle. On trouvera, partout présente, cette opinion dans le cahier entier que nous avons publié de lui, quatrième cahier de la troisième série, *Études Socialistes*. Il sait parfaitement de quoi les troupes radicales, et les chefs radicaux, sont

capables. Si la conversation avait été pour ainsi dire privée, si la communication s'était faite sous le couvert de l'entente parlementaire intérieure, Jaurès connaît les radicaux et leurs chefs : ils étaient parfaitement capables de faire semblant d'ignorer plus tard ce qu'on leur eût dit dans le secret des groupes ; et ils étaient parfaitement capables de renier enfin les promesses qu'ils auraient faites en ce même secret. Il fallait donc, il était indispensable que la conversation fût publique. De là ces incertitudes et ces démarches contradictoires de Jaurès, qui d'une part voulait faire un grand effet parlementaire de nouveauté, d'inattendu, — exemple, en particulier, l'effet de Pellieux, — et qui d'autre part voulait avoir contre ses amis politiques toutes les garanties de la publicité.

[Un abonné attentif et clairvoyant me signale comme une entente de groupe, du même ordre, l'entente singulière de Jaurès et du général André ; il me dit que la coïncidence de Jaurès et du général André soulève les mêmes incertitudes et les mêmes soupçons que la coïncidence de Jaurès et de l'honorable M. Brisson ; il me demande si la conduite politique et juridique de M. le général André me paraît constante, si ce général ne s'était pas avancé à la légère, et s'il n'a pas reculé à la hâte. Je n'ai aucun scrupule à répondre que la conduite politique et juridique de M. le général André ne me paraît pas constante. Il est arrivé récemment au général André un événement capital dans la vie d'un homme, un événement dont les biographes et les historiens oublient souvent l'importance : il a pris sa retraite. On n'est plus le même homme après qu'avant cet événement. Les boutiquiers d'Orléans meurent six mois après qu'ils ont

cédé. C'est surtout un événement fondamental dans la vie d'un militaire. Le général André a été admis dans la deuxième section, — réserve, — de l'état-major général de l'armée. Ceux qui ne connaissent pas bien l'armée ou les fonctionnaires ne sauront jamais tout ce que ces belles formules apportent d'amertume. Je sais bien que ses collègues du ministère l'ont contraint à se décerner lui-même à lui-même la médaille militaire; il a subi cette violence, mais ça ne remplace pas la jeunesse, et l'activité. Avant d'avoir passé la limite fatale, M. le général André, s'il descendait du ministère, — mettons pour cause d'affaire Dreyfus, — recevait régulièrement un commandement de corps d'armée. Depuis qu'il a passé la limite fatale M. le général André, s'il descend du ministère, devient un pauvre homme, un réserviste, un réserviste rémunéré, un retraité, mais un réserviste enfin, comme vous et moi, et tel que M. le général de Galliffet. Comme tant de vieux officiers, il sera contraint de se faire journaliste. Comme tous les gens qui ne savent plus quoi faire, il pense au Parlement. Mais on ne sait pas encore si c'est à la Chambre ou au Sénat qu'il continuera de sauver la République. D'une part on dit qu'il est désigné pour devenir le sénateur de Dijon. Plus de quinze ou vingt maires et je ne sais combien d'adjoints le supplient de se porter candidat au conseil général dans son canton de Gevrey-Chambertin. D'autre part on avait parlé de lui pour la première circonscription de Sceaux, communes et canton de Montreuil-Vincennes, Seine. Cette circonscription est devenue vacante et à pourvoir depuis que le gouvernement de M. Combes a payé d'un riche consulat général en Amérique la démission du possesseur

nationaliste, M. Pierre-Marie Richard. Notons que M. Combes désobéit à ses propres circulaires. Il a formellement commandé à ses subordonnés de réserver les faveurs gouvernementales aux combistes, et lui-même on vient de noter qu'il réserve beaucoup de ces faveurs à des nationalistes. Il est vrai que c'est pour les acheter. — Le général André candidat sera comme tous les candidats, quémandeur, prometteur, fluctueux.

Sur la coïncidence de Jaurès et du général André, sur la reculade et le long silence de M. le ministre de la guerre, je rappelle que je n'ai pu saisir, dans le dix-huitième cahier de la quatrième série, qu'un exemple, parmi tant d'exemples, de la duplicité parlementaire, et que j'ai tâché seulement que cet exemple fût culminant.]

Rendons justice à Jaurès. Dans le soin qu'il eut de prévenir publiquement ses collègues les chefs de groupe, il entrait beaucoup de loyauté, de constance, envers soi-même, envers le public, envers ces collègues. Il persévérait ainsi dans un système de gouvernement dont il s'est fait l'adepte et le théoricien. Il continuait ainsi comme il avait dès longtemps commencé. Il évitait ainsi de se démentir, de démentir son action précédente, et les précédentes relations entretenues avec ses collègues. Mais il entrait aussi beaucoup de politique. Par le seul fait qu'ils écoutaient des conversations commencées et poursuivies publiquement, les collègues chefs de groupe donnaient des gages publiquement. Une fois qu'ils auraient laissé passer sans interrompre et sans contredire, ils ne pourraient plus dire qu'il n'y avait jamais rien eu.

On sait ce qu'il advint de cette politique, et de cette loyauté. La politique fut déçue; la loyauté fut jouée. Dès lors Jaurès avait mal compté avec la lâcheté de ses amis politiques. De jours en jours Jaurès, et Francis de Pressensé, qui en toute cette affaire paraît l'avoir secondé loyalement, de jours en jours Jaurès et Francis de Pressensé entretenaient le groupe, les groupes, les bureaux des groupes, les chefs des groupes. L'effet de ces communications répétées aux groupes fut exactement le contraire de celui que l'on avait escompté.

Jaurès avait voulu, sincèrement, donner aux parlementaires politiciens radicaux et radicaux-socialistes une impression de constance et de loyauté; il ne réussit qu'à susciter leur méfiance politique et parlementaire. Les parlementaires politiciens radicaux et radicaux-socialistes, qui se connaissent, et qui se représentent volontiers à leur image tous les politiques et tous les parlementaires se dirent : Puisque Jaurès nous prévient, c'est qu'il veut faire des combinaisons politiques et parlementaires sans nous. Puisque Jaurès nous fait des avances, puisqu'il nous traite aussi poliment, trop poli pour être honnête, c'est qu'il prépare des machinations politiques et parlementaires contre nous. Et, prenant leurs précautions, ils répondirent aux combinaisons, aux machinations qu'ils supposaient par des combinaisons, par des machinations réelles.

Jaurès avait voulu donner aux parlementaires politiciens radicaux et radicaux-socialistes une impression de sagesse et de fermeté politique; il ne réussit qu'à réveiller leur incurable couardise. Puisque Jaurès nous prévient, se dirent les radicaux, les célèbres hommes de gouvernement, les hommes d'État, les hommes d'au-

torité, les hommes laïques, puisqu'il fait appel à notre courage politique et parlementaire, c'est donc qu'il va y avoir du danger. Et dès lors ils dressèrent les oreilles, se préparant pour la fuite rapide. Puisque Jaurès, pensaient-ils, nous prie d'avoir du courage politique et parlementaire, puisqu'il nous encourage d'avance et nous excite, c'est premièrement qu'il a besoin de notre courage ; c'est donc le moment de le lui refuser ; et c'est deuxièmement qu'il pense que nous n'en avons pas. Et, concluaient-ils en eux-mêmes, il a bien raison, le grand orateur. Il nous connaît.

Ainsi le long délai ménagé par l'indiscrétion voulue prématurée de Jaurès pour donner aux radicaux de gouvernement le temps de rassembler leurs forces non pas éparses mais absentes fut employé tout entier à préparer la trahison des radicaux et la défection des radicaux-socialistes. Dès lors et déjà en ceci Jaurès eut l'honneur de se tromper totalement sur la valeur et sur la tenue politique de ses amis politiques. Dès lors se préparaient la trahison et la défection qui devaient s'accomplir dans les deux séances dont nous avons publié le compte rendu sténographique *in extenso* d'après le *Journal officiel*. De jours en jours on sentait la panique parlementaire gagner les groupes radicaux et radical-socialiste, les groupes du bloc politique parlementaire, gauche radicale, union démocratique ; de jours en jours se succédaient les procès-verbaux inquiétants, et ces communiqués sournois à la presse, que personne ensuite ne voulut avouer dans la publicité des séances.

Par une opération beaucoup plus profonde et beaucoup plus grave, par une altération politique parlemen-

taire beaucoup plus dangereuse, par une corruption politique parlementaire Jaurès, qui avait soumis son recommencement de l'affaire à la politique parlementaire de groupe, introduisit la politique parlementaire de groupe au cœur de l'affaire qu'il recommençait ; extérieurement il avait exposé le recommencement de l'affaire à la domination, aux hasards, aux combinaisons, aux machinations des groupes politiques parlementaires ; intérieurement, c'est-à-dire par une déviation, par une perversion beaucoup plus profonde et beaucoup plus grave, il mit son recommencement de l'affaire dans la forme politique de groupe parlementaire.

On peut à peu près résumer le mode, la méthode, le sens de ce recommencement en disant que Jaurès a traité les dreyfusistes, sans leur demander leur avis, comme un groupe politique parlementaire et que s'étant investi lui-même il s'est conduit comme le chef de ce groupe. Qu'on se rappelle aujourd'hui comment fut résolu le recommencement de cette affaire capitale. Depuis de longs mois tout était prêt, — au moins ce qui fut jamais prêt, — pour le recommencement. Soudain, sans nous avoir avertis, sans nous avoir consultés, tout à coup, sans avoir averti personne, sans avoir consulté personne, sans publicité, sans ouverture, sans conseil, nos chefs, — je suis bien forcé de les nommer ainsi, puisqu'ils se conduisirent comme des chefs politiques parlementaires, et en un sens comme des chefs militaires, — tout d'un coup nos chefs donnèrent le commandement *en avant marche*. Notons que ce recommencement de l'affaire Dreyfus par les moyens politiques parlementaires pouvait avoir, devait avoir, menace d'avoir les conséquences les plus graves pour l'affaire Dreyfus et pour le

dreyfusisme, sinon pour le parlementarisme et pour la politique. La décision de recommencer ainsi présentait donc une importance capitale. Pour en assurer la valeur et le sérieux, il était indispensable qu'il y eût au moins quelque conseil. Non que je veuille introduire dans l'action dreyfusiste les tergiversations, les hésitations, les combinaisons, les machinations, les parlementations d'un parlementarisme stérile. Mais il fallait qu'il y eût au moins quelque conseil, conseil de travail et d'administration. Puisqu'on avertissait, puisqu'on prévenait tout le monde, et le grand public des journaux et des meetings, et le public politique, et le public parlementaire, et les radicaux douteux, et les radicaux-socialistes penchants, et les ennemis antisémites, il était indispensable, il était convenable, il était juste, il était correct de nous prévenir aussi, de prévenir les dreyfusistes.

On sait qu'on n'en fit rien. Tout d'un coup on nous dit qu'on marchait. Et pendant plusieurs mois nous eûmes ce spectacle singulier que Jaurès, entrepreneur du recommencement, éditeur et peut-être auteur du recommencement, s'adressait à tout le monde, excepté à nous. Il adressait au grand public des communications et des exhortations oratoires ; il adressait aux politiques des confidences oratoires ; il adressait aux parlementaires des admonestations oratoires ; il adressait aux radicaux et aux radicaux-socialistes des encouragements oratoires ; il adressait aux antisémites et aux antidreyfusistes qualifiés des menaces oratoires ; il adressa quelque chose d'oratoire à tout le monde. Mais à nous il n'adressa rien. Aux dreyfusistes il n'adressa rien.

C'est que toute conversation lui était plus agréable que la nôtre. Les résistances du grand public, les machinations des politiques, les tergiversations des parlementaires, les lâchetés des radicaux, les faiblesses des radicaux-socialistes, les violences mêmes des antisémites professionnels et des antidreyfusistes lui sont moins odieuses que ces frottements perpétuels et que ces limitations que l'autorité de commandement subit dans une compagnie d'hommes libres.

Il suivait ainsi un penchant de la politique et de la démagogie, et en particulier un penchant qui lui est propre. C'est un moyen connu de la politique, en particulier de la politique parlementaire, c'est un vice de la démagogie, et c'est un vice propre de Jaurès que de flatter ses ennemis, parce qu'on les redoute, et de négliger ses véritables amis, parce qu'on ne les redoute pas. Jaurès entretenait le public, parce qu'il redoutait l'indifférence ou l'hostilité du public ; il entretenait le monde politique, parce qu'il redoutait les machinations du monde politique ; il entretenait le monde parlementaire, parce qu'il redoutait les combinaisons du monde parlementaire ; il entretenait ses amis politiques les radicaux et les radicaux-socialistes parce que, tout en se trompant sur la grandeur de leur faiblesse et sur la quantité de leur lâcheté, il redoutait la trahison des uns et la défection des autres ; il entretenait ses ennemis les antisémites et les antidreyfusistes professionnels parce qu'il redoutait ces furieux et parce que, depuis les héros d'Homère, il est convenu qu'avant d'en venir aux mains on menace au moins un peu l'adversaire, et qu'on l'injurie pour se donner du courage, quand on n'est pas bien sûr de soi. Il entretint tout le monde ; excepté nous

les dreyfusistes, parce qu'il savait qu'il pouvait compter sur nous. Il ne commença guère à se rappeler notre existence qu'après la défaite politique parlementaire acquise ; quand le public lui fut devenu hostile ou indifférent ; — l'indifférence étant ici la pire des hostilités ; — quand le monde politique eut rejeté son recommencement de l'affaire, quand le monde parlementaire l'eut joué, quand les radicaux-socialistes l'eurent lâché, quand les radicaux l'eurent trahi, quand les antisémites et quand les antidreyfusistes qualifiés l'eurent éludé. Alors, mais alors seulement lui vint cette idée ingénue que pour faire le recommencement du dreyfusisme en France, il serait peut-être bon de commencer par s'occuper un peu du peu de dreyfusistes qu'il y a.

Jusqu'alors, jusqu'après l'accomplissement, jusqu'après la consommation de la défaite politique parlementaire, il n'avait eu qu'une idée, qui était de faire état de tout le monde, excepté nous. Les dreyfusistes qui avaient été à la peine pendant tout le premier temps de l'affaire, et qui ne demandaient qu'à continuer, et qui avaient prouvé leur solidité, furent soigneusement laissés hors de conseil par un ancien dreyfusiste qui ayant cessé demandait à recommencer; on les laissa hors de tout conseil ; et non seulement on ne les appela jamais en quelque conseil, mais on négligea de leur faire savoir en temps voulu quels étaient les résultats des délibérations.

C'était une décision capitale, et de conséquence incalculable, que de réintroduire par les moyens politiques parlementaires une affaire qui n'avait jamais été traitée, sommairement parlant, et en son chef, que par les

moyens de la justice et de la révolution. Cette décision capitale fut prise on ne sait par qui, on ne sait pour quoi, on ne sait comment, on ne sait quand. Cette incertitude, cette ignorance a donné lieu aux plus graves inquiétudes, et aux plus graves soupçons. Des dreyfusistes anciens, rendus soupçonneux par tant d'expériences pénibles, se sont demandé si le recommencement de l'affaire nommé reprise, à telle date, en de telles conditions, émanait librement de M. Dreyfus ou au contraire si elle émanait politiquement de M. Jaurès; même ils se sont demandé si cette brusque reprise n'avait pas été imposée, amicalement, enlevée par Jaurès; dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons répondre à de telles inquiétudes. Je ne confonds pas, et l'on doit distinguer d'abord, la décision qui était prise depuis longtemps de recommencer l'affaire, de tenter la reprise avec les éléments que l'on avait réunis, et la décision qui fut prise un jour, brusque, de recommencer tout de suite et par les moyens politiques parlementaires. La première de ces deux décisions était une décision d'opportunité; la deuxième était une décision de moralité.

Par une pénétration intérieure, profonde et grave, des mœurs politiques parlementaires dans ce recommencement politique parlementaire d'une affaire qui était révolutionnaire et morale, ce recommencement de l'affaire fut organisé sous le régime d'une totale irresponsabilité. On me dit que cette décision capitale fut prise contre l'avis du principal intéressé; je n'en veux rien savoir; pour les mêmes raisons que nous demandons que l'action dreyfusiste soit et reste ouverte, pour les mêmes raisons nous nous rendons compte qu'il faut

que cette critique dreyfusiste reste ouverte. Ce qui est constant, c'est que cette décision capitale fut prise avec une rapidité inquiétante, et même avec une certaine hâte. Un jour on nous dit : On va marcher. Une amitié particulière me permit seule d'avoir comme un renseignement ce qui était aussi un renseignement pour mon ami, et ce qui nous fut communiqué à tous comme un ordre. Ainsi Jaurès, pendant toute la préparation du recommencement, et pendant toute la bataille du recommencement, exerçait parmi nous et sur nous une autorité de commandement; il exerçait en particulier l'autorité de commandement politique militaire et parlementaire qu'un chef de groupe politique parlementaire exerce parmi et sur les groupés quand les groupés sont négligés, et un peu méprisés, de leur chef. Jamais politiques parlementaires groupés n'intervinrent aussi peu dans les délibérations de leurs chefs que nous ne sommes intervenus dans les délibérations de Jaurès, dans la décision capitale. Je suis assuré que M. Doumer traite les colonialistes avec plus d'égards, avec plus de ménagements.

C'est le grand secret de la politique, de faire ou de faire semblant de faire une action avec tout le monde, excepté avec ceux qui sont naturellement, spontanément désignés, volontairement qualifiés pour la faire. France a quelque part indiqué le grotesque politique de tous ces hannetons, de tous ces bourdonnants, de tous ces habiles bêtes, qui pendant le premier temps du dreyfusisme se récriaient contre nous : Vous faites trop de bruit, nous disaient-ils ; vous épouvantez les bonnes volontés. Si vous vous teniez tranquilles, ou plus heureusement encore si vous n'existiez pas, l'affaire Drey-

fus marcherait toute seule; sans vous l'injustice militaire et juridique se dissoudrait, l'armée militaire et démagogique romprait les rangs. — France comparait ces bons conseilleurs aux excellents historiens qui découvrent que sans Luther et sans Calvin la Réforme aurait marché toute seule. Or ce fut exactement le défaut et le contresens politique de Jaurès en son recommencement de l'affaire. Gêné depuis l'amnistie dans la fréquentation des dreyfusistes, il conçut ingénieusement le plan de tout refaire le dreyfusisme sans eux.

C'est le fin de la politique. Faire du catholicisme avec les catholiques, du libéralisme avec les libéraux, du socialisme avec les socialistes, et du dreyfusisme, avec les dreyfusistes, c'est trop simple, et tout le monde peut en faire autant; à ce travail on ne peut rester qu'un honnête homme ignoré. Mais faire du catholicisme avec les démagogues anticatholiques et catholiques, faire du libéralisme sous la forme du monopole, faire du socialisme sous les espèces de l'État bourgeois, faire enfin du dreyfusisme avec les radicaux; faire de l'antimilitarisme avec les militaires, de préférence avec les généraux de défense républicaine, faire de l'anticolonialisme avec l'ancienne infanterie de marine, et préparer la révolution sociale avec les radicaux réactionnaires, c'est très compliqué, c'est très malin, c'est de la politique. Et c'est ainsi que l'on devient grand homme.

C'est la pente naturelle des politiques, et des politiques parlementaires, que de procéder par autorité de commandement. Quand un homme libre parle à des hommes libres, quand un homme libre s'entretient avec

des hommes libres, à aucun moment il ne peut y avoir et il n'y a l'interférence d'une autorité de commandement; non seulement, et par définition même, il n'entre en jeu de l'un aux autres aucune autorité de commandement, mais ni l'un ni les autres n'éprouvent en fait aucun besoin d'exercer ou de subir une autorité de commandement; quand ils parlent librement, ils s'entendent, librement; ils délibèrent, librement; ils prennent enfin librement leurs décisions et résolutions libres; dans une assemblée, ou plutôt dans une compagnie, dans une conversation, dans une communication d'hommes libres, tout ce qui se dit s'entend, comme il est dit, totalement, sans aucune déperdition, exactement, sans aucune falsification. Dans une telle compagnie la conversation ne subit pas la déperdition de la politique parlementaire, la falsification de la politique parlementaire. Au contraire dans les groupes politiques parlementaires toute parole subit une déperdition, une dépréciation propre, une falsification, une altération propre. Et c'est précisément pour compenser l'effet de cette déperdition, c'est afin de redresser l'infléchissement de cette altération que les chefs de groupe, que les capitaines politiques parlementaires, que les orateurs, que les hommes d'État, que les hommes de gouvernement, que les hommes d'autorité ont imaginé d'exercer parmi et sur leurs amis politiques parlementaires une autorité de commandement. Ils en éprouvent inévitablement le besoin. L'autorité de commandement a été précisément inventée pour faire la différence, pour faire l'appoint, pour compenser la déperdition, pour corriger la déviation. L'autorité de commandement s'établit ainsi vraiment comme une monnaie fiduciaire.

Tout le monde en a, et en éprouve, le besoin. Elle devient une institution de servitude mutuelle. Débarrassés de la servitude qu'ils subissent, les politiques parlementaires soumis ne seraient pas moins embarrassés de leur liberté nouvelle que ne le seraient leurs maîtres ainsi débarrassés de la servitude qu'ils exercent. Il s'établit ainsi un cours fictif, une valeur fiduciaire des paroles et des actes. Ni les actes parlementaires ne portent jamais l'effet, ni les paroles parlementaires ne portent jamais le sens qu'elles porteraient en français. Tous les partis et tous les groupes politiques parlementaires pratiquent, admettent cette déperdition, cette perversion de sens des paroles politiques parlementaires et des actes. Il s'établit ainsi un véritable langage politique parlementaire, un langage propre, un langage fiduciaire, un idiome, un langage conventionnel. Tous les partis politiques parlementaires, sans aucune exception, parlent ce langage conventionnel, tous l'entendent; l'opposition républicaine ou réactionnaire n'a rien à envier ici aux différentes et pour un temps fructueuses positions républicaines. Apprendre la politique parlementaire, c'est apprendre à parler ce langage, et les plus grossiers démagogues y parviennent. Savoir la politique parlementaire, c'est savoir parler ce langage, et les plus grands orateurs y succombent. Quand le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, s'écrie théâtralement que *nous allons sauver les droits de la société moderne*, chacun entend que ça veut dire que *nous allons sauver*, ou simplement *soigner les intérêts politiques de notre ministère*. Car les habitués traduisent immédiatement; ils font immédiatement la réduction nécessaire; ce langage appris leur est devenu

plus cher et plus familier que le langage maternel, que le patois du pays ; d'abord ils entendent au sens vrai, réduit, ce qui est dit au sens politique parlementaire ; ils n'ont aucune hésitation. Quand un droitier, quand un réactionnaire dit *que nous défendons toutes les libertés, les libertés communes, saintes libertés, les libertés nécessaires, les libertés indispensables, les libertés universelles,* réciproquement tout politique parlementaire entend que *nous défendons nos intérêts menacés et nos libertés à nous.* Quand le président du conseil parle de *la chaleur communicative des banquets*, tout le monde entend que le président du conseil veut dire que le ministre de la guerre et celui de la marine étaient saouls. Et malheureusement quand Jaurès parlait éloquemment de justice et de vérité pendant le premier temps de l'affaire, on croyait qu'il s'agissait de justice et de vérité, parce qu'il parlait encore français ; mais aujourd'hui quand il parle tumultueusement de *justice* et de *vérité*, tout le monde entend qu'il parle politique parlementaire, et qu'il s'agit de sauvegarder et de favoriser les intérêts de la politique jaurésiste gouvernementale.

Tout le monde politique parlementaire, car les bons électeurs, paternellement cultivés, soigneusement et patiemment encouragés par les élus, persistent avec une invincible opiniâtreté à comprendre directement, à écouter fidèlement le langage parlementaire ; ils entendent le langage parlementaire en français, et non pas en parlementaire ; ils entendent le langage de M. Combes, le langage des réactionnaires, le langage de Jaurès comme si c'était du français et non pas comme étant du parlementaire. Ils ne font jamais la réduction, la traduction. De là vient la perpétuelle et

inouïe confiance du peuple en ses mandataires. De là vient aussi le perpétuel et inouï abusement du peuple par ses mandataires politiques.

Mais le peuple commence à s'éclairer un peu ; et les politiques parlementaires trouvent de jour en jour des résistances qu'ils ne prévoyaient pas. Surtout dans le monde ouvrier. Comme toutes les autorités de commandement, l'autorité du commandement gouvernemental politique parlementaire sera dévoilée, soulevée, déjouée, par le modeste et patient effort de liberté.

L'autorité de commandement exercée par les chefs parmi et sur leurs amis politiques dans les groupes, l'autorité de commandement politique parlementaire est précisément un de ces poids additionnels politiques parlementaires que les chefs politiques parlementaires ont imaginés pour compenser l'effet de la déperdition politique parlementaire. Et le ton de commandement est en particulier un ton additionnel que les chefs ont imaginé pour compenser le même effet. Puisque les troupes entendent moins quand on dit plus, puisque les troupes politiques parlementaires font la réduction, la traduction, il faut bien qu'inversement les chefs disent plus pour qu'on entende moins, qu'ils parlent un langage à réduire et à traduire. Une fois ce langage fiduciaire, conventionnel, établi par un jeu de surenchère croissante, il faut bien que tout le monde le parle, et ceux mêmes qui ont le plus contribué à l'établir en sont les premiers prisonniers. Tout le monde en est prisonnier. Qui ne le parlerait pas, serait mal entendu, ou ne serait pas entendu du tout. Puisque dans ce langage conventionnel par l'effet de cette surenchère et de cette

exagération constante et croissante ces mots : *Nous sommes assurés d'emporter la victoire* signifient : *Nous sommes rudement menacés;* et puisque ces mots : *Nous sommes rudement menacés* veulent dire : *Nous avons été irrémédiablement battus,* quand un orateur veut dire : *Nous sommes rudement menacés*, il est bien forcé de dire : *Nous sommes assurés d'emporter la victoire,* parce que s'il disait : *Nous sommes rudement menacés,* tout le monde entendrait : *Nous avons été irrémédiablement battus.* Ainsi le mensonge parlementaire, contaminant le langage même, victime et prisonnier de sa propre surenchère et de sa propre exagération, tourne, rôde et bourdonne en un cercle d'outrances. Et l'autorité de commandement de groupe, l'autorité de commandement politique parlementaire est une outrance particulière parmi tant d'outrances.

Peut-être assistons-nous ici au phénomène le plus important de toute l'histoire parlementaire contemporaine : le peuple des électeurs entend et parle un certain langage politique presque sincère; la foule des élus entend et parle un autre langage politique, un langage convenu, tout à fait différent du premier, mais correspondant au premier, formé des mêmes mots que le premier. Si le peuple politique des électeurs et la foule politique des élus parlaient deux langages politiques totalement différents, il n'y aurait qu'un moindre mal; ces deux parties de la nation vivraient séparément, et par suite assez indépendamment; si le langage politique des élus n'était pas formé des mêmes mots que le langage politique des électeurs, les électeurs continueraient à ne rien savoir, mais au moins ils sauraient qu'ils ne savent rien; ils se trouveraient en

présence d'une langue étrangère, mais qu'ils connaîtraient pour étrangère. Ce qui fait presque tout le danger de la situation politique parlementaire actuelle, c'est que le langage politique parlementaire des élus et le langage politique des électeurs sont deux langages parallèles, correspondants, à la fois totalement étrangers pour le sens, et pourtant formés des mêmes mots, deux langages où les mêmes mots figurent, soutiennent les mêmes rapports, mais en des sens totalement différents, totalement étrangers. Ainsi le peuple croit savoir, et il ne sait pas, et il ne sait pas qu'il ne sait pas. Le peuple suit des discours entiers, des sessions entières, des législatures entières, des régimes entiers sans y entendre un mot; mais il croit qu'il entend parce qu'il suit tous les mots et toutes les relations formelles des mots entre eux. Il y a ainsi entre le pays et sa représentation non pas un inentendu, ce qui serait grave, non pas un malentendu, ce qui serait plus grave, mais un faux entendu perpétuel et universel, à qui on est sûr que rien ne peut échapper.

Le peuple et les parlementaires disent *la République, la liberté, la révolution ;* mais ce n'est ni la même République, ni la même liberté, ni la même révolution.

Telle est évidemment la forme la plus grave du mensonge politique. Les mensonges individuels fabriqués, les mensonges collectifs, les mensonges particuliers, tant qu'il y en ait, si bien faits, et si habile qu'en soit la contexture, sont au moins limités. Mais qu'imaginer de plus dangereux qu'un mensonge illimité, faussant le langage même, extensible donc autant que le langage, inaperçu et doublé d'une sécurité fausse.

La presse politique, si entrée de toutes parts dans la

politique parlementaire, a contribué pour beaucoup à l'établissement de cet universel faux entendu; elle en a fait la grande extension; elle en maintient aujourd'hui la domination et le vice. Tous les journaux politiques, sans aucune exception, tous les journaux de tous les partis politiques, de *la Petite République* à *l'Autorité*, parlent ce langage politique parlementaire, et presque tous les lecteurs entendent ce langage en français. Et les journalistes et les députés savent parfaitement que les lecteurs et que les électeurs entendront en français tout ce qu'ils écrivent et tout ce qu'ils disent en parlementaire. Et c'est ce qui les rend aussi totalement coupables. Car ils ne peuvent arguer de leur ignorance. Mais c'est aussi tout le secret du jeu. La distance qu'il y a du langage parlementaire au langage français mesure à chaque instant le bénéfice de l'opération, puisque les parlementaires promettent au peuple en langage parlementaire et que le peuple tient aux parlementaires en langage français. Les parlementaires promettent les réformes ou les révolutions en langage parlementaire; le peuple paie l'impôt en langage français. Les parlementaires promettent les monopoles en langage parlementaire; le peuple fournit son travail en langage français. Les parlementaires font des lois en langage parlementaire; le peuple les subit en langage français; il y aurait même une très curieuse étude à faire de la marge que la magistrature est forcée d'attribuer à l'exagération du langage parlementaire quand on en vient à l'application des lois. Les meneurs parlementaires exercent leurs entraînements en langage parlementaire; le peuple reçoit les coups en langage français. Le peuple des grévistes se fait fusiller en

français. Les parlementaires ont traité le recommencement de l'affaire Dreyfus en langage parlementaire; et le petit peuple des anciens dreyfusistes a persisté à croire, — ou à espérer? — que c'était du français.

Si le peuple entendait en parlementaire ce que les parlementaires disent en parlementaire, la domination politique parlementaire ne tiendrait que le temps de se réveiller; et le travail moral pourrait commencer. Mais le peuple entend en français, il aime entendre en français, et cette complaisance à peine consciente est la forme et la condition d'un assujettissement dont on ne voit pas la fin.

Il y aura beaucoup à dire de ce mensonge fondamental de la politique parlementaire, et de la situation du peuple envers ce mensonge. Le peuple est victime sans doute; mais il est en même temps complice; ou plutôt il est victime des politiques parlementaires; et il est en même temps victime de soi, qui aime les politiques parlementaires, qui leur est complaisant. Le peuple se douterait bien que le langage politique parlementaire n'est pas du langage français. Mais il préfère ne pas vouloir s'en douter. Il est victime et dupe en ce sens que, étant donnée une phrase de français, le premier mouvement, le mouvement droit est de l'entendre en français; quand donc le peuple entend une phrase en français, et qu'elle était dite en parlementaire, on peut l'excuser sur ce que le sens français était le sens premier, celui qui se présentait premièrement, et naturellement. Le sens qui ne demande pas traduction, réduction, vaut contre le sens qui demande l'une et l'autre. Cette excuse est légitime, elle est valable, et pourtant. Il faut bien avouer que le peuple aime à

entendre en français exprès même les discours politiques parlementaires, parce que c'est beau, parce que c'est grand, parce que c'est rassurant, réconfortant, confortable, parce que c'est excitant, et, comme on dit, enthousiasmant. Le peuple se plaît à entendre en français. Il est ainsi victime et complice. Il y a là une complicité trouble et obscure, une complaisance double envers les politiques parlementaires et envers soi-même.

Si évidente que soit cette complicité, le peuple entend en français et il croit ferme à ce qu'il entend. Ou plutôt il croit d'autant plus ferme qu'il n'a pas la conscience tranquille de la complicité qu'il sent assez bien. Toujours par un effet d'équivalence, le peuple se rassure de sa complicité sur sa crédulité. Sinon il ne croirait tout de même pas tout ce qu'il croit, ou fait semblant de croire. Il tient d'autant plus à sa naïveté qu'elle est un peu factice, volontaire et acquise. Toujours par le même effet d'équivalence il aime se rattraper sur nous, qui l'avertissons. Il nous traite en ennemis parce que nous troublons sa quiétude faite et grossièrement naïve. Et il nous en veut d'autant plus qu'il sent tout en lui-même que nous avons raison.

Si évidente que soit cette complicité, par l'effet de cette complicité même, en équivalence de cette complicité, le peuple entend en français, et il croit ferme à ce qu'il entend. Voulu ou non, ce faux entendu perpétuel et universel est vraiment le vice fondamental de la politique parlementaire, le mensonge fondamental de la politique parlementaire ; c'est peut-être le phénomène le plus important de la politique parlementaire dans l'histoire contemporaine; et il fait la plus impor-

tante explication que l'on puisse donner de la confiance entière continuée inlassablement par le peuple aux politiques parlementaires. Cette confiance ne se meut pas dans le même ordre que les actes à qui elle est accordée. Elle est fondée sur un faux sens à qui rien n'échappe.

Les menus dreyfusistes sont beaucoup plus critiques, beaucoup plus avisés, beaucoup plus avertis que le menu peuple; mais ils forment un peuple tout de même, beaucoup plus qu'ils ne le croient, et du peuple ils ont surtout cette confiance dogmatique dans les politiques parlementaires qui tant mal que bien les représentent. Le petit peuple des anciens dreyfusistes, constants et infatigables, qui a tant fait pour découvrir la vérité d'une affaire inoubliable évite, non moins que tout le peuple des électeurs, de chercher la vérité des relations qui l'unissent à son état-major politique parlementaire. Il a peur, comme tout le menu peuple, de découvrir cette vérité. Il découvrirait qu'en effet les chefs politiques parlementaires prétendus dreyfusistes, que l'état-major politique parlementaire soi-disant dreyfusiste parle, comme tous les politiques parlementaires, le langage politique parlementaire, et que lui, menu peuple pourtant véritable dreyfusiste, et véritable requéreur et chercheur de justice et de vérité, en ceci au contraire il se ment à lui-même, et qu'il se complaît, et qu'il entend au sens français des paroles prononcées au sens parlementaire, et qu'il sait prononcées au sens parlementaire. Et c'est pour cela qu'il n'aime pas les quelques-uns, anciens dreyfusistes comme lui et parmi lui, qui ne limitant pas la requête de justice et la recherche de vérité veulent que l'on sache avant

tout en quel idiome se tient la conversation recommencée récemment.

La relation du langage politique parlementaire au langage français présente au lecteur avisé de telles constances et dans leur exagération même et dans les accélérations de telles constances de surenchères que l'on pourrait établir pour un temps donné un dictionnaire en français du langage parlementaire, ou si l'on veut un tableau de concordance, une table des sens atteints par les mêmes mots, par les mêmes tournures, par les mêmes phrases, par les mêmes formules dans l'un et l'autre langage; les paragraphes réservés aux mots *honneur*, *vertu*, *justice* et *vérité* ne seraient pas les moins intéressants.

Tout le monde politique et parlementaire est si étroitement prisonnier du langage qu'il a fait que le scandale ne vient plus de ce langage, il vient des manquements à ce langage. L'habitude est aujourd'hui accomplie. Ce n'est pas quand on parle ce langage politique parlementaire qu'il y a scandale, c'est quand on ne le parle pas, c'est quand un politique parlementaire omet pour un instant de le parler. Ce n'est pas quand on ment qu'il y a du scandale, c'est quand un politique parlementaire se trompe et dit vrai. On n'a pas oublié le scandale causé pendant la première partie de l'affaire par une parole imprudente. Un M. Lebret, si j'ai bonne mémoire, qui était, je crois, garde des sceaux dans un ministère antidreyfusiste, — ne serait-ce pas le ministère Dupuy ? — admirons comme les gardes des sceaux de la troisième République ont plus que les autres ministres du mal à se garder eux-mêmes, — ce M. Lebret avait dit à ses

collègues : *Regardez vers vos circonscriptions.* L'émoi fut énorme. Que faisaient pourtant les honorables collègues, dès lors, que faisaient les députés, que font aujourd'hui nos députés, quand ils fomentent les bouilleurs de cru et quand sournoisement ils repoussent le recommencement de l'affaire, que font-ils s'ils ne regardent pas vers leurs circonscriptions. Ils ne font que cela, de regarder vers leurs circonscriptions. Mais ce M. Lebret, dans un moment d'oubli, avait parlé en français, au lieu de parler en parlementaire. Cette seule infraction rendit son nom célèbre, fit le scandale, une impression si forte que le souvenir en a survécu à la plupart des souvenirs de l'affaire.

Cette outrance est aussi une outrance militaire ; et nous rejoignons ici l'étroite parenté que nous avons reconnue entre les mœurs parlementaires et les mœurs militaires, entre les troupes parlementaires et les troupes militaires, entre les chefs parlementaires et les chefs militaires ; dans l'armée militaire aussi on procède par autorité de commandement ; et dans l'armée militaire aussi on parle sur le ton du commandement. Mais dans l'armée militaire exactement comme dans l'armée parlementaire cette autorité de commandement et ce ton de commandement ne servent qu'à faire un appoint, à balancer un défaut. Si les députés étaient parfaitement honnêtes, leurs chefs n'auraient pas besoin de parler en beau, de majorer la réalité ; si les députés étaient parfaitement courageux, leurs chefs n'auraient pas besoin de parler fort, d'augmenter la réalité ; si les députés étaient parfaitement honnêtes et courageux, si, parlementairement parlant,

ils étaient parfaitement bons, leurs chefs n'auraient pas besoin d'exercer une autorité de commandement et de parler sur un ton de commandement ; il n'y aurait pas de chefs, pas d'excitations, pas d'encouragements ; chacun proposerait ses raisons. Et pour le recommencement de l'affaire Jaurès eût dit : *Nous vous demandons de recommencer l'affaire, parce qu'il est juste de la recommencer.* Pareillement si les soldats étaient parfaitement courageux, si, militairement parlant, ils étaient des soldats parfaitement bons, leurs chefs n'auraient pas besoin d'exercer une autorité de commandement et de parler sur un ton de commandement ; ils n'auraient qu'à donner des indications ; ils diraient : *Voici la crête que nous avons à occuper ; elle est à dix-huit cents mètres environ ; nous avons tout lieu de croire, par notre service des renseignements, qu'elle est défendue par deux bataillons solidement retranchés;* les autres iraient tranquillement occuper la crête. Mais les soldats ne sont pas des parfaitement bons soldats. Et la discipline a été inventée justement pour faire la différence, pour faire l'appoint. La discipline est par en haut l'exercice et par en bas l'acceptation d'une autorité de commandement. La discipline, ainsi exercée, ou subie, ainsi acceptée, ainsi entendue, fait, compense la différence du bon soldat imaginaire aux mauvais soldats réels, pour autant que les mauvais soldats réels sont éloignés du bon soldat imaginaire. De là ces commandements, ces encouragements, ces exhortations, ces cris, ces gestes, ces jurons, ces grands coups de sabre en l'air, ces visages convulsés : *en avant! en avant! chargez.* La discipline parlementaire, exactement ainsi, fait la différence entre le bon député

imaginaire et les mauvais députés réels, pour autant, — et c'est pour beaucoup, — pour autant que les mauvais députés réels sont éloignés du bon député imaginaire. Plus les soldats sont mauvais, plus ils sont éloignés du courage modèle imaginaire, plus il faut de discipline militaire. Plus les députés sont mauvais, plus ils sont malhonnêtes, faibles ou lâches, plus il faut de discipline parlementaire. C'est pour cela que les radicaux ont inventé le bloc. Se connaissant eux-mêmes et connaissant le peu que vaut leur politique, ne pouvant s'appuyer ni sur la raison, ni sur la justice, ni sur la valeur individuelle et sur le caractère, ils ont été forcés de se donner une armature extérieure, les quatre groupes et le bloc. Ils se sont enrégimentés d'autant plus qu'ils se sentaient mauvais soldats parlementaires. Ce n'est pas une comparaison que nous faisons du parlementaire au militaire. C'est une parenté que nous constatons, une parenté naturelle, avec ce qu'elle peut comporter de différence et de ressemblance. Les ressemblances du parlementaire au militaire sont nombreuses, profondes. Il faut que le chef parlementaire, comme le chef militaire, entraîne ses hommes. Il ne s'agit pas de convaincre. Il ne s'agit pas de justice et de raison. Il ne s'agit que d'entraînement. De là ces cris, ces gestes, ces exhortations et ces admonestations, ces menaces mêmes, — [*forcer l'obéissance,* disent les militaires, c'est-à-dire casser à coups de revolver la tête à ceux qui sèmeraient la panique], — ces appels répétés à la peur, — [les militaires font appel incessamment à la peur quand ils disent : qu'en présence de l'ennemi, avec les armes modernes, il est beaucoup plus dangereux de fuir que d'avancer].

Or il est notoire que Jaurès est non seulement un chef de groupe politique parlementaire, qu'il n'exerce pas seulement une autorité de commandement politique parlementaire, qu'il ne parle pas seulement sur un ton de commandement, mais que toute son éloquence et toute son écriture ont désormais le ton du commandement oratoire, du commandement parlementaire, du commandement professionnel et du commandement militaire. Nous ne sommes pas ici en présence d'un de ces tics littéraires comme on en trouve dans l'œuvre des meilleurs orateurs et des meilleurs écrivains. Il s'agit du ton même, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus profond, de personnel, — car *le style est de l'homme même*, — dans un discours ou dans un article, qui est devenu dans Jaurès essentiellement, inévitablement, le ton parlementaire et le ton du commandement. Ce ne sont nulles raisons, nulles démonstrations, nulles propositions. Ce ne sont qu'exhortations, encouragements, feintes et assurances, feintes assurances, admonestations, vigueurs, tambours et clairons. Ce n'est plus qu'entraînement. Il y a longtemps que Jaurès penchait pour tomber dans ce ton du commandement parlementaire et militaire. Mais pendant toute la première et toute la grande partie de l'affaire Dreyfus la fréquentation pragmatique, le commerce quotidien, la collaboration d'hommes qui n'étaient à aucun degré ni en aucun sens des politiques ni des parlementaires, qui n'avaient à recevoir et qui ne supportaient aucune autorité de commandement l'avait un peu guéri de cette inclinaison. Anarchistes, socialistes libertaires, socialistes révolutionnaires, socialistes non révolutionnaires, mais socialistes, — nuls radicaux-socialistes,

nuls radicaux anticléricalistes, nuls radicaux de gouvernement, — bourgeois libéraux ou libertaires, ouvriers, syndicalistes, gens de métier, hommes qui n'appartenaient à aucuns partis politiques, gens de travail, impolitiques, moraux et moralistes, on ne respirait dans le grand atelier et dans la grande armée dreyfusiste qu'un air salubre. Et il eût fallu un vice congénital, une intoxication innée d'autorité de commandement pour que l'ambition naquît d'y devenir un chef parlementaire et militaire. Et si quelques-uns le voulaient, on ne l'eût pas supporté. Jaurès n'avait ni cette intoxication innée, ni ce vice congénital. Ou enfin cela ne se manifesta pas. Ce n'était pas le ton du moment, le ton de cette grande crise et de cette grande compagnie. Dans les temps d'extrême danger, et d'extrême importance, il y a des idées, petites, qui ne viennent pas.

Mais en même temps qu'il amnistiait les criminels antidreyfusistes, en même temps qu'il amnistiait ses amis politiques et ses ennemis, Jaurès lui-même s'accordait à lui-même cette amnistie mentale et morale d'oublier les bonnes habitudes qu'il avait commencé de recevoir, et la guérison provisoirement acceptée. Brusquement il retomba dans cette inclination d'exercer une autorité de commandement politique parlementaire et militaire. Qu'on relise la série de ses articles et de ses discours : on aperçoit nettement la rechute. La tentation était grande. Il fallait redevenir le grand tribun. Il semble qu'impatient de respirer l'air politique Jaurès ait fait l'amnistie surtout pour que le recommencement de la vie politique devînt possible. En ce sens l'amnistie n'est pas seulement un acte politique

en elle-même, elle est la réintégration de la politique, elle est le recommencement, la *reprise* de la politique ; et plût aux dieux, comme dit la grammaire grecque, plût aux dieux que Jaurès eût réussi son recommencement de l'affaire comme il avait réussi son recommencement de la politique. Mais il faut croire qu'il est plus facile de recommencer de l'injustice que de la justice, et du mensonge que de la vérité.

On peut dire vraiment que l'affaire Dreyfus et le dreyfusisme furent la condamnation de la politique, et réciproquement que la politique était la condamnation de l'affaire Dreyfus et du dreyfusisme. Il y avait entre le dreyfusisme et la politique une incompatibilité totale, essentielle. Aussi longtemps que le dreyfusisme vivait, la politique ne vivait pas ; aussi longtemps que la politique vit, le dreyfusisme ne vit pas. Le dreyfusisme interrompit la politique ; la politique a interrompu le dreyfusisme. Quand et où l'affaire Dreyfus commence, la politique finit. Quand et où la politique recommence, l'affaire Dreyfus finit. Et en cela le dreyfusisme accompagne l'affaire Dreyfus. Le dreyfusisme est l'amnistie mortelle de la politique ; la politique est l'amnistie mortelle du dreyfusisme. Le dreyfusisme et la politique ne peuvent pas être contemporains ; ils ne peuvent pas résider ensemble dans les mêmes consciences. Ils ne pouvaient demeurer dans la même cité.

La première application que Jaurès fit de sa nouvelle politique, le premier exercice de l'autorité qu'il recouvra dans le commandement politique parlementaire fut cette campagne singulière, vaine et forcenée, qu'il tenta, qu'il poursuivit pour l'unité socialiste. Il ne

s'agit pas ici de critiquer cette campagne même. Nos anciens abonnés se rappellent que nous en avons parlé autant que nous avons pu. Nous en reparlerons quelque jour si nous le pouvons. Tout ce que nous en avons dit, ou prévu, s'est ponctuellement réalisé. Ce qui est en cause aujourd'hui n'est pas cette campagne même. C'est le ton où Jaurès l'a conduite.

Recommencer l'affaire Dreyfus par les moyens parlementaires politiques, reprendre le dreyfusisme par la politique, ainsi réciproquement que reprendre la politique par le dreyfusisme, c'était une gageure, et pour tout logicien, pour tout philosophe, une impossibilité. On ne résout pas de telles contradictions intérieures, de telles impossibilités logiques. On ne concilie pas des idées aussi totalement contradictoires. Tout philosophe en était averti. Jaurès, qui est, je pense, agrégé de philosophie, et qui a enseigné, devait y prendre garde. Nous verrons que dans le détail, dans l'événement, dans le fait, et parlant comme historiens, ce recommencement de l'affaire Dreyfus par les moyens politiques parlementaires était un recommencement de la politique parlementaire et n'était pas un recommencement de l'affaire Dreyfus et du dreyfusisme. Aujourd'hui, avant d'examiner le détail et l'événement, et parlant comme philosophes, il est évident qu'en logique, en psychologie, en morale, en toute philosophie le dreyfusisme et la politique sont et demeurent inconciliables.

Cette campagne tentée par Jaurès et poursuivie pour l'unité socialiste fut une campagne politique parle-

mentaire, une campagne militaire ; dans sa forme, que nous rappelons seule aujourd'hui, dans le style, dans le ton. Qu'on se reporte à nos anciens cahiers, à nos citations, à nos notes. Jaurès ne procédait que par encouragements, exhortations, assertions, assurances risquées ou formellement trompeuses. Là où il fallait honnêtement employer le mode conditionnel, un modeste optatif, et quelques irréels, Jaurès affectait l'indicatif; et le futur de l'affirmatif lui était particulièrement familier. C'est ainsi qu'on lance des troupes dévouées dans le sacrifice et dans le massacre. Combien de fois Jaurès n'a-t-il pas parlé de l'unité comme d'une chose faite ; non pas comme d'une éventualité, non pas comme d'un projet, non pas comme d'un objet hautement désirable, non pas comme d'un objet de volonté ; mais comme d'une chose faite, à laquelle il manquait à peine quelques formalités. Il n'y avait plus qu'à y mettre quelques sacrements. Lui-même Jaurès il ne pouvait pas s'en passer, de cette unité ; si ça ne se faisait pas, il ne vivrait pas. Le menu peuple marchait sur cette assurance. On sait dans quelle faillite, je dirai dans quelle banqueroute politique parlementaire succomba cette présomptueuse anticipation. Et pourtant Jaurès vit. Et il vit même très bien.

Nous ne savons pas encore aujourd'hui vers quelle faillite, vers quelle banqueroute politique parlementaire s'achemine cette seconde anticipation présomptueuse que fut le recommencement politique parlementaire de l'affaire Dreyfus. Mais nous savons que c'est la deuxième grande application de la politique nouvelle, un deuxième exercice de l'autorité que Jaurès a

recouvrée dans le commandement politique parlementaire. Pour nous qui avons assisté à la première campagne, tentée, poursuivie, abandonnée, pour l'unité socialiste, ce fut le même ton, le même style, apparemment formé des mêmes assurances, intérieurement rongé des mêmes inquiétudes. Le langage politique parlementaire de Jaurès, plus que tout autre, a de ces constances de surenchères qui permettraient l'établissement d'un lexique. Lexique du langage de Jaurès. Notons que c'est pour cela que Jaurès, plus que tout autre, obtient de son peuple une surenchère de confiance et que nous obtenons, quand nous parlons de lui, sincèrement et librement, une surenchère d'hostilité. Le peuple de Jaurès admet plus volontiers les calomnies sur Jaurès que la vérité. Jaurès lui-même a souvent pardonné à ses calomniateurs. Il ne pardonne pas à ceux qui lui disent, ou qui disent de lui, la vérité. Il sait, pour l'avoir lui-même éprouvé, que la calomnie est en politique moins gênante que la manifestation de la vérité. — Quand le grand orateur disait que la Triple Alliance était le contrepoids nécessaire du chauvinisme français, ni ses ennemis n'ont voulu voir, ni ses amis n'ont su ou voulu voir, ni lui-même il n'a voulu avouer que l'épithète *nécessaire* de son langage politique, entendue en français, signifie très exactement : *du moins je le crois.* L'écart du langage politique parlementaire au sens français est beaucoup plus considérable dans Jaurès que dans nul autre. Quand Jaurès commence un article ou un discours par ces mots : *Millerand a bien raison de... C'est avec beaucoup de bon sens que Rouanet...*, tout fait prévoir que l'article ou que le discours est tout fait des dissentiments les plus graves qui soient

nés entre Jaurès et Millerand, Jaurès et Rouanet. Quand Jaurès dit *évidemment*, cela veut dire *sans doute ;* quand il dit *à coup sûr*, au lieu de *assurément*, ce qui est un de ses tics, cela veut dire *peut-être ;* quand il émet une hypothèse où il ne croit qu'à moitié, il dit seulement qu'elle est *inévitable ;* mais quand il n'y croit pas du tout, c'est alors qu'il dit qu'elle est *indubitable.* Et quand il dit *indubitablement*, cela veut dire *je le présume,* et quand il dit *infailliblement*, cela veut dire : *j'ai bien peur de me tromper. Il est inévitable que les justes revendications...* Ainsi la force du mot remplace la force de la chose ; de l'idée, du fait, de l'hypothèse même ; et plus la chose manque de réalité, plus il faut que le mot, pour compenser, ait de violence artificielle. Beaucoup de difficultés seront éclairées dans ce recommencement de l'affaire si l'on veut bien n'oublier pas que Jaurès y a constamment parlé ce langage à traduire. Il y a constamment parlé non comme un dreyfusiste, mais comme le grand orateur, plus particulièrement comme le grand tribun.

Le premier qui au lieu de dire un *tribun* pour un membre du Tribunat parmi les Français, ou parmi les anciens Romains pour un tribun du peuple ou pour un tribun des soldats, eut l'idée de dire un tribun pour un maître de la tribune fut quelqu'un qui ne perdit pas son temps. Par quel jeu curieux et pervers de sémantique ce mot mal formé eut-il une aussi rapide et aussi éclatante fortune ? Il est vrai qu'en sémantique les mots mal formés ont des fortunes insolentes. C'est un peu comme en politique. Le mot tribun a participé du grand accroissement obtenu dans les temps modernes par la démocratie, par la politique, par l'éloquence

politique et parlementaire. Mais l'accroissement général du politique et du parlementaire ne paraît pas expliquer toute la fortune du mot *tribun*. Le mot *tribune*, lui, n'a pas reçu un égal accroissement. Vous trouvez quantité de gens qui osent mépriser la tribune et qui n'osent pas mépriser le tribun. Les deux mots ne sont plus du même ordre. Celui des deux qui a donné naissance à l'autre, le premier des deux mots, a été passé par le deuxième. Tribune est resté un mot de rien, malgré les efforts des parlementaires pour l'illustrer. Tribun est devenu un mot noble. Tribune continue à être un meuble. Tribun a cessé d'être un homme et est devenu comme un héros, un puissant de ce monde. Il est fréquent parmi les mots comme il est fréquent parmi les hommes, et pour des raisons analogues, il est fréquent parmi les mots que les fils atteignent à des fortunes à jamais ignorées des pères. Mais il semble bien que dans ce cas particulier un autre élément d'accroissement soit intervenu. Il semble bien qu'il y a eu contamination du mot tribun, né de tribune, par l'ancien mot tribun, par le vieux mot latin *tribunus*, par le tribun des soldats et par le tribun du peuple. Ainsi le tribun moderne et contemporain, l'homme de la tribune, a été investi confusément de l'autorité romaine, et ici nous rejoignons ce que nous avons dit au commencement de ce cahier de l'autorité romaine et du commandement romain. Dans la confuse imagination populaire et dans l'inconsciemment populaire imagination de tant de gens d'études à qui les études n'ont rien appris, en qui les études n'ont pas pénétré, le grand tribun est revêtu de la vieille autorité romaine, de l'autorité des tribuns militaires, et de la toute par-

ticulière puissance tribunitienne. Je maintiens que dans la confuse imagination du peuple, et inconsciemment dans l'imagination populaire, parlementaire et politique de plus d'un professeur agrégé d'histoire, quand on dit un tribun, quand on répète un puissant tribun, quand plus familièrement et plus communément on dit le grand tribun, j'affirme qu'on ne se représente plus seulement un homme de la tribune. Il y a dans le tribun de nouveaux éléments, qui sont de beaucoup les plus considérables. Il y a dans le tribun toute une auréole, tout un halo qui n'est pas dans la tribune. Sans y penser, — car si on y pensait beaucoup s'en défendraient, — sans le savoir on se représente, — mais ces éléments troubles, douteux, instinctifs des mots, ces éléments d'arrière-mémoire et de réminiscence non qualifiée ne sont ni les moins importants, ni les moins profonds, ni les moins dangereux, — on se représente vaguement et confusément, mais d'autant plus puissamment et inévitablement, un magistrat oratoire, un héritier des anciens commandements, un maître du peuple par l'autorité du commandement du verbe. La plupart de nos grands tribuns nous sont venus des pays romains, des pays de consuls, Mirabeau, Gambetta, Jaurès ; qui voudrait faire de l'histoire à la Taine, il y aurait ici une belle occasion d'oublier Danton ; je ne l'oublie pas, mais peut-être Danton n'est-il pas un tribun exactement comme le Provençal, comme le Génois et comme le Toulousain. Il est très difficile, et peut-être faux par définition, de vouloir éclairer un peu le sens d'un mot obscur et puissant. Mais il semble bien que dans la riche et mouvante imagination populaire des uns et des autres le

grand tribun ne soit pas seulement le grand orateur ; c'est un cas particulier du grand orateur ; c'est plus et mieux que le simple grand orateur ; c'est dans l'imagination du peuple un grand orateur qui fait un bruit énorme, qui exerce une autorité, — toujours la même autorité de commandement, — qui a une forte carrure, des poings énormes en marteaux ; du biceps ; des épaules ; de la poitrine, je dirai du poitrail ; un cou puissant, ce que les romans populaires nomment un cou de taureau ; des poumons ; une tête énorme et vaste, et dedans, si possible, du génie ; un front large et puissant ; des traits fortement accentués ; un fort coup de voix ; si possible une voix profonde, grave et ténébreuse ; des yeux gros, assez ronds, et surtout des paupières ; des épaules voûtées, puissantes ; des hanches ; des reins ; les jambes et les pieds n'importent pas autant. La grande et belle barbe, descendante, la barbe de fleuve, noire plutôt que blonde, est aujourd'hui indispensable. L'éloquence du grand tribun n'est pas non plus seulement celle du grand orateur. C'est une éloquence toute de confiance, de puissance et de gloire. L'enthousiasme est son effet constant, sa base inférieure. Dans la pensée du peuple un grand tribun est un grand orateur qui parle tellement fort et tellement puissamment, tellement de confiance et tellement d'enthousiasme qu'on n'a pas besoin de savoir ce qu'il dit et que lui-même il n'a presque pas besoin de le savoir. Il se diminuerait même à le savoir, comme tout le monde. Il se diminuerait s'il travaillait, s'il faisait attention. Ce serait donc qu'il aurait peur de baisser. Il manquerait à sa propre hauteur, à sa propre inspiration, à son propre enthousiasme, à son autorité militaire, à sa puissance proprement tri-

bunitienne, à son autorité sainte et à son commandement. Il manquerait lui-même et le premier à sa propre discipline. Enthousiasme constant du grand tribun pour lui-même, et enthousiasme constant du peuple pour le grand tribun, tel est le régime. *De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace,* le grand tribun est aussi quelqu'un qui a et qui donne cette forme particulière de bravoure, qui n'est pas du courage, et qui consiste à fermer les yeux pour ne pas voir le danger où l'on court. Le tribun, pour le gros peuple, c'est quelqu'un qui dit toujours qu'il y a pas de danger, qu'il y a pas besoin d'avoir peur. — La contamination de sens est incontestable, — je parle ici français et non parlementaire, — et elle est du même ordre que tant de contaminations qui se produisirent à propos de la Révolution française; elle est un effet de la même assimilation fausse; quand on nomme Jaurès un tribun, au sens contemporain de ce mot, on fait au moins le même contresens, on commet au moins la même anticipation, la même usurpation que l'on commettait quand on nommait du même nom et qu'on entendait au même sens la république française que la république romaine, la noblesse et l'aristocratie française que la noblesse et l'aristocratie romaine; l'écart du sens acquis au sens étymologique dans le deuxième cas est au moins le même que dans le premier. Aujourd'hui l'autorité du tribun est une espèce de grosse autorité puissante où se ramassent l'autorité du commandement romain, l'autorité du commandement oratoire, l'autorité du commandement politique parlementaire, l'autorité du commandement militaire, où ces autorités se confondent sourdement, culminent et s'épanouissent.

Pendant la première et la grande partie de l'affaire, Jaurès n'était pas un tribun parmi nous ; il n'exerçait pas l'autorité du commandement tribunitien ; il était un dreyfusiste, parmi nous tous. La raison, la justice, la vérité, — au sens français et non pas au sens parlementaire, — nourrissaient alors ses discours. C'était la puissance tribunitienne qui, pendant tout ce temps, gisait amnistiée. Pour que la puissance tribunitienne revécût, il fallait que l'affaire Dreyfus au contraire fût amnistiée. On l'amnistia. Et c'est elle aujourd'hui qui gît amnistiée. La puissance va bien. Sans doute il y eut à l'amnistie des causes nombreuses, politiques, sociales, économiques ; mais la cause la plus importante, celle où se résumaient, où se ramassaient la plupart des autres était que chacun voulait reprendre le traintrain de la vie habituelle, chacun voulait retomber dans son habitude et dans son vice, dans sa servitude et dans son autorité, dans son autorité subie ou dans son autorité imposée, dans son autorité inférieure ou dans son autorité supérieure. Les tribuns dans leur tribuniciat. La respiration de servitude manquait aux hommes d'autorité. Les tribuns se lassèrent d'être des citoyens comme tout le monde.

Ils voulurent se revêtir de leur puissance tribunitienne.

Recommencer l'affaire par un exercice de cette puissance, qui tue l'affaire ou que l'affaire tue, c'était une culmination de contradiction intérieure. Avant toute expérience on pouvait savoir que c'était tenter une aventure impossible ; car dans cet ordre si l'expérience est indispensable pour choisir et pour déterminer la réalisation des possibles, au contraire avant toute

expérience une telle contradiction acquiert l'impossibilité. La possibilité n'acquiert pas l'existence, mais l'impossibilité acquiert l'inexistence future.

L'un chasse l'autre. Il était malheureusement à prévoir que le tribuniciat chasserait le dreyfusisme. Il avait commencé par le chasser de Jaurès. Il ne manqua pas de le chasser de toute l'action de Jaurès et de son recommencement du dreyfusisme. Dans tout son recommencement de l'affaire Jaurès parla comme un tribun, non comme un dreyfusiste. La campagne dans les journaux fut une campagne d'entraînement. Le grand discours parlementaire fut un grand discours d'entraînement : entraînement des socialistes qui ne marchaient pas beaucoup ; entraînement des radicaux-socialistes qui ne marchaient pas du tout, et menaces conditionnelles aux radicaux-socialistes ; entraînement des radicaux qui marchaient contre, et menaces conditionnelles aux radicaux ; entraînement contre les réactionnaires et menaces conditionnelles aux réactionnaires ; tous entraînements qui étaient des entraînements de tribun.

Ce ne furent que paroles d'attaque et d'assaut, *en avant, en avant, chargez!* sans aucun renseignement, sans aucune indication, sans aucune confidence. A aucun moment de l'affaire ainsi recommencée le grand orateur ne nous communiqua les renseignements qu'il avait sur les dispositions de l'ennemi, et, ce qui était malheureusement le plus important, sur les dispositions de l'ami. Non seulement pendant tout le débat parlementaire il fit comme s'il était beaucoup plus maître de ses troupes et beaucoup plus assuré de la victoire qu'il ne l'était, ce qui est l'enfance de l'art de la guerre, mais ce qui

est en vérité la mort de l'art de la justice et de la science de la vérité, mais le lendemain du débat parlementaire il écrivit dans son journal comme s'il était content du résultat. On sait pourtant quel était ce résultat. Il continua la campagne dans son journal tout comme s'il eût été content du résultat commencé, assuré du résultat final, et que tout cela dût continuer. Tout d'un coup la campagne cessa, sans qu'on ait jamais su pourquoi, brusquement, comme elle avait commencé, laissant en l'air les petites gens qui s'étaient mis en route et continuaient de marcher et comptaient marcher jusqu'au bout. Le même arbitraire, la même autorité de commandement qui avait décidé le recommencement de l'affaire décida sans doute aussi la fin du recommencement de l'affaire. Et de même que nous n'avons rien connu du recommencement de l'affaire, nous ne connaissons rien aussi de la fin de ce recommencement. Jaurès avait recommencé. Jaurès a fini de recommencer. Que son saint nom soit béni. Pendant tout le recommencement il avait parlé de l'affaire comme s'il ne pouvait pas se passer de ce recommencement; et le lendemain de la fin du recommencement il s'en passait très bien et se portait mieux que jamais. Cette seconde fin brusque, arbitraire, inopinée est une deuxième amnistie, une suramnistie, une petite amnistie d'usage particulier que s'accorde Jaurès comme il s'était accordé un petit recommencement d'usage particulier. Le malheur est que plusieurs petites gens, qui continuaient pendant qu'il arrêtait, qui ont continué depuis, qui continuaient quand il recommença, qui ont continué quand il arrêta derechef, qui continuent et qui continueront, ont été beaucoup moins aidés de son petit recommencement

qu'ils n'ont été gênés de sa grande et de sa petite amnistie, et de son recommencement même.

Pendant toute la grande et la première partie de l'affaire Jaurès avait parlé comme s'il ne dût jamais y avoir d'amnistie; pendant tout l'intervalle compris entre la première amnistie et le recommencement il parla de loin en loin comme s'il devait y avoir quand il en serait temps un recommencement définitif; pendant tout le recommencement il parla comme s'il ne dût jamais y avoir de seconde amnistie.

Pendant toute la grande et la première partie de l'affaire Jaurès, ayant l'air de marcher à fond et de s'être donné tout entier, obtint la confiance entière du personnel dreyfusiste entier. L'amnistie lui enleva cette confiance. Le recommencement ne la lui rendit que partielle, mais partielle en nombre plutôt qu'en quantité; je veux dire que la confiance ne lui revint pas, à beaucoup près, de tout le monde, mais ceux qui la lui rendirent la lui rendirent en général toute, comme ceux qui la lui avaient gardée la lui avaient gardée toute; et cette confiance même rendait plus efficace, la faisant intérieure, plus redoutable, plus responsable d'autant son autorité de commandement. Il est notable que Jaurès obtient aujourd'hui confiance auprès de bien peu de gens, mais ceux qui la lui ont gardée ou la lui ont rendue la lui ont gardée ou la lui ont rendue presque entière. Il a pu amnistier beaucoup de crimes et beaucoup de gens. Il a pu vouloir amnistier l'amnistie même. Il n'a pas pu amnistier dans certaines consciences droites et bonnes sa gloire et sa grandeur passée.

Au lieu de justifier cette confiance, comme il devait, comme on doit, et ne rien faire pour l'exciter, Jaurès

fit tout pour l'exciter et malheureusement ne fit rien pour la justifier. Mais il fit tout pour l'exciter. Tout le temps qu'il parla, entre la résolution brusque de recommencer, et la résolution brusque d'arrêter son recommencement, il parla comme s'il s'engageait à fond, et comme un homme qui s'est donné tout entier. C'est toujours la grande parole en chef des généraux commandant en chef quand en eux-mêmes ils pensent aux clauses des capitulations éventuelles : *Je reviendrai vainqueur ou mort.* On ne revient ni vainqueur, ni mort ; mais en attendant ça sert à donner du courage, à ceux qui n'en ont pas du tout.

A aucun moment Jaurès ne nous a dit ce qu'il pensait, ni ce qu'il savait de ses ennemis, de ses amis politiques, des radicaux, surtout et nommément de certains radicaux, des radicaux-socialistes, surtout et nommément de quelques radicaux-socialistes, des socialistes qui lui étaient ennemis, de certains ministres, du général André, ministre de la guerre, de M. Combes, président du conseil et ministre de l'intérieur et des cultes, de certaines cabales, de certains journalistes, et de M. Loubet, président de la République.

Il préférait nous faire croire que tout allait bien, quand il savait que tout allait mal. C'est assurément la plus grave injure que nous ayons reçue depuis le commencement de l'affaire, que certains encouragements. Comme un homme qui aurait fréquenté la mauvaise compagnie et qui, revenu parmi les honnêtes gens, tiendrait inconsciemment un singulier langage, le grand orateur, se tournant enfin vers nous, nous adressa ces singuliers encouragements. Nous n'en avions pas besoin, Jaurès. Nous n'avons pas besoin, pour être avec vous,

de savoir qu'il n'y a aucun danger. Tournez-vous, de grâce, et parlez à vos amis.

Jaurès, ayant oublié toutes nos relations antérieures, nous a parlé comme un qui, ayant vécu dans la compagnie des voleurs, nous dirait à déjeuner : Monsieur, vous êtes bien honnête, vous ne m'avez pas encore volé ma fourchette. Il y a des propos qu'on ne tient pas.

Rien ne pouvait nous être plus désagréable que cette confusion fâcheuse. Ayant accoutumé de parler à des politiciens, Jaurès continuait de nous parler comme à des politiciens. Il avait pu par l'amnistie amnistier l'affaire. Il ne pouvait plus, en ce sens, par le recommencement de l'affaire, amnistier en lui-même l'amnistie. Son langage demeurait politique dans le recommencement de l'affaire ; et dans le recommencement de l'affaire, plus en particulier il devenait ou demeurait politique envers nous. Jaurès gardait envers nous son langage appris, son langage politique parlementaire, son langage de groupe, son autorité de commandement, en général sous la forme du commandement, en particulier sous la forme particulièrement odieuse de l'autorité d'encouragement. Ces encouragements étaient inutiles, car nous sommes prêts.

Prêts depuis la première heure, nous avons toujours continué d'être prêts. Sur le vu de nos listes, je réponds que le personnel de nos abonnés, pour le nombre et pour la qualité, pour les noms et pour les situations, et pour les professions, pour les personnes et pour l'esprit, pour les consciences, est de toutes les compagnies actuellement constituées celle qui représente le plus fidèlement, le plus exactement l'ancien, le constant et le véritable personnel dreyfusiste. L'État-Major

reyfusiste, comme tous les États-Majors, nous a aités durement ; mais les petites gens, qui furent âme du dreyfusisme, et qui en ont seuls gardé la mémoire, ne s'y sont pas trompés; ils nous ont continué eur audience, leur travail, souvent leur aide. Ceux qui ous ont quittés ne nous ont pas quittés, nous indignes, our un dreyfusisme plus juste ou plus approfondi. Les anciens camarades nous ont quittés pour les honeurs, pour les puissances, pour les biens temporels es partis et de l'État, pour les mensonges politiques arlementaires, pour exercer des autorités de commandement, quand la vieille maison dreyfusiste fut evenue modeste, voûtée, moussue. Ils nous ont quittés our l'injustice et pour le mensonge. Ils nous ont laissé a justice et la vérité redevenue miséreuse.

Nous n'en tirons nulle vanité. Nous n'avons gardé our nous que les tristesses de la maison. Nous garlons sans orgueil et sans vanité la profondeur et la onstance de notre ancien dreyfusisme. Et nous n'en oulons tirer non plus aucune autorité de commandement. Nous savons que la constance ni la fidélité ne onfère aucune autorité de commandement. Rien ne onfère aucune autorité de commandement. La constance et la fidélité ne demandent pas plus à commander, n'ont pas plus envie de commander, que l'obéir. Il n'y a pas dans cette affaire, il ne peut y avoir dans aucune affaire une autorité du plus constant. La constance est comme une antériorité perpétuellement continuée. Elle est à l'antériorité en un sens comme la durée serait à une création. L'autorité que l'antériorité ne confère pas, la constance ne la confère pas. L'autorité que l'antériorité ne confère pas en une

fois, la constance ne la confère pas continûment. Si nous prenions texte de ce que nous sommes et de ce que nous avons été des dreyfusistes constants pour demander d'exercer une autorité de commandement sur les dreyfusistes inconstants, intermittents, auteurs et bénéficiaires des amnisties, nous ne serions pas reçus. Mais réciproquement nous n'admettons pas que les dreyfusistes inconstants, auteurs et bénéficiaires des amnisties, exercent sur nous l'autorité de commandement que nous ne demandons pas sur eux. Il serait singulier qu'une autorité de commandement que la constance ne confère pas, l'infidélité, l'amnistie la conférât. Nous défendons généralement toutes nos libertés contre toutes les autorités de commandement. Nous défendons en particulier toutes nos libertés dreyfusistes contre toutes les autorités de commandement prétendues dreyfusistes qui ont voulu s'établir parmi nous et sur nous.

Il est notoire que dans presque toutes les campagnes et dans presque tous les débats, dans presque tous les travaux, les combattants ou les ouvriers de la perpétuelle dernière heure, c'est-à-dire les combattants ou les ouvriers inconstants, c'est-à-dire les mauvais combattants et les mauvais ouvriers, puisque la constance est provisoirement et pour longtemps la première des vertus, réclament pour eux la faveur et l'injustice d'exercer une autorité de commandement que les combattants et que les ouvriers constants n'ont pas même la pensée de réclamer. Outre le besoin mauvais, et qui semble presque universel, d'exercer une autorité de commandement, il s'établit en eux comme un besoin mauvais d'équilibre, de rançon, de talion, d'équiva-

lence injuste; outre le zèle faux et l'outrance de l'inconstant, les inconstants se rattrapent à chaque instant de leur ancienne faiblesse et de leur faiblesse toujours présente, à chaque instant de leur ancienne lâcheté, de leur lâcheté toujours sous-présente, ils se défendent, se sauvent des reproches mérités qu'on leur fait ou qu'ils se font eux-mêmes, qu'ils prévoient ou qu'ils entendent, compensent leur absence initiale et leur continuelle absence en insistant sur leur nouveau rôle intermittent et sur leur présence intermittente obsédante et sur l'autorité de commandement qu'ils veulent exercer dans les intermittences de leurs nouvelles attitudes.

Quand donc je sus que l'on préparait un recommencement de l'affaire, la première chose que je ne me demandai pas, que je n'avais pas à me demander, fut de savoir si ces cahiers y contribueraient. De telles questions se posent pour ceux qui se croient le droit d'interrompre, d'ajourner, de reprendre, d'amnistier, d'altérer leur action politique et sociale pour les intérêts ou pour les besoins de leur politique, d'amnistier leurs amnisties mêmes, de reprendre de la main gauche le peu qu'ils ont donné de la main droite, et qui en fait subordonnent perpétuellement leur action politique et sociale aux intérêts et aux besoins de leur politique. Elles ne se posent pas pour ceux qui, résolus à n'entrer pas même dans les considérations de la politique, poursuivent modestement mais continuellement leur action morale. Nous n'avons pas eu un seul instant à nous demander si nos cahiers contribueraient au recommencement de l'affaire, pour cette bonne raison que nos cahiers, pour leur part de travail, pour leur part d'ac-

tion, pour leur part de responsabilité, n'avaient jamais interrompu l'affaire. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il ne pouvait pas y avoir pour nous de recommencement de l'affaire, parce que depuis le commencement de l'affaire il n'y avait jamais eu pour nous d'interruption de l'affaire. Depuis le commencement de l'affaire il y a l'affaire, sans nulle interception, sans nulle amnistie, sans nulle prescription. Depuis le commencement de l'affaire, l'affaire continuait. Malgré l'amnistie elle continuait. Avec ou sans recommencement, et je dirai presque malgré le recommencement elle continuait. Le principal inconvénient du mot *recommencement* et du mot *reprise*, et de l'acte même, dans le sens et dans le ton et de la teneur où on le fit, fut en effet de faire croire que pendant un certain temps, pendant un certain intervalle, compris entre l'amnistie et ce recommencement même, elle avait cessé de continuer. En ce sens les auteurs du recommencement, par la manière dont ils présentaient, dont ils introduisaient ce recommencement, nous firent à nous, auteurs de la continuation, firent à l'affaire, et au dreyfusisme même, peut-être plus de mal que de bien. Nous aperçûmes assez rapidement ce mal, et tout le dommage qui en résulterait. Nous n'avons pourtant ni pu ni voulu décourager, refuser certains camarades qui nous revenaient.

On l'a trop oublié : au moment où certains auteurs de l'amnistie firent savoir qu'ils préparaient un recommencement de l'affaire, la question ne pouvait absolument pas se poser de savoir si les auteurs de la continuation, si les adversaires de l'amnistie contribueraient à ce recommencement. Une telle question, de contribuer ou de ne contribuer pas, se posait pour les

autres auteurs de l'amnistie ; elle ne pouvait pas se poser pour nous. Tout recommencement nous était bienvenu, nous revenait, parce que tout recommencement entrait dans la continuation, dans notre continuation. Ce n'était pas la continuation qui avait à entrer ou à n'entrer pas dans le recommencement, mais le recommencement qui avait à entrer dans la continuation.

Les intéressés en furent avertis aussitôt. Je les prévins moi-même qu'après comme avant le recommencement de l'affaire les cahiers continueraient d'être à l'entière disposition d'un véritable dreyfusisme. Et puisque nos cahiers ont été institués en partie pour être des cahiers de renseignements, de documents et de textes, des cahiers d'enregistrement, des cahiers de faits, des cahiers de dossiers, je demandai qu'il fût entendu que provisoirement, et en attendant une action plus pragmatique, mais officiellement, un dossier de l'affaire à partir de son recommencement fût constitué en cahiers. De quelle utilité pouvait, devait être un tel dossier pour le dreyfusisme, c'est ce que nous verrons facilement quand nous examinerons de l'intérieur ce recommencement même.

La question qui se posait alors était exactement la question contraire de celle que l'on a presque généralement posée ; la question qui se posait n'était pas de savoir si en intention nous nous rendrions aux auteurs du recommencement, mais si en fait les auteurs du recommencement, qui se prétendaient dreyfusistes, en effet se rendaient à nous, s'ils revenaient dans le vieil atelier et si revenus ils nous y aidaient. Premièrement la question n'allait pas de nous à eux ; mais elle reve-

nait d'eux à nous ; et s'il y avait arbitrage nous étions les arbitres. Deuxièmement ce qui était en cause n'était pas nos intentions envers eux, notre collaboration envers eux, mais au contraire leurs intentions envers nous, leur collaboration avec nous, l'accueil que nous leur ferions, l'hospitalité que nous leur accorderions, et le travail utile de justice dont ils récompenseraient cette hospitalité.

Premièrement la question n'allait pas de nous à eux ; elle revenait d'eux à nous. Il ne s'agissait pas de nous adjoindre à eux, d'entrer dans leur jeu, de nous transporter dans le recommencement, de suivre le mouvement, de suivre. Nous n'étions pas en cause. Nous étions parfaitement connus. Notre action était parfaitement connue. Nous n'apportions rien de nouveau, rien d'imprévu, rien d'inédit, rien de théâtral. C'est l'avantage de la continuation qu'elle n'apporte avec elle aucun sursaut de découverte, aucune révélation sensationnelle, et qu'ainsi elle répugne perpétuellement au huis clos, à tout ce qu'il y a de huis clos dans la préparation solennelle d'un coup de théâtre. Il s'agissait au contraire à eux de s'adjoindre à nous, à eux qui nous avaient quittés pour un temps. C'étaient eux qui revenaient, et c'était au recommencement à se transporter dans la continuation.

Deuxièmement ce qui était en cause n'étaient pas des intentions, puisque les nôtres étaient continuellement connues et puisque préparer un recommencement voulait dire de leur part qu'ils allaient nous annoncer les leurs ; ce qui était en cause était l'accueil que nous leur ferions, à eux personnellement, et la réponse qu'ils donneraient à cet accueil.

Quand il s'agissait d'eux, jusqu'au recommencement les intentions étaient en cause, parce qu'on ne connaissait pas d'avance leurs intentions, puisqu'ils avaient souvent contrarié leurs propres intentions ; mais puisque cette fois il s'agissait de nous, les intentions n'étaient pas en cause, parce qu'on les connaissait toutes, puisqu'ils annonçaient qu'ils allaient nous dire les leurs, et que les nôtres par définition sont perpétuellement connues. Nos intentions envers l'affaire, le dreyfusisme et le recommencement de l'affaire étaient parfaitement et perpétuellement connues.

Nos intentions envers les auteurs du recommencement n'étaient pas commandées toutes par nos intentions envers ce recommencement; mais elles résultaient de ces intentions parfaitement connues et du travail que produiraient en effet les auteurs du recommencement. Ce que fut ce travail, et s'il fut vraiment dreyfusiste, c'est ce que nous examinerons quand nous étudierons de l'intérieur le recommencement de l'affaire. Ce que fut notre accueil, nous l'examinerons par suite en même temps. Et c'est ce que nous ferons dans un dernier cahier.

Dans ce dernier cahier nous plaçant au cœur du recommencement nous examinerons ce recommencement d'un regard intérieur, et comme historiens et comme dreyfusistes nous en esquisserons et nous en critiquerons l'histoire. Autant que nous le pourrons nous nous rappellerons le détail des faits, des événements et des situations historiques successives. Autant que nous le pourrons nous interpréterons ce détail du fait au regard du droit, nous éclairerons l'obscurité de l'événement à

la lumière, à la clarté du dreyfusisme. Autant que nous le pourrons, pour employer l'expression la plus simple, mais aussi la plus juste et la plus puissante, nous essaierons de nous y retrouver, car je crois que l'on nous y a quelque peu perdus.

Dans le premier de ces trois cahiers nous avons examiné, comme historiens, comme théoriciens, comme philosophes et comme moralistes les deux journées de débats parlementaires qui furent l'incident le plus grave de ce recommencement; nous les avons examinées surtout au point de vue politique parlementaire; nous n'avons vu le dreyfusisme qu'autant que le jeu politique parlementaire lui-même nous mettait en présence du faux ou du véritable dreyfusisme; nous n'étions pas du côté du dreyfusisme; nous étions du côté politique parlementaire.

Aujourd'hui, et dans ce deuxième cahier, nous avons, autant que nous avons pu, regardé du même regard extérieur tout le recommencement de l'affaire; nous avons examiné ce recommencement au point de vue politique parlementaire; nous avons examiné, autant que nous l'avons pu, dans quel milieu, dans quelles institutions, dans quelles mœurs, dans quelles habitudes politiques parlementaires, dans quelles situations politiques parlementaires, dans quel idiome et langage même s'était présenté, s'était déroulé, s'était finalement compromis ou perdu le recommencement que l'on avait voulu tenter de l'affaire Dreyfus par les moyens politiques parlementaires. Aujourd'hui, et dans ce deuxième cahier, nous n'avons vu le dreyfusisme qu'autant que le jeu politique et parlementaire lui-même, annonçant, entourant, embrassant, englobant, étreignant,

étouffant ce recommencement de l'affaire, nous y mettait en présence du faux ou du véritable dreyfusisme ; nous n'étions pas du côté du dreyfusisme ; nous étions pendant tout ce temps du côté politique parlementaire. Ayant à étudier le recommencement de l'affaire par les moyens politiques parlementaires, nous avons commencé par étudier les moyens politiques parlementaires.

Cette méthode peut sembler inverse, mais cette inversion même était indispensable ; j'ai annoncé depuis longtemps que nous essaierions quelque jour de faire une *histoire de la décomposition du dreyfusisme en France :* nous serons entraînés sans doute, par cet essai même, à essayer de faire une *histoire de* tout *le dreyfusisme en France.* Mais qu'on se rassure : nous ne commencerons de travailler à une telle histoire que quand on pourra le faire utilement ; nous ne la rédigerons qu'aux dates où l'on saura, et où l'on pourra dire beaucoup, sinon tout, de la vérité ; ces temps ne sont pas encore près d'arriver. Peut-être les hommes de notre âge ne pourront-ils procéder que par mémoires posthumes.

Je prévois que cette *histoire du dreyfusisme en France* ne comportera pas moins de quatre parties, qui seraient :

a) — une *histoire de la formation du dreyfusisme en France ;*

b) — une *histoire du fonctionnement,* ou *de l'exercice du dreyfusisme en France ;*

c) — une *histoire de la décomposition du dreyfusisme en France :*

d) — une *histoire du renversement,* ou *de la contrefaçon du dreyfusisme en France.*

Le récent recommencement serait évidemment dans la contrefaçon.

Or, dans la première partie, dans une *histoire de la formation du dreyfusisme* en France, il faudrait justement faire le contraire de ce que nous avons fait, aujourd'hui et hier, dans ce fragment de la troisième ou de la quatrième partie, *décomposition, renversement* ou *contrefaçon;* dans une *histoire de la formation du dreyfusisme* il faudrait faire exactement le contraire de ce que nous avons fait pour une esquisse de l'histoire du recommencement ; dans une *histoire de la formation,* dans une histoire du commencement et du dreyfusisme et de l'affaire Dreyfus, il faudrait aller de l'intérieur à l'extérieur ; dans une histoire du recommencement nous avons été contraints d'aller de l'extérieur vers l'intérieur. C'est que le recommencement de l'affaire Dreyfus ne s'est nullement fait par un mouvement symétrique du mouvement par qui s'était fait le commencement de l'affaire Dreyfus. Cette récente et presque posthume partie de l'affaire ne se meut pas dans l'histoire d'un mouvement symétrique au mouvement dont se meut pour et dans la grande histoire la grande et la première partie de cette grande affaire et de ce grand dreyfusisme. Il ne faut pas que l'identité de la victime et que l'identité de certains hommes, il ne faut pas que l'identité des noms et des mots nous abuse : le recommencement n'a pas été un recommencement du commencement.

Dans la réalité du commencement, et ainsi dans une

histoire du commencement, puisqu'il faut qu'avant tout l'histoire accompagne la réalité, nous assistons à un mouvement né de l'intérieur, partant de l'intérieur, à un mouvement moral, né dans le secret et dans la profondeur des consciences, à un mouvement de germination mentale et morale, et de végétation qui s'élargissait peu à peu et gagnait de proche en proche. Non pas que feignant un miracle nous voulions négliger les circonstances extérieures, les conditions d'histoire et de géographie qui accueillirent, mal ou bien, qui entravèrent ou fomentèrent la germination, la croissance et la végétation de l'affaire Dreyfus et du dreyfusisme. La plante non plus ne vit pas dans le miracle et dans le vide ; la plante non plus n'est pas totalement et absolument indépendante et libre du milieu où elle vit, du sol et du climat. Elle en dépend même considérablement.

Mais si considérable que soit la dépendance de la plante, elle n'est pas entière ; et aucune influence du sol ou du climat ne fera par des moyens prochains et par des interventions secondes que des pépins de raisin de vigne germent et croissent en blé. La terre et le ciel peuvent tuer la plante ou la nourrir ; ils peuvent la restreindre ou la déformer ; ils peuvent la faire languir ; comme ils peuvent aussi lui donner les moyens d'un accroissement normal, d'une heureuse vieillesse, d'un accroissement exubérant, d'une luxuriance, d'une évolution grandissante ; comme aussi d'une dévolution. Mais ils ne peuvent pas l'adultérer.

Pendant la grande première partie de l'affaire il est évident, ou plutôt il est posé par définition que l'affaire Dreyfus et que le dreyfusisme ne fonctionnèrent pas

dans le miracle et dans le vide; elles trouvèrent, comme tout ce qui se produit à l'événement, comme tout ce qui est matière d'histoire, des circonstances, des conditions extérieures, des situations, des hommes et des mouvements qui les entravaient ou qui les secondaient, qui les tuaient dans les consciences et hors des consciences ou qui les nourrissaient, qui les restreignaient, les déformaient ou qui au contraire les fomentaient. Et il faut toujours compter avec l'extérieur. L'ambiance existe. La terre et l'air existe. On n'agit qu'à force de gagner vers et sur l'extérieur. Mais dans cette grande première partie de l'affaire le mouvement venait de l'intérieur; il était parti du germe; ce fut vraiment une germination mentale et morale; quelles que fussent les réfractions successives, les déformations inévitables, dans la véritable affaire le mouvement était un mouvement de vie, et le mouvement de vie venait de l'intérieur; la perpétuelle vibration se mouvait de l'intérieur. Pour quelques fortunes ou pour quelques ingratitudes que fussent en route les propagandes ou les propagations, elles se propageaient de l'intérieur, elles venaient de l'intérieur, elles venaient d'elles-mêmes; elles existaient; par elles-mêmes; la chaleur de vie et de conviction, le battement de cœur, l'ardeur de dévouement, de sacrifice et d'inquiétude, le principe d'action, la ferveur pieuse était intérieure. C'était l'affaire Dreyfus et le dreyfusisme qui faisaient, comme ils pouvaient, mais qui faisaient le dreyfusisme, l'action dreyfusiste, mettons le mot : la révolution dreyfusiste.

Dans le recommencement au contraire que l'on nous a fait récemment de l'affaire Dreyfus par les moyens politiques parlementaires, ce sont ces moyens politiques

parlementaires qui ont commandé le recommencement; ce n'est pas l'affaire qui s'est recommencée, qui s'est refaite elle-même par les moyens politiques parlementaires, ce sont les moyens politiques parlementaires qui ont refait l'affaire, qui l'ont refaite à leur image, qui ont refait une contrefaçon grotesque et lamentable de l'affaire ; nous les avons nommés des moyens parce qu'il est sage de prendre et d'intituler d'abord une question comme on l'intitule généralement, comme l'intitulent ses auteurs; mais ce que nous aurons à nous demander dans le prochain cahier, ce sera justement si ce n'étaient pas les prétendus moyens politiques parlementaires qui étaient la fin, et la prétendue fin dreyfusiste qui étaient les moyens ; ce que nous aurons à nous demander, ce sera justement si ce que l'on nous a fait dernièrement, et qui promettait d'être un recommencement de l'affaire Dreyfus par les moyens politiques parlementaires n'a pas été au contraire une continuation, un cas particulier de la politique parlementaire par les moyens, par l'exploitation de l'ancienne affaire Dreyfus.

Pour le savoir nous nous mettrons à l'intérieur de ce recommencement, nous nous transporterons du côté du dreyfusisme, et redescendant l'histoire de ce recommencement, comme dreyfusistes nous verrons bien ce qui nous arrivera. Moi-même il me tarde un peu de regarder et de parler en dreyfusiste, et non plus comme un historien de la politique parlementaire. Il me tarde aussi de suivre dans le détail et de redescendre l'événement des faits. Si réelles que soient les institutions et les mœurs, les habitudes et les vices, les idées et les intentions, les combinaisons mêmes et le langage et le

jeu des partis, si réaliste que soit l'analyse ou la synthèse du monde mental et moral, d'un monde politique et social, rien ne vaut une bonne histoire, et la réalité d'une bonne histoire donne une certaine sécurité que la réalité non moins réelle et peut-être plus profonde de ce qui ne se met pas en histoire ne donne pas.

Ce n'est point par un goût pervers, c'est par une inversion non seulement justifiée mais indispensable qu'ayant à étudier le recommencement de l'affaire Dreyfus par les moyens politiques parlementaires nous avons mis tant de temps de travail à étudier les moyens politiques parlementaires qui entouraient et qui en réalité asservissaient ce recommencement. Si l'on avait à faire une histoire de la grande affaire, on se mettrait au cœur du commencement, on accompagnerait cette réalité naissante, croissante et florissante et suivant la réalité, quand on heurterait les masses extérieures, alors il serait bien temps, mesurant, estimant les réfractions, les résistances et les compositions de forces, d'étudier aux points de résistance le monde extérieur, l'hostilité violente ou sournoise de tout ce que, dans un temps inoubliable de béatitude révolutionnaire, nous avons bousculé au pas de charge. Mais ayant à esquisser une histoire d'une petite affaire, il nous fallait, pour nous conformer à la réalité, commencer par les conditions extérieures politiques parlementaires qui ont commandé tout.

La forme générale de cette méthode se ramasse en un cas individuel. Je sais parfaitement qu'ayant à étudier un recommencement de l'affaire Dreyfus nous n'avons presque jamais parlé que de Jaurès; et que

j'ai presque toujours prononcé le nom de Jaurès, et que je n'ai presque jamais prononcé le nom de Dreyfus. Mais c'est la réalité même qui nous y a contraints. Dans la réalité l'intervention de Jaurès était presque partout, et l'intervention de M. Dreyfus ne fut presque nulle part. M. Dreyfus n'est intervenu qu'en second, assez tard, par une lettre au ministre de la guerre que nous avons reproduite à sa place dans le dossier que nous formons, et qui n'est guère qu'une réduction du grand discours prononcé par Jaurès dans les deux grandes séances de la Chambre. Ainsi la question générale que nous aurons à nous poser dans un dernier cahier sera de savoir si la reprise de l'affaire Dreyfus que l'on nous a faite ou que l'on a tentée par les moyens politiques parlementaires n'a pas été une continuation, un cas particulier de la politique parlementaire par les moyens, par l'exploitation de l'ancienne affaire Dreyfus. Mais cette question générale se ramassera sans doute en une question particulière, qui sera de savoir si le recommencement de l'affaire Dreyfus que Jaurès nous a fait par les moyens politiques parlementaires n'a pas été littéralement une affaire Jaurès entreprise en substitution de l'ancienne affaire Dreyfus, en exploitation de l'ancienne affaire Dreyfus, par un Jaurès devenu proprement et uniquement parlementaire et politique.

CHARLES PÉGUY

Dossier de l'affaire Dreyfus depuis son recommencement. *On sait que le* comité catholique pour la défense du Droit *prit parti dans la première affaire Dreyfus en temps utile pour la revendication de la justice et pour la manifestation de la vérité. Nous avons publié en leur temps plusieurs manifestations importantes de ce comité. Elles sont à confronter avec les manifestations contraires de M. Henry Bérenger et de tous les radicaux anticatholiques antidreyfusistes. Nous ferons cette confrontation, si nous le pouvons, dans le dernier cahier que nous préparons sur le recommencement de l'affaire. En attendant nous devons dès aujourd'hui, dans un dossier de l'affaire Dreyfus, publier l'importante communication que l'on va lire :*

Le Temps *daté du lundi 20 avril publiait la communication suivante :*

Le comité catholique pour la Défense du Droit qui fut fondé, au cours de l'affaire Dreyfus, par quelques catholiques partisans de la revision, et ayant à leur tête M. Paul Viollet, membre de l'Institut, adresse à M. Jean Jaurès la lettre suivante :

Paris, le 17 avril 1903

Monsieur le député

Vous avez mis votre admirable éloquence au service d'une juste cause, celle de cet officier juif innocent, réhabilité dans l'opinion de tous ceux qui ont étudié l'affaire, réhabilité par le plus haut tribunal français et malgré tout condamné.

Vous avez combattu vaillamment pour le droit.

Le Comité catholique pour la défense du Droit qui, dans la mesure de ses forces, a défendu la même cause et qui souhaite ardemment une réparation judiciaire, vous adresse ses félicitations.

Mais le droit, monsieur le député, est un et indivisible. Permettez-nous de vous dire ici que vous méconnaissez cruellement, vous et vos amis, ce principe qui est absolu, ce principe qui est notre sauvegarde à tous.

Tous les Français ont le droit primordial et souverain de servir Dieu comme bon leur semble, de se réunir pour vivre en commun, de soigner les malades et les infirmes. Tous les pères de famille ont le droit de confier leurs enfants aux maîtres de leur choix.

En foulant aux pieds ces droits de l'homme, vous nous ramenez, monsieur le député, à Louis XIV et à la

révocation de l'édit de Nantes. Le roi enlevait aux protestants leurs enfants et chassait les pasteurs. Vous enlevez aux catholiques leurs enfants et vous chassez les éducateurs.

Au père, vous substituez l'État; et, comme Louis XIV, vous osez dire : « l'État, c'est moi ! »

Des lois violatrices de la Déclaration des Droits méritent-elles le nom de lois ?

Veuillez agréer, monsieur le député, l'assurance de notre haute considération.

Pour le comité :

PAUL BUREAU; LÉON CHAINE; J.-M. GROSJEAN; CAMILLE PINTA, avocat; J. QUINCAMPOIX; ÉDOUARD VIOLLET, avocat; PAUL VIOLLET, membre de l'Institut.

Sur la situation des catholiques envers l'affaire Dreyfus, l'annonce que l'on va lire devait passer dans le douzième cahier de la quatrième série, vient de paraître, *bon à tirer du mardi 17 février. Elle était composée à l'imprimerie depuis lors. Le livre ainsi annoncé n'a donc pas été fait pour les besoins du moment, et quand l'auteur envisageait un recommencement de l'affaire il ne pensait nullement à utiliser le recommencement que l'on nous a fait depuis. Ce livre a reçu, contrairement à ce que l'auteur attendait, un accueil nombreux ; la presse en a beaucoup, et assez bien parlé. Il s'en est vendu un grand nombre d'exemplaires, cinq mille, nous écrit l'auteur, ce qui est énorme en France pour un livre honnête, et la deuxième édition va paraître bientôt.*

les catholiques français

et leurs difficultés actuelles

Ce livre est évidemment un livre écrit par quelqu'un qui n'avait jamais écrit de livre ; mais les livres écrits par de tels auteurs ont souvent un attrait particulier. C'est un livre à lire. Il est impossible d'avoir une idée même approchée du dreyfusisme et du jeu des partis envers le dreyfusisme si l'on n'a pas lu ce livre, parce que l'attitude et l'action des catholiques dreyfusistes fait une partie essentielle de la situation dreyfusiste et de l'action dreyfusiste, en face de l'antidreyfusisme radical. Dans l'amoncellement des documents et des renseignements produits par l'auteur, quelques erreurs se sont glissées, qui seront sans doute réparées dans la deuxième édition. L'auteur, maître Léon Chaine, avoué au tribunal civil, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon, donne et par son attitude générale, et dans son livre, l'impression d'un fort honnête homme.

Vient de paraître chez Storck, Paris, en vente à la librairie des cahiers.

Léon Chaine. — **Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles**, un volume in-18 de 416 pages. trois francs cinquante

Avant-propos

La *Lettre d'un Catholique lyonnais à un Évêque* (1) sur l'attitude de la grande majorité de ses coreligionnaires dans l'affaire Dreyfus a été publiée par *la Justice Sociale* du 29 mars 1902.

Elle a été reproduite in extenso par *le Soir, le Signal, le National, le Petit National, l'Univers Israélite, le Haut-Rhin*. Ce dernier, croyons-nous, est le seul journal départemental qui l'ait publiée en entier. Divers journaux de Paris et de province en ont donné des extraits. Elle a été vivement prise à partie par *la Vérité Française*, dans son numéro du 9 avril et, de nouveau, dans celui du 19 avril. *La Revue Idéaliste*, dans sa livraison du premier mai, a bien voulu lui en emprunter un fragment pour l'insérer sous sa rubrique « Opinions à recueillir ».

Le numéro de *la Justice Sociale* du 29 mars 1902 a été adressé à N.N. S.S. les Archevêques et Évêques de France (à l'exception d'un prélat auquel il nous a paru convenable et discret de ne point le faire envoyer), à Messieurs les Curés de Paris et de Lyon, à d'autres ecclésiastiques distingués, à de hautes personnalités du monde des Lettres, des Sciences, de la Politique, à quelques parents et amis.

---

(1) Voir l'Appendice.

Deux Évêques ont bien voulu nous envoyer à son sujet leurs félicitations les plus vives, un troisième Évêque ses félicitations pures et simples.

Un Cardinal-Archevêque a pris la peine de nous écrire pour nous exposer les raisons qu'il avait de ne pas penser comme nous au sujet de l'attitude que nous reprochons à la majorité des catholiques français. (1) Plusieurs vicaires-généraux, seize évêques, trois archevêques, un cardinal romain (et quel cardinal !) nous ont adressé leur carte.

---

(1) Nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur une partie de la lettre que le Cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, nous a fait l'honneur de nous écrire et à la publication de laquelle il a bien voulu ne pas s'opposer.

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX

Bordeaux, le 7 juin 1902.

MONSIEUR LÉON CHAINE, LYON

« Tout ce qui s'est dit et écrit sur l'affaire Dreyfus, m'étonne et m'attriste.

« Dreyfus est-il innocent ?

« Il faut trouver le Tribunal authentique qui le proclame, et se réjouir de voir un criminel de moins dans ce monde.

« Est-il coupable ?

« Il faut s'incliner devant l'autorité des Tribunaux qui l'ont jugé dans toute l'indépendance et toute l'impartialité de la justice.

« Que viendraient faire en tout cela, les catholiques, les prêtres, les évêques ? Est-ce que les questions de justice pendantes devant les tribunaux les regardent ? Ont-ils reçu les témoignages ? Ont-ils étudié les documents ? Ont-ils les éléments indispensables pour juger ?

.....

« Que serait le respect de la justice, s'il était permis de suspecter gratuitement ou la perspicacité ou la bonne foi des Tribunaux ?

« Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués. »

« † CARDINAL LECOT, *archevêque de Bordeaux.* »

Mgr Lecot exprime ici l'opinion de la grande majorité du clergé français auquel, en effet on ne pouvait demander de faire une étude spéciale de ce colossal procès dont il était impossible de prévoir l'importance politique, sociale et religieuse que par la suite il prendrait.

Par contre, si nos prêtres n'avaient ni le devoir strict ni la possi-

Ces envois de cartes ne comportent évidemment pas une adhésion formelle, pas même une adhésion tacite ; mais, consentis par des membres du haut clergé, toujours si réservés et si prudents, ils n'en ont pas moins une indéniable signification.

L'un des évêques qui nous ont ainsi honoré de l'envoi de leur carte nous a, au surplus, écrit quelques jours plus tard pour préciser qu'il n'avait pas entendu par là nous donner son approbation sans réserves.

---

bilité de se livrer à cette étude, combien il est fâcheux que les hommes politiques qui dirigent le sentiment catholique au Parlement et dans la presse, n'aient pas cherché à voir clair dans des ténèbres accumulées à plaisir, mais qu'ils aient, au contraire, accrédité cette opinion que l'on ne pouvait être bon catholique qu'à la condition d'être convaincu de la culpabilité de l'officier juif et surtout de l'impartialité bien connue de ses accusateurs si bien pensants.

Un prélat, dont on comprendra que nous taisions le nom, a, de la question qui nous préoccupe et de l'attitude prise dans l'affaire par la majorité de nos coreligionnaires, une conception un peu différente de celle de Mgr Lecot. Voici quelques lignes de la lettre qu'il nous a fait écrire par un haut dignitaire de son clergé diocésain :

« Monsieur Léon Chaine, Lyon

« Monseigneur me charge de vous dire qu'il a pris le plus vif intérêt à votre communication. Il est assurément regrettable que l'attitude passive et effacée de la plus grande partie du clergé, pendant que l'opinion était soulevée par l'affaire Dreyfus, ait paru encourager ou approuver les passions et la partialité de quelques personnalités plus ou moins autorisées à représenter les intérêts religieux. On n'a pas su assez nettement et assez tôt distinguer l'aspect juridique et universel de ce cas, et, sans rien préjuger sur le fond, qui relevait des tribunaux, reconnaître au moins que les garanties du droit ne peuvent être violées pour personne, et qu'il n'y a pas d'intérêt supérieur à la Justice.

« Mais Monseigneur, tout en reconnaissant le bien fondé de vos regrets, juge qu'il est trop tard aujourd'hui pour prendre attitude en cette affaire :

. . . . . .

« Notre attitude générale a été l'abstention. Ce n'était peut-être pas assez, mais le mieux est aujourd'hui d'y rester fidèle.

« Il est plus aisé, après les événements, d'en distinguer le vrai sens et la portée que lorsque l'on y est mêlé à l'agitation et au trouble. Sa Grandeur s'abstiendra donc de tout acte qui serait de

Parmi les membres de l'épiscopat français auxquels le numéro de *la Justice Sociale* a été adressé il en est certainement beaucoup qui ne l'ont pas lu. Ce qui nous incite à le croire c'est que plusieurs prélats que l'on sait très libéraux ne figurent pas au nombre de ceux qui nous ont fait parvenir un accusé de réception.

Cette manifestation qui, dans notre pensée, était destinée à passer beaucoup plus inaperçue, a encore rencontré la complète adhésion de religieux éminents, de prédicateurs célèbres, d'ecclésiastiques savants et du plus grand mérite.

Des membres de l'Institut, des professeurs du Collège de France, des maîtres de l'Université nous ont complimenté par des missives vraiment bien cordiales.

Notre lettre a rencontré encore le meilleur accueil auprès d'académiciens illustres, dont plusieurs sont des catholiques

---

nature à réveiller les souvenirs de l'*Affaire*. Mais elle souhaite vivement qu'une nouvelle expérience trouve l'opinion catholique plus préparée qu'elle ne l'a été, et elle approuvera vos efforts dans ce sens.

« Personnellement, Monsieur, j'ai profondément regretté, à partir de l'heure où il n'a plus été possible de douter de certaines irrégularités criminelles, que la conscience publique, en ses représentants les plus autorisés, ne parlât pas plus haut. Il s'est constitué à Paris, sous l'impression du même sentiment, un *Comité Catholique pour la défense du droit*, présidé par M. P. Viollet, membre de l'Institut, 6, rue Cujas..... Je me permets de vous le faire connaître, si vous l'ignoriez, pour le cas où vous jugeriez bon d'unir vos efforts à ceux de cette modeste association, en vue de cet avenir qui vous préoccupe à bon droit.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en N. S. »

X...
pr.

C'est par cette lettre que nous a été révélée l'existence du Comité Catholique pour la défense du droit, dont nous n'avions pas encore connaissance et qui, cependant, avait déjà fait entendre de si nobles, de si éloquentes protestations.

Il nous est naturellement impossible de donner, même en ne les faisant pas suivre des noms de leurs éminents signataires, les lettres des évêques qui nous ont fait l'honneur de nous féliciter de notre attitude. Nous n'avons même pas songé un seul instant à leur demander l'autorisation de publier ces lettres dont le caractère est purement confidentiel.

très orthodoxes. Mais où elle a été lue avec une particulière sympathie, c'est dans les milieux universitaires catholiques.

Enfin, n'oublions pas de mentionner que notre lettre a reçu un accueil vraiment trop flatteur de la part du *Comité catholique pour la Défense du Droit.* Ce comité a pour fondateur et président M. Paul Viollet, l'éminent membre de l'Institut, à la science et au caractère duquel on rend un respectueux hommage dans tous les partis.

Son existence ne nous a été révélée que postérieurement au 29 mars de cette présente année. Aussi devons-nous exprimer ici le profond regret de n'avoir pu, dans notre lettre, lui rendre le témoignage d'admiration qui lui était dû.

Le *Comité catholique pour la Défense du Droit*, composé exclusivement de catholiques, déclare « s'appuyer sur les principes de 1789 dont l'application loyale pourra, seule, après le triomphe définitif de la Justice et de la Vérité dans la crise actuelle, assurer en France la paix intérieure avec la pleine liberté religieuse », il dénonce le mal profond causé au pays notamment par ces deux fléaux : l'antichristianisme, l'antisémitisme.

Plusieurs prêtres en font partie ; car, on ne l'a pas assez remarqué, les ecclésiastiques ont été beaucoup moins ardents que les laïques dans cette guerre contre les Juifs, guerre dont ils sont cependant appelés, eux surtout, à payer les frais.

En dehors de ce Comité, bien des prêtres, tels que les abbés Pichot, Russacq, Brugerette et tant d'autres, furent héroïques et essayèrent inutilement de faire luire devant des yeux aveuglés la double lumière de la raison et des principes évangéliques.

C'est ainsi que l'abbé Frémont, théologien éminent et l'un des maîtres de la parole contemporaine, n'a pas craint, au cours de plusieurs sermons, de profiter de sa présence dans la chaire de vérité pour faire comprendre, d'une façon discrète mais très claire, quelle était, sur ce sujet, sa mâle et fière conviction. Nous nous souvenons d'avoir entendu tomber de ses lèvres hardies la plus éloquente des protes-

tations contre la violation criminelle des droits imprescriptibles d'un accusé.

Depuis que nous avons lu les diverses brochures éditées par le *Comité catholique pour la Défense du Droit* et notamment *La Conscience chrétienne et l'Affaire Dreyfus*, de M. l'abbé Pichot (1), et divers opuscules de M. Quincampoix, le très distingué publiciste, nous nous étonnons que les partisans de la cause du prétendu traître n'aient pas eu l'excellente idée d'en inonder le pays catholique. Combien étaient dans notre cas et n'en avaient pas eu la moindre connaissance !

Ces brochures sont très bien faites; mais, le seraient-elles beaucoup moins, qu'elles auraient tout de même exercé une bien plus forte influence sur la plupart des catholiques que les démonstrations cependant si pressantes, si rigoureuses et si éloquentes d'un Bernard-Lazare, d'un Zola, d'un Clemenceau, d'un Joseph Reinach et d'un Jaurès.

On dit que les coreligionnaires de Dreyfus ont dépensé beaucoup d'or pour la défense de sa cause. N'auraient-ils pas dû en employer un peu à propager ces excellents plaidoyers, faits par des catholiques et par des prêtres, en faveur de l'officier juif condamné dans des conditions si odieuses ?

Le grand public n'a pas connu ces avocats catholiques de la cause de Dreyfus, parce que les journaux des deux partis en présence leur refusaient obstinément et presque d'une façon absolue la publicité de leurs colonnes.

Les journaux de droite voulaient cacher à leur clientèle qu'il y avait des catholiques dreyfusards.

Ceux de gauche n'auraient pas voulu qu'on sût qu'il y avait des dreyfusards catholiques.

C'était du moins la règle générale.

Voilà pourquoi, enfin, aux yeux des catholiques dépour-

---

(1) L'abbé Pichot, que l'affaire Dreyfus amena à quitter la chaire de professeur de mathématiques qu'il occupait dans un des grands établissements de notre pays, fut appelé à l'une des cures de la ville de Monaco, par le Prince, ami de la France, qui s'honora en prenant si noblement parti pour la cause de la Justice.

vus de sens critique et qui ont par trop la foi aveugle du charbonnier, le dreyfusisme est devenu comme le huitième des péchés capitaux quand il n'a pas été érigé à la hauteur d'une monstrueuse hérésie.

Pour beaucoup, un catholique ne peut être qu' « anti-dreyfusard » (il faut bien employer ce mot puisque les circonstances l'ont imposé à la langue française), et cependant les Juifs n'étaient point seuls à défendre Dreyfus. Ni Demange, ni Labori, ni Cornély, ni le colonel Picquart ne sont des Juifs. En revanche, dans le même moment, on comptait dix-sept juifs au *Gaulois* du juif Meyer qui, au nom de la France chrétienne, conduisait le bon combat contre son propre coreligionnaire et contre un homme de sa race.

Pour les mêmes gens aussi, sont hors de l'Église ceux qui n'admirent pas l'armée jusque dans ses verrues, comme aurait dit Montaigne, ceux qui ne professent pas le sentiment antichrétien et barbare si heureusement exprimé par le cri sauvage de *A bas les juifs!* ou encore ceux qui s'estimeraient patriotes sans vouloir considérer comme un être inférieur tout individu vivant en dehors de nos frontières.

Et pourtant, remarquons-le, cette crise terrible qui a bouleversé tout le pays et qui a eu dans le monde entier tant de retentissement, aurait été évitée à la France et au monde si, de bonne grâce, la Revision qui devait fatalement s'imposer plus tard avait été acceptée de suite.

Au lieu d'équivoquer dans des communiqués à la presse, de mentir à la tribune de la Chambre, de prêter de faux serments devant l'image du Christ aux audiences des Cours d'assises, il fallait avouer ce qui ne pouvait plus être nié et ce qu'il a bien fallu reconnaître par la suite, il fallait avouer tout simplement, enfin, que l'accusé avait été condamné sur des pièces qui n'avaient été communiquées ni à lui ni à son défenseur.

Si certains militaires avaient agi avec cette élémentaire franchise que leur demandaient des civils, que de calamités, que de hontes auraient été évitées à notre malheureux pays!

Ne pouvoir être condamné qu'après avoir été mis à même

de se défendre, avait toujours été considéré comme de droit naturel. Cela est si vrai qu'en relisant, ces jours-ci, l'acte II de *Médée*, nous avons constaté que Corneille lui-même avait été un *dreyfusard* avant la lettre.

> Quiconque, sans l'ouïr, condamne un criminel,
> Son crime eût-il cent fois mérité le supplice,
> D'un juste châtiment il fait une injustice.

Pour en revenir à notre Lettre, l'accueil et le succès contradictoires qui lui ont été faits dans la presse et aussi dans notre propre entourage, nous ont incité à en reprendre les divers points pour les développer plus amplement.

Les controverses de toute nature qu'elle a, d'autre part, suscitées dans certains milieux catholiques qui nous sont familiers, nous ont également amené à dire ici notre pensée sur un certain nombre de questions accessoires mais d'un intérêt très actuel et des plus pressants.

Il est des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse, et à la disparition, à l'arrachement desquels la vérité catholique est au plus haut point intéressée.

C'est pourquoi nous nous sommes modestement permis de porter la main sur ces mauvaises herbes.

L'affaire Dreyfus a révélé en effet chez un trop grand nombre de catholiques des défaillances multiples de conscience ou d'intellect. Tout homme de bonne volonté a le devoir de coopérer avec sollicitude, dans la mesure de ses forces, à la solution rationnelle et chrétienne des questions que cet état d'esprit soulève et comporte.

Qu'il soit donc permis à un catholique, entièrement soumis aux directions de la sainte Église et soucieux de l'honneur et du bon renom de sa patrie, de venir témoigner, sans autre considération personnelle que l'entière indépendance de son jugement et sa fière bonne foi, en faveur de ce qu'il estime être la Vérité.

Et qu'il lui soit permis par là de libérer sa pensée et son âme.

Table

Du Militarisme :
Le Nationalisme :
La Ligue des Femmes françaises :
Antisémitisme :
Les Catholiques et le libre Examen politique ;
Les catholiques et le bon vieux temps :
Les Catholiques et la Liberté ;
L'éducation historique des catholiques :
De certaines dévotions nouvelles ;
La timidité intellectuelle de certains catholiques :
L'esprit d'égalité dans l'Église ;
Les catholiques et la charité intellectuelle :
L'Église et les hommes de bonne volonté :
Le christianisme social et les conservateurs :
La loi du premier juillet 1901 et les Dreyfusards :
Autour des décrets Combes ;
Du clergé séculier et des congrégations :
De la genèse de notre lettre et de ce livre.

Dossier de l'affaire Dreyfus depuis son recommencement. *Sans attendre ce recommencement nous avons annoncé en leur temps les volumes successifs de l'*histoire de l'affaire Dreyfus, *publiée aux éditions de* la revue blanche *puis chez Fasquelle par M. Joseph Reinach : dans le dixième cahier de la deuxième série,* cahier d'annonces, *nous avons annoncé l'apparition du premier volume*, le Procès de 1894 ; *dans le cinquième cahier de la quatrième série,* Émile Zola, *nous avons annoncé l'apparition du deuxième volume*, Esterhazy.

Vient de paraître chez Fasquelle, en vente à la librairie des cahiers :

JOSEPH REINACH. — *Histoire de l'Affaire Dreyfus.* — III. — **la Crise. — Procès Esterhazy. — Procès Zola**, un gros volume *in octavo* carré de 664 pages, sept francs

Table des matières, chapitres :

le syndicat ;
l'enquête de Pellieux ;
l'acquittement d'Esterhazy ;
la crise morale ;
la déclaration de Bulow ;
le procès de Zola ;
le jury ;
mort de Lemercier-Picard ;
les idées contre-révolutionnaires ;
la chute de Méline ;

Appendice. — Procès-verbal d'autopsie de Lemercier-Picard ;
Le télégramme du 2 novembre 1894 ;
Les lettres du colonel Combe ;
Les photographies de Carlsruhe.

Dossier de l'affaire Dreyfus depuis son recommencement. *Le colonel Picquart a publié dans la* Gazette de Lausanne *l'article important que nous reproduisons ci-après. En tout état de la cause, l'article de M. Picquart est important pour l'histoire de l'affaire Dreyfus, et non moins important pour une histoire du dreyfusisme, que nous ne confondons pas avec l'histoire de l'affaire Dreyfus. A ce double titre il doit entrer dans le dossier que nous formons. Les journaux français qui se disent dreyfusistes n'ont donné de cet article que des citations insuffisantes.*

Gazette de Lausanne et Journal suisse, *fondée en 1798, numéro du mardi 2 juin.*

La collaboration du colonel Picquart à la Gazette de Lausanne *est mensuelle. Son article paraît généralement le premier ou le deux. Exceptionnellement au mois d'avril, au moment du discours de Jaurès sur l'affaire, il envoya quelques communications sous forme de lettre, en dehors de ses articles habituels. La* Gazette *le laisse absolument libre des sujets à traiter. Il y a jusqu'ici parlé de questions militaires, historiques, et autres.*

L'AFFAIRE HENRY-REINACH

Lausanne, le 2 juin

La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de confirmer, par un arrêt fortement motivé, le jugement du tribunal civil de la Seine, qui, le 12 juin 1902, dans l'instance introduite par madame veuve Henry, avait condamné M. Joseph Reinach et le gérant du journal *le Siècle*, à 500 francs de dommages-intérêts chacun, pour diffamation.

Ce procès remonte à plus de quatre ans. Madame Henry avait poursuivi d'abord M. Reinach devant la cour d'assises, mais l'amnistie arrêta l'action pénale dans cette affaire, comme dans toutes celles du même genre, et le procès avait dû être repris au civil, sur nouveaux frais.

On sait que M. Joseph Reinach avait accusé Henry d'être un traître, complice d'Esterhazy. Dès le mois de novembre 1898, dans le journal *le Siècle*, il avait émis cette allégation sous forme d'hypothèse. Mais bientôt, jugeant que l'opinion était suffisamment préparée, il donnait à son accusation un caractère formel.

Dans *le Siècle* du 6 décembre 1898, il écrit en effet :

Il s'agit seulement de savoir qui sont les traîtres ; or jusqu'à présent il n'y en a que deux qui soient avérés :

Esterhazy et Henry. Je crois pouvoir dire de mon hypothèse qu'Henry fut le complice d'Esterhazy, qu'elle devient, qu'elle est devenue une vérité.

Et plus loin :

... Henry se remet à l'œuvre avec Esterhazy. C'est pendant cette année (1) que les deux traîtres et Schwarzkoppen firent leur plus belle récolte, Schwarzkoppen de renseignements, Henry et Esterhazy d'écus, près de cent mille francs.

Les assertions de M. Joseph Reinach eurent d'abord un grand succès dans le camp dreyfusard. Les esprits les plus judicieux affirmèrent qu'elles donnaient la clef de l'Affaire. Beaucoup de gens y croient encore à l'heure actuelle. Ils affirment qu'on ne saurait expliquer autrement le rôle d'Henry et adoptent ainsi une forme de raisonnement qui peut mener terriblement loin quand on la suit sans être suffisamment armé d'autre part.

Cependant les dreyfusards auraient pu être mis en éveil, à défaut d'autres indices, par l'empressement avec lequel leurs adversaires aidèrent madame veuve Henry à traîner Reinach, comme diffamateur, devant la cour d'assises, et par l'ardeur avec laquelle ces poursuites ont été continuées jusqu'au bout, pendant si longtemps, malgré tant d'obstacles.

Ce n'est pas Esterhazy qui, même après son acquittement par le conseil de guerre, aurait osé poursuivre Mathieu Dreyfus en dénonciation calomnieuse parce que celui-ci l'avait accusé publiquement, dans une lettre adressée au ministre de la guerre, d'être « l'au-

(1) 1895.

teur de la trahison » pour laquelle Alfred Dreyfus avait été condamné !

Je n'ai point assisté à la genèse du système de M. Reinach. Enfermé à la prison du Cherche-Midi et mis au secret le 23 septembre 1898, j'ignorai totalement ce qui se passa au dehors jusqu'au 19 novembre, date à laquelle le secret fut levé. C'est alors seulement que je fus mis au courant des découvertes de M. Reinach, et que je pus suivre la marche de ses accusations.

Mon impression, en présence de cette nouvelle interprétation de l'Affaire, fut nettement défavorable. Ayant vécu pendant plusieurs années dans le milieu de l'état-major, ayant assisté de près aux débuts de l'Affaire, il m'était impossible d'admettre *a priori* une hypothèse qui se trouvait en contradiction flagrante avec mille détails familliers aux gens de la maison. Je n'en examinai qu'avec plus de soin et d'attention les raisons fournies par M. Joseph Reinach à l'appui de ses dires. Je n'en ai jamais trouvé une seule qui fût de nature, je ne dis pas à entraîner ma conviction, mais même à donner quelque vraisemblance au système.

Cela ne tient pas debout, me disait encore dernièrement un haut fonctionnaire, fort au courant des détails les plus secrets de l'Affaire. Cette expression est un peu brutale. Je crains qu'elle ne soit tout à fait convenable, en l'occurrence.

***

Devant la justice, M. Reinach n'a pas articulé moins de dix-huit faits au sujet desquels il demandait une enquête et qui tendaient, disait-il, à prouver la vérité de ses affirmations.

La cour d'appel a jugé que ces faits n'étaient ni pertinents ni admissibles et elle a, par conséquent, rejeté l'enquête, de même que le tribunal avait écarté les faits articulés et l'enquête demandée en 1902.

Mais il n'est point besoin, pour être fixé, de passer en revue toutes ces articulations, ce qui exigerait, d'ailleurs, la matière d'un gros volume. Il suffit de considérer une circonstance initiale de la cause, créant, à elle seule, une objection formidable, à laquelle il est absolument nécessaire de répondre avant d'aller plus loin.

Cette objection, la voici :

Le fameux bordereau attribué à Dreyfus a été livré à Henry par un agent subalterne, sans qu'aucun témoin assistât à la scène. Or, si Henry avait été le complice d'Esterhazy, si, comme l'affirme M. Reinach, il avait reconnu du premier coup d'œil l'écriture de l'autre traître, il est contraire à la saine raison d'admettre qu'il ait remis bénévolement à ses chefs une pièce qui pouvait le perdre.

M. Reinach a senti de tout temps la valeur de l'objection. Au début, il nia que le bordereau eût été livré à Henry. Voici ce qu'il écrivit à ce sujet dans *le Siècle* du 26 novembre 1898 :

> Je sais aujourd'hui que le bordereau n'a pas été reçu en 1894 par Henry, qui n'était ni chef ni sous-chef du bureau des renseignements. Le bordereau a été reçu par Sandherr et par un autre officier. Henry ne l'a vu que plus tard, quand il était reconstitué. Il ne pouvait plus le détruire. Si l'écriture d'Esterhazy est reconnue, tout est perdu. Il faut donc qu'un autre soit sacrifié. Dreyfus est dénoncé et Henry, devant le conseil de guerre, est le principal auteur de la condamnation.

Voilà donc toute l'affaire Dreyfus expliquée en deux mots. Y a-t-il rien de plus clair ?

Malheureusement pour le système de M. Reinach, les enquêtes et les débats judiciaires qui ont eu lieu depuis lors ont prouvé surabondamment que c'est bien Henry qui a reçu le bordereau des mains d'un agent, hors la présence de tout témoin, et qui l'a remis le lendemain à son chef, après l'avoir montré, spontanément, à quelques officiers du bureau des renseignements.

*
* *

M. Reinach, alors, a changé de thèse.

Il a soutenu que le bordereau n'avait pas été livré à Henry par l'agent ordinaire, qui était illettré (ou à peu près), et qui se bornait à ramasser des débris de cette espèce dans le fond des corbeilles à papier, sans être même capable de reconstituer les pièces déchirées. Le bordereau serait arrivé par l'intermédiaire d'un autre agent, intelligent celui-là, qui se rendait compte de la valeur des pièces, et qui eût dénoncé Henry si celui-ci avait négligé de transmettre à ses chefs le précieux papier.

Il faudrait évidemment prouver, tout d'abord, que la remise du bordereau s'est faite comme le certifie maintenant M. Reinach. Il existe, il est vrai, contre cette hypothèse, une série de témoignages exprimés sous la foi du serment, devant la justice.

On pourrait néanmoins l'admettre, car elle n'a rien d'impossible, ni d'improbable en soi. Il serait nécessaire, toutefois, d'avoir, à l'appui, autre chose que ce

qu'on a eu jusqu'ici, c'est-à-dire autre chose que des propos en l'air qui sont attribués à l'agent « intelligent », personnage sujet à caution s'il en fût, et qu'il n'aurait d'ailleurs pas tenus spontanément.

Mais, même en supposant que le bordereau soit arrivé comme il vient d'être dit, il est impossible d'admettre qu'Henry ait été à la merci de l'agent « intelligent », pour peu que l'on connaisse la manière dont les choses se passaient au bureau des renseignements et que l'on veuille considérer à quel point la situation de ces ramasseurs de papiers était infime à côté de celle d'un officier.

Henry, dont l'imagination était fertile, — il l'a montré quand il s'est agi de faire des faux, — avait toutes les facilités possibles pour faire disparaître la pièce ou pour y substituer un autre papier. Et d'ailleurs M. Reinach n'affirme-t-il pas lui-même, gratuitement, à mon avis, qu'Henry a supprimé l'enveloppe du bordereau, sans doute pour éviter les révélations qu'eût fournies le cachet de la poste?

Une pièce livrée ne retombait pour ainsi dire jamais sous les yeux de l'agent qui l'avait fournie. Si, contrairement à toutes les probabilités, le fait s'était produit, Henry n'avait rien à craindre. Par suite de circonstances qu'il serait trop long d'énumérer ici, l'agent « intelligent » se trouvait précisément à ce moment-là, vis-à-vis du service des renseignements, dans une situation particulièrement délicate qui lui permettait, moins que jamais, d'élever la voix ou de soulever un conflit. Enfin, Henry avait la protection assurée du tout-puissant général Saussier qui n'aimait pas Sandherr, alors chef du service des renseignements, et qui

ne négligeait aucune occasion de le dire. La situation d'Henry lui permettait de faire ce qu'il eût voulu.

*
* *

D'ailleurs, quel mobile eût poussé Henry à trahir? Investi de la confiance de chefs tels que le général de Miribel, à la personne duquel il avait été attaché, connu du général Saussier qu'il voyait quelquefois et qui lui témoignait de la bienveillance, il m'a toujours produit l'impression de l'homme aveuglément dévoué, qui est capable de tout pour obéir à un signe du « grand chef », pour prévenir un désir qu'il a su ou cru deviner.

Quelle que soit la part qu'aient eue respectivement l'intérêt et la conviction dans la manière d'être d'Henry, ses services lui ont valu des satisfactions et des récompenses hors de toute proportion avec sa valeur. C'est souvent le propre des hommes arrivés aux plus hauts degrés de la hiérarchie, de reconnaître et d'apprécier infiniment plus le dévouement à leur personne que les services rendus à la chose publique.

En tous cas Henry, légué pour ainsi dire au général de Boisdeffre par le général de Miribel, resta attaché après la mort de celui-ci au bureau des renseignements et par conséquent à l'état-major de l'armée, poste envié entre tous. Pourtant son instruction générale et son instruction militaire étaient des plus médiocres et il ne connaissait aucune langue étrangère. Je dois ajouter qu'il était sans éducation.

Son attitude au procès Dreyfus en 1894 lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur. Après son faux le plus connu, il fut inscrit au tableau d'avancement

dans les conditions les plus brillantes, passant par-dessus la tête d'une quantité d'officiers instruits et méritants, et il fut investi en même temps de la direction de ce bureau de renseignements dont il était incapable de contrôler les travaux les plus importants, c'est-à-dire tous ceux qui ont trait aux armées étrangères. L'année suivante, au plus fort de la collusion avec Esterhazy, il était promu lieutenant-colonel.

On conçoit quel trouble dut se produire dans sa malheureuse cervelle quand, après s'être laissé prendre maladroitement en flagrant délit de faux par le ministre Cavaignac, il sentit s'écarter brusquement de lui les mains puissantes qui l'avaient porté et maintenu si haut!

***

On peut expliquer parfois la trahison par des besoins d'argent. C'est le cas d'Esterhazy.

Quant à Henry, son existence était fort modeste. Marié sur le tard, il vivait dans son intérieur, avec sa femme et son jeune enfant, de la façon la plus simple. Son loyer annuel était de 1.100 francs. Le service était fait par l'ordonnance et par une bonne qu'on payait 30 francs par mois. Le grand plaisir d'Henry était d'aller chez lui, à la campagne, chasser en paysan. En 1891, pour s'acheter un cheval de 1.500 francs, Henry emprunta la somme à un sien cousin. Il la rendit par petites fractions et acheva de se libérer en 1897. Les lettres ont été produites au procès. Voilà l'homme qui en une seule année aurait touché pour sa trahison près de cent mille francs, de compte à demi avec Esterhazy!

J'ai fréquemment demandé dans les milieux dreyfu-

sards, non sans ironie, je l'avoue, si l'on avait enfin trouvé à quoi Henry employait le prix de sa trahison. On m'a toujours répondu qu'il y avait eu d'excellentes pistes, mais qu'elles s'étaient trouvées brusquement arrêtées, sans doute par l'effet de quelque manigance.

On m'avait dit exactement la même chose à l'état-major en 1894 et plus tard, lorsque je m'informais de ce qu'étaient devenues les sommes énormes qu'avait dû toucher Dreyfus.

*
* *

Il y a quelque chose, cependant, qui est de nature à nous éclairer sur la persistance avec laquelle certains esprits s'obstinent à vouloir que nous acceptions comme bonnes les raisons parfois changeantes et contradictoires qu'ils nous donnent pour prouver la trahison d'Henry.

Quand une affaire a acquis une notoriété semblable à celle qu'a prise l'affaire Dreyfus, bien des langues se délient, bien des gens viennent raconter ce qu'ils savent ou ce qu'ils ont l'air de savoir. Quelquefois ce sont les confidences d'un personnage important que l'on vous chuchote à l'oreille et il y aurait mauvaise grâce, alors, à rester sceptique.

Or tout le monde sait qu'une confidence de ce genre a permis d'apprendre, que quand Esterhazy est allé vendre ses services à Schwarzkoppen, il lui a nommé un informateur, et que cet informateur était Henry. Il est d'ailleurs probable qu'Esterhazy ait tenu le propos. C'est bien un tour de sa façon. Cela expliquerait pourquoi on disait, en 1894, dans certains milieux, que quel-

qu'un trahissait au deuxième bureau, et pourquoi le nom d'Henry a été plusieurs fois mis en avant par des agents ayant leurs attaches en Allemagne. Ravary, le rapporteur du procès Esterhazy, m'a parlé, en 1897, de cette accusation portée contre Henry, et Henry lui-même en a parlé au général de Pellieux.

D'ailleurs, M. Reinach lui-même nous fait pressentir par quelle voie il a été amené sur la piste d'Henry quand il dit, dans un article du 6 décembre 1898 : « Je sais aujourd'hui, depuis quelques jours, que cette complicité n'a été si longtemps un mystère que pour nous. Il y a des mois et des mois qu'elle est connue à Saint-Pétersbourg, à Berne, ailleurs encore. »

Mais des propos de ce genre ont besoin d'être étayés par des preuves solides. Ils ne signifient rien par eux-mêmes.

Qu'Esterhazy ait eu un informateur et même plusieurs, conscients ou non, ce n'est pas douteux, et on a eu grand tort de ne pas faire de recherches sérieuses à ce sujet, du côté où il y avait de réelles probabilités.

Quant à Henry, s'il avait voulu faire des affaires fructueuses avec Esterhazy, il l'aurait pu, sans danger aucun, car il avait à sa disposition le reliquat d'une admirable collection de documents faux, fabriqués du temps du général de Miribel pour tromper l'espionnage étranger ; s'en servir était chose relativement facile.

***

Le procès Henry-Reinach a pesé lourdement sur toute la dernière partie de l'Affaire. C'était comme un boulet

que le parti dreyfusard traînait après lui, et dont la gêne fut particulièrement sensible à l'occasion de l'amnistie.

M. Waldeck-Rousseau affectait de traiter cette amnistie comme une mesure ayant pour effet de renvoyer dos à dos les gens compromis des deux partis, les dreyfusards aussi bien que leurs adversaires. Il avait nettement indiqué, par une phrase retentissante et malheureuse, qu'elle s'appliquait « aux coupables quels qu'ils fussent ».

Cependant, l'action intentée contre Zola et les deux affaires ridicules que la justice militaire était parvenue à garder, comme une menace contre moi, étaient un bien faible contrepoids aux crimes commis dans l'autre camp. Le lot dreyfusard fût resté trop insignifiant si l'affaire Reinach n'était venue lui donner un peu de corps et augmenter d'autant plus la valeur de la rançon, qu'à l'inverse de l'affaire Zola et des miennes, elle était franchement mauvaise.

***

Mais c'est surtout à l'occasion du livre que M. Joseph Reinach publie en ce moment sous le titre de *Histoire de l'affaire Dreyfus*, que l'on peut apprécier combien il est fâcheux, pour l'écrivain, de s'être attaché avec tant de persistance à la thèse qui lui a attiré, par deux fois déjà, les démentis de la justice.

On sait que trois volumes de cet ouvrage ont déjà paru. Chaque volume est fort de 600 à 700 pages, et cependant le troisième nous mène seulement jusqu'à la fin de juin 1898. C'est dire combien le récit est détaillé.

Point d'incident qui ne soit l'objet d'une documentation toujours abondante, le plus souvent exacte.

Il est malheureusement impossible, quand on lit ce livre, de n'être pas frappé par l'importance qu'y prend cette affirmation : « Henry était un traître », et de ne point constater la somme d'efforts dépensés par l'auteur pour nous faire partager son opinion à ce sujet. Il est impossible aussi de se dissimuler que, quand il aborde ce point délicat, qui paraît lui tenir réellement à cœur, M. Joseph Reinach s'écarte trop fréquemment de la rigueur qu'on est en droit d'exiger d'un historien quand il choisit les éléments destinés à servir de base à son argumentation.

M. Reinach est arrivé ainsi à un résultat inévitable, qui est de fausser, dans des parties essentielles, la physionomie et la signification de l'affaire Dreyfus. Il a diminué notamment, d'une manière inadmissible, au détriment d'Henry, le rôle de certains grands chefs, et surtout celui de du Paty, dont les responsabilités sont si lourdes. Ces vivants sont trop souvent excusés aux dépens de ce mort.

Quand on a pour la vérité un culte sincère, il faut la rechercher sans s'inquiéter de la forme sous laquelle on risque de la voir apparaître. C'est le souci d'aider à rétablir la stricte vérité, qui m'a imposé le devoir d'écrire ces lignes.

GEORGES PICQUART

lieutenant-colonel en réforme

Cette lettre porte non seulement contre l'hypothèse de M. Joseph Reinach, mais contre plusieurs hypothèses de Jaurès, puisque Jaurès, avec son éloquence habituelle, a adopté, soutenu, développé, proclamé l'hypothèse de M. Reinach. Cherchant dans *la Petite République*, numéro daté du mardi 9 juin, des renseignements sur la fin du recommencement de l'affaire, je n'y ai trouvé que cette annonce :

Comité Républicain Socialiste

DE CLIGNANCOURT

Samedi 13 juin, à 8 heures 1/2 du soir

THÉATRE TRIANON

80, BOULEVARD ROCHECHOUART, 80

GRANDE CONFÉRENCE

Par le citoyen **JEAN JAURÈS**

Député de Carmaux

SOUS LA PRÉSIDENCE DU CITOYEN

GUSTAVE ROUANET

Député de Paris

Sujet :

Où en est l'Affaire Dreyfus ?

PRIX DES PLACES :

Avant-scènes	5	francs
Baignoires	3	»
Loges	3	»
Fauteuils d'orchestre	2	»
Fauteuils de balcon	1	»
Galerie	»	50

On trouve des billets à l'avance : à *la Petite République;* au café de la Mairie, 115, rue Ordener; à l'Université Populaire, 3 et 5, rue Jules-Jouy, de 9 heures à 10 heures du soir.

Les anciens et les véritables dreyfusistes liront cette annonce avec beaucoup de tristesse; nous n'avons pas perdu la mémoire des réunions héroïques, des grands meetings vraiment révolutionnaires. Ils se tenaient dans des grandes salles, et non pas dans des théâtres. On y allait à pied. On entrait sans payer, ou on payait une entrée faible, égale pour tous, puis à la quête on donnait ce qu'on pouvait, ou ce que l'on voulait, *pour les grévistes.* Il y avait toujours des grévistes. On payait surtout de son temps, de son travail, de sa force, de son combat, quelquefois de sa peau. Ce n'étaient en aucun sens, à aucun degré, des spéculations.

Quand je dis que l'agitation politique parlementaire est faite presque entièrement de représentation théâtrale, j'entends ces mots, représentation théâtrale, comme on voit, au sens premier. Ce n'est point par hasard que l'affaire Dreyfus, commencée hors des politiciens dans des meetings révolutionnaires, a été recommencée par les politiques parlementaires dans des théâtres bourgeois.

La Petite République du matin même, datée du dimanche 14, ajoutait aux renseignements déjà donnés ces détails attendrissants :

On peut se procurer des billets à l'avance :

Jusqu'à 5 heures du soir : à *la Petite République*, rue Réaumur, 111; et au café de la Mairie, 113, rue Ordener.

A partir de 7 heures 1/2 : au théâtre Trianon.

La Petite République qui avait placé hier tous les billets qui lui avaient été confiés, tient aujourd'hui à la disposition de ses amis quelques places de loges, une vingtaine de fauteuils, une avant-scène et un certain nombre de places à 50 centimes.

Moyens de communication :

Métropolitain : station d'Anvers; tramways : Étoile et Trocadéro-Villette ; Porte-Clignancourt-Bastille; omnibus : Montmartre-Porte-Rapp ; Montmartre-Place-Saint-Michel, Place-Pigalle-Halle-aux-Vins ; Montmartre-Saint-Germain-des-Prés.

Les citoyens Battesti, Bellat, Bilanges, Boileau, Lauffenberger, Leroux, Mauclair, Mayeur, Rannou, Sutra, Tournier, Welch, ainsi que tous les membres du bureau du Comité, sont très instamment priés de se trouver au théâtre Trianon au plus tard à 7 heures 1/2.

Par quel jeu politique parlementaire Jaurès, ayant saisi de son recommencement le gouvernement et la Chambre, ayant ensuite fait un silence total, a-t-il derechef repris sa reprise et en a saisi un simple comité électoral, un comité de tiers d'arrondissement, le comité électoral de Rouanet, *Comité Républicain Socialiste de Clignancourt*, et si cette manifestation faisait une reprise de la reprise, ou au contraire, un bel enterrement, c'est ce que nous examinerons dans ce dernier cahier.

Les journaux du dimanche nous ont apporté le compte rendu de cette représentation. L'assistance était nombreuse et enthousiaste. On a refusé du monde. Je prouverai que le public de spectateurs bourgeois que Jaurès déplace aujourd'hui dans ses représentations oratoires n'a presque plus d'éléments communs avec l'ancien public d'ouvriers, d'hommes d'action qu'il déplaçait il y a cinq ou six ans pour l'action dreyfusiste révolutionnaire.

Il y avait un mot des comptes rendus que nous devons conserver. Je ne sais plus si c'est dans *la Petite République* ou dans un journal ami de Jaurès que le

journaliste, ayant à faire son compte rendu, a commencé par parler de ce *coquet théâtre. Coquet* est dur. Nous ne serons jamais aussi sévères pour Jaurès que ne sont féroces pour lui les journalistes amis.

Jaurès a déclaré qu'il avait toute confiance dans M. le général André. Il a de la santé. Il s'en remet aussi au gouvernement, à M. Combes, et le laisse maître de l'heure.

Il faut que l'on sache que Jaurès parle pour soi-même et pour son recommencement de l'affaire ; il n'a nullement qualité pour parler pour toute l'affaire Dreyfus, pour tout le dreyfusisme, pour tout le personnel dreyfusiste, en particulier il n'a pas qualité pour parler pour la continuation de l'affaire Dreyfus et du dreyfusisme. Ni l'affaire Dreyfus ni le dreyfusisme n'ont attendu M. Combes et le combisme pour venir au monde. Et aujourd'hui elles ne sont nullement aux ordres, à la discrétion, à la fantaisie de M. Combes et du combisme. Venues de plus haut et de plus loin, il sera parlé d'elles longtemps après que le nom même de M. Combes aura sombré dans un immortel oubli.

Faut-il aussi avertir Jaurès qu'il est extrêmement dangereux de s'embarquer sur les prétendus aveux ou révélations d'anciens espions allemands qui se disent convertis au culte de la vérité. Les Esterhazys allemands ne sont pas moins méprisables que les Esterhazys français. Soyons internationalistes.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Imprimerie de Suresnes (E. Payen, administrateur), 9, rue du Pont. — 7658

EMPRUNT DES CAHIERS

Dans le seizième cahier de la troisième série j'ai demandé à nos abonnés de vouloir bien souscrire deux cents actions de cent francs à un emprunt que je nommais *emprunt des cahiers*. Les versements pouvaient commencer pour le 28 mai de l'année dernière.

Cet emprunt n'a pas réussi autant que je l'espérais. Je dois dire avant tout compte rendu que d'après mon courrier, — conversations et correspondance, — l'échec partiel de cette opération vient tout entier de ce que nous avons refusé formellement d'emboîter le pas à la démagogie combiste. Une fois de plus notre liberté, notre justice, notre sincérité, notre vérité, notre santé nous aura coûté cher.

Je ne veux pas faire aujourd'hui l'histoire de cette quatrième série, et j'espère que nous ne la ferons jamais. Je voudrais ne pas faire aussi l'histoire de cet emprunt. Notre œuvre est déjà devenue si considérable qu'il a fallu tout un cahier, sixième cahier de la quatrième série, cahier de courrier, courrier de Paris, *inventaire des cahiers*, en forme de catalogue, un cahier de 72 pages, un franc, pour donner un sommaire de nos éditions, — éditions des cahiers antérieures à la fondation des cahiers et cahiers des trois premières séries. Il faudrait plusieurs cahiers pour faire une histoire des cahiers ; il faudrait tout un cahier pour faire une histoire de l'emprunt et de la quatrième série. Or nous

avons résolu depuis assez longtemps de vivre, tant que nous le pourrions, en vivant, et non pas en rapportant notre vie; nous nous justifions incessamment en travaillant, en produisant, et non pas en nous justifiant.

Sur les deux cents parts que j'avais demandé que l'on souscrivît, 124 parts seulement ont été souscrites; sur ces 124 parts souscrites une a été remboursée, trois ont été annulées, une a fait l'objet d'une mutation. Nous sommes donc restés à 119 parts utiles.

Sur ces 119 parts utiles, 19 n'ont pas été libérées entièrement; je prie les souscripteurs de vouloir bien se libérer le plus tôt qu'ils pourront.

81 parts n'ont pas été souscrites. Or mes comptes étaient bons. La somme totale était indispensable pour assurer la marche et le travail de nos cahiers. Il y a donc eu pendant toute la quatrième série absence de 8.100 francs, qui nous ont fait faute.

Je demande à nos abonnés de vouloir bien souscrire ces 81 actions ou parts. Pour des raisons que l'on connaît ou que l'on devine, et que je ne veux pas énumérer, puisque nous avons résolu de n'entrer pas aujourd'hui dans l'histoire de nos cahiers, je répète que nous ne pouvons absolument compter que sur nous-mêmes.

Le gérant

Charles Péguy

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce vingtième cahier le mardi 16 juin 1903.

GT-ET-UNIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈM

EDGAR QUINET

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
3, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

vingt

r savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, avons *d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons deux francs.

RIE

Edgar Quinet

139863
4/10/16

Edgar Quinet - 1831

Portrait au crayon par Flora Géraldi

*Nous reproduisons ci-après la leçon d'ouverture, — 9 décembre 1902, — du cours professé en Sorbonne par M. Henry Michel. M. Henry Michel fait en Sorbonne le cours d'*histoire des doctrines politiques. *Après avoir étudié, les années précédentes, le réveil de l'idée libérale sous la Restauration; la poussée de l'idée démocratique sous la Monarchie de Juillet, son avènement avec la Révolution de Février; la crise de 1849-51, il a choisi pour sujet, en 1901-1902, la contribution de Michelet et celle de Quinet à l'idée démocratique, dans la période 1820-1851. Il voulait, cette année-ci, les étudier, tous deux, de 1852 à la fin de leur vie. Il a pu remplir son programme, pour Quinet, avant Pâques. Il a commencé, pour Michelet, à la rentrée de Pâques, mais, après la première leçon, il a été interrompu par la maladie. L'an prochain il a déjà annoncé, comme sujet, les idées politiques d'Auguste Comte et leur influence. Il est donc probable qu'il ne reviendra pas sur la fin de Michelet. Il a l'intention de publier ce cours sur Quinet. Il a l'intention aussi de publier les cours précédents. Il achève, en ce moment, un gros volume sur* la loi Falloux, *qui contient des documents inédits, et qui jettera quelque jour sur la question de la liberté d'enseignement, historiquement; c'est une partie du cours sur la réaction de 1849-50. Sauf imprévu, ce volume paraît en novembre.*

M. Henry Michel a bien voulu relire pour les cahiers les épreuves de cette leçon.

EDGAR QUINET

La démocratie a célébré, en 1898, le centenaire de Michelet, poète, historien, moraliste, âme plébéienne et française, qui, mieux qu'aucune autre, a su parler du peuple de France. La démocratie doit à Edgar Quinet, au citoyen fidèle et intègre, au républicain exemplaire, qui a poussé jusqu'à l'héroïsme le dévouement à ses idées, au grand cœur, au vaste et puissant esprit, à l'intrépide confesseur de l'idée laïque que fut Edgar Quinet, même récompense, mêmes honneurs.

Michelet est plus populaire. Quinet a exercé sur la marche des événements et des idées une influence qui, pour avoir été lente à se produire, et pour ne pas avoir encore dit son dernier mot, n'en est pas moins très profonde. Je voudrais adresser ici à l'opinion, aux pouvoirs publics, aux militants de l'idée démocratique et du progrès social, un pressant appel. Il faudrait que, le 17 février prochain, (1) le centenaire d'Edgar Quinet fût célébré en grande pompe. L'homme et l'œuvre en sont dignes.

---

(1) Edgar Quinet est né à Bourg, le 17 février 1803 (et non à Strasbourg, comme l'ont dit les biographes allemands). Il est mort à Versailles le 27 mars 1875.

I

L'homme, je ne le considère pas dans la riche variété de ses dons. Je n'entends parler que du philosophe politique. Comment s'est-il formé ? Quelle est la dominante de son tempérament moral, la tendance caractéristique de sa pensée, et, si l'on peut dire, l'allure naturelle de son âme ?

Le père d'Edgar Quinet, mathématicien distingué, chercheur original, était commissaire des guerres à l'armée du Rhin. Quand l'enfant eut trois ans, madame Quinet alla rejoindre son mari à Wesel. (1) Ils y habitèrent un palais rempli de soldats. C'étaient des cavaliers qui revenaient d'Austerlitz. Ils prirent l'enfant en affection. L'enfant, de son côté, ne voulait pas les quitter. Il mangeait à la gamelle. Il allait au fourrage sur un grand mouton, bridé, harnaché. Il revenait en ville avec le régiment, au son de la trompette. Puis il faisait la litière, garnissait le râtelier de sa bête, et

---

(1) Ces détails sont empruntés à l'autobiographie que Quinet nous a laissée sous ce titre : *Histoire de mes idées*. Cette autobiographie, écrite en 1858, ne concerne que la jeunesse de Quinet, et s'arrête à sa dix-septième année. L'*Histoire de mes idées* forme le tome XVe des Œuvres complètes d'Edgar Quinet dans l'édition Hachette. C'est à cette édition que je renvoie, sauf pour les *Lettres d'Exil* (4 volumes Calmann-Lévy).

Tous les éléments d'une biographie complète se trouvent dans les ouvrages de madame Edgar Quinet : *Mémoires d'Exil* (première et deuxième séries), *Paris ; journal du Siège, Sentiers de France, Edgar Quinet depuis l'Exil, Cinquante ans d'amitié* (avec les lettres de Quinet à Michelet). M. Valès, professeur d'histoire au lycée Voltaire, prépare une vie d'Edgar Quinet qui va paraître incessamment, et où il utilise, outre les pièces imprimées, des manuscrits encore inédits de madame Quinet.

rentrait le plus tard possible. Ce furent là ses premiers jeux. A huit ans, il entre au collège de Charolles, et il y a pour maître un ancien capitaine de dragons. Il arrivait parfois à ce maître de faire la classe. Alors, le temps se passait à « revoir » les manœuvres de cavalerie auxquelles il avait pris part. Avec les grammaires des tout petits, il figurait des escadrons, des régiments... Au commencement de 1812, le collège de Charolles devint un magasin à fourrages pour les chevaux de la Grande Armée. Les classes vaquèrent... Bientôt, ce fut l'invasion. Encore enfant, à l'âge où la sensibilité est tout ouverte et vibrante, Edgar Quinet coudoie des soldats autrichiens, logés dans la maison de son père. Il a ainsi, coup sur coup, les deux visions de la France : celle de la France conquérante et invincible, celle de la France vaincue et prisonnière. D'où, la « magie » qui, tout de suite, au premier éveil de la passion, s'attache pour lui à ce nom de France. Et cette magie ne s'est jamais dissipée. Le fond de l'être, chez Quinet, c'est le sentiment national. Non pas un amour vague, un sentiment en quelque sorte réfléchi, mais un sentiment né des plus lointaines et des plus obscures émotions, un amour qui se prend à des images très nettes, à des choses concrètes. La patrie, c'est pour lui la terre bressanne, ce sont les verchères de Certines, où il a gardé les bœufs avec les gamins du village, ce sont les grands cavaliers d'Austerlitz, et les cadavres, les blessés, les armes qu'il a vus de ses yeux, touchés de ses mains, dans l'hiver de 1814, sur les routes, à la lisière des bois.

Patriote d'abord, et avant tout, Quinet ne pardonne pas à la Restauration les traités de 1815. Il pleure de

joie à revoir le drapeau tricolore, en juillet. (1) Mais la monarchie nouvelle se montre faible et timide, au dehors comme au dedans, timide au dehors, parce qu'elle l'est au dedans, parce que la rue, selon la forte expression de Quinet, lui cache l'Europe. Elle laisse se produire autour de la France des déplacements de force matérielle ou d'ascendant moral, qui l'affaiblissent. Dès 1831, Quinet signale, avec une précision étonnante, le péril que crée pour notre pays le mouvement ascensionnel de la Prusse, qui va réaliser l'unité allemande, en se posant, en face de l'Autriche rétrograde, comme le représentant de l'esprit nouveau. L'étude qu'il publie alors, sous ce titre : *De l'Allemagne et de la Révolution*, est réellement prophétique. On y lit à l'avance la carrière de Bismarck, Sadowa, Sedan. Durant tout le règne de Louis-Philippe, Quinet prodigue les avertissements sévères, les méprisantes exhortations à oser. Et cela, au péril de son intérêt personnel. En 1840, il est professeur à la faculté des lettres de Lyon, et ses amis travaillent à faire créer pour lui une chaire au Collège de France. Il écrit l'*Avertissement au pays, 1815 et 1840*, pamphlets redoutables, qui ne le cèdent en rien à ceux de 1831 *(l'Allemagne et la Révolution, Avertissement à la monarchie de 1830)*. Dans la seconde partie de sa vie, après le coup d'État, pendant l'exil, on peut se demander ce qu'il pardonne le moins à l'Empire, si c'est sa politique intérieure, ou sa politique étrangère ?

La guerre de Crimée et la guerre d'Italie déterminent un flottement dans la démocratie. Le canon gronde, le drapeau claque au vent. L'instinct militaire s'émeut. Il

(1) *Correspondance, Lettres à sa mère*, tome II, page 152.

semble que la gloire des armes va compenser, en quelque mesure, l'ignominie des origines du pouvoir? Quinet, quoique cocardier, n'est pas un instant ébranlé. (1) Sans doute, il a désiré l'affranchissement de l'Italie et la création de l'unité italienne. Mais, outre qu'il lui déplaît que ce soit l'Empire qui y travaille, il voit distinctement toute la portée de la question romaine. (2) Il pressent, il annonce que l'Italie ne pardonnera pas à la France de lui avoir barré la route de Rome, et qu'aux heures où la France pourrait avoir besoin de l'Italie, celle-ci se souviendra de la menace et de l'affront, plus que du secours. L'expédition du Mexique apparaît à Quinet, dès la première heure, telle qu'elle devait être, en effet : une aventure criminelle qui va engloutir la richesse, les forces vives du pays. (3) La guerre de 1866 (4) ne justifie que trop les prédictions de 1831. Et il annonce que la Prusse ne s'en tiendra pas là, que le conflit est désormais inévitable entre elle et nous, que ce conflit tournera mal pour nous. Si c'est la guerre, c'est la défaite certaine. (5) La guerre éclate : quelles angoisses, que de douleur dans la maison de l'exilé, à l'annonce des premiers désastres! Quoi? pas un sursaut puissant, pas une « idée militaire »? (6)

Au lendemain de la proclamation de la République,

---

(1) Cf. les *Lettres d'Exil*, aux années 1854 et 1859.

(2) Cf. *France et Italie* (1867), tome XXIV des Œuvres complètes.

(3) Cf. *L'Expédition du Mexique* (1862), tome XXIV des Œuvres complètes.

(4) Cf. *France et Allemagne* (1867), tome XXIV des Œuvres complètes.

(5) *Lettres d'Exil*, tome III, pages 217, 221, 227.

(6) *Id.*, tome IV, page 304.

Edgar Quinet rentre à Paris, avec Victor Hugo. Il a, lui aussi, fait le serment de ne revoir la France que le jour où elle aura vomi le régime issu du coup d'État. Et ce serment, il l'a tenu. Il rentre à Paris pour prendre sa part des tristesses et des privations du siège, sa part du deuil de la patrie. Il rédige des manifestes, des articles de journaux. (1) Il va voir les membres du gouvernement de la Défense nationale, pour les décider à tenter une action militaire énergique. Il parvient, non sans peine, jusqu'au général Trochu. Il lui expose le plan le plus propre à faciliter la marche d'une armée de secours. Quel désespoir, quand il constate que cet homme ne comprend pas, et ne veut pas ! Quelle explosion de colère, à la nouvelle que Bourbaki se dirige vers l'Est ! A l'Assemblée de Bordeaux, où le choix de Paris vient de l'appeler, Quinet réclame la lutte à outrance, repousse de son vote les préliminaires de paix... Le sacrifice une fois consommé, la France réduite, mutilée, il ne reste à Quinet qu'une manière de lui témoigner sa tendresse filiale : c'est, après tant d'années d'exil, de reprendre lentement possession du sol, de l'atmosphère de son pays. Il va, « par les sentiers de France », (2) et ce lui est une douceur infinie de retrouver la Normandie et la Bretagne, la Touraine et le Languedoc, la Bresse et les Pyrénées, de respirer cet air, de contempler cette lumière, qui lui semblent meilleurs que partout au monde, parce qu'ils viennent du ciel de France. Il n'y a jamais eu plus grand Fran-

---

(1) Ces articles et ces manifestes sont réunis dans *le Siège de Paris et la Défense nationale,* tome XXV des Œuvres complètes.

(2) C'est le titre d'un livre où madame Edgar Quinet raconte ses voyages *(Sentiers de France,* Paris, Dentu, 1875).

çais que ce grand humanitaire. Il n'y a pas, dans toute notre langue, un écrivain dont les livres enseignent avec plus de force persuasive la patrie, la nationalité.

*
* *

Revenons maintenant en arrière, à l'enfance et à la jeunesse de Quinet. Quelles ont été ses premières impressions intellectuelles, celles qui ont décidé l'orientation de son esprit ?

Jusqu'en 1815, Quinet n'a pas fait d'études. A quoi bon ? Comment les parents se seraient-ils souciés d'instruire des fils que la conscription allait prendre, pour les envoyer mourir de quelque mort ignorée, dans quelque plaine inconnue ? C'est seulement après la chute de Napoléon que l'on songe à la culture de l'esprit.

Cependant la mère de Quinet, femme d'une haute et brillante intelligence, s'était attachée à former l'âme de son fils par ses entretiens, par de fortes lectures. (1) A sept ans, sans rien savoir encore, l'enfant connaissait La Bruyère, Racine, Corneille, tout le théâtre de Voltaire, quelques pièces de Shakespeare. Il connaissait aussi l'idole de sa mère, madame de Staël. Quinet a été nourri dans ce culte. A quinze ans, il essaie de lire les *Considérations sur la Révolution française*, qui viennent de paraître. Il est obligé de renoncer à cette lecture, faute d'entendre la langue de la Révolution, la langue de la liberté. (2) Le moment approche pourtant où Quinet va comprendre madame de Staël.

---

(1) « Mon âme naissait dans ces courtes heures d'entretien. » *Histoire de mes idées*, page 74.

(2) *Histoire de mes idées*, page 75.

En 1820, — il est alors âgé de dix-sept ans, — il traverse une crise intellectuelle, la crise que beaucoup de jeunes gens ont connue vers cette date. La France, si abaissée, doit reprendre son rang. Ses destinées, si humbles sous la Restauration, doivent briller de nouveau de l'éclat le plus vif. Mais de quel éclat ? Ce ne sera pas celui des armes, ce sera celui des lettres, des idées. Quelles idées ? Quinet, durant l'automne de 1820, qu'il passe à sa chère campagne de Certines, cherche à voir clair dans ses propres pensées. Il se promène à travers la forêt de Seillon, et là, « sur le bord des étangs, en compagnie des hérons et des sarcelles », il réfléchit. Il discerne deux directions, entre lesquelles il faut choisir. D'un côté, la voie ouverte par Chateaubriand ; de l'autre, la voie ouverte par madame de Staël. Chateaubriand, dont le style lui plaît davantage, c'est le passé, c'est le Moyen-Age. Madame de Staël, qui n'a ni l'envolée superbe de la phrase, ni la couleur, c'est l'avenir, l'avenir par la liberté. Et le jeune solitaire, anxieux, frémissant, se dit à lui-même : « C'est là qu'il faut aller, là est le siècle, là est la vie. » (1) A dater de ce jour, Quinet, dépassant, et de fort loin, madame de Staël, marche droit au but qu'il vient d'apercevoir : l'affranchissement intégral de l'esprit.

*
* *

Il reste, pour avoir achevé l'analyse de l'homme, à rappeler ce que fut son éducation religieuse.

Le père de Quinet était, de naissance, catholique. Sa

(1) *Histoire de mes idées*, pages 242-245.

mère était protestante. Elle fit néanmoins baptiser l'enfant, le catholicisme étant le seul culte pratiqué en Bresse. Comme il reçut le baptême, Quinet fit sa première communion. Il a été préparé à cet acte religieux, moins par les discours du missionnaire provençal qui lui enseigna le catéchisme, que par les leçons de sa mère.

Madame Quinet pratiquait le christianisme le plus large et le plus libre, le plus indifférent aux rites et aux formules. Sincèrement pieuse, elle priait souvent. Elle priait où qu'elle se trouvât, aux champs, dans son jardin, variant chaque jour sa prière, l'accommodant aux besoins, aux tristesses, aux soucis, aux joies du moment. La prière de madame Quinet, c'était une conversation avec Dieu, dans l'abandon et l'effusion du cœur. Ce fut ainsi, « pendant le doux printemps de Certines, en plein air, parmi les fleurs et les abeilles, à l'ombre des tilleuls et des saules », que Quinet sentit Dieu. Il ne connut l'Église que par les messes du père Pichon. Le père Pichon était un vieux trappiste, qui avait passé les mauvais jours de la Révolution dans un ermitage, où il avait presque désappris la parole humaine. Il allait de chaumière en chaumière, sa besace sur le dos, mendiant sa nourriture. Et le dimanche, il bégayait une messe hésitante, à laquelle madame Quinet ne manquait jamais d'assister. (1)

Entre les messes du vieux trappiste et les prières de sa mère, Quinet avait grandi sans connaître, sans soupçonner le conflit des dogmes, et sans en souffrir. Une sorte de conciliation spontanée du protestantisme

(1) *Histoire de mes idées*, page 31.

et du catholicisme s'était faite en lui. Le jour où il s'approcha des mystères de l'Église, il y porta une âme sincèrement, mais librement religieuse. Cette âme-là, il l'a toujours gardée. Il a été un ennemi résolu de l'Église, mais il n'a jamais cru que l'on pût lutter avec avantage contre elle, sans offrir un aliment à ces besoins de l'âme, que l'Église travaille depuis tant de siècles à exciter et à satisfaire.

*
* *

L'histoire de la pensée de Quinet, quand on la suit entre ses années de jeunesse et la période des cours au Collège de France, de 1841 à 1846, montre comment s'est opérée la fusion des trois éléments que notre analyse vient de retracer.

A la date de 1843, — où commencent les plus fameux de ces cours — la fusion est achevée. Elle ne subira désormais aucune atteinte. Elle a produit ce que Quinet appelle quelque part « la religion du Collège de France ». (1) Voici très exactement en quoi consiste cette religion. La France n'est pas une nation vulgaire. Elle a une « mission » à remplir. Les secousses qui l'agitent, les épreuves qui, au cours de son histoire, ne lui ont pas été épargnées, sont le gage et comme la rançon de cette mission. Loin d'elle, les faciles prospérités ininterrompues ! Loin d'elle, le calme et le demi-sommeil des autres nations ! C'est dans la douleur que la France engendrera le dogme nouveau. Ce dogme

(1) *Lettres d'Exil*, tome I, page 47.

tient en deux mots : démocratie et liberté. La vie civile n'a pas d'autre sens, elle n'a pas d'autre fin. Tous les peuples connaîtront un jour la liberté et la démocratie, la liberté par la démocratie. La France a été la première à les connaître, à les expérimenter. Elle a souffert, au cours de ces expériences. Elle souffrira encore. Mais elle remplira sa tâche jusqu'au bout. La Révolution française se continue dans les cœurs, comme dans les faits. Or la Révolution, loin d'être la négation du christianisme, constitue l'une des « époques » de son développement. La Révolution amène au jour, plus net, plus dégagé, plus visible qu'il ne le fut jamais, le principe même du christianisme, l'esprit de vie qui l'anime, le soutient, le fait durer, malgré l'Église : la liberté. (1) On voit comment le sens religieux, le libéralisme, le patriotisme se combinent et s'organisent dans cette synthèse, dont la formule est : « la magistrature du monde » exercée par la France de la Révolution, héritière authentique et continuatrice légitime du Christ.

La formule a vieilli, je le sais. Ce n'est plus ainsi que s'expriment les esprits d'avant-garde. Mais je suis bien obligé de montrer Quinet tel qu'il a été. Il faut, au surplus, connaître cette formule, pour s'expliquer les colères, les vengeances qui ont poursuivi Quinet, et dont la plus redoutable est le silence organisé autour de son œuvre. Si Quinet n'avait été qu'un libre penseur, il eût paru infiniment moins redoutable à l'Église. L'Église ne lui a jamais pardonné, elle ne lui pardonnera jamais d'avoir été un libre penseur religieux.

---

(1) Cf. *l'Ultramontanisme* (cours de 1844), *le Christianisme et la Révolution française* (cours de 1845), tomes II et III des Œuvres complètes.

II

Nous connaissons l'homme : passons à l'œuvre.

Ici encore, il faut se restreindre. Je ne parlerai ni de la critique religieuse de Quinet, bien qu'elle ait précédé celle de Renan, et lui ait frayé le chemin, (1) ni de sa critique de la Révolution, (2) bien qu'elle ait, seule, rendu possible l'étude scientifique de la Révolution, telle qu'elle s'élabore sous nos yeux. De l'œuvre tentée par Quinet, je ne retiendrai que les points qui ont exercé, ou qui pourraient exercer une influence directe sur la démocratie contemporaine. Je ne citerai que ses vues sur l'enseignement populaire et l'éducation du peuple par la morale laïque, ainsi que sa conception de l'esprit laïque.

La gratitude de la démocratie va — et ira de plus en plus — aux hommes qui ont créé l'école nouvelle et développé les moyens de culture intellectuelle et morale pour la jeunesse, au sortir de l'école, un Jules Ferry, un Jean Macé, un Félix Pécaut. Ceux-là sont les plus actifs ou les plus grands d'entre les morts. Il y a aussi des vivants, dont les noms sont dans toutes les bouches. Nous avons raison d'honorer ces morts et d'aimer ces vivants, mais il ne faut pas oublier celui

---

(1) Cf. en particulier, *Examen de la Vie de Jésus* (de Strauss), 1838, tome VIII des Œuvres complètes.

(2) *La Révolution,* tomes XVIII, XIX et XX des Œuvres complètes.

qui a été leur maître à tous, le véritable initiateur du mouvement qu'ils ont continué.

En 1850, Quinet publie *l'Enseignement du peuple*, qui est un de ses meilleurs livres, et un de ses actes les plus décisifs. Il y montre, avec une rare puissance de logique et d'éloquence, que l'école laïque, l'école où s'enseigne une morale laïque, est seule capable, dans un pays où existent plusieurs confessions, de faire l'union des citoyens, indispensable au bien commun. Il y a, dans ce livre, une page qu'il faut citer :

« Pour moi, j'ai toujours prétendu que la société moderne possède un principe que, seule, elle est en état de professer, et c'est sur ce principe qu'est fondé son droit absolu d'enseignement en matière civile. Ce qui fait le fond de cette société, ce qui la rend possible, ce qui l'empêche de se décomposer, est précisément un point qui ne peut être enseigné avec la même autorité par aucun des cultes officiels. *Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance. Or, dites-moi, qui professera, non seulement en paroles, mais en action, cette doctrine qui est le pain de vie du monde moderne ? Qui enseignera au catholique la fraternité avec le juif ? Est-ce celui qui, par sa croyance même, est obligé de maudire la croyance juive ? Qui enseignera à Luther l'amour du papiste ? Est-ce Luther ? Qui enseignera au papiste l'amour de Luther ? Est-ce le Pape ? Il faut pourtant que ces trois ou quatre mondes, dont la loi est de s'exécrer mutuellement, soient réunis dans une même amitié. Qui fera ce miracle ? Qui réunira ces trois ennemis acharnés, irréconciliables ? Évidemment, un principe supérieur et plus universel. Ce*

principe, qui n'est celui d'aucune église, voilà la pierre de fondation de l'enseignement laïque. » (1)

Remarquez la formule de Quinet. Il ne dit pas que le catholique doit au juif, ou le luthérien au catholique, la « tolérance ». Il dit que les trois confessions, — et comment ne pas en ajouter une quatrième, la confession des âmes sincères, qui n'ont pas de confession ? — doivent « s'aimer » l'une l'autre, former ce que la langue de la vieille France appelait une « amitié », expression noble et charmante, que Michelet a relevée, pour l'appliquer aux fédérations révolutionnaires. Or c'est cette « amitié » que les clergés et les morales confessionnelles sont impuissants à fonder. Ils peuvent bien préconiser ou accepter la tolérance, surtout quand ils ne sont pas les plus forts, les seuls maîtres. Mais aucun de ces clergés, aucune de ces morales confessionnelles n'enseignera jamais « l'amour » du clergé rival, de la confession adverse. Seule, l'école laïque, seule la morale laïque est en mesure de donner cette leçon.

Je voudrais savoir dans combien d'écoles cette page de Quinet est connue. Combien y a-t-il de maîtres qui l'ont lue, méditée, fait comprendre de leurs élèves ? Et si le nombre des écoles où elle a été l'objet d'un commentaire est, comme je crains, assez restreint, je demande que, le 17 février prochain, le jour anniversaire de la naissance de Quinet, il n'y ait pas une école de la République où cette page ne soit lue et sobrement expliquée. Que tous nos collèges aussi, tous nos lycées

---

(1) *L'Enseignement du peuple,* pages 125-126.

s'ouvrent, ce jour-là, au grand souffle salubre de la pensée de Quinet !

Il y a, dans le livre d'où cette page est tirée, vingt autres pages très belles. Il y a, dans l'œuvre entière de Quinet, des centaines de pages, où passe la même inspiration généreuse et bonne. Il faut faire un recueil de ces pages. Il faut que ce recueil soit dans toutes les mains. Chose étrange, presque paradoxale ! Tous ceux qui ont écrit sur l'éducation, tous les pédagogues fameux, depuis Rabelais et Montaigne jusqu'aux maîtres de Port-Royal ; depuis Rousseau et Kant, jusqu'à Frœbel et Pestalozzi ; depuis Rollin jusqu'à Spencer et Bain, — sans oublier le vieux Comenius, — ont été vantés, prônés, célébrés dans ces dernières années. Seul, Quinet a été oublié. Notre pays n'a pas l'air de se douter qu'il possède en Quinet un éducateur incomparable.

***

Si la voix de Quinet eût été écoutée, cette conception de l'école laïque et de la morale laïque aurait pénétré, il y a plus d'un demi-siècle, dans nos lois.

Reportons-nous à la séance de l'Assemblée législative du 19 février 1850. On y discute le projet de loi relatif à l'instruction publique, projet qui est devenu la loi Falloux. L'article 21 de ce projet stipule que le premier degré de l'instruction primaire comprend, entre autres matières, « l'instruction morale et religieuse ». Quinet a déposé un amendement, pour ajouter ces mots : « *sans acception de dogmes particuliers aux diverses communions* ». Il monte à la tribune pour

défendre cet amendement. Voici, en bref, son argumentation. (1)

L'État a été sécularisé, le domaine ecclésiastique séparé partout du domaine laïque : par exemple le mariage civil a été institué, à côté du mariage religieux. Pourquoi l'enseignement, à son tour, ne serait-il pas régi par le même principe et, dans l'enseignement, ce qui est l'âme de toute culture, l'éducation morale ? Si elle demeure confessionnelle, il arrivera de deux choses l'une. Ou bien des écoles séparées s'ouvriront pour recevoir les enfants des diverses confessions, et il se formera, dans ces écoles « pour ainsi dire autant de nations ». L'école, loin de tendre à l'union, perpétuera les haines, ou, tout au moins, les « antipathies profondes », qui séparent les Églises. Toute la législation française tend à rapprocher les citoyens, à les fondre dans un sentiment commun : il y aura une seule loi, parmi les lois fondamentales, qui contrariera l'effort de toutes les autres, et ce sera la loi de l'enseignement! Ou bien, l'école sera mixte, et, dans cette école mixte, le maître, qu'il soit catholique, qu'il soit protestant, tiendra dans ses mains les croyances de tous ses élèves. Or comme il arrivera, par la force des choses, que le plus souvent le maître sera catholique et professera sa propre morale confessionnelle, d'une part, le principe de la liberté des croyances sera blessé ; d'autre part, l'école se trouvera sous la dépendance absolue de l'Église. Car, *qui tient le dogme, tient tout*. C'est là une des vues les plus chères de Quinet.

---

(1) Ce discours est reproduit dans *l'Enseignement du peuple*, pages 157 et suivantes.

On ne fait pas sa part au dogme. « Il commande, il est le maître, il règne, ou il n'est pas. » Et Quinet cite l'exemple de la Hollande, peuple qui est non seulement « l'un des plus anciens dans la liberté, mais l'un des plus religieux de l'Europe ». Que la France fasse comme la Hollande, qu'elle sécularise l'école publique et la morale. L'école est le lieu où l'enfant fait ses premières expériences ; qu'il y trouve un spectacle de paix ! Qu'il ne naisse pas à la vie de l'âme « dans la discorde religieuse, prélude de la discorde civile ».

En 1850, ni l'acte, ni le langage de Quinet ne furent compris. Il nous dit lui-même que pas un journal ne mentionna son amendement. Quelques mains se levèrent à l'Assemblée, pour l'appuyer, et ce fut tout. Mais la loi du 28 mars 1882 a réalisé la pensée de Quinet. Elle a inscrit l'instruction morale et civique parmi les matières de l'enseignement primaire. Elle a stipulé que l'instruction religieuse devra être donnée dans des locaux indépendants de l'école. Cette loi constitue la « grande Charte » de l'école, dans notre démocratie. Il est d'autant plus naturel et d'autant plus légitime de regarder Edgar Quinet comme un précurseur, que les deux hommes qui ont eu la plus grande part dans la préparation et le vote de cette loi, puis, dans son application, Jules Ferry, comme ministre de l'Instruction publique, Ferdinand Buisson, comme directeur de l'enseignement primaire, ont été, l'un et l'autre, les amis, les disciples de Quinet. Les *Lettres d'Exil* en font foi. Voici, en outre, un petit fait qui paraîtra caractéristique. En 1882, Jules Ferry quitta le ministère de l'Instruction publique. Il installa lui-même son successeur. Avisant un volume sur une étagère, il

le prit, en disant au nouveau ministre : « Celui-là, je l'emporte, c'est mon bréviaire. » C'était un volume d'Edgar Quinet. (1)

*
* *

Qu'est-ce enfin que l'esprit laïque, tel que Quinet le conçoit ?

L'esprit laïque, c'est, au fond, la raison. Le dix-huitième siècle s'est aussi donné pour tâche de faire régner la raison. Pour lui, la raison est le grand ennemi de la croyance traditionnelle, du préjugé héréditaire, le grand pourfendeur des abus. La raison remplit un office essentiellement critique et négatif, office nécessaire, si l'on se reporte à ce temps, et si l'on réfléchit que la société moderne ne pouvait germer et pousser avant qu'il eût été fait un grand déblayage des débris qui encombraient le sol, et le rendaient stérile. Dans la langue d'Edgar Quinet, la raison n'est pas seulement une faculté destructrice, c'est une faculté créatrice. De la raison doit surgir tout un monde nouveau ; monde civil, monde moral, monde religieux. Quinet ajoute donc quelque chose au sens du mot. Il corrige et complète le dix-huitième siècle. Non pas qu'il le renie, non pas qu'il ait été touché par l'esprit de réaction qui atteint tant d'écrivains, entre 1820 et 1840. Mais il sent que le dix-huitième siècle a manqué d'une certaine gravité sincère et émue, qui lui est, à lui, Quinet, si naturelle. Il sent aussi que le pénétrant, le grand, le haut sérieux moral n'ont pas été les dons propres du dix-

(1) Je tiens ce mot de M. Gréard, qui assistant par hasard à la remise du service, l'a recueilli.

huitième siècle, et ce sont précisément ces qualités que, tout jeune encore, il aspire à conquérir, sans doute parce qu'il les possède déjà. (1) Il creuse la notion de raison, et il y trouve, impliquées, deux autres réalités, la personnalité, la conscience.

La personnalité : voilà le point lumineux qui, de très bonne heure, éclaire pour lui le monde des choses morales. Il a écrit, dès 1823, une histoire du développement de la personnalité à travers les âges. Cette histoire n'a jamais paru. Il ne la considérait pas comme un simple essai de jeunesse, puisque en 1857 encore il comptait tirer quelque chose de son manuscrit. Les circonstances l'en ont empêché. Mais la plupart de ses livres, quel qu'en soit le sujet, si éloigné qu'il puisse sembler de ce sujet-là, tournent autour de la notion de personnalité, ou y prennent leur point d'appui. C'est par la claire vue du rôle dévolu à la personnalité humaine qu'Edgar Quinet échappe à une sorte d'ivresse panthéiste, où l'entraînait son admiration pour Herder. Et c'est en faisant intervenir la personnalité humaine, qu'il donne plus de consistance et de rigueur logique aux idées de ce penseur. L'auteur de la *Philosophie de l'Histoire de l'Humanité* propose, pour toutes choses, une explication mécanique. Mais quand il arrive au monde civil, cette explication défaille, impuissante. Il invoque un miracle, un *Deus ex machina*. Quinet ne pense pas que l'intervention du miracle soit nécessaire. L'homme porte en lui la personnalité : elle suffit à expliquer le monde civil.

De même, l'idée de personnalité morale conduit Qui-

(1) *Lettres à sa mère*, tome I, pages 353 et suivantes.

net à réfuter la thèse de Strauss sur Jésus. Strauss voit dans la figure du Christ une création de l'imagination et de l'âme des masses. Mais si le Christ n'a pas été une personne, une personne morale plus haute, plus pure que les autres, comment s'expliquer la diffusion merveilleuse de l'idée chrétienne? C'est alors un véritable effet sans cause, que ce grand mouvement, dont le moteur premier n'existe pas. Quinet défendra encore l'existence d'Homère contre Wolf, celle des premiers héros de la Rome antique contre Niebuhr, par des arguments du même ordre. Et lorsqu'il écrit l'*Histoire de la Révolution*, que reproche-t-il aux révolutionnaires? D'avoir voulu tout changer au dehors sans s'être préoccupés de changer l'homme intérieur, de le renouveler. L'idée de la personnalité, ici encore, est l'âme de sa critique. Le véritable objet de la vie morale, de la vie religieuse, c'est la création en nous, l'affermissement, l'éducation de la personnalité.

Par quel moyen? Par le travail de la conscience sur elle-même. La conscience, voilà la force merveilleuse, inépuisable en ses effets, que l'homme a toujours négligée. Il n'a pas vu, il n'a pas senti que le véritable « pouvoir spirituel », le seul pouvoir spirituel, c'est la conscience individuelle. Anxieux de bien faire et de bien vouloir, il a toujours été chercher au dehors le mot d'ordre, le précepte. Il l'a demandé à une révélation, quelle qu'elle fût. Il l'a demandé, dans le monde occidental, à Rome, au Vatican, puis aux Philosophes, puis à la Révolution. Il ne l'a jamais demandé à l'unique puissance dont il aurait pu l'obtenir, à sa conscience. Le pouvoir spirituel n'est pas loin de nous, au-dessus de nous, hors de nous. Il est en nous, il est

nous-même, il est ce qui, chez nous, est le plus vraiment, le plus complètement nôtre. Dépouillez l'homme de tous ses attributs, de toutes ses facultés, réduisez-le à la plus extrême indigence d'éléments : il est un élément que vous ne réussirez pas à éliminer, sans que l'homme périsse, et c'est la conscience. L'homme cherche, péniblement, l'Église qui lui apportera la paix. Il n'est qu'une Église pour lui, l'Église intérieure, celle dont il est à la fois le pontife et le fidèle, l'autel et la loi. Le système des idées de Quinet est suspendu à cette notion de la conscience, comme à un roc aigu. A la démocratie de s'y accrocher d'une prise victorieuse, si elle ne veut, après des vicissitudes qu'il n'est pas malaisé d'imaginer, redevenir, quelque jour, la proie des doctrines d'autorité et d'hétéronomie.

*
* *

On le voit : par delà l'influence positive exercée sur certains points définis, il y a, dans l'œuvre d'Edgar Quinet, des semences d'avenir, qui lèveront un jour. La démocratie lui doit déjà beaucoup; elle lui devra encore davantage, quand elle sera pénétrée de tant de leçons si hautes, quand elle aura fait sienne cette notion de la conscience, et de l'action de la conscience sur la vie, individuelle ou collective.

En attribuant à la conscience un rôle souverain, et en lui reconnaissant une capacité illimitée de rajeunissement et de métamorphoses, Quinet substitue au vieil idéal statique des dogmes et de la plupart des philosophies, un idéal dynamique, sans cesse en rénovation, un progrès. Il ne dit pas à l'homme, avec ces philoso-

phies, avec ces dogmes : sois obéissant, humble, juste, bon. Il lui dit : sois toi-même, sois de plus en plus, de mieux en mieux, toi-même. A mesure que tu y réussiras davantage, tu verras le champ de ton action s'étendre sous tes pieds, et les perspectives de ta vie morale s'élargir. Rien de ce que l'homme et la société ont fait jusqu'ici ne peut leur donner une idée complète, encore moins la mesure exacte de ce qu'ils feront un jour. L'avenir dépassera, et de fort loin, l'idée que l'on essaye de s'en former, s'il est la création, non pas de la force et du hasard, mais de la réflexion et de la conscience.

Quinet approfondit ainsi, — dans ces pages dont l'accent et parfois les termes rappellent Emerson et Channing, — la notion que le dix-huitième siècle français s'était faite du progrès. Le dix-huitième siècle s'attachait surtout au progrès de l'intelligence, au progrès des moyens de connaître et des données de la connaissance. Il devait entraîner, comme conséquence première, l'amélioration matérielle de la condition humaine, comme conséquence ultérieure, quoique directe encore, le perfectionnement moral de l'homme. Edgar Quinet se soucie peu, et même, à vrai dire, il se soucie trop peu, en son ascétisme, des satisfactions matérielles. Il place avant tout le perfectionnement moral. Il en indique l'instrument, qui est la culture intensive de la conscience. Nul n'a prononcé, n'a écrit ce mot plus souvent. Nul n'y a mis un son de voix plus vrai et plus pénétrant. Nul ne s'est créé, par là, un titre supérieur à la gratitude de la démocratie, qui a besoin d'entendre ce mot, et de le méditer. N'est-elle pas le seul régime où chaque membre de la cité soit réputé

d'avance, et par définition, — en attendant qu'il le devienne en fait, — une conscience vivante ? N'est-elle pas le régime qui se sera pleinement réalisé, le jour où la conscience aura ordonné elle-même et sanctionné toutes les relations établies entre les citoyens, les relations économiques, autant que les relations spirituelles ?

III

Edgar Quinet a droit à une consécration solennelle. Il y a droit de par son œuvre, et de par sa vie. Il y a droit aussi à titre de réparation nationale. Quinet est mort en pleine période de réaction. Ses funérailles n'ont eu aucun caractère officiel. Le bureau de l'Assemblée, qui aurait dû y assister, s'est abstenu. Quinet, constant aux convictions de toute sa vie, avait voulu être enterré civilement. Le gouvernement de la République, en conviant les grands corps de l'État au Panthéon, le 17 février 1903, ne fera qu'acquitter, bien tard, une dette sacrée. Dès la première heure de l'exil, Quinet disait à sa patrie, sans se plaindre, stoïquement : « Tu as été pour moi une mère sévère, je n'ai jamais connu tes caresses... Tu as été juste pour moi, sans doute, mais tu ne m'as jamais souri ». (1) N'est-il pas temps que le sourire et la caresse de la France aillent à son enfant ?

Le Panthéon est le lieu désigné pour la cérémonie que nous demandons. Non pas seulement parce qu'il a déjà

(1) *Le livre de l'Exilé* (1831), page 53, tome XXIV des Œuvres complètes.

servi au centenaire de Michelet, au centenaire de Victor Hugo, mais parce que Quinet lui-même a défini, dans un écrit de 1866, avec son habituelle élévation de pensée, la fonction sociale de ce monument, et qu'il ne devrait plus s'ouvrir à personne, s'il ne s'ouvrait à l'auteur de ces pages. La Constituante avait voulu que le Panthéon fût le monument des grands hommes. Quinet se demande comment la Constituante, si elle avait plus nettement formulé sa pensée, eût classé les grands hommes? Et voici sa réponse :

« La Constituante eût classé les grands hommes d'après la justice qu'ils ont fait entrer dans le monde. Elle eût placé le plus haut celui qui a représenté le mieux l'idée du droit, de la conscience universelle; après lui, ceux qui ont découvert par la philosophie des vérités nouvelles; après eux, les hommes qui ont été l'ornement de leur siècle par l'art et par la poésie. » (1)

Quinet a été un poète et un écrivain, très injustement diminué par les critiques qui ne l'ont pas lu, ou n'ont lu de lui que quelques pages, ou bien ont été choqués par un défaut véniel, érigé en péché capital. Quinet est un homme de lumière. Il a fait entrer dans le trésor de nos idées morales des vérités que l'on peut appeler nouvelles, puisque, avant lui, elles étaient moins solidement établies, ayant été moins fortement pensées. Enfin, il a été l'homme du droit et de la conscience, l'homme qui s'est refusé jusqu'au bout à pactiser avec un crime politique, l'homme qui a travaillé toute sa vie à faire entrer plus de justice dans le monde.

---

(1) *Le Panthéon* (1866), page 165, tome XXIV des Œuvres complètes.

Il faudrait que tout cela fût redit, et redit au Panthéon.

Mais nous ne serons pas quittes envers la mémoire de Quinet, si un orateur la glorifie, même en un langage magnifique ; si une cérémonie, même très bien ordonnée, rachète l'offense qui lui a été faite, en 1875, par le bureau de l'Assemblée nationale. Nous ne serons pas quittes non plus envers sa mémoire, si quelques fragments de ses œuvres sont lus aux enfants des écoles publiques. Ce serait borner notre admiration et notre reconnaissance à une manifestation éphémère, et ce serait aussi les matérialiser à l'excès. Un grand idéaliste, un homme de foi morale ardente, comme le fut Quinet, attend de nous davantage. Il attend des lendemains à cette fête, et des résolutions viriles, qui en continuent, qui en assurent le bienfait. Il attend de la démocratie française, — de la jeunesse, surtout, qu'il a tant aimée, qu'il a tant désiré servir, qu'il a si bien servie, — qu'elles prêtent, le jour du centenaire, un nouveau et inviolable serment de fidélité à la patrie et à l'humanité, à la liberté politique et à la justice sociale, au droit, à la raison, à la conscience.

HENRY MICHEL

Le centenaire d'Edgar Quinet fut célébré à la date indiquée ; nos abonnés en ont lu le compte rendu dans les journaux ; nous traiterons de ce centenaire dans un cahier de la cinquième série.

MICHELET ET QUINET

Ils se rencontrèrent chez Cousin, un matin de mai 1825. Michelet, jeune homme de vingt-sept ans, avec les cheveux gris, un corps souffreteux, une physionomie nerveuse; Quinet, à vingt-deux ans plus impétueux qu'un enfant, grand, fort, magnifique, l'air plus militaire que professoral. Ils s'intéressèrent l'un l'autre et sortirent ensemble. Ils avaient un penchant commun pour la philosophie de l'histoire, où tous deux reconnaissaient un merveilleux progrès depuis Démosthènes jusqu'à Royer-Collard. Michelet traduisait Vico, et Quinet, Herder. Ils causèrent de leurs grands hommes, puis de maints sujets. Michelet projetait de longues suites d'études : une histoire romaine, puis toute une histoire de France; Quinet avait des voyages en tête, — entre autres une certaine excursion en Angleterre dont « l'idée seule, écrit-il, lui faisait aimer la vie ». Avant de se quitter ils prirent rendez-vous pour les jours suivants, et leurs vies étaient liées.

Ce ne fut pas vers l'Angleterre que se dirigea Quinet, mais vers l'Allemagne, la douce et savante Allemagne d'alors. Il y étudie Schelling, Hegel : « Notre philosophie de l'histoire me semble encore tout à fait jeune, écrit-il à Michelet, jeune comme nous, et je me réjouis de voir combien il nous reste à travailler. » Il lui

communique ses découvertes et ravi d'être toujours compris par son ami : « Que les liens se resserrent, s'écrie-t-il, à mesure que la pensée se développe !... Aimons-nous dans la science et nous ne nous perdrons jamais. »

Michelet, cédant aux instances de Quinet, vint à Heidelberg. Ce fut une occasion de conversations infinies, commencées à voix basse dans la bibliothèque, continuées en promenade à travers bois et prolongées jusqu'à la nuit dans les rues de la petite ville universitaire. Ces heures d'ivresse intellectuelle scellèrent leur intimité, et ils se séparèrent avec une tristesse un peu sentimentale. « Après vous avoir quitté, écrit Quinet à Michelet, j'ai voyagé pendant la nuit, à pied, sur les bords du Rhin. Il me fallait cela après votre départ. »

Michelet, pris de passion pour l'Allemagne, s'en était allé vers Bonn et Francfort. Quinet formait des projets nouveaux : il voulait voir la Grèce, qui était en révolte et où l'on se battait. Son prudent ami cherchait à l'en dissuader : « Cela n'est-il pas bien imprudent ?... » Mais Quinet n'avait nulle peur du danger. Il obtint une mission, partit, chevaucha dans le Péloponèse dévasté, vit les ruines d'Athènes et le désert de Sparte, puis s'en revint « l'air hâve, hirsute d'un prisonnier de guerre », et plus heureux qu'il n'avait jamais été.

Le charmant jeune homme s'établit à Paris et tous les mondes le fêtèrent. Il fréquenta madame Récamier et son petit cercle, M. de Gérando et les philhellènes, et toute la société libérale du « Globe », depuis Guizot jusqu'à Sainte-Beuve et Pierre Leroux. Mais le plus souvent il dînait chez Michelet qui, mal portant et casanier, sortait peu. « Si je ne te dis rien de lui,

écrit-il à sa mère d'un trait qui le peint tout entier, c'est que son amitié m'est devenue tellement intime que je n'y songe guère plus qu'à moi-même. »

Il était à Strasbourg en juillet 1830. « Quelle désolation !... écrit-il, je ne me consolerai jamais de n'avoir pas marché avec les faubourgs. » Dès le 20 août, Michelet, que ses préoccupations intellectuelles n'empêchaient pas d'être fort avisé aux choses de la terre, lui mande « qu'il faut revenir sur le champ ; tout s'organise. Les places vont être enlevées rapidement ».

Quinet revint ; mais il était mal doué pour l'intrigue. Ravi par l'agitation parisienne, il s'unit aux plus avancés, il écrivit dans les journaux d'opposition. Michelet s'efforça de le calmer : « Je sais tout ce qu'on peut dire sur ce pauvre gouvernement, dit-il très sagement ; mais je le crois utile comme transition et je souhaite que la transition soit lente. » Professeur à l'École normale, conservateur aux archives, précepteur des filles du roi, il s'était ménagé une installation commode dans ce régime transitoire, et s'employait de toutes ses forces à y installer son ardent ami. La tâche était difficile. Edgar Quinet eut une entrevue avec Guizot et les lèvres pincées du grand doctrinaire lui signifièrent qu'il perdait ses peines.

Il partit pour l'Allemagne dans une minute d'impatience, et dès lors mena une vie heurtée, dispersant au hasard ses admirables facultés. Il étudia les poèmes français du douzième siècle, la vie de Jésus-Christ, la personnalité d'Homère ; il publia son *Prométhée* et son *Ahasvérus*, revint à Paris où il se prodigua dans le monde, puis retourna passer trois années dans les forêts voisines de Heidelberg. Cependant Michelet,

malgré les fatigues d'une neurasthénie toujours renaissante, organisait lentement dans sa pensée et commençait à publier sa colossale *Histoire de France*. Son autorité croissait : en 1838 il avait été nommé professeur au Collège de France. La vie mal réglée de son ami l'affligeait. Il lui répétait ses conseils de sagesse. Il lui servait à la fois de modérateur et de banquier. Quoique très avare de son temps, il avait pris en main l'administration financière de ses publications et tenait sa comptabilité avec le soin minutieux qu'il mettait à toutes choses. Les caractères de Michelet et de Quinet divergeaient en mûrissant, et leur amitié n'en était pas diminuée : au contraire, ils semblaient prendre plaisir l'un et l'autre à se sentir si divers et si liés.

Enfin, en 1838, le gouvernement alors plus favorable au libéralisme offrit à Quinet une chaire à Lyon. « Acceptez, lui dit Michelet. Lyon est le chemin de Paris. » Il accepta. Il n'avait jamais parlé, et il se découvrit soudain les meilleurs dons de l'orateur : l'action, l'autorité, le charme. Son succès fut immédiat : douze cents personnes suivirent ses leçons. Il était heureux, mais un auditoire parisien restait son grand désir. L'opinion publique s'engoua si bien sur son nom que le gouvernement dut s'exécuter : en juillet 1841, Edgar Quinet fut nommé professeur au Collège de France, où Michelet le reçut avec joie, satisfait de voir son ami casé et de l'avoir pour collègue.

Edgar Quinet devait traiter des « littératures et des institutions de l'Europe méridionale ». L'institution qu'il choisit d'étudier fut l'Église, cause de mort pour les races latines. Il retrouvait ainsi toutes ses passions. Le public ne fut pas déçu par sa leçon d'ouverture, et

:elles qui suivirent maintinrent l'excitation. On applau-
lit, on dénigra. Michelet, professeur très pacifique
lepuis 1838, reçut, par contre-coup, quelques attaques.
l s'anima ; l'année suivante, les deux amis firent pacte
et traitèrent le même sujet : Les Jésuites, l'éducation
par l'Église. Ils ouvraient cette controverse sur la liberté
le l'enseignement qui, aujourd'hui encore, est pendante.

Les deux maîtres avaient le prestige de leur talent,
le leur audace et le prestige aussi de leur amitié, qui
offrait un spectacle touchant. Ils l'exposaient, à la
manière un peu théâtrale qui plaisait alors, ils l'affi-
haient, dirions-nous aujourd'hui, en venant mutuelle-
nent s'écouter, s'asseyant tour à tour à la droite de
elui qui parlait. Le succès immédiat, extrême, qu'ob-
int ce double cours, il faut être parisien, sans doute,
pour le bien concevoir. On vint pour siffler, on vint
pour applaudir, et aussi pour le plaisir d'entendre.
Les étudiants arrivaient par bandes, en chantant, hos-
iles ou favorables. Ce fut un enthousiasme vrai, et
ne mode par hasard généreuse et pure. La sensation
ut si vive qu'elle subsiste après soixante années et si
ne certaine poésie reste attachée aux noms de Quinet
t de Michelet, cela est dû aux cours du Collège de
France.

Guizot trouva ces incidents fâcheux. Il fit prier Edgar
Quinet d'étudier plus exactement les « Littératures
méridionales ». Celui-ci refusa, et plutôt que de céder,
uitta cette chaire tant désirée. Tout s'apaisa. Michelet
redevint un professeur pacifique. Il ne fut inquiété que
eux années plus tard, en décembre 1847, à la veille
e la Révolution de Février.

La collaboration des deux amis dura quelque temps

encore. Ils publièrent ensemble leurs cours sur les Jésuites, puis se dédièrent l'un à l'autre, Michelet son livre du *Peuple,* et Quinet son livre sur *le Christianisme et la Révolution.* « Depuis le premier instant où nous nous sommes connus, écrivait Quinet, par quel hasard est-il arrivé que, séparés ou rapprochés, nous n'avons cessé au même moment de croire et souvent d'imaginer les mêmes choses, sans avoir eu besoin de nous parler? Cet accord a toujours été pour nous la confirmation du vrai... » — Et Michelet répond dans sa dédicace : « Ce livre est plus qu'un livre : c'est moi-même. Voilà pourquoi il vous appartient. »

Puis leurs existences divergèrent. Quinet vécut, comme par le passé, d'une manière désordonnée et rompue. Il publia ses *Révolutions d'Italie,* puis les notes d'un voyage qu'il avait fait en Espagne. Michelet rentra dans le courant profond de son activité. « Je suis enterré aux Cordeliers, aux Jacobins, écrivait-il en septembre 1847, je ne puis aller vous voir. » Il continuait l'*Histoire de France.*

La révolution de 1848 les sépara davantage encore. Aux premiers appels du tambour, Edgar Quinet prit son fusil de garde national et alla se battre, chose qui était tout à fait en dehors des usages de la bourgeoisie. Nommé représentant du peuple par les électeurs de l'Ain, tout son temps fut à l'Assemblée. Michelet épouvanté par la rapidité des événements, épuisé, mais travaillant toujours, s'isola, en compagnie de sa toute jeune et récente épouse, dans une maison de campagne au village des Ternes. Les deux amis savaient que leurs préoccupations étaient les mêmes. Ils s'écrivaient souvent, mais ne se voyaient plus.

Au soir du coup d'État, une jeune femme, — elle devait bientôt s'appeler madame Quinet,— vint frapper à la porte de Michelet. Elle lui dit que son ami était caché dans une mansarde du faubourg Poissonnière et qu'il se préparait à partir en exil. Michelet alla le voir aussitôt. La séparation serait-elle longue ou courte? Compterait-elle par jours, par mois ou par années? Michelet avait des illusions. Quinet n'en avait pas : il dit un long adieu.

Pendant quelques mois, l'extrême tristesse des temps les rapprocha étroitement. Leurs lettres étaient fréquentes et longues. Quinet habita Bruxelles. Michelet se réfugia d'abord en Vendée, puis en Italie. Tous deux vécurent dans une entière solitude avec leurs nouvelles compagnes. Michelet avait plaisir à lire les brochures énergiques et passionnées que publiait son ami. « Voici vingt-cinq ans que j'ai commencé à être amoureux de votre génie, lui écrit-il en juillet 1852, et cela va en croissant. »

L'opinion publique, hélas, prêtait une faible attention aux appels de l'exilé. Bientôt il s'en aperçut et souffrit. Il se sentit comme deux fois séparé de son pays depuis que Michelet s'en était retiré. « Il me semble, écrivit-il, qu'il serait bon que l'on sût que nous vivons, que nous pensons quand même... Mais aussi, où étiez-vous, vous qui avez toujours été pour moi le retentissement de ma propre vie! »

Cette communion parfaite dura peu. Le temps n'atténua pas l'indignation de Quinet; au contraire, elle s'aviva dans la solitude de l'exil. En France on s'habituait, ou,— c'est presque la même chose,— on se résignait. Ce fut pour Quinet une dure surprise. Le coup d'État,

il l'avait prévu; mais il n'avait prévu ni l'aisance avec laquelle le pays accepta, ni la rapidité de son oubli, ni son ingratitude envers les proscrits. Cette légèreté le frappa douloureusement. Il craignit qu'un abîme ne se fût ouvert entre sa patrie et lui. Il sentit qu'il allait devenir sévère, peut-être un peu âpre, et qu'en France il serait moins aimé. Il fut attristé, mais nullement ébranlé. Avec cette résolution que l'âge affermissait en lui, il se mit en travers de son temps et désormais chacun de ses actes fut une opposition et une contradiction.

Michelet revint à Paris ; il y travailla beaucoup, et d'une manière qui le satisfit. Il composait l'histoire de la Réforme et son imagination lui représentait avec tant de vivacité les supplices infligés aux révoltés d'alors qu'il avait moins de pitié disponible pour ses amis de Cayenne ou de Bruxelles. En même temps il rédigeait *l'Oiseau*, et les mœurs exquises de ces petits êtres lui donnaient du réconfort. L'artiste grandissant consolait l'idéologue vaincu. Il perdit sa fille et Quinet lui écrivit aussitôt une lettre chaleureuse. « Je travaille, je vis, » répondit Michelet. Quinet perdit un enfant. « Travaillez-vous ? » lui écrivit Michelet. L'égoïsme naturel, ou, pour mieux dire, l'absorption nécessaire aux grands producteurs était fortifiée en lui par son état de maladie et les adulations dont l'entourait sa femme. En 1855, il traversa Bruxelles. Les proscrits se réunirent un soir pour le fêter. Il vint, raconte madame Quinet, disserta sur l'aviculture et parut éviter toute allusion politique.

En 1859, l'Empire, vainqueur de l'Autriche et décidément installé, proclama l'amnistie générale. Hugo, Quinet, Charras refusèrent avec éclat et publièrent leurs

motifs. Nous ne sommes pas les coupables, dirent-ils. Nous n'admettons pas qu'on nous amnistie. Nous rentrerons à notre heure. Mais les Parisiens, de plus en plus habitués à leur brillant régime, n'approuvèrent pas ces obstinés. Madame Michelet fit à son mari une maison agréable. Elle donna des soirées et des bals qui parfois même étaient masqués. Michelet reçut, déguisé en Franklin, et sa femme en « Histoire du dix-huitième siècle ». La gaieté de Paris faisait le plaisir de cette Europe où l'Italie devenait nation, où l'Allemagne armait formidablement. Quinet disait ces choses, mais on ne l'écoutait pas, et, comme il ne voyait plus de fin à son exil, il fit venir tous ses livres et s'établit au bord du lac de Genève, à Veytaux.

Michelet y vint passer le mois d'octobre 1861. D'autres Français vinrent aussi, anciens proscrits qui prenaient plaisir à revoir leurs résidences et leurs amis d'infortune. Ces petites « France de l'extérieur », — Michelet les nommait ainsi, — avaient leur charme et leur tristesse. L'entente y était parfaite sur les questions essentielles. Mais sur la tactique les opinions différaient et la situation était si douloureuse que le moindre désaccord gênait la conversation. Cependant on avait un tel plaisir à se voir, à causer avec liberté, que cet automne de Veytaux fut doux.

D'autres mois, d'autres saisons passèrent. En vain Quinet faisait retentir son perpétuel *Dies iræ ;* en vain il annonçait les catastrophes inévitables. Michelet, qui blâmait sa retraite obstinée, prit l'initiative d'une adresse que trente personnalités signèrent. Au nom des intérêts mêmes du parti républicain, on priait Quinet de revenir en France. Il refusa, et sentit la solitude

comme élargie autour de lui. « Chaque année, écrivait-il, augmente la différence d'accent et de langage entre les Français du dedans et nous autres exilés. A la longue nous formerions deux idiomes séparés dont la langue-mère serait morte. »

Cependant, à Paris, Michelet travaillait et produisait toujours. Une facilité, une sûreté merveilleuses récompensaient une vie de labeur quotidien. Chaque année paraissait un volume de son Histoire. En même temps, et comme par jeu, il écrivait *l'Oiseau*, *l'Insecte*, *l'Amour*, *la Femme*, *la Sorcière*, *la Bible de l'humanité*. La gloire littéraire tendait à remplacer pour lui l'influence philosophique sensiblement diminuée.

Il revint séjourner à Veytaux en juillet 1865. Il fut affectueux et charmant. Il s'amusait à faire rire la candide madame Quinet avec des bouffonneries, puis il la faisait frémir en affirmant d'une voix grave que rien n'était si pareil à une fleur de camélia que le cerveau d'un enfant mort examiné au microscope. Comme en 1861, une société nombreuse s'était formée autour des célèbres amis. On improvisait des promenades, des parties; mais Quinet et Michelet, rendus casaniers par l'âge, restaient seuls à causer dans le verger dont la pente allait glissant jusque sous les eaux bleues du lac. Ils s'entretenaient d'histoire naturelle, leur dernière et commune passion, aussi heureux que lorsque, à vingt-cinq ans, à l'aurore du siècle, ils dissertaient sur le progrès dans l'histoire humaine. En 1827, Quinet avait écrit à Michelet : « C'est par l'histoire que notre pays doit se calmer, se fortifier; c'est elle qui doit ramener l'espérance dans ceux qui la perdent et contribuer à rassurer les caractères chancelants. » En 1865, déçus et

même divisés par l'histoire des hommes, les deux amis se rassérénaient par l'histoire de la nature. Au moment des adieux, madame Michelet, avec une grâce un peu féline, prodiguait des câlineries : « Nous nous reverrons, il le faut, vous reviendrez à Paris... je vais vous chercher un appartement... » Doucement, Quinet faisait de la tête un geste négatif. Elle l'embrassa : « J'ai passé ici des jours de bonheur. Je n'ai jamais senti un tel épanouissement. »

Et pourtant, au cours de l'hiver qui suivit, les relations devinrent difficiles entre les hommes. Pourquoi cela? Nous apercevons une raison et nous en devinons une autre, capitale sans doute, l'influence de madame Michelet. Dominatrice à l'extrême, elle considérait son mari comme une chose possédée. Elle avait éloigné de lui ses plus anciens amis, peut-être même ses enfants. Elle avait, semble-t-il, désapprouvé les conversations interminables de Veytaux et blâmé son mari de livrer si naïvement ses idées à l'autre, qui en ferait un livre. Il lui déplaisait, d'ailleurs, que Quinet s'entretînt d'histoire naturelle avec Michelet, car elle avait sur ce point de grandes prétentions et laissait volontiers entendre que *l'Oiseau*, *l'Insecte*, étaient ses œuvres. Quinet avait éveillé sa double jalousie de femme et de collaboratrice. Il ne lui fut pas difficile de circonvenir son mari, son éternel malade.

Quinet publiait à ce moment même son histoire de *la Révolution*, qui est une œuvre belle, mais amère. Il s'était demandé pourquoi, malgré l'effort de 1789, la France était restée déséquilibrée au point d'accepter la dictature de Napoléon III, et il avait cherché dans la Révolution même une faute initiale. Il avait écrit

une œuvre critique aujourd'hui vigoureuse après quarante années. L'effet produit fut considérable et Michelet, qui avait composé son histoire en 1848, dans la manière enthousiaste d'alors, éprouva de l'agacement. Bientôt, il ressentit comme une infidélité le désaccord intellectuel survenu entre Quinet et lui. Il écrivit à son vieil ami que plusieurs de ses thèses lui étaient « pénibles » et « inacceptables ».

En mai 1867, Michelet reparut à Veytaux. Certaines difficultés de famille l'attristaient; il était tout à fait brouillé avec ses petits-enfants, qu'une vive affection unissait aux Quinet. Des discussions politiques s'élevèrent entre les deux hommes. Quinet abhorrait les leurres de l'empire libéral qui faisait illusion alors.

Des congratulations littéraires tinrent lieu de cordialité. Madame Michelet venait de publier ses *Mémoires d'une enfant*, et Michelet le dernier volume de son *Histoire*. Il avait enfin terminé cette œuvre immense, fruit de son apparente faiblesse ; il avait achevé de ressusciter la civilisation latine, depuis les origines de Rome jusqu'au dix-neuvième siècle. Un grand dîner fut offert à l'illustre ménage et Quinet, avec une émotion extrême, porta un toast à son ami : « Je bois à une chose immortelle, l'*Histoire de France ;* le monument est achevé ! »

Peut-être y eut-il dans cette émotion, non certes de l'envie, mais un retour un peu mélancolique sur soi-même, une inquiétude pour les pauvres livres disparates qu'il laissait, un regret enfin pour sa popularité et sa gloire compromises parce qu'il avait donné la meilleure de ses peines, non à une œuvre écrite, mais à une œuvre vivante, c'est-à-dire passagère : la pratique de la vertu, l'héroïsme.

On se quitta avec, de part et d'autre, plus de soulagement que de regret. Mais l'échange de lettres qui suivit continua d'entretenir l'amertume. Michelet exprimait sans cesse des réserves qui, même légères, étaient sensibles à l'exilé. Celui-ci croyait bien deviner quelle force étrangère lui prenait son faible ami. Mais que pouvait-il contre elle ? « Nous sommes unis, cher ami, et nous devons rester unis... répondait-il avec tendresse ; aimons-nous et serrons-nous contre ce nouveau souffle de réaction déchaînée... » Il écrivit à plusieurs reprises, et ses lettres étaient longues, — trop longues même. Leur dimension trahissait l'ennui de l'exil. Michelet répondait à peine. « Vos lettres sont des billets, les miennes sont des volumes ! »

En septembre 1868, Quinet apprit par un tiers que Michelet venait d'arriver au bord du lac. Peu après, un mot très court l'avertissait. « Hélas ! répondit Quinet, votre écriture me manquait depuis trop longtemps... Aimez-moi donc comme je vous ai toujours aimé !.. Ne serions-nous pas inconcevables de ne pas entretenir chèrement cette chose sainte ?... » M. et madame Michelet annoncèrent leur visite. Ils vinrent ensemble, très correctement habillés et très guindés. On parla du bout des lèvres : de la maison exquise, de la vue admirable qu'on enviait à l'exilé, auquel eût pourtant mieux convenu le ruisseau de la rue du Bac. Deux jeunes gens étaient là qui gênaient l'entretien. M. et madame Michelet partirent sans qu'un mot intime ait été prononcé, et ce fut la dernière entrevue.

Une extraordinaire épître vint compléter cette décevante visite. « Il est sûr que nos rapports ont changé, écrivait Michelet ;... expliquons-nous donc une fois. »

Et, après avoir rappelé leurs manières diverses de comprendre la Révolution, il faisait à Quinet le reproche de n'avoir pas cité son histoire dans la sienne. « ... Cela a surpris tout le monde... Je ne dis pas cela par une sotte vanité, mais pour marquer ce surprenant oubli de celui qui seul avait frayé les voies. » Il terminait d'ailleurs en affirmant « l'*immuable* amitié que rien ne pourrait altérer en ce monde, ni dans les mondes ultérieurs ».

Quinet fut désespéré. Les meilleurs souvenirs de sa vie étaient diminués et ternis par cette mesquinerie. Il resta neuf jours sans répondre et n'écrivit qu'après avoir laissé tomber l'irritation. Son vieil ami n'était coupable que de faiblesse. Une autre, sans doute, était responsable. Quinet résolut de rester, malgré Michelet lui-même, son ami. « Notre amitié est notre honneur », lui écrivit-il fermement. « Nous devons à ce triste temps de lui donner l'exemple d'une telle amitié entière jusqu'à la fin... Rien ne me séparera de vous, entendez bien cela... Rien ne me découragera, je ne changerai jamais pour vous, je me le promets à moi-même. »

Quinet eut la récompense de son effort : la brouille fut évitée et l'échange de lettres, quoique un peu difficile, persista.

La guerre interrompit soudain l'exil. L'Empire tombé, Paris menacé, Quinet voulut y courir aussitôt. On lui disait : « Ne partez pas ; on mourra de faim, on ne pourra même pas se défendre, on n'aura pas d'armes. — Nous aurons la République ! » répondait le vieillard. Il partit et se jeta dans la ville qui se rouvrait pour lui en se fermant au monde. Il y vécut cinq mois de fièvre et presque de bonheur. « Heureux les jours où nous mangions notre pain noir mêlé de paille, où les obus

pleuvaient sur nos toits ! » Mais Quinet n'avait pas retrouvé Michelet dans Paris. Celui-ci avait quitté la France au moment où son ami y rentrait. Toujours épuisé, toujours brisé, il était allé s'établir à Fiesole où il écrivit ce petit chef-d'œuvre d'un art si merveilleux : *la France devant l'Europe*.

A la guerre succéda l'insurrection communaliste. Michelet tomba gravement malade. La patrie déchirée, Paris en flammes, ses papiers, ses notes innombrables peut-être consumées, c'était plus qu'il ne pouvait supporter. A grand peine, on put le ramener de Fiesole au lac de Genève.

Quinet, député à l'Assemblée nationale, assistait à toutes les séances malgré les atteintes d'une bronchite contractée à la fin du siège dans un appartement glacial. Pour la deuxième fois dans sa vie, il défendait contre l'insurrection une Assemblée légalement élue. En juin 1848, colonel à la garde nationale, il avait failli être écharpé par ses hommes en couvrant de son corps, après un combat, un groupe d'insurgés prisonniers. En 1871, trop âgé pour être à la bataille, il errait dans le parc de Versailles, écoutant la canonnade et regardant le ciel rougi, seul avec sa femme et pleurant contre son épaule.

Le 28 juin 1871, Michelet écrit à Edgar Quinet. Il parle de sa santé, qui est meilleure, et de son opuscule *la France devant l'Europe*, qu'il a dû n'envoyer à personne parce qu'il était déparé par trop de fautes d'impression. « Que de choses contiendrait cette lettre, » dit-il en concluant, « si je suivais mes pensées ! mais je me fatigue encore aisément ». Ce fut la fin de leur correspondance. Michelet traîna ses dernières années dans

les stations du midi de la France, au bord de la mer ou à la campagne. Il ne vit plus son ami ni ne communiqua avec lui. A grand peine, avec une dépense d'énergie nerveuse dont l'œuvre se ressent, il acheva son *Histoire du dix-neuvième siècle*, — livre pénible, déclamatoire, avec des éclairs admirables d'intelligence, et tout assombri par la tristesse d'un homme qui doute de la vie au moment de la quitter. La guerre avait déconcerté ses vues d'avenir en fortifiant les institutions militaires dans une Europe nécessairement divisée ; il en était désespéré.

Quinet, lui aussi fort souffrant, trouva la force d'effectuer un long voyage. « Le sacrifice une fois consommé, dit très bien M. Henry Michel, dans une belle étude qui vient de ramener l'attention publique vers notre auteur, — la France réduite, mutilée, il ne reste à Quinet qu'une manière de lui témoigner sa tendresse filiale : c'est, après tant d'années d'exil, de reprendre lentement possession du sol, de l'atmosphère de son pays. Il va « par les sentiers de la France », et ce lui est une douceur infinie de retrouver la Normandie et la Bretagne, la Touraine et le Languedoc, la Bresse et les Pyrénées, de respirer cet air, de contempler cette lumière, qui lui semblent meilleurs que partout au monde, parce qu'ils viennent du ciel de France ». Il revint à Versailles, et fut exact aux séances de l'Assemblée. Son parti le vénérait. La presse républicaine faisait bon accueil à ses publications. Il jouissait de cette popularité sans épines que la jeunesse accorde volontiers aux très vieilles gens.

Le 11 février 1874, il apprit la mort de Michelet en ouvrant son journal. Il pâlit et tendit la feuille à sa

femme. Elle était donc tranchée, cette amitié de cinquante années ; elle n'était plus, cette intelligence aux reflets innombrables, cette âme merveilleuse, plus féminine que virile, qui décevait parfois, mais qui se faisait toujours pardonner ! « Je ne puis que vous dire mon saisissement... », écrivit-il à madame Michelet... « Je suis hors d'état d'ajouter un mot... Je l'essaie inutilement. Puissiez-vous avoir toute la force dont vous avez besoin ! »

Quinet vécut treize mois encore. Sa dernière œuvre, *l'Esprit nouveau*, est belle de sérénité et de jeunesse. L'extrême droiture morale est sans doute, pour un penseur, une garantie contre l'affaiblissement de l'âge. C'est une force simple qui survit à l'intelligence et relève ses dernières lueurs.

DANIEL HALÉVY

EDGAR QUINET

« J'ai choisi le silence, le monde a choisi le tumulte.
« J'ai choisi la justice, et le monde, l'iniquité. J'ai pré-
« féré la liberté, et le monde a préféré l'esclavage. J'ai
« aimé la lumière, et le monde, les ténèbres. J'ai aimé
« la vérité, et lui, le mensonge. Il est juste, il est bon,
« il est sage que nous habitions aux deux bords oppo-
« sés, lui dans ce qu'il appelle la fête, moi dans ce
« qu'il appelle le deuil ; lui dans ce qu'il nomme la vie,
« moi dans ce qu'il nomme la mort. »

Par ce chant de Merlin au sépulcre, Edgar Quinet a résumé le sens général de sa destinée, le secret de sa force et de sa douleur.

D'autres ont eu la gloire sonore, la chaude acclamation des foules, le sourire délicieux du monde. Celui-ci a fait un effort immense dont jamais il ne fut payé que par la joie intérieure. Hanté d'un grand songe d'artiste, il n'a su qu'à demi le réaliser. La lumière hellénique d'un Chateaubriand, la fièvre païenne d'un Michelet, la splendeur verbale d'un Flaubert lui ont trop souvent fait défaut. Malgré des pages admirables, ses poèmes, *Ahasvérus*, *Merlin l'Enchanteur*, *Napoléon*, qui embrassent tous les horizons de l'histoire et de la légende,

restent éclipsés par *les Martyrs, la Montagne* et *la Mer, saint Antoine*. Passionné de la chose publique, il resta sans action sur elle. Il en fut violemment séparé pendant dix-huit ans de silence. L'exil, qu'un Hugo, tout bouillant, peuplait d'innombrables fanfares, fut pour lui la prison, le suaire. Il rentra dans le deuil national. Et, même alors, sa voix mesurée ne domina point le tumulte. Toute sa vie il appartint à cette noble famille de Taciturnes qui entreprennent sans espoir et, sans réussir, persévèrent. Son pain de chaque jour fut la Vérité.

La Vérité l'en récompense. Elle donne à ce pur, à ce juste, qui, dans les temps les plus obscurs, prédit les retours de l'Idéal, la résurrection partielle qu'il mérite, qu'il eût souhaitée. Comme une source souterraine, sa pensée jaillit devant nous. On s'étonne de sa vertu fraîche, de sa puissance régénératrice. Après trente ans de vie orageuse, mais soutenue d'un salubre espoir, la France républicaine, en Quinet, se plaît à saluer son prophète, annonciateur dans le passé et messager pour l'avenir.

*
* *

Approchons-nous de cette rare figure et voyons comme elle s'est formée. Dans le plus vivant de ses livres, où la grâce enjouée du récit colore l'amertume du sage, Quinet nous conte, avec son enfance, l'histoire morale du siècle au lendemain de la Révolution. C'est d'abord la vie solitaire parmi les marais de Certines quand chacun, après tant d'orages, ne songeait plus qu'à chercher un abri. Là, entre un père démocrate,

irréductible ennemi de l'empire, et une mère d'esprit libre et grave, née dans un milieu calviniste, l'enfant connut, pour son éveil, la nature seule, et les livres. Premières impressions décisives qui façonnent la petite âme, lui donnent la trempe et le ton qu'elle gardera désormais. De quel amour le vieillard proscrit évoque la campagne fiévreuse, les étangs empourprés par le soir, les premières centaurées dans les bois, les bœufs qu'il menait au labour, toute cette agreste existence, exaltée et comme embaumée par les entretiens maternels, les prières qu'à haute voix, simplement, en toute circonstance, madame Quinet prononçait devant ses enfants attentifs, dialogues spontanés entre elle et l'Esprit invisible et présent ! Puis c'est un brusque changement. La famille émigre à Charolles. Quinet entrevoit, de ses yeux d'écolier, l'immense drame impérial qui au loin bouleversait l'Europe. Prisonniers de l'île Cabrera, uniformes sanglants qu'on rapporte, silhouette mélancolique de Baudot, l'ex-ami de Saint-Just, tous ces détails se gravent en lui. L'épopée fait enfin irruption dans l'humble bourgade elle-même. C'est l'invasion de 1814, le pays rempli de Barbares, c'est la flamme imprévue des Cent Jours, l'écho des pas de l'empereur dont tremble la France entière, et le remous de Waterloo, la déroute, l'invasion nouvelle, — alors, de nouveau, le silence, la terreur blanche, un long ennui.

Chaque cataclysme social change la vie individuelle. D'abord élevé pour les camps, l'aventure, la mort sans doute, le jeune Quinet subit ensuite, dans une société plus réglée, les nécessités du collège. On l'envoie chez les Pères jésuites. Après la subite agonie de cette

claustration imprévue, il s'y console, par la lecture, du monde réel qu'il a perdu. Il s'initie au passé humain, à l'histoire, et les rudes tableaux qu'il vit défiler devant lui ne l'aident pas peu à comprendre les révolutions antérieures. Elles sont pour lui chose sensible, frémissante, et non lettre morte, comme pour un élève ordinaire. Là s'ébauche sa vocation. Revenu aux campagnes natales, l'adolescent s'émeut déjà de sentir que tressaille en lui tout un monde d'idées confuses, à quoi rien ne répond au dehors. Les poèmes de Chateaubriand l'enchantent sans doute et le grisent, mais sans entraîner son esprit, car c'est le passé qu'ils adorent, et lui, c'est d'avenir qu'il a soif. L'infaillible instinct de sa mère lui montre en madame de Staël un guide plus vaillant et plus sûr. C'est l'heure où, non loin de ces lieux dont quelques coteaux le séparent, un autre adolescent, Lamartine, possédé du même tourment, s'essaie à le balbutier en strophes de musique inconnue. Heure sublime où partout en France, dans le cerveau des jeunes hommes, fermentait l'immortel renouveau dont s'enorgueillit notre race !

***

L'Histoire de mes idées se borne à cette période de limbes. Dès lors, c'est l'œuvre de Quinet qui commence à parler pour lui. Son premier essai, sur Herder, qu'il écrit à vingt et un ans, indique avec une lucidité, une conscience de soi surprenantes, l'idée maîtresse, essentielle, que son effort, en trente volumes, ne fera que développer. Cette idée, c'est le rapport nécessaire entre la croyance et la politique, — rapport de la pensée à

l'acte, — et l'évolution parallèle, au cours des siècles, des empires et des religions. Avec une ardeur infatigable, Quinet, d'abord, l'applique au passé, cherche en Orient, berceau des races, puis dans la civilisation hellène, les premiers fondements solides de sa philosophie de l'histoire. C'est de ce point de vue qu'ensuite il envisage le christianisme et les dix-huit siècles qui en découlent, qui sont pour lui comme des messages où successivement se concrétisent les idées morales du Christ. Il arrive à la Révolution. Il voit en elle l'accomplissement temporel et définitif de ce grand rêve d'amour chrétien, dont l'Église ne représente plus que la déviation ascétique. Entre ces deux forces contraires, Église et Révolution, le divorce désormais est fatal, la lutte décisive et mortelle. Le tort des révolutionnaires est de ne l'avoir pas compris, d'avoir pactisé avec Rome, pacte que l'Italien Bonaparte consacre par le Concordat. De là un siècle de discordes, de révoltes et de coups de force. La paix ne viendra pour la France, et son œuvre ne sera couronnée, que si la Révolution épuise toutes ses conséquences, que si la vie nationale s'affranchit du système catholique.

Ainsi par une marche invincible à travers l'infini labyrinthe des croyances et des dogmes éteints, Edgar Quinet s'est acheminé vers une conclusion actuelle. Ce long séjour parmi les morts, cette érudition poussiéreuse n'ont pour but que de nous faire vivre, en déchiffrant le mot de l'énigme qui se pose devant les sociétés modernes. Avec plus de force impérieuse, plus de décisive clarté qu'aucun de ses rivaux en histoire, Taine, Renan ou Michelet, l'auteur du *Génie des Religions*, de *la Révolution française*, des *Jésuites* et de *l'Ultramon-*

tanisme, de *la Création* et de *l'Esprit nouveau* s'est attaqué au problème vital qui déchire en effet notre temps. De là sa fortune paradoxale. Sans influence de son temps, voici qu'il grandit chaque jour. Depuis 1870, on peut dire que la pensée française est toute possédée de la sienne. Ces lucides éducateurs du peuple, un Ferry, un Jean Macé, un Pécaut, sont les élèves d'Edgar Quinet. Nous vivons en lui et par lui nous sommes. La presse et la Chambre retentissent des discussions que, solitaire, agita jadis ce précurseur dans le village de Veytaux, devant le grandiose décor des Alpes. Quand M. Buisson, l'autre jour, répondait au président du Conseil, il ne faisait que reproduire ces fortes paroles de Quinet : « Voulez-vous affranchir l'enseignement laïque? Osez affirmer ce que trois siècles ont affirmé avant vous : qu'il se suffit à lui-même, qu'il existe par lui-même, *qu'il est lui-même croyance et science*. Nulle mesure fiscale, matérielle, administrative, ne peut le dispenser de cet acte de foi. »

*
* *

Un acte de foi : c'est sur ces mots que logiquement doit se terminer une étude sur ce croyant intrépide. Acte de foi non dans la lettre de révélations surannées et de miracles puérils, mais dans la puissance féconde, éternelle et calme de l'esprit. Acte de foi dans la destinée de l'homme, où il voit le miracle vrai auquel aboutit à travers les âges l'évolution organique et dont il essaie dans *la Création* d'entrevoir les stades futurs, terrestres et ultra-terrestres, car il admet, — comme Blanqui dans *l'Éternité par les Astres*, — les profondes

perspectives cosmiques. Acte de foi plus spécial dans la mission de la France, qui est pour lui « le soldat du monde », dont il chante, au lendemain de la défaite, en ses pages les plus vibrantes *(Régénération de la France)* les réserves indéfinies de vitalité, d'avenir. Si nous songeons aux jours de deuil où ce verbe d'espoir fut possible, les comparant aux grisailles médiocres où nous languissons aujourd'hui, peut-être sentirons-nous quelque honte réchauffer nos désirs d'action. Ce serait l'hommage intérieur qui siérait le mieux à la mémoire du véridique Edgar Quinet.

GABRIEL TRARIEUX

quelques textes

M. Daniel Halévy a bien voulu choisir pour nous et présenter les textes suivants :

I

Ce passage est extrait de *l'Enseignement du peuple,* petit ouvrage publié en 1850 ; Edgar Quinet y détermine l'idée d'un service public d'éducation laïque. — Œuvres complètes, tome XI, page 118.

Quelle est la raison d'être de l'enseignement laïque

Répondez donc une fois clairement à ceci : Sur quelle base repose l'enseignement laïque en France? Vous ne pouvez espérer ni grandeur, ni puissance, ni ordre, aussi longtemps que vous n'aurez pas tranché cette question. Dans la confusion établie entre la théologie sacerdotale et la science humaine, qu'arrive-t-il? L'instituteur laïque, en intervenant dans l'Église, y fait entrer l'hérésie. Le prêtre, en intervenant dans l'école, y fait entrer la servitude. Que faut-il donc faire? Les séparer.

Quoi ! le sacerdoce n'aurait plus rien à faire dans les écoles ! il n'aurait plus les yeux ouverts sur les générations nouvelles ! Quelle impiété ! Je dis, moi, que c'est le seul moyen de respecter, tout ensemble, la liberté de conscience et la liberté des cultes.

La grande prétention du sacerdoce est qu'il n'a

aucun besoin de l'école, tandis que celle-ci ne peut se passer de lui. Cela est-il vrai? Examinons.

N'est-il pas incontestable que l'édifice entier de l'esprit humain, depuis sa première fondation jusqu'à son faîte, s'est accompli, dans les temps modernes, en dehors du clergé? Lors donc que vous voulez bâtir dans chaque homme l'édifice de l'humanité moderne, n'est-il pas évident que vous n'avez nullement besoin de la main, ni du concours d'un clergé particulier? Comment ce qui s'est fait dans l'éducation du genre humain, depuis trois siècles, ne pourrait-il s'accomplir et se réaliser aujourd'hui dans l'éducation de chaque homme en particulier? Le développement de la société civile s'est accompli en dehors de l'Église comme si aucune Église n'eût existé dans le monde. Pourquoi donc faudrait-il que cette tradition de la société civile, parfaitement indépendante du dogme, ne pût être donnée que sous l'œil et l'inspection du dogme?

La science a sa certitude, son évidence, qui n'a besoin du sceau d'aucun clergé pour faire un tout complet. Elle subsiste par elle-même, indépendante et libre. Elle est la religion générale, universelle, absolue. Le dogme particulier, c'est l'esprit de secte. Pourquoi faut-il que la religion absolue soit placée sous la dépendance de l'esprit de secte? Est-ce juste? est-ce possible?

. . . . . .

Supposez qu'il n'y eût d'autre enseignement moral que celui qui est distribué au nom des Églises particulières; j'ai montré que, dans ce cas, la société actuelle ne pourrait subsister telle qu'elle est. Chacun suivant rigoureusement le principe exclusif déposé dans son

Église, il y aurait en France des sectes et point de nation. Le juif serait ramené au ghetto, le protestant enfermé dans ses villes de sûreté; le catholique, acharné contre l'un et contre l'autre, travaillerait à les faire entrer dans son Église. Il suit de là que le principe d'aucune des sectes qui sont reconnues par l'État n'aurait pu, en se développant, produire la société française telle qu'elle est aujourd'hui, alliance pacifique de toutes les croyances, de toutes les opinions, de toutes les sectes dans le sein d'une même nation. C'est dire que chacune de ces Églises a l'autorité d'un système considérable, mais qu'aucune d'elles n'est plus le principe vital de cette société. Pour qu'elle subsiste, il faut que l'esprit qui l'a faite continue de se répandre par l'éducation, de génération en génération. Là est la raison d'être de l'enseignement laïque sans acception d'aucun dogme particulier.

Toutes les objections iront se briser contre ce fait : nulle Église particulière n'étant l'âme de la France, l'enseignement qui doit répandre l'âme de cette société doit être indépendant de toute Église particulière.

Si le prêtre peut faire tout ce que fait l'instituteur, celui-ci est inutile. Mais, d'autre part, si l'instituteur enseigne une morale sociale qu'il est impossible au prêtre d'enseigner sans apostasier, le premier est évidemment indépendant des dogmes du second; car il est absurde d'assujettir l'enseignement le plus universel au plus étroit et d'enfermer le plus grand dans le plus petit.

L'instituteur n'est pas seulement le répétiteur du prêtre; il enseigne ce qu'aucun prêtre ne peut enseigner, l'alliance des Églises dans une même société.

L'instituteur a un dogme plus universel que le prêtre, car il parle tout ensemble au catholique, au protestant, au juif, et il les fait entrer dans la même communion civile.

L'instituteur doit dire : Vous êtes tous enfants d'un même Dieu et d'une même patrie; tenez-vous par la main jusqu'à la mort. Le prêtre doit dire : Vous êtes les enfants d'Églises différentes ; mais, parmi ces mères, il n'y en a qu'une qui soit légitime. Tous ceux qui ne lui appartiennent pas sont maudits ; ils resteront orphelins. Soyez donc séparés les uns des autres dans le temps, puisque vous devez l'être dans l'éternité.

Croyez-vous que ce serait un malheur irréparable pour votre enfant de naître ainsi à la vie civile dans un sentiment de concorde, de paix, d'alliance avec tous ses frères? Le premier sourire qui lui a été donné du ciel, est-ce pour maudire? Faut-il que son premier bégayement soit un anathème? — Mais vous contraignez mon fils de n'avoir ni colère ni exécration contre ceux qui ne pensent pas, ne croient pas, ne prient pas comme moi. C'est une violation de la liberté du père de famille. — Eh! que ne le disiez-vous plus tôt!

Ainsi l'héritage obligé des discordes, c'est ce qu'ils appellent la liberté. Ne pas être élevé dans la haine, c'est oppression. Imposer forcément à son fils son esprit de colère et de malédiction, c'est ce qu'ils appellent leur droit.

Avant eux, Bodin disait déjà au seizième siècle que tout était perdu depuis que la loi moderne avait ôté au chef de famille le droit de vie et de mort sur ses enfants.

La société laïque possède aujourd'hui plus de justice

que l'Église. C'est la raison pour quoi son droit civil et politique s'est constitué indépendant du droit canon.

La société laïque possède aujourd'hui plus de vérités que l'Église. C'est la raison pour laquelle son enseignement doit se constituer indépendamment de l'instruction cléricale.

La prétention des castes sacerdotales a toujours été d'être seules capables de donner un fondement aux institutions civiles et politiques. Voyez-les partout où elles ont été maîtresses, chez les Indous, comme dans les États Romains. Tant qu'elles règnent, chaque détail de l'état civil, l'administration, la police même, sont choses sacrées; dans la théocratie de Moïse, le moindre règlement d'hygiène, d'agriculture, émane de la sagesse d'en haut. Toute ordonnance du prêtre est d'institution divine; la pensée du ciel circule dans tout le corps des lois.

Sitôt que la société laïque s'affranchit du gouvernement sacerdotal, elle est censée rompre toute relation avec l'ordre éternel. Ces mêmes lois qui, auparavant, étaient pleines de Dieu, ne sont plus que des caprices du hasard. Cet État que l'on disait d'institution divine, depuis qu'il se passe du prêtre, on le proclame athée. Hier il était la sagesse éternelle, manifestée, écrite dans les lois. Aujourd'hui c'est un aveugle qui repousse son guide. Il ne sait rien, il ne voit rien. Séparé du prêtre, que lui reste-t-il à enseigner? Pas même la sagesse que la fourmi enseigne à la fourmi.

Si la société, sans le prêtre, ne croit pas à la justice, pourquoi donc cherche-t-elle de siècle en siècle à s'en rapprocher dans le développement de son droit? Si elle ne croit pas à la vérité, pourquoi la poursuit-elle dans

la science? Si elle ne croit pas à l'ordre, pourquoi le poursuit-elle dans la suite de ses institutions et de ses révolutions?

Justice, vérité, ordre absolu, qu'est-ce que cela, sinon la source éternelle des idées divines, c'est-à-dire cette *essence du bien sur lequel se règlent les mœurs de l'État?* Ce Dieu de l'ordre, de la justice, ce géomètre éternel, qui descend par degrés au fond des lois de tout peuple policé, n'est pas celui qui plaît aux castes sacerdotales. Elles le veulent jaloux, irrité, plein de préférences, de menaces. Où elles ne reconnaissent pas cette face d'un dieu-prêtre, elles ne voient qu'athéisme. Est-ce une raison pour accorder qu'une société ne contient nul principe en dehors de son Église, nul enseignement moral en dehors de son clergé, et que toute lumière s'éteint qui ne s'allume pas à l'autel?

On répète incessamment que la société laïque n'a aucun principe et, par conséquent, rien à enseigner. Il faut du moins reconnaître qu'elle peut mieux qu'aucune autre s'enseigner elle-même, et voilà précisément de quoi il est question dans l'enseignement laïque.

Pour moi, j'ai toujours prétendu qu'elle possède un principe que, seule, elle est en état de professer, et c'est sur ce principe qu'est fondé son droit absolu d'enseignement en matière civile. Ce qui fait le fond de cette société, ce qui la rend possible, ce qui l'empêche de se décomposer, est précisément un point qui ne peut être enseigné avec la même autorité par aucun des cultes officiels. Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance.

Or, dites-moi qui professera, non pas seulement en

paroles, mais en action, cette doctrine, qui est le pain de vie du monde moderne ? Qui enseignera au catholique la fraternité avec le juif ? Est-ce celui qui, par sa croyance même, est obligé de maudire la croyance juive ? Qui enseignera à Luther l'amour du papiste ? Est-ce Luther ? Qui enseignera au papiste l'amour de Luther ? Est-ce le pape ? Il faut pourtant que ces trois ou quatre mondes, dont la foi est de s'exécrer mutuellement, soient réunis dans une même amitié. Qui fera ce miracle ? Qui réunira trois ennemis acharnés, irréconciliables ? Évidemment un principe supérieur et plus universel. Ce principe, qui n'est celui d'aucune église, voilà la pierre de fondation de l'enseignement laïque . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Voulez-vous affranchir l'enseignement laïque ? Osez affirmer ce que trois siècles ont affirmé avant vous, qu'il se suffit à lui-même, qu'il existe par lui-même, qu'il est lui-même croyance et science. Nulle mesure fiscale, matérielle, administrative, ne peut le dispenser de cet acte de foi.

Comment s'est constituée la science moderne ? En la séparant de la science de l'Église. Le droit civil ? En le séparant du droit canon. La constitution politique ? En la séparant de la religion de l'État. Tous les éléments de la sociabilité moderne se sont développés en s'émancipant des Églises. Le plus important de tout reste à ordonner, l'éducation. Par une conséquence qui se déduit de tout ce qui précède, n'est-il pas clair qu'il ne peut être réglé qu'à la condition d'être pleinement séparé de l'éducation ecclésiastique ?

Mais quoi ! vous me proposez de ne faire donner aucune instruction religieuse à mon fils ? Eh ! qui vous dit rien de semblable ? Qui vous empêche de choisir, au sortir de l'école, le dogme particulier dans lequel vous voulez le faire élever ? Je prétends seulement que le mélange de l'école et de l'Église vous conduit à des contradictions, dans lesquelles la liberté est impossible.

Je voudrais que le prêtre eût son empire dans son église, mais que cette souveraineté ne pût, dans aucun cas, s'étendre hors de là ; car le problème est ceci : Faire que la liberté du prêtre catholique ne devienne pas la servitude de tous.

Celui qui exerce le pouvoir sacerdotal, au nom d'une caste, peut-il exercer régulièrement le pouvoir civil, à moins qu'on ne rentre dans le chemin de la théocratie ? L'évêque sera-t-il préfet ? Le curé sera-t-il maire ? Celui qui accuse peut-il être en même temps le juge ? Comment donc celui qui, au nom du Moyen-Age, fait le procès de l'esprit moderne, peut-il être en même temps chargé de répandre et d'enseigner cet esprit ?

Il est arrivé que des hommes qui avaient établi des principes philosophiques dans le recueillement de la solitude ont vu leurs maximes démenties par les choses dès qu'ils ont approché des affaires, et l'expérience les a contraints d'en changer. Pour moi, j'ai du moins le faible et triste avantage que surpris au milieu de la spéculation philosophique par une révolution, et contraint par des événements subits, d'être mêlé de près aux affaires publiques, il ne s'est pas accompli sous mes yeux un fait qui ne m'ait confirmé la vérité de tout ce que j'avais avancé.

Non! dans ces deux dernières années, si pleines d'instructions pour qui sait lire dans les choses, pas un jour ne s'est écoulé sans enraciner en moi chacune des paroles qui dans un autre temps sont tombées de ma conscience.

Où sont tous ceux qui, dans le temps dont je parle, ne faisaient qu'un seul esprit ? Ceux qui s'unissaient alors dans une même pensée, avec l'ardeur de la jeunesse, sont-ils séparés ? D'autres sont-ils tombés dans l'indifférence sur ce qui leur semblait la seule chose importante ? Quelques-uns se souviennent-ils de ce que nous avons pensé ensemble ? (1)

A tous je leur dois cette déclaration, que, ce que je tenais alors pour vrai, je le tiens aujourd'hui pour évident ; que le fantôme qui apparaît dans les heures de la jeunesse est le bon génie de la vérité ; que le salut de la France est dans la voie où nous avions commencé d'entrer. Sachons donc y persévérer.

---

(1) Tout ceci est une allusion au cours du Collège de France.

II

Cette lettre est insérée dans le tome premier des *Lettres d'Exil,* page 113.

A Monsieur Henri Martin, à Paris.

Bruxelles, janvier 1854

Cher ami. Voici une année nouvelle, et ce que nous devons souhaiter à tous, ce sont, il me semble, des idées nouvelles et vraies, qui nous rajeunissent. Nous avons tous notre confession à faire pour le passé, vous peut-être moins que personne. Pour moi je me confesse franchement d'avoir vu autrefois dans le napoléonisme un élément de liberté qui n'y a jamais été. Cet homme a tout foulé, tout écrasé, il a mis l'humanité en poussière ; il a ainsi jeté l'Europe dans le chemin de l'égalité, mais d'une égalité matérielle, servile, dégradée, et cette progression, si elle continuait, aurait pour dernier terme un troupeau, un maître.

Voilà sur ce point ce que les événements ont montré. Je le reconnais, je l'avoue et, non content de cela, je le publierai très haut. Mais si telle est ma confession, il me semble que beaucoup d'autres ont à faire des aveux de ce genre et même beaucoup plus graves. Vous avez eu la bonne fortune et le bon esprit de ne pas porter de système dans l'Histoire de France et par là vous avez

moins de péchés sur la conscience qu'aucun autre. D'ailleurs, si vous aviez péché, çà et là, vous avez tant de loyauté et de vitalité dans l'esprit, que vous trouveriez dans vos propres erreurs une source de progrès nouveaux vers la vérité.

Cela dit du plus profond de mon cœur, voici un point sur lequel je vous supplie d'attacher impartialement votre attention, car il n'en est pas de plus grave pour nous. Je pense aux différents systèmes dans lesquels on a résumé de nos jours l'Histoire de France ; tous ces systèmes se ressemblent par le fond, ils sont plus ou moins représentés par celui de M. Augustin Thierry. Eh bien, je vous l'avoue, en les examinant très sérieusement avec ce que nos expériences nouvelles nous ont appris, ces systèmes, selon moi, croulent à vue d'œil ; il reste le talent, la science, mais la vérité philosophique a disparu. Tous ces systèmes appartiennent à des écrivains qui ont vécu sous la Restauration ou sous Louis-Philippe. Ils acceptent la monarchie libre, constitutionnelle, comme l'état définitif; c'est à leurs yeux la consommation de l'Histoire de France, c'est sur ce fondement qu'ils bâtissent leurs systèmes; tout le passé, ils l'expliquent par ce dénouement; ils voient tout aboutir à la liberté dans la monarchie constitutionnelle ; les problèmes les plus difficiles se résolvent selon eux par l'idée du régime parlementaire. L'Histoire de France, en un mot, n'est pour eux que la préparation de cette monarchie tempérée où la démocratie doit se reposer. Ce fondement sur lequel ils ont bâti a disparu. Je demande maintenant, ce que sont devenus leurs systèmes?

En les examinant aujourd'hui, j'ai été étonné plus

que je ne puis dire. Ce qui en fait le fond, c'est la formule implacable, inhumaine avec laquelle ils déduisent la liberté comme une conséquence de la tyrannie. Cette logique violente, antiphilosophique, était supportable quand ils avaient le fait pour eux. Ils disaient : Nous avons sous la Restauration ou sous Louis-Philippe la liberté constitutionnelle, et cet état a été précédé d'une succession de rois absolus dans la vieille France. Donc, ce qui a précédé, est cause de ce qui a suivi ; donc, les rois absolus ont préparé l'avènement du régime constitutionnel. Donc, la formule de notre Histoire est celle-ci : « En France, c'est le pouvoir absolu qui engendre la liberté ! »

Je suis vraiment confondu quand je vois ce raisonnement à chaque page de tel historien ; il conclut d'une manière uniforme chaque réflexion par les lignes suivantes : « Ce roi anéantit toutes les traditions de liberté et de franchises, soit des provinces, soit des villes ; il soumit tout au pouvoir absolu, et par là, il hâta la civilisation et l'avènement de ces libertés constitutionnelles qui sont désormais assurées à la France. »

Les historiens répètent cela à satiété ; c'est le fil qui les conduit. Quand de telles énormités logiques avaient au moins pour elles une apparence de réalité dans les années du régime parlementaire, la raison humaine se taisait, s'inclinait ; mais, aujourd'hui que cette apparence même est enlevée, on voit à nu le sophisme et l'on s'étonne qu'il ait été si facilement accepté. Voyez s'il n'y a pas là un mal très grand, très profond et où la société française peut aller s'abîmer sans retour. Ce mal vient de ce que les historiens se sont fait une idée superficielle et fausse de la liberté. Partout où ils ont

vu le progrès dans l'ordre matériel ou même dans l'égalité, ils se sont dit : la Révolution est là ! D'abord l'aplanissement du sol, la servitude de tous sous un maître, l'extirpation de toutes les anciennes franchises; un pouvoir absolu qui prépare le terrain ; plus tard la liberté viendra.

C'est là qu'est l'erreur profonde ; et c'est à la fois une erreur philosophique, historique et politique. Dans tous nos systèmes, on a considéré la liberté comme une chose accessoire, un hors-d'œuvre, un ornement qui doit couronner l'édifice. Ils n'ont pas senti la liberté, ils n'ont pas compris qu'elle est la sève de l'arbre; que c'est l'élément vital des peuples destinés à être libres, et que, lorsqu'on l'a extirpée dans les meilleures intentions du monde, rien n'est plus difficile que de la faire renaître. Si nos constructeurs de systèmes faisaient aboutir leur interprétation de l'Histoire de France à un état social dans lequel l'égalité serait tout et la liberté rien, j'aurais peu de choses à dire. Mais ce qu'il y a de blessant pour la raison, pour la nature humaine, pour la vérité historique, pour la véritable science, c'est cette prétendue progression vers un régime de liberté, au moyen et à la faveur du pouvoir absolu. C'est dans le temps où le despotisme est le plus complet, que, selon ces théoriciens, il travaille le mieux à l'œuvre future de la liberté.

Vous, dont l'esprit est sincère avant tout, remarquez les conséquences où ils sont entraînés. Toutes les fois que dans notre histoire le Tiers État, le peuple, fait entendre des plaintes contre l'oppression, contre la violence de la Royauté, c'est-à-dire toutes les fois que la conscience humaine éclate, que la dignité morale

réagit, notre historien châtie durement ces générations, petits esprits bourgeois qui ne comprenaient pas que l'on travaillait à assurer pour leurs descendants la liberté constitutionnelle. Voilà le sens, si ce ne sont les mots.

Dans les systèmes implacables par lesquels on défigure le passé, il est bien frappant que les écrivains démocrates, républicains, aient suivi à la trace les écrivains de la monarchie libre. C'est à qui entrera le plus avant dans cet ordre d'idées violentes, en dehors de la nature, et se résumant toujours dans ce principe souverain de nos écoles : l'utilité de la tyrannie pour préparer la liberté. Je laisse de côté l'apologie de tous les grands massacres, et, par exemple, de la Saint-Barthélemy, par les écrivains républicains. Ce massacre était selon eux évidemment nécessaire pour préparer l'ère de *fraternité républicaine* qui est désormais un *fait acquis pour nous.* Il n'est pas un despote qui n'ait reçu d'un doctrinaire, d'un libéral, d'un républicain ou d'un socialiste son brevet de *grand homme,* de bienfaiteur de l'humanité et de précurseur de la liberté politique.

Maintenant, je vous conjure au nom des souffrances présentes et des cruels avertissements qui nous sont donnés pour l'avenir, je vous conjure d'examiner à fond, si ce fatalisme que l'on a porté dans notre histoire, n'est pas aveugle ; s'il n'y a pas là une intention de s'abuser soi-même ; s'il procède d'une observation véritable ; s'il n'est pas en grande partie artificiel, et si en définitive il ne nous conduit pas au point opposé à celui vers lequel nous croyons et nous voulons marcher. Tel historien me représente en ce moment un astronome

qui a passé sa vie à calculer la courbe d'une certaine étoile et il se trouve malheureusement que cette étoile prend une direction tout opposée à celle que l'astronome a marquée. J'en conclus que le calcul n'est pas juste et qu'il faut avoir le courage de se l'avouer. Nos théoriciens ont négligé, dans le calcul, une quantité qui se trouve avoir une valeur énorme : c'est la question morale. Ils ont totalement oublié l'effet que produit sur un peuple l'éducation séculaire par le pouvoir absolu. Ils n'ont oublié qu'une seule chose dans l'histoire humaine, c'est l'âme humaine. Comme ils ont vu ce pouvoir absolu concourir à certains progrès, ils se sont dit : *la liberté suivra.* Et ils ont négligé de remarquer que, sous la pression d'une monarchie sans limites, se formait le tempérament moral d'une nation, à qui il deviendrait de plus en plus difficile de pouvoir respirer l'air de la liberté. L'éducation du peuple par ses institutions, c'était là le fond des historiens de l'antiquité. Comment se fait-il que nos théoriciens aient absolument oublié ces larges bases ?

III

Cet extrait forme le chapitre II du Livre cinquième de *la Révolution.* Dans cet ouvrage, Edgar Quinet réagit contre les théories historiques auxquelles il s'est attaqué dans sa lettre à Henri Martin. Il ne considère pas la Révolution comme un bloc providentiel. Il l'étudie et cherche ses erreurs. Il lui reproche surtout son indécision contre le catholicisme, indécision dont il tient responsables Rousseau et ses disciples.

Un peuple peut-il vivre sans religion et sans philosophie ? Profession de foi du Vicaire savoyard.

Tous les changements qui avaient éclaté chez d'autres peuples étaient le développement d'une certaine institution du passé. La Révolution d'Angleterre s'appuie sur l'Église anglicane ; celle des États-Unis, sur les traditions presbytériennes ; celle de Hollande, sur la foi nouvelle dans le calvinisme ; ainsi des autres. En France, la Révolution ne peut être le développement ni de la royauté ni de l'Église. Ne pouvant adapter l'édifice nouveau à aucune des pièces importantes de l'édifice ancien, il s'agit de chercher une base qui n'ait rien de commun avec la tradition. Là est la grandeur, la sublimité, et en même temps le péril de la Révolution française.

Comme l'ancienne Église ne fournissait la base d'aucune des innovations, on se trouva par la force des

choses contraint de chercher ce fondement dans la philosophie. Pour la première fois dans le monde, la philosophie dut tenir lieu d'institution, de croyance et d'archives. Elle avait jusque-là fécondé, remué quelques rares esprits dans la solitude, il fallait qu'elle descendît sur la place publique, qu'elle devînt l'âme même, ou plutôt l'Égérie d'un peuple.

Par ce peu de mots, on voit déjà combien tout était nouveau, et quelle expérience inouïe allait se faire sur une nation.

Il fallait que la philosophie transformât l'ancienne religion ou que la philosophie devînt elle-même la religion du peuple nouveau. Mais que de questions naissent aussitôt ! Un système d'idées pures peut-il servir d'aliments à un peuple ? La vérité toute nue, supposé qu'on l'eût trouvée, peut-elle véritablement suffire aux multitudes ? Cela s'est-il vu ou se verra-t-il jamais ?

Après avoir rencontré de telles questions, par lesquelles s'ouvre la Révolution française, le plus grand malheur serait de ne pas même les pressentir : c'est ce qui arriva.

On a dit que l'époque où la vérité philosophique apparaît aux peuples, marque en même temps leur décadence. Chez les anciens, la raison d'une chose extraordinaire n'est pas difficile à trouver. Quand la vérité apparut dans les écoles, elle dégoûta le peuple de ses idolâtries. Il comprit assez la vérité pour sentir ce qu'il y avait de faux dans ses croyances, et ne tarda pas à en avoir honte et à les abandonner. Dans ce sens, il est très exact de dire que Socrate et Platon, pour avoir rencontré un dieu meilleur, ont corrompu le paganisme et avec lui le monde antique ; car la plu-

part des hommes qui s'étaient dégoûtés de leur ancien culte ne purent s'élever à la religion pure des idées. Ils se trouvèrent privés de religion, sans avoir acquis aucune philosophie, ce qui est la pire condition où l'homme se puisse imaginer ; par là s'explique la décadence du monde antique. Ils s'étaient assez affranchis de l'erreur pour la quitter, ils ne s'étaient pas assez épris de la vérité pour l'épouser.

C'est là ce qu'on voit encore de nos jours, chez les peuplades sauvages auxquelles on présente, avec le christianisme, un système et un ordre supérieur à celui qu'ils ont jamais pu concevoir. Cet ordre nouveau les trouble, ils ne peuvent y atteindre, mais ils en voient assez pour perdre la foi qu'ils avaient mise en leurs fétiches ; dès lors, incapables également de rester dans l'ordre ancien et d'entrer dans le nouveau, il ne leur reste qu'à désespérer et à mourir.

Ainsi, la grande expérience qu'allait tenter pour l'espèce humaine le peuple français, se réduisait à ces termes : Puisque le renouvellement de l'ordre moral ne naissait pas des croyances, cette régénération s'accomplira-t-elle par les seules idées ? La philosophie deviendra-t-elle une religion pour le peuple ? Franchira-t-il sans trouble, sans défaillance, l'immense intervalle qui sépare la foi de ses pères et les conceptions des philosophes ? Le chemin que ceux-ci ont eu tant de peine à parcourir en plusieurs siècles, le peuple le fera-t-il en un jour ? Il l'a du moins tenté ; ce sera là éternellement la marque souveraine de la Révolution française.

Au fond toutes ces questions étaient renfermées dans celles-ci : 1re La France peut-elle changer de religion ?

2e Quelle religion la France peut-elle adopter ? 3e Les Français peuvent-ils vivre en corps de peuple sans aucune religion ?

Un des signes étranges de ces temps, c'est qu'aucune de ces questions, qui contenaient pourtant en substance tout l'avenir, n'ait été ouvertement posée par le dix-huitième siècle. Un seul écrivain, J.-J. Rousseau, a abordé cet ordre d'idées dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard.* Il semble qu'il avait en lui ce qui était nécessaire pour donner un *Credo* à la Révolution. Ses paroles étaient acceptées presque sans examen ; il inspirait la foi, plutôt que la persuasion. Aucun philosophe n'avait exercé à ce point l'autorité du prêtre. A cela, ajoutez une considération qui frappe. La *Profession de foi du Vicaire savoyard* contient en germe les principes qui constituent l'Unitarisme en Amérique ; nulle différence essentielle entre le livre du philosophe et la croyance religieuse d'une partie des États-Unis. Comment le même fonds d'idées qui a produit une religion de l'autre côté de l'Océan, et qui s'y concilie avec la société nouvelle, comment ces mêmes idées, produites avec l'éloquence, l'autorité d'un philosophe prêtre, sont-elles restées à peu près stériles parmi nous ? Je vois de ce côté de l'eau un livre pour lequel tout le monde se passionne et qui ne produit qu'un enthousiasme stérile, et de l'autre côté, les mêmes pensées, sans art ni séduction, enfanter un système religieux qui grandit et s'étend à vue d'œil.

Pourquoi cette différence ?

Je crois en trouver la raison dans les conclusions mêmes du *Vicaire savoyard :*

« Dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inex-

cusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né. »

Ainsi, point de révolution religieuse, point de changement dans le culte établi, voilà la pensée que Rousseau lègue à la Révolution politique qu'il prépare. Chacun doit demeurer dans le système où le hasard l'a placé.

Mais s'il n'y a point de changement dans l'Église établie, comment concilier cela avec ces idées si nouvelles, avec cet esprit de bouleversement que le Vicaire savoyard vient de montrer dans son discours ? Comment allier une *profession de foi* si inouïe dans l'Église, ou, pour mieux dire, une telle révolte avec le maintien de l'ancienne Église ?

Dans la réponse à cette question est le secret que je cherche : — « Autrefois, je disais la messe avec la légèreté que l'on met à la longue aux choses les plus graves, quand on les fait trop souvent ; depuis mes nouveaux principes, je la célèbre avec plus de vénération... Je suis avec soin tous les rites, je récite attentivement, je m'applique à n'omettre jamais ni le moindre mot, ni la moindre cérémonie... Je prononce avec respect les mots sacramentels, et je donne à leur effet toute la foi qui dépend de moi... J'ai longtemps ambitionné l'honneur d'être curé ; je l'ambitionne encore, mais je ne l'espère plus. Mon bon ami, je ne trouve rien de si beau que d'être curé... Je pense que solliciter quelqu'un de quitter la religion où il est né, c'est le solliciter de mal faire, et par conséquent mal faire soi-même. »

Un curé qui dit la messe sans croire ni à l'Évangile, ni à l'Église, ni à la papauté, ni à la tradition, ni même

à la divinité de Jésus, et qui se contente de laisser penser qu'il y croit, voilà donc l'idéal de réformation que Jean-Jacques Rousseau propose à la Révolution qui le suit ! Que tout cela est artificiel et cède à la première épreuve ! Faire croire que l'on croit, c'est le point de départ ; d'ailleurs, aucun changement extérieur, l'idée protestante dans la machine catholique. Comme s'il n'y avait aucun rapport entre les idées et les rites ! entre les sentiments et les signes, entre les croyances et les formes !

Cette chimère d'un curé catholique qui célèbre avec plus de ferveur tous les rites catholiques depuis qu'il a cessé d'y croire, et qui avec cela reste l'homme de bien par excellence, appartient à un romancier plutôt qu'à un législateur. Au point de vue de la morale, quelle étrange conscience de garder un masque toute sa vie ! et au point de vue de la politique, quelle idée fausse de s'imaginer qu'on puisse bouleverser l'intérieur des choses sans rien changer au dehors ? Comme si en laissant la surface, l'habit, la cérémonie au vieux culte, on ne lui laissait pas ce qu'il y a d'essentiel pour le plus grand nombre, et avec la surface le moyen de regagner le fond !

Tout ébranler, pour ne rien changer dans l'ordre moral, telle est la conclusion du Vicaire savoyard, projet chimérique s'il en fut jamais au monde.

Qu'arrivera-t-il si, au lieu d'un individu, c'est une nation, une Révolution qui s'embarque sur cette idée romanesque ?

Outre la contradiction dans laquelle on jetait l'esprit humain et la duplicité qui en naissait naturellement, il y avait une impossibilité qu'il suffit de signaler pour

la démontrer. En admettant qu'il se trouvât des individus pour jouer le rôle étrange du prêtre qui ne croit pas à l'autel, n'est-il pas visible que l'influence sociale de ces individus eût été nulle en comparaison de celle de l'institution qui restait inébranlable? Qu'importe à la marche générale des choses qu'un homme, un curé de campagne, dans le secret de son cœur, admette des interprétations nouvelles, s'il ne dit rien de clair sur ces interprétations, si l'Église à laquelle il reste soumis maintient les anciens dogmes dans leur forme immuable? Qu'est-ce que cette voix isolée, tout intérieure, en comparaison de la voix éclatante et de l'autorité visible de la tradition sacerdotale?

Si le *prêtre nouveau* ne dit rien de ses croyances nouvelles, qui en profitera, qui les connaîtra seulement? S'il les enveloppe, s'il les déguise sous les rites anciens, s'il proclame à tout moment sa soumission, comment le peuple, *ces hommes simples*, pourront-ils découvrir une révolution cachée sous ce déguisement antique? Comment comprendront-ils que ce *vicaire* idéal donne à chaque mot un démenti à son Église, quand il ne change rien aux rites, aux paroles, aux signes qu'elle a institués? Il leur faudrait pour cela une divination prophétique; car le plus grand mystère de cette forme nouvelle de religion serait le prêtre qui voudrait l'établir.

Voilà donc une révolution religieuse qui s'accomplirait sans que personne en eût conscience! Un malentendu éternel en serait le fond. Le peuple, en voyant les anciennes cérémonies, les anciens sacrements, resterait persuadé que l'ancien dogme est conservé. Le prêtre seul aurait le secret des changements qu'il y

apporte dans son for intérieur ; il n'aurait fait de révolution que pour lui-même ; le reste du monde n'en saurait rien.

Ainsi, un immense trouble jeté dans la conscience humaine, et, en résultat, nulle innovation véritable. Je vois sur les traces du Vicaire savoyard toutes les croyances minées, tous les dogmes ébranlés, un immense bouleversement de la tradition. Ce que le Vicaire savoyard touche de ses mains, il le renverse jusque dans le fond des abîmes. Ce ne sont partout que ruines du vieux culte ; la terre même chancelle et s'entr'ouvre à chaque pas ; les livres, les institutions disparaissent les uns après les autres. A mesure que je suis ce guide, ce révélateur de l'esprit nouveau, les croyances, les traditions, les monuments s'évanouissent comme l'ombre ; et lorsqu'au sortir de ce pèlerinage à travers tant de débris, je crois atteindre un ciel nouveau, lorsque j'espère, sinon embrasser l'avenir, du moins avoir franchi le passé, qu'arrive-t-il ? Le Vicaire savoyard m'a ramené au seuil de la vieille Église ; il me fait rentrer dans ce cercle du Moyen-Age que je croyais avoir franchi pour toujours ! Et tant d'efforts pour en sortir, tant d'angoisses, tant de témérité, une si longue sueur de sang, tout cela se trouve inutile ; il faut revenir après mon guide dans la cité des morts. Je me vois de nouveau au point de départ, scellé, enseveli dans l'ancienne lettre que je n'ai pas brisée, mais plus misérable, plus triste qu'auparavant. Tel le prisonnier qui, après avoir essayé vainement de franchir la dernière barrière, rentre à pas lents, la tête baissée, le désespoir au cœur, dans son cachot.

La bibliographie suivante a été relue sur épreuves et établie pour la deuxième partie par M. Albert Valès.

M. Albert Valès, professeur d'histoire au lycée Voltaire, a, pendant les quinze dernières années de la vie de madame Edgar Quinet, revu en manuscrit ou en épreuves, ou à ces deux titres, soit les œuvres d'Edgar Quinet que madame Quinet éditait, — les deux derniers volumes des Lettres d'Exil, — *soit les propres ouvrages de madame Edgar Quinet. C'est à M. Valès que madame Edgar Quinet a laissé le soin de ses papiers et des papiers de Quinet qui ne sont pas à la Bibliothèque nationale. M. Valès a collaboré au volume :* Edgar Quinet, extraits de ses œuvres, *publiés à l'occasion du centenaire, 17 février 1903, par la* Société Edgar Quinet, *propriétaire des œuvres, dont M. Valès fait partie. Cette collaboration a consisté à participer, avec quelques personnes, au choix et aux coupures, et à rédiger la notice biographique.*

La Société *publiera très prochainement, chez Hachette, une biographie de Quinet en deux cents pages environ, que M. Valès a presque fini de rédiger. Le ton est celui d'une œuvre de vulgarisation adressée au grand public, mais elle est faite exclusivement d'après les sources.*

Enfin M. Valès a entrepris une thèse sur Edgar Quinet, sa vie et son œuvre, *qui sera terminée dans deux ou trois ans, et pour laquelle il compte tirer parti des documents inédits qu'il a à sa disposition, et qui ne sont pas encore entièrement recensés.*

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres complètes. — Hachette, dépositaire.

Tome I. — *Le Génie des Religions; l'Origine des Dieux.*

Tome II. — *Les Jésuites; l'Ultramontanisme.*

Tome III. — *Le Christianisme et la Révolution française.*

Tomes IV et V. — *Les Révolutions d'Italie.*

Tome VI. — *Marnix de Sainte-Aldegonde; Philosophie de l'Histoire de France.*

Tome VII. — *Les Roumains; Allemagne et Italie.*

Tome VIII. — *Premiers Travaux; Introduction à la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité; Essai sur Herder; Examen de la vie de Jésus.*

Tome IX. — *La Grèce moderne; Histoire de la Poésie.*

Tome X. — *Mes vacances en Espagne.*

Tome XI. — *Ahasvérus.*

Tome XII. — *Prométhée; les Esclaves.*

Tome XIII. — *Napoléon* (épuisé).

Tome XIV. — *Enseignement du peuple; Œuvres politiques avant l'Exil.*

Tome XV. — *Histoire de mes Idées.*

Tomes XVI et XVII. — *Merlin l'Enchanteur.*

Tomes XVIII à XX. — *La Révolution.*

Tome XXI. — *Histoire de la campagne de 1815.*

Tomes XXII et XXIII. — *La Création.*

Tome XXIV. — *Le livre de l'Exilé. — La Révolution religieuse au dix-neuvième siècle. — Œuvres politiques pendant l'Exil.*

Tome XXV. — *Le Siège de Paris. — Œuvres politiques après l'Exil.*

Tome XXVI. — *La République, conditions de la régénération de la France.*

Tome XXVII. — *L'Esprit Nouveau.*

Tome XXVIII. — *Vie et mort du génie grec. — Appendice.*

Tomes XXIX et XXX. — *Correspondance : Lettres à sa mère.*

Idées sur la philosophie de l'Histoire de l'Humanité, par Herder, traduit par Edgar Quinet, 3 volumes *in octavo,* deuxième édition. — Levrault, éditeur, 1827.

Lettres d'Exil, 4 volumes in-18. — Calmann-Lévy, éditeur.

Edgar Quinet, extraits de ses œuvres, publiés à l'occasion du centenaire. — Hachette, éditeur.

[Nous remercions M. Albert Valès à l'obligeance duquel nous devons les renseignements suivants :]

Œuvres inédites :

a) Ceux des papiers de Quinet que madame Quinet considérait comme les plus importants ont été remis à la Bibliothèque nationale, où ils ne pourront être consultés qu'à partir de 1910. Ces papiers ont été répartis en 96 numéros. Les plus intéressants doivent être les numéros 92-93 : *Correspondance d'Edgar Quinet et de Minna Moré,* et 95, œuvres inédites (?).

b) Il existe une ou deux malles de papiers Quinet, qui renferment peut-être des œuvres de jeunesse inédites, mais dans un tel désordre que madame Quinet elle-même n'a pu

s'y reconnaître. Je verrai, dans le courant de cet été, s'il y a quelque chose à en tirer.

Travaux relatifs à Quinet:

Il n'existe aucune étude d'ensemble. Pourtant :

1° On trouve des renseignements précieux dans les œuvres personnelles de madame Quinet :

a) Mémoires d'Exil (1868-1870, deux séries) ;

b) Paris ; journal du siège ;

c) Sentiers de France ;

d) Edgar Quinet avant l'exil, 1 volume ;
Edgar Quinet depuis l'exil, 1 volume ;

e) Cinquante ans d'amitié ;

f) Mémorial d'Exil, inédit, (1860-1875) moins la période du siège, dont les cahiers ont été utilisés pour *Paris ; journal du siège*. C'est une sorte de journal des conversations et des principaux événements de l'exil, fort intéressant et dont l'ensemble représente une douzaine de volumes *in octavo*.

2° Il faut signaler diverses études :

A) Ch. L. Chassin. — *Edgar Quinet, sa vie et son œuvre*. Assez bon livre ; mais il a paru en 1859, c'est-à-dire avant la publication de certains ouvrages essentiels.

B) Articles de Revue :

a) Sainte Beuve. — *Napoléon* de Quinet *(Revue des Deux Mondes*, premier février 1836)

Sainte Beuve. — M. Edgar Quinet *(Portraits contemporains*, tome II, 1836)

(Sainte-Beuve, pour Quinet comme pour beaucoup d'autres écrivains de ce temps, a commencé par l'éloge pour tourner ensuite au dénigrement systématique.)

b) Alexandre Vinet. — *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle*, tome III, — Poètes et prosateurs).

c) Charles Magnin. — *Ahasvérus (Revue des Deux Mondes*, premier décembre 1833).

Charles Magnin. — *Prométhée (Revue des Deux Mondes*, 15 août 1838)

excellentes études.

d) Saint-René Taillandier. — Un fort éloquent et sympathique article dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1858.

e) Faguet. — Edgar Quinet *(Revue des Deux Mondes*, 1892)

article tendancieux, perfide, d'ailleurs fait à la hâte.

f) Henry Michel. — *Leçon d'ouverture de 1902*. Elle est reproduite en tête de ce cahier.

g) Albert Valès. — Quinet éducateur, *Revue Pédagogique*, mars 1903.

c) Les meilleurs articles de dictionnaire sont ceux de la *Grande Encyclopédie*, de Ferdinand Buisson, et du *Dictionnaire pédagogique*, par Jules Steeg.

d) Albert Valès. — *Edgar Quinet*

biographie de vulgarisation, mais faite d'après les sources, qui paraîtra très prochainement.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce vingt-et-unième cahier le mardi 21 juillet 1903.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Imprimerie de Suresnes (E. Payen, administrateur), 9, rue du Pont. — 7755

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs ;

des abonnements ordinaires à vingt francs ;

et des abonnements de propagande à douze francs.

Il va de soi qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient; le prix de nos abonnements de propagande est donc sensiblement inférieur au prix de revient. Nous ne consentons des abonnements de propagande que pour la France.

Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

L'abonnement de propagande cesse de fonctionner pour chaque série à l'achèvement de cette série; la quatrième série normale ayant fini fin juin dernier, on pouvait jusqu'au 30 juin dernier avoir au prix de propagande les vingt premiers cahiers de cette série.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier juillet au 31 décembre 1903 on peut encore avoir pour vingt francs les vingt-deux cahiers de la quatrième série complète.

Le dixième cahier de cette série, Romain Rolland, *Beethoven*, est épuisé depuis un mois ; mais nous procéderons à une seconde édition pendant les vacances et nous compléterons avec des exemplaires de cette seconde édition les quatrièmes séries acquises par la voie de l'abonnement.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à partir du premier janvier 1904 la quatrième série sera vendue au moins trente-cinq francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

TABLE

EDGAR QUINET

Edgar Quinet 1831, portrait au crayon par Flora Géraldi, après le feuillet 5-6

Henry Michel. — *Edgar Quinet* page 9
Daniel Halévy. — *Michelet et Quinet* 35
Gabriel Trarieux. — *Edgar Quinet* 53

quelques textes

EDGAR QUINET

Quelle est la raison d'être de l'enseignement laïque 63
Lettre *à monsieur Henri Martin, à Paris,* de *Bruxelles, janvier 1854* 72
Un peuple peut-il vivre sans religion et sans philosophie ? Profession de foi du Vicaire savoyard 78

Albert Valès. — *Bibliographie* 89

Nous ferons faire pendant les vacances un tirage à part de la reproduction publiée en tête de ce cahier. Edgar Quinet 1831, *portrait au crayon par Flora Géraldi. Ce tirage à part, sur grand papier, sera vendu deux francs. Le nombre en sera limité. Nous en annoncerons dans les cahiers la publication. Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire dès à présent leurs commandes.*

97

Nos cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet.

Une série compte normalement vingt cahiers, et nous ne sommes tenus par notre institution qu'à publier vingt cahiers. Ce cahier *Edgar Quinet*, vingt-et-unième cahier de la quatrième série, forme donc un premier cahier supplémentaire. Nous sommes en mesure de publier un deuxième et dernier cahier supplémentaire, non moins important que les cahiers précédents, qui sera donc le vingt-deuxième et dernier cahier de la quatrième série.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien donner des ordres pour que ce cahier supplémentaire leur parvienne pendant les vacances.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous indiquer, autant qu'ils peuvent le savoir eux-mêmes, à quelle adresse nous aurons à leur envoyer les cahiers de la cinquième série. C'est en effet pendant les vacances que notre administration prépare les envois de la série suivante.

Nous demandons à nos abonnés d'utiliser leurs déplacements de vacances et de la rentrée pour nous trouver des abonnés nouveaux.

Je serai aux cahiers de neuf heures à onze heures et de une heure à six heures les jeudi 30, vendredi 31 juillet, samedi premier août prochains; je serai aux cahiers de deux heures à cinq heures les jeudis comme d'habitude pendant les vacances.

GT-DEUXIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

CAHIERS DE COURRIERS

URICE KAHN

courriers de Macédoine

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons deux francs.

139864
4/10/16

Sur les courriers des cahiers, *courriers de Chine, courriers d'Indo-Chine, courriers du Japon, courriers de Finlande, courrier de Russie, cahier d'Arménie, cahier de Roumanie, courriers de France, publiés dans les trois premières séries de cahiers, se référer au*

Sixième cahier de la quatrième série, cahier de courrier, inventaire des cahiers, *en forme de catalogue, un cahier de 72 pages, un franc.*

Nous publierons dans un cahier de la cinquième série le relevé sommaire des courriers publiés dans les cahiers de la quatrième série.

courriers de Macédoine

139864
4/10/18

Nous prions nos abonnés de vouloir bien suivre sur les cartes qu'ils ont à leur disposition ; nos courriers seront accompagnés de cartes et de plans aussitôt que nous en aurons les moyens.

Paris, samedi 22 août 1903

Ce cahier de courriers n'est pas un livre, mais un recueil d'articles (1) écrits au cours d'un voyage hâtif et inconfortable. Leur premier défaut est d'avoir été écrits au jour le jour, leur mérite d'avoir été rédigés sur place.

Je ne me risquerais point à faire un livre, après deux mois de séjour dans un pays aussi vague (2) que la Turquie, et sur une question aussi compliquée que la question macédonienne. Un volume d'ailleurs ne suffirait pas. Plusieurs volumes seraient nécessaires. Mais il faudrait posséder la question à fond. Ce n'est pas encore mon cas.

Je sais toute mon ignorance. Je l'ai souvent bénie. Elle m'a rendu le plus grand service. Elle m'a permis de voir sans être influencé.

---

(1) Ils ont paru dans *le Temps*, de mars à mai, sous le titre peu adéquat, et que je n'avais pas choisi, de *à travers la Macédoine*.

(2) La Turquie est un pays où « deux et deux font *environ* quatre. » MORAVITZ, *les Finances de la Turquie*. — Définition admirable de justesse.

En débarquant à Salonique, je ne connaissais rien de la Macédoine, rien de la Turquie, rien de la question d'Orient. J'exagère un peu, mais pas beaucoup. J'avais lu, naturellement, l'excellent exposé de la question macédonienne, fait d'une façon si claire, si complète et si impartiale par M. Georges Gaulis dans *Pages Libres*. (1) J'avais lu du même auteur un article intitulé *Bulgarie et Macédoine*. (2) Je connaissais le *Livre jaune* (3) publié par M. Delcassé. Enfin j'avais entendu à Athènes, pendant près d'un mois, la critique ardente de ce même *Livre jaune*, auquel les Grecs ne reprochaient rien moins que mauvaise foi, mensonges, faux...

Donc je ne savais rien. Mais j'étais averti. Le *Livre jaune* et les politiciens grecs m'avaient présenté deux thèses contradictoires. Je me méfiais, et des uns et de l'autre. Ignorant et méfiant, j'étais, je crois, en excellente posture pour apercevoir la vérité. En outre je la recherchais passionnément, et sans autre intérêt que celui de la découvrir.

Désireux avant tout d'exposer des faits précis, j'ai dû nécessairement limiter le champ de mes investigations. Je me suis occupé fort peu de la politique des Puissances. (4) Je ne me suis pas occupé du tout de la

---

(1) Numéro 109, du 31 janvier 1903.
(2) *Revue de Paris*, du premier novembre 1902.
(3) Documents diplomatiques, *Affaires de Macédoine*.
(4) Je voudrais toucher à ce point important dans un second cahier, qui paraîtrait au cours de la cinquième série, et serait intitulé : *Impressions de Constantinople*.

question ethnographique, et j'ai renoncé sans regrets à dresser une statistique nouvelle des différentes populations chrétiennes de la Macédoine : je n'aurais pas abouti sur ce point à plus d'exactitude que mes devanciers. Enfin j'ai négligé de parti-pris le détail des rencontres journalières, toujours les mêmes, et toujours aussi obscures, entre les bandes bulgares et la troupe turque. Il en était invariablement de toutes ces affaires comme de l'affaire d'Ichtip, que j'ai choisie pour exemple (1) : deux versions contradictoires circulaient, toutes deux « officielles », émanant la première des autorités turques, la seconde du consulat ou de l'évêché bulgares, et entre lesquelles on ne pouvait discerner la vérité.

J'ai concentré mon attention sur ce que je pouvais voir par moi-même. Je me suis mis en contact direct avec les choses et avec les hommes. Aux uns et aux autres j'ai demandé les causes profondes et permanentes de la situation. J'ai rapporté les faits qui m'ont crevé les yeux. J'ai transcrit les propres paroles qui m'ont été dites. J'ai fort peu jugé et ne suis intervenu que pour restituer l'indéfinissable, pour essayer de conserver aux choses leur couleur, aux paroles leur sonorité vécue.

Je ne me flatte point d'avoir atteint à la vérité. Mais le mécontentement général que j'ai provoqué m'a été

(1) Voir page 51.

la plus douce des satisfactions : les Turcs m'ont trouvé bulgarophile ; les Bulgares, encore indulgent aux Turcs ; les Russes, peu aimable pour les Slaves ; les Grecs, trop favorable au panslavisme. Cette unanimité m'assure du moins que je suis resté impartial.

La sincérité que j'ai apportée à mon travail, la conscience avec laquelle j'ai mené mes différentes enquêtes, me donnent à penser que ces documents pris sur le vif sont à leur place dans la collection des cahiers.

Quelque soin que j'aie pris de contrôler scrupuleusement tous mes renseignements, plusieurs erreurs se sont glissées dans mes articles. Je les ai respectées et j'ai signalé toutes celles qui sont venues à ma connaissance. J'ai corrigé seulement les fautes d'orthographe, d'impression et de ponctuation. Pour le reste je n'ai rien ajouté, rien retranché, rien modifié. Je me suis contenté d'indiquer en note l'origine de l'erreur commise, ou dans quelle mesure l'assertion, sans être absolument erronée, cependant ne laisse pas de n'être pas absolument exacte.

J'ai le devoir, en terminant, et je ne veux pas manquer au plaisir, de remercier tous ceux — fonctionnaires, publicistes, diplomates et consuls, Turcs et Européens — qui m'ont aidé à me reconnaître dans l'inextricable confusion d'intérêts qu'est la Macédoine. Nos consuls français me permettront de leur consacrer un souvenir particulier : c'est une rare fortune pour le voyageur que

de rencontrer le concours efficace et l'accueil réconfortant de M. Steeg à Salonique, de M. Choublier à Uskub, de M. Gautier à Monastir.

Je tiens enfin à dire ici un mot personnel de reconnaissance à M. Georges Gaulis, qui fut longtemps correspondant du *Temps* à Constantinople, et qui a accompli avant moi plusieurs voyages dans les pays balkaniques. J'ai trouvé partout les traces de son passage; et les souvenirs qu'il avait laissés n'ont pas peu contribué à faciliter mon séjour et mon travail sur cette terre lointaine et si atrocement malheureuse.

MAURICE KAHN

Le Temps *du jeudi 12 mars, sans titre :*

Les réformes à Monastir

L'opinion et les réformes. — Les bandes et l'action des comités. — Lenteurs administratives. — Conversation avec Riza pacha.

Monastir, vendredi 6 mars

Le mouvement de l'opinion publique, quant aux réformes, n'est pas encore absolument net. On attend. En dépit de quelque flottement, il semble cependant que la note austro-russe et l'iradé impérial soient plutôt favorablement accueillis. Les représentants des Puissances estiment que les réformes sont de nature à rétablir la paix en Macédoine. Les Turcs sont enchantés : les fonctionnaires avouent leur joie devant la perspective de toucher leurs appointements régulièrement. Les Grecs sont satisfaits. Ceux que j'ai rencontrés la semaine dernière à Athènes repoussaient les réformes. « Des réformes en Macédoine, disaient-ils, ce serait le prélude d'une annexion bulgare ! Nous voulons bien des réformes, mais des réformes générales qui profitent à tous les Grecs de toutes les provinces de la Turquie, Épire, Thrace, les îles... » Et ils partaient en guerre contre les réformes avant de savoir en quoi elles consisteraient. Les Grecs d'Athènes, politiciens et chauvinistes à outrance, sont-ils aujourd'hui convertis aux réformes ? Je ne sais. Mais la population grecque de Macédoine est satisfaite. Elle pense que, si la Porte

tient ses promesses, l'agitation bulgare cessera, et elle espère être enfin débarrassée des comités, dont elle souffre autant que de la mauvaise administration turque. La population bulgare serait également satisfaite. Elle est très malheureuse : le peu qu'elle obtiendra lui sera précieux.

La Bulgarie officielle est méfiante. Elle ne croit pas que les réformes soient exécutées. Elle regrette que le contrôle des Puissances ne s'exerce pas d'une façon efficace sur l'inspection générale nouvellement créée. Et elle demande où sont les garanties.

Quant aux comités, il est clair que les réformes ne font point du tout leur affaire. Les bandes, qui s'étaient tenues tranquilles dans le vilayet de Monastir depuis une vingtaine de jours environ, ont recommencé leurs exploits.

Dimanche dernier, premier mars, à Ljoubona, — caza de Presba, — une bande ayant été signalée, la gendarmerie vint l'attaquer, sous le commandement du capitaine Osman-Aga. La bande se réfugia dans deux maisons se faisant vis-à-vis, tandis que les habitants, bulgares, du village voisin, — Prototchina, — occupaient les hauteurs et faisaient feu sur la gendarmerie, laquelle, prise ainsi entre deux feux, dut céder la place : deux gendarmes avaient été tués, un blessé. Le vali de Monastir avait envoyé une troupe de renfort commandée par un major, Riza bey. Lorsque cette troupe arriva à Ljoubona, la bande avait disparu, et les habitants de Prototchina avaient abandonné leurs maisons, sans doute pour suivre la bande, dont cette journée aurait donc sensiblement accru la force. Le chef de la bande, Kotté, a été blessé; un homme tué. On dit,

d'autre part, que la bande Arsof aurait coopéré dans cette affaire avec la bande Kotté. (1)

Le même jour, un pope serbisant, qui se rendait à la foire de Perlépé, fut assassiné sur le chemin de Monastir à Perlépé.

Hier, jeudi 5, entre quatre heures et demie et cinq heures du soir, un Bulgare, nommé Kouzé, forgeron, originaire de Smilovo, a tiré deux coups de revolver en plein marché de Monastir sur le négociant grec Christodoumas, qui refusait de payer une somme exigée par un comité à titre de cotisation.

Hier, également, un Bulgare a été trouvé assassiné à un quart d'heure environ de Monastir.

Tous ces faits semblent indiquer que les bandes sont disposées à faire dans cette région des apparitions de plus en plus fréquentes. Tenteront-elles de soulever le pays ? Y réussiront-elles ? On ne saurait répondre. Mais on croit voir, dès à présent, que l'exécution ou la non exécution des réformes aura la plus grande influence, non pas peut-être sur l'attitude des comités, mais certainement sur le succès de leur propagande, et tout d'abord sur le recrutement des bandes.

Les bandes, fait-on observer, sont actuellement formées de deux éléments : révolutionnaires venus de Bulgarie, la plupart originaires de Macédoine, et paysans macédoniens, qui abandonnent leurs villages pour s'enrôler avec leurs frères. Or, d'une part, le gou-

(1) D'après des renseignements postérieurs, mais qui n'ont rien de certain, la bande en question n'était pas la bande Kotté, mais une bande quelconque commandée par un villageois du même nom. La bande Kotté se serait trouvée, à cette date, aux environs de Kastoria.

vernement bulgare a pris des mesures pour empêcher le passage de la frontière; et, d'autre part, les paysans macédoniens ne s'enrôlent dans les bandes que poussés par la misère. Du jour où ils pourront vivre tranquillement chez eux, n'est-il pas à croire qu'ils se refuseront aux risques des aventures révolutionnaires? Et, dès lors, où se recruteront les bandes ?

De plus, ajoute-t-on, l'amnistie, si elle est pratiquée d'une manière large, fera sûrement rentrer dans leurs foyers quantité de gens qui les ont quittés, n'ayant plus pour vivre que leurs fusils.

Deux objections s'imposent à cette vue optimiste. Parmi les relaxés qui bénéficieront de l'amnistie, d'aucuns ne retourneront-ils pas aux bandes? (1) Et surtout n'y a-t-il pas à craindre l'impatience bien naturelle des populations, qui attendent depuis si longtemps une amélioration de leur condition ? L'annonce des réformes leur a fait espérer un changement radical et soudain des choses. Mais des réformes aussi complexes ne sauraient être exécutées du jour au lendemain. Les paysans macédoniens sont simplistes : attendant beaucoup et ne voyant rien de significatif se produire, ne se croiront-ils pas dupés une fois de plus? Et si les comités exploitent habilement les maladroites lenteurs de l'administration, le recrutement des bandes ne se trouvera-t-il pas facilité de nouveau par le découragement et la colère des populations?

C'est là un très grave danger, car les comités ont parfaitement vu le parti qu'ils pouvaient tirer de la

(1) L'événement a prouvé que cette inquiétude n'était pas vaine. L'amnistie a été pratiquée d'une manière trop « large » et surtout trop inconsidérée.

méfiance des populations à l'endroit de la sincérité turque, et déjà les esprits, satisfaits dans les premiers jours, semblent aujourd'hui plus inquiets.

J'ai le regret de constater que l'administration ne fait rien pour contrebalancer la campagne des comités. Que les réformes ne puissent être exécutées du jour au lendemain, c'est bien évident. La réforme financière, particulièrement, qui est la plus importante, demande un travail d'organisation assez délicat. Ramis bey, inspecteur des finances pour les trois vilayets, est chargé de le préparer. (1) Mais de ce travail de bureaux les populations ne voient rien, ne savent rien. Pour elles rien ne se fait.

L'administration eût été bien avisée en trouvant un moyen quelconque d'affirmer, avec quelque éclat, sa bonne volonté, son intention ferme d'exécuter à très bref délai les réformes promises. Au contraire, soit mauvaise volonté réelle, soit simple maladresse, l'administration donne l'impression de lanterner et d'agir peu. On reproche au vali de n'avoir, dans les conseils d'administration du vilayet, pas fait la moindre allusion à l'iradé impérial. L'évêque bulgare et l'évêque grec siègent dans ce conseil : l'occasion était bonne pour une déclaration significative.

Cependant, Riza pacha, que j'ai vu aujourd'hui, m'a affirmé que les réformes seraient exécutées. « Déjà, m'a-t-il dit, sept agents de police chrétiens ont com-

(1) Ce renseignement m'a été donné par Riza pacha, vali de Monastir. Je n'en ai pas trouvé la confirmation à Uskub, où Hilmi pacha s'est présenté lui-même, et m'a été présenté par ses collaborateurs, comme l'auteur du projet dont on trouvera plus loin le détail.

mencé leur service; il y en aura d'autres; mais nous sommes obligés de procéder prudemment, en tenant compte des capacités, des appréciations des médecins, etc., et cela demande du temps. » Pour ce qui est de la réforme judiciaire, les nouveaux procureurs et présidents sont arrivés à Monastir et installés; ce sont tous des diplômés, pour le moins licenciés en droit. L'amnistie s'effectue petit à petit : 90 prisonniers ont été relâchés aujourd'hui; 10 le seront demain; on continuera les jours suivants. Les prisonniers mis en liberté ce matin seraient montés en voiture aux cris de : « Vive le Sultan ! »

Enfin, il y a quelques jours déjà, Riza pacha, — et ce n'est pas de lui que je tiens le renseignement, — réunissait les *moukhtars* — maires — des différents villages, et leur annonçait que désormais les habitants de chaque village choisiraient eux-mêmes leur garde-champêtre.

Il semble donc que le gouvernement impérial soit disposé à tenir ses promesses. Il en a l'air. Mais il est incontestable qu'il s'exécute de très mauvaise grâce. Les ambassadeurs des Puissances discutent actuellement à Constantinople sur la manière dont sera établi le contrôle des consuls en Macédoine; il ne serait peut-être pas inutile que leur conférence aboutît à un résultat prochain et efficace. (1)

---

(1) Ce bruit a couru avec persistance à Monastir. En réalité, les ambassadeurs n'ont jamais conféré. Ils savent trop que le contrôle des consuls serait inutile ou comporterait de graves inconvénients. La Turquie eût-elle admis pour les consuls les pouvoirs que ce contrôle comporterait ? Et au cas contraire, quel vali tiendrait jamais compte des observations d'un consul, s'il a, d'autre part, les ordres du Palais ? (Cf. page 49, note.)

Le Temps *du samedi 21 mars, sans titre :*

L'œuvre de Hilmi pacha à Uskub

Uskub, lundi 16 mars

J'avais grand hâte d'arriver à Uskub. Le vali de Monastir, Riza pacha, m'avait dit, parlant des réformes : « Nous avons commencé... Pour le surplus, nous attendons Hilmi pacha. » Or, Hilmi pacha est à Uskub. Il y est depuis plus de trois mois. On comprendra mon impatience de voir à l'œuvre l'inspecteur général des provinces de la Roumélie, le haut fonctionnaire chargé par S. M. le Sultan de surveiller l'exécution des réformes, l'homme de qui, à cette heure, dépend pour une si grosse part la pacification tout au moins provisoire de la Macédoine.

Hilmi pacha n'a guère que quarante-huit ou quarante-neuf ans. Il paraît davantage. Les cheveux noirs grisonnent; la barbe, épaisse sur les joues et taillée en pointe, est abondamment parsemée de fils d'argent. Un visage osseux et amaigri, le teint jaune, de grands yeux, qui m'ont paru bruns, très graves et plutôt doux, un front nuagé d'inquiétude, une bouche fine et qui sourit tristement, des mains longues, délicates et nerveuses, une mise simple, une voix profonde et harmonieuse, infiniment peu de gestes, telle est sa personne extérieure. A le pratiquer, on découvre une volonté, sans phrases et sans éclat, mais énergique et pas-

sionnée. Il s'exprime en français, avec quelque difficulté parfois, lorsqu'il s'agit de formuler certaines idées, avec précision toujours, et une connaissance parfaite du vocabulaire administratif.

On m'affirme qu'il travaille quatorze heures par jour. Un de ses secrétaires me disait : « Il en fait plus à lui tout seul que nous tous ensemble. » Cela ne me surprend pas : d'abord, parce que les secrétaires travaillent peu, — en Turquie ; — mais surtout parce que j'ai vu l'inspecteur à la besogne. Je l'ai vu, assis devant une table chargée de dossiers, de cigarettes, de boissons chaudes et froides, sans cesse offertes et sans cesse renouvelées, — café, thé, liqueurs, orangeade, etc., — recevoir, pendant que nous causions, dix visites en deux heures de temps, donner des ordres à dix secrétaires ou officiers, leur distribuer ou leur expliquer le travail, au fur et à mesure que les papiers lui parvenaient, lire, examiner, annoter, signer, critiquer vingt dépêches ou rapports, d'un ton très net et sans se départir d'une absolue courtoisie.

Il est aimé de ses sous-ordres et auprès d'eux presque populaire. Sa nomination a été accueillie avec espoir et confiance par les rares Turcs qui sont sincèrement désireux de voir s'améliorer la situation du pays. Les autres le détestent. Tous le craignent. Quant aux populations chrétiennes, elles ne savent pas. Les partisans de l'inspecteur invoquent comme preuve de ses capacités administratives les cinq années qu'il a passées au Yémen, en qualité de vali. Ils vantent son honnêteté, qui paraît indiscutée, son libéralisme, qui paraît avéré. Les consuls mêmes sont unanimes à déclarer que « si quelqu'un peut agir en Macédoine, c'est Hilmi pacha ».

Hilmi pacha est arrivé à Uskub le 13 décembre 1902. Depuis trois mois, qu'a-t-il fait? Qu'a-t-il l'intention de faire encore? Il va sans dire que si, sur le second point, je me suis contenté de lui demander à lui-même ses projets, sur le premier point, au contraire, j'ai soigneusement contrôlé les renseignements de l'inspecteur, en m'adressant de préférence aux personnes les plus directement intéressées et les moins disposées à l'indulgence.

Les premiers soins de Hilmi pacha furent donnés à la gendarmerie et à la police. Les vieux gendarmes furent mis à la retraite, de mauvais gendarmes qui s'étaient rendus coupables de brutalités, de vols, d'exactions, destitués; on enrôla des hommes bien notés pendant leur service militaire; et l'on remplaça un certain nombre d'officiers par des officiers venus des corps d'infanterie. L'élément chrétien fut introduit dans la police et dans la gendarmerie, mais pour une faible proportion : — police, 10 o/o dans le sandjak d'Uskub; gendarmerie, 20 o/o dans le vilayet; il reste encore quelques places de gendarmes pour les demandes éventuelles. — Il convient de remarquer que si 10 o/o des policiers du sandjak sont chrétiens, — 22 sur 202, exactement 10,89 o/o, — les chefs sont tous musulmans.

Puis, pour assurer la sécurité du vilayet, on entreprit la poursuite de malfaiteurs qui n'avaient jamais été inquiétés; on en captura cinq cents. Il en reste davantage. L'histoire suivante est racontée dans les milieux turcs : Quand ils apprirent que Hilmi pacha était décidé à sévir, un grand nombre d'Albanais vinrent se jeter à ses pieds, implorant sa grâce; l'inspecteur leur ré-

pondit : « Je n'abuserai pas de la confiance que vous avez eue en venant à moi. On ne vous touchera pas ici. Vous pouvez retourner dans vos montagnes. Mais là-bas je vous préviens que nous vous traquerons sans merci. Si vous préférez aller vous constituer prisonniers, libre à vous ! » Et tous se rendirent chez le chef de la police et se constituèrent prisonniers, persuadés qu'avec Hilmi pacha ils n'avaient aucune chance d'échapper à la justice.

Ce récit n'étant connu que de source turque, il m'a été impossible d'en vérifier l'exactitude. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que la répression ait été aussi terrible qu'on veut bien le dire. Un fait certain et significatif est le remplacement du caïmacam de Kalkandelen, peut-être sur l'ordre du Palais, pour avoir trop énergiquement poursuivi quelques Albanais.

La mission de Hilmi pacha comprenait « le droit de révoquer, après s'être concerté avec les valis, les fonctionnaires dont la destitution serait considérée nécessaire et de faire traduire devant les tribunaux compétents ceux qui auraient commis des actes exigeant leur mise sous jugement ». Hilmi pacha n'a pas usé de ce droit : quelques fonctionnaires, dont deux valis, ont été déplacés, plusieurs destitués ; aucun n'a passé en jugement. (1) La permutation est un trompe-l'œil dont il ne faut pas être dupe : c'est ainsi que le président de la cour d'appel d'Uskub a permuté simplement avec son collègue de Siwas ; l'ancien président d'Uskub avait fourni matière à mille plaintes : voilà les habitants de Siwas bien lotis ! De même Reschad bey, vali d'Uskub,

(1) Voir note additionnelle, page 28, paragraphe 1.

a été déplacé : c'était un homme indifférent et qui, sans doute se souciant trop des intentions du Palais, ne se souciait guère de surveiller son vilayet; il était sourd aux plaintes et laissait faire; on l'envoie en Asie-Mineure : heureux administrés ! Son successeur à Uskub, Hafiz pacha, avait déjà occupé ce poste; des intrigues de Palais à la suite d'une révolte de la population turque d'Uskub l'en avaient éloigné. Son administration n'avait pas été mauvaise; il était intègre, énergique et abhorré des Turcs; il avait présidé à d'importants travaux : on lui doit les quais et plusieurs rues d'Uskub. Que fera-t-il demain ? [Il vient d'être gravement malade et n'est pas sorti de convalescence; on ne lui permet pas de recevoir. (1)] Le vali de Monastir, Edhib pacha, a été remplacé par Riza pacha, ancien commandant militaire d'Uskub, assez intelligent, très influencé par un long séjour en Allemagne, bon militaire, paraît-il, et fanatique. (2) Et voilà toute l'« épuration » administrative !

De toutes les « réformes » promulguées par le Sultan, celle dont l'exécution est le plus avancée semble bien être l'amnistie : ne nous étonnons pas; c'est la plus conforme aux traditions de l'empire ! D'après les chiffres qui me sont fournis par Hilmi pacha, 787 condamnés politiques ont été relâchés dans les trois vi-

---

(1) Il est mort dans les premiers jours d'avril. Son successeur désigné fut Chakir pacha, vali de Scutari d'Albanie. Il n'a pris que tout récemment possession de son poste.

(2) Il vient d'être exilé de Macédoine, à la suite de l'assassinat de M. Rostkowsky, consul de Russie à Monastir ; il a été tenu pour hiérarchiquement responsable; on signale son arrivée à Tripoli. Il ne faut pas désespérer de le voir revenir. Il recevra de l'avancement.

layets : Uskub, 118; Monastir, 395; Salonique, 274. Il ne reste plus dans les prisons, outre les condamnés de droit commun, que quelques individus, Bulgares pour la plupart, contre lesquels des actions personnelles avaient été intentées. Ce sont des individus condamnés pour meurtres, sur la plainte de parents des victimes, ou sur l'initiative de la police; le plus souvent ils n'ont pas agi seuls, et ont été tenus responsables de crimes collectifs, qu'ils n'avaient peut-être pas commis personnellement. Hilmi pacha m'assure que ces cas délicats seront soigneusement examinés.

Voilà donc tout ce qui a été fait depuis trois mois. Évidemment, c'est peu. La réforme des gardes-champêtres et celle de l'impôt n'ont été qu'effleurées : l'inspecteur a adressé des propositions à Constantinople; il y a de cela un grand mois; la réponse définitive n'est point arrivée. La Sublime-Porte n'est jamais pressée. Voici ces deux propositions, dont Hilmi pacha m'a communiqué le détail.

Le passage de la note austro-russe concernant les gardes-champêtres, — *begtchis,* — est ainsi rédigé : « Les gardes-champêtres seront chrétiens là où la majorité de la population est chrétienne... » Hilmi pacha n'avait à se préoccuper que du mode de nomination de ces fonctionnaires. Il propose la création, dans chaque chef-lieu de sandjak et dans chaque chef-lieu de caza, d'une commission de six personnes, présidée, dans le chef-lieu de caza par le caïmacam, dans le chef-lieu de sandjak par le secrétaire général du sandjak. Outre ces présidents de droit, feront partie de la commission :

le commandant de la gendarmerie, le chef de la police, le cadi, — juge religieux, — et deux membres, l'un musulman, l'autre chrétien, appartenant au conseil administratif du sandjak ou du caza. Chaque village aura le droit de choisir son garde-champêtre. Une fois d'accord, les villageois feront connaître aux autorités locales le nom de leur choix et les conditions de paiement dont ils seront convenus avec leur élu. La commission fera une enquête : elle aura le droit d'écarter un candidat sur lequel les renseignements seraient défectueux; en ce cas, elle demandera aux villageois de faire un autre choix. Le garde-champêtre accepté par la commission sera nommé par un acte officiel, où mention sera faite du prix convenu pour l'exercice de sa charge; aucun supplément au prix fixé ne pourra être réclamé. Le garde-champêtre portera une plaque. Il devra présenter, comme caution, un individu connu et qui accepte de répondre pour lui. Dans les villages dont la population sera en majorité chrétienne, le garde-champêtre sera chrétien. Dans les villages dont la population sera en majorité musulmane, le garde-champêtre sera musulman. Dans les villages en majorité chrétiens, mais où diverses populations chrétiennes se trouvent réunies, si les habitants n'arrivent point à s'entendre, la commission choisira un garde-champêtre chrétien. Dans les villages assez importants pour nécessiter la nomination de plusieurs gardes-champêtres, si la population est partagée entre chrétiens et musulmans, il pourra y avoir gardes-champêtres chrétiens et gardes-champêtres musulmans, proportionnellement aux deux populations. Conformément aux nouvelles mesures, l'autorité procédera au

remplacement des gardes-champêtres musulmans dans les villages où ils ne doivent pas rester. Les gardes-champêtres seront considérés comme officiers de police administrative : leurs attributions seront déterminées par un règlement ultérieur.

Tout ce mécanisme minutieux sera parfait si la commission, qui en est le principal rouage, fonctionne sans accroc, sans excès de pouvoir, sans pression sur les villageois, sans partialité, etc...; si, dans les villages importants, gardes-champêtres chrétiens et gardes-champêtres musulmans vivent en bonne intelligence; si l'autorité ne rend pas la situation impossible aux gardes-champêtres chrétiens ; si les gardes-champêtres chrétiens osent user de leur autorité sur la population musulmane; si... etc... Hilmi pacha m'affirme que la commission sera responsable auprès de lui de toute entrave au libre choix des habitants ; il surveillera rigoureusement les agissements de l'autorité ; « la réforme sera exécutée ».

L'inspecteur n'est pas moins optimiste sur le chapitre de la réforme financière. (1) « Une grosse difficulté se présente, me dit-il : comment sauvegarder les intérêts du Trésor impérial? Dans le vilayet de Kossovo, par exemple, les recettes sont sensiblement inférieures aux dépenses. Les recettes montent à 300.000 livres environ, les dépenses à près de 800.000; c'est donc environ 500.000 livres, — environ 11 millions de francs, — qui nous sont envoyées chaque année de Constantinople. Il est impossible de diminuer les ressources du

(1) Voir note additionnelle, page 28, paragraphe 2.

vilayet. » Aussi le projet de Hilmi pacha a-t-il le tort de réaliser une amélioration trop insuffisante.

La dîme est supprimée. L'adjudication totale également. L'impôt sera perçu dorénavant par villages et directement, selon le principe suivant : on prendra par villages la moyenne des dîmes payées depuis cinq ans; le chiffre ainsi obtenu représentera le montant de l'impôt à percevoir annuellement pour tout le village. Cette somme totale sera ensuite répartie entre les villageois proportionnellement à leur récolte. Le maire fera la répartition. Les réclamations seront adressées à l'autorité locale.

Ce projet soulève trois graves critiques. D'abord, il apparaît clairement qu'une moyenne établie sur les cinq dernières années d'exercice ne donnera pas la capacité contributive actuelle et réelle du pays, mais simplement la moyenne des impôts perçus depuis cinq ans. Or, depuis cinq ans et plus, la population paie un impôt de beaucoup supérieur à sa capacité contributive. Une moyenne prise sur les cinq dernières années risque donc de perpétuer l'iniquité et la misère.

L'inspecteur allègue que, du fait seul de la suppression du dîmier, résultera pour le paysan un avantage considérable et une diminution de ses charges. Mais si à l'appréciation et au bon plaisir du dîmier on substitue, dans la répartition, l'appréciation et le bon plaisir du maire, est-on assuré que l'amélioration soit suffisante ? Le maire n'offre aucune garantie : musulman, ses faveurs iront naturellement aux musulmans, et parmi ceux-ci à ses amis ; il est très vraisemblable que les chrétiens seront sensiblement plus grevés qu'ils ne devraient l'être.

Enfin, supposons la moyenne justement établie, la répartition équitablement accomplie, une troisième objection subsiste, qui n'est pas la moins importante : en cas de mauvaise récolte, — fléau, inondation, épidémie, etc. — l'impôt sera-t-il abaissé ? Nullement. Hilmi pacha, à qui je pose cette question, me répond : « Il y aurait un moyen : ce serait d'augmenter l'impôt, tous les ans, de 5 o/o, dont le montant serait versé à la Banque ottomane, pour constituer une réserve où l'on puiserait en cas de mauvaise récolte. Ainsi l'on pourrait, quand ce serait nécessaire, accorder une détaxe, sans que le Trésor ait à en souffrir. Mais le paysan ne comprendra jamais cette combinaison. Il ne verra qu'une chose, c'est qu'il lui faut payer 5 o/o de plus. »

J'ai répété l'objection à l'un des membres du corps consulaire d'Uskub, qui m'avait dit s'être préoccupé des moyens de dégrever le paysan ; il m'a répondu qu'une autre raison rendait la mesure peu pratique : le danger de virements frappant la caisse de réserve. Le paysan n'en serait donc que plus malheureux.

L'inspecteur me dit encore : « Le paysan n'est pas si malheureux qu'on le prétend. Que paye-t-il ? Une quarantaine de piastres pour un revenu de deux mille piastres ! » (1)

Je me demande comment Hilmi pacha fait son compte : la dîme seule représente 12,60 o/o de la récolte ; une récolte de 2.000 piastres payerait 252 piastres de dîme ; et il y a d'autres impôts ; et le paysan n'a de revenu que sa récolte, quand il l'a !

« Et même, ajoute Hilmi pacha, voyez comme mon

(1) Voir note additionnelle, page 28, paragraphe 3.

projet favorise le cultivateur : quelle que soit sa récolte, l'impôt ne sera jamais augmenté ; si sa récolte augmente, il sera seul à en bénéficier. Son bonheur dépend donc de lui, de son travail...»

Ne voyez dans ce discours aucune ironie, mais simplement la belle sincérité d'un homme qui ignore la misère, qui n'y croit pas, mais qui croit aux réformes, et croit à l'Administration !

Il faut suivre le travail de cet homme. Sa bonne volonté est manifeste : si sceptique que l'on soit sur le résultat de sa mission, on lui doit de reconnaître et d'encourager ses efforts. On lui doit aussi de critiquer ses idées, et c'est à quoi je ne manque pas.

Pourra-t-il agir ? C'est une question. — Et à supposer qu'il ait les mains libres, saura-t-il ? C'en est une autre. — Et à supposer qu'il sache, comme il est probable, voudra-t-il ? Voudra-t-il faire tout ce qu'il souhaiterait qui fût fait ? C'en est une troisième, qu'il faut bien se poser quand on connaît le respectueux attachement (1) de l'inspecteur pour son souverain et les difficultés de la tâche.

Qu'il ait mission de réussir ou mission d'échouer, qu'il réussisse ou qu'il échoue, l'expérience dans tous les cas ne saurait manquer d'être instructive.

---

(1) Voir note additionnelle, page 28, paragraphe 4.

Hilmi pacha ne fut pas satisfait de cet article. Il le lut pendant que j'étais à Sofia. J'allai le voir à mon retour. Il me formula ses objections :

1° Sur le déplacement des fonctionnaires (page 20). — Je n'avais pas assez insisté ; « beaucoup de fonctionnaires avaient été déplacés » ; — combien ? — « Beaucoup. »

2° Sur la réforme financière (page 24). — La diminution des ressources du vilayet n'entrait pas en ligne de compte. Je n'avais pas compris. Aucun sacrifice ne coûterait à Sa Majesté Impériale du moment qu'il s'agissait du bonheur de ses sujets. Mais ses sujets n'étaient pas si malheureux que ça...

3° Sur la situation du paysan (page 26). — J'avais travesti la pensée de l'inspecteur. J'avais rapporté comme siennes des paroles qui n'étaient pas exactement les siennes ou tout au moins je leur avais donné une signification qu'elles n'avaient point. En me disant qu'un paysan payait « une quarantaine de piastres pour un revenu de deux mille piastres », Hilmi pacha entendait me donner un exemple, une proportion sur des chiffres quelconques. Y avait-il dans tout le vilayet un seul paysan qui payât cette somme pour ce revenu, l'inspecteur n'en savait rien.

4° Sur le respect et l'attachement de l'inspecteur pour son souverain (page 27). — Hilmi pacha prit texte de ce que j'en disais pour me présenter victorieusement cette remarque ingénue : « Vous reconnaissez que je suis un homme de bonne volonté. Mais qui est-ce qui m'a choisi ? Or Sa Majesté me connaît. Son choix prouve qu'elle veut que les réformes soient exécutées. »

J'avais répondu par avance.

Le Temps *du samedi 28 mars :*

Ce que l'on dit en Serbie

Belgrade, dimanche 22 mars

Les déclarations de Hilmi pacha, d'un optimisme si décourageant, m'invitaient à entreprendre une enquête sur la situation du paysan et l'état de l'agriculture. J'ai commencé cette enquête aux environs d'Uskub. Mais mon principal guide, — un spécialiste des questions agricoles, — ayant été, par affaire de service, obligé de quitter Uskub, j'ai profité de son absence pour, de mon côté, visiter Belgrade et Sofia. Nous nous retrouverons à Uskub la semaine prochaine.

La tranquillité relative du vilayet de Kossovo facilitait mon départ : depuis un mois, en effet, on ne relève pour tout le vilayet que six ou sept « affaires », — rencontres de bandes et de troupes, — plus les méfaits ordinaires des *rédifs* — réservistes, — principalement à Keuprulu, où les autorités militaires se sont montrées indolentes et les autorités civiles impuissantes. Quant à l'Albanie, aucun changement ; les différentes commissions chargées de négocier l'acceptation des réformes sont revenues sans avoir rien obtenu : peut-être d'ici huit jours la question se présentera-t-elle sous un aspect nouveau ?

La route d'Uskub à Belgrade est longue : treize heures et demie. C'est d'abord les plaines riches et délaissées, semées de villages albanais, aux maisons carrées, et jusqu'à la frontière, la lenteur exaspérante des trains

turcs. Puis, la frontière : la station turque, Zibeftché, la station serbe, Ristovatz, et entre les deux, les deux guérites, diversement peinturlurées, où voisinent le soldat turc et le soldat serbe... Les formalités de passeports et de douane, le buffet et un long arrêt coupent la monotonie des heures de wagon. Puis, de Ristovatz à Nisch, la lenteur, dans la nuit, d'un train de marchandises auquel on a accroché quelques voitures de voyageurs. A Nisch, enfin, l'express Constantinople-Budapest nous cueille et nous dépose assez rapidement à Belgrade.

Coquettement nichée sur une éminence au bas de laquelle sourit une large boucle du majestueux Danube, (1) la capitale du royaume de Serbie est une ville moderne d'aspect propre, soigné, hygiénique. Une division très nette : le long du fleuve, la ville basse, ouvrière et populaire ; des chantiers de bois, nombreux, et de briques ; en haut, la ville riche, avec les ministères, les légations et consulats, les grands hôtels, les grands cafés, le *Kalemeghdan,* — parc, — le théâtre et la citadelle. Les rues sont spacieuses et bien tenues ; les constructions généralement sobres, sauf le palais royal qui rappelle désagréablement notre Élysée-Palace-Hôtel. On n'a pas l'impression d'une grande ville ; mais on se sent en Europe : plus de fez, des chapeaux mous, des melons et quelques hauts de forme ; on est en Europe : les femmes sortent sans voiles, et on en voit qui sont assez heureuses pour paraître jolies ; on est en Europe : il y a des fils télégraphiques et de l'électricité dans les

(1) Exactement au confluent du Danube et de la Save.

rues, dans les maisons, et des tramways, dont deux à trolleys ; on est en Europe : des gens vont et viennent, affairés, comme pour travailler, et les brasseries ne se remplissent guère qu'à l'heure qui précède le repas du soir ; on est en Europe : les hôtels sont propres, et le voyageur qui arrive de Turquie n'est pas insensible à cette aubaine. Et, après une heure de promenade, le journaliste préoccupé de la Macédoine et qui juge toutes choses et toutes gens du point de vue spécial de la question macédonienne, se dit que, sans être particulièrement intelligent, ni riche, ni puissant, le peuple serbe saurait tout de même, si les plaines de Kossovo lui appartenaient, tirer de cette terre fertile un autre parti que les Turcs !

« Quand on vit depuis quelque temps avec les Serbes, me disait dernièrement un Parisien qui connaît bien la Serbie, on croit vivre avec des singes. » Je dois avouer que, pendant les quarante heures que j'ai « vécu » à Belgrade, je n'ai pas ressenti une minute cette impression. Voici ce que j'ai vu et entendu :

Des hommes d'intelligence très moyenne, mais assez fins, beaux parleurs et portés à la jouissance. Pas d'aristocratie : les grandes familles sont en Bosnie, émigrées de longue date et devenues musulmanes. Un peuple solide, paysan, et qui constitue une précieuse réserve. Et enfin une classe remuante, nombreuse et médiocre : les politiciens, amis de politiciens et aspirants politiciens. La Serbie, comme la Grèce, est en train de se pourrir par la politique. A Belgrade comme à Athènes les partis ne se distinguent pas par des différences de programmes mais par des différences de clientèles ; un

« radical » n'est souvent qu'un personnage dont le parti n'est pas à ce moment au pouvoir. A Belgrade plus encore qu'à Athènes les hommes sont rares : j'en ai vu deux à Athènes ; on n'a pas pu m'en signaler autant à Belgrade.

Les Serbes et les Grecs ont d'ailleurs plus d'un trait de caractère commun : même patriotisme mêlé de vanité ; mais comme la dose de vanité est sensiblement moindre chez le Serbe, il résulte de cette différence que le patriotisme serbe est douloureux, le patriotisme grec outrecuidant. Les Serbes rêvent de Salonique : ils sont assez raisonnables cependant pour reconnaître qu'ils n'y ont aucun droit, qu'ils ne sont pas assez forts pour conquérir ce débouché idéal, et ils seraient satisfaits si Salonique devenait seulement port libre. L'ambition des Grecs n'a pas de limite : ils revendiquent les deux tiers de la Macédoine sans douter un instant qu'ils ne soient capables d'en assurer le développement. Les Serbes souffrent de leur faiblesse, et ils n'ont point pour se consoler l'invraisemblable faculté d'illusion des Hellènes. On me rapportait, à Athènes, ce mot significatif d'un Grec : quelqu'un lui vantait la richesse et la puissance de l'Allemagne ; notre homme, haussant les épaules : « Les Allemands sont des briques, dit-il, et nous sommes des pierres précieuses. » Les Serbes sont plus modestes : « Nous sommes un tout petit pays à la merci des grandes puissances. » Mais, encore une fois, ils en souffrent, et par la sincérité de leur souffrance ils gagnent la sympathie.

Leur politique est prudente et, semble-t-il, encore hésitante. Ils se réjouiraient des réformes si elles

étaient complétées par deux mesures qui touchent particulièrement leurs frères de Macédoine : 1° le désarmement des Albanais ; 2° la reconnaissance de la nationalité serbe.

Ce sont des Serbes en effet qui peuplent presque entièrement toute la Vieille-Serbie. Or, la Vieille-Serbie est mise en coupe réglée par les Albanais, dont les exactions et les crimes s'ajoutent pour les Serbes aux défectuosités de l'administration turque. Si l'on se contente de réformer l'administration sans désarmer les Albanais, les Serbes seront seuls en Macédoine à ne pas profiter des réformes. Il n'est pas facile de désarmer les Albanais, Hilmi pacha en sait quelque chose. Mais les revendications des Serbes sont sur ce point parfaitement justifiées.

Elles ne le sont pas moins sur le second point. Les *noufous*, — actes d'état-civil de l'Empire Ottoman, — classent les raïas selon leur religion, mais non selon leur nationalité. Il y a les patriarchistes et les exarchistes, les premiers dépendant du Patriarcat œcuménique, — grec, — les seconds de l'Exarchat, — bulgare. — Comme les Églises d'Orient sont des organisations à la fois religieuses et nationales, les Serbes, qui sont les uns patriarchistes, les autres exarchistes, (1) figurent dans les statistiques, tantôt comme Bulgares, et tantôt comme Grecs. Jamais comme Serbes, puisqu'il n'y a pas d'Église serbe. C'est absurde, du moment qu'il y a une

(1) Parfaitement inexact sous cette forme absolue. Les Serbes sont patriarchistes. Il y a cependant des exarchistes qui se disent serbes et qui sont revendiqués par la Serbie. Tout comme certains bulgares, qui sont restés attachés au Patriarcat, sont revendiqués par la Grèce et baptisés par elle « grecs bulgarophones ».

Serbie, et des Macédoniens qui sont de race serbe, qui parlent serbe, qui veulent être Serbes. Et cette absurdité place la Serbie dans un état d'infériorité parfaitement injuste : officiellement, la Serbie n'existe pas en Macédoine ; or, elle veut exister, elle a le droit d'exister, puisqu'en fait elle existe. A côté du *Roum mileti* et du *Bulgar mileti,* la Serbie veut réaliser le *Serb mileti.*

Deux moyens lui sont ouverts dont l'un est impossible et le second très difficile.

La Serbie pourrait réclamer la création d'une Église serbe nationale. Mais elle n'aurait aucune chance de l'obtenir. Il en a été question ; (1) des obstacles insurmontables se sont dressés : le Patriarcat œcuménique proteste contre un nouveau schisme qui diminuerait encore sa puissance spirituelle, déjà affaiblie par le schisme bulgare ; la Russie, pour des motifs politiques, s'associe aux protestations du Patriarcat ; la Bulgarie est très jalouse de son privilège ; et la Turquie enfin, ayant pu mesurer combien l'Exarchat a favorisé le développement de la Bulgarie, ne se prêtera pas facilement à la constitution d'une nouvelle Église nationale

(1) Sinon officiellement tout au moins officieusement. Aussi toute la phrase qui suit a-t-elle le tort d'être trop positivement affirmative ; des conditionnels y remplaceraient avantageusement les indicatifs : « le Patriarcat œcuménique protesterait... ; la Russie... s'associerait... » Ici surtout une formule dubitative s'impose. Les formules dubitatives s'imposent toujours lorsqu'on parle de la politique russe. La Russie en tant que puissance politique s'associerait aux protestations du Patriarcat ; la Russie en effet ne se soucie pas de favoriser le développement de la Serbie par la création d'une Eglise serbe nationale, comme elle a, par la création de l'Exarchat, favorisé plus qu'elle ne le désirait le développement de la Bulgarie. Mais d'autre part la Russie est une puissance religieuse ; elle rêve d'installer à Constantinople un patriarche œcuménique slave : une Eglise serbe pourrait lui servir à réaliser son rêve, par absorption de l'Eglise grecque.

qui fortifierait nécessairement un nouvel État Balkanique. La Serbie n'espère plus obtenir une Église serbe. Elle se contente de demander, — et elle a obtenu, à Uskub et à Prizrend, — des évêques serbes dans les pays de race et de langue serbe. L'affaire Firmilian, à Uskub, prouve que cette reconnaissance progressive ne va pas sans difficultés. En tout cas elle est insuffisante.

Et la Serbie a recours au second moyen, qui consiste à réclamer l'introduction, sur les *noufous,* de la rubrique : nationalité. Ce serait extrêmement simple, si la Turquie n'était pas une société religieuse pour laquelle certaines notions sont non avenues. Introduire, sur les *noufous*, la rubrique nationalité, équivaut à faire pénétrer dans un État religieux des notions qui appartiennent à un État laïque. C'est très difficile.

Quelque décidées et légitimes que soient ses prétentions, la Serbie est pacifique. Cela est certain. Elle l'a dit. Elle le répète. Elle met un grand soin à le faire savoir. Récemment encore, le roi Alexandre déclarait, dans un discours prononcé devant le corps diplomatique, que la Serbie continuait dans les Balkans son œuvre « de paix, d'ordre, de civilisation ».

Dans un autre toast, porté par le roi à l'armée, on a voulu voir des intentions belliqueuses ; il s'agissait de « vider l'an prochain une coupe à Prizrend »; mais cet espoir a existé de tout temps, et une nouvelle évocation n'est pas plus significative que les compliments obligatoires à « cette vaillante armée qui... etc. » De même appellera-t-on « préparatifs de guerre » un approvisionnement de 50 millions de cartouches, et la commande donnée cette semaine même à une maison

française, de cinquante mille manteaux? Non. La Serbie est pacifique. Elle est trop sage pour s'engager dans une aventure qui ne saurait manquer de lui être désastreuse.

Mais, en cas de guerre, quelle serait son attitude? La formule officielle dit : « Nous agirons au mieux de nos intérêts. » Sans doute. Mais encore comment se manifestera cette action? La neutralité même est presque toujours une action. La Serbie sera-t-elle neutre? Prendra-t-elle parti? et dans quel sens?

Tout porte à croire que la Serbie, en cas de guerre, marcherait, mais on ne peut prévoir contre qui. Il semble que le gouvernement ne soit pas décidé. Jusqu'à ces derniers jours il était question d'un rapprochement avec la Turquie, le Bulgare étant l'ennemi commun. Puis, on a parlé d'une entente serbo-bulgare. Je puis vous dire, à cet égard, que rien n'est fait et même que rien de sérieux n'a été tenté : l'intermédiaire tout indiqué de cette entente, connu à Sofia et à Belgrade pour en être un très ardent partisan, m'affirme qu'il n'a pas eu à s'occuper d'une pareille affaire, et qu'aucun bruit la concernant n'est venu à sa connaissance. Que me dira-t-on à Sofia? (1)

Si vraiment les deux gouvernements semblent peu occupés d'une entente, il est certain toutefois qu'une bonne partie de l'opinion publique, dans l'un et l'autre pays, n'y serait pas défavorable. Mais sur quelles bases se réaliserait l'accord?

---

(1) On m'a dit à Sofia qu'il n'y avait rien de fait, qu'on en parlait, mais que l'entente n'était pas mûre. J'ai su d'autre part que la question commençait à être agitée. Toutes tendances au rapprochement ont été suspendues par les événements de Belgrade.

Le Temps *des vendredi 3 et samedi 4 avril :*

Chez les révolutionnaires bulgares

L'*Organisation intérieure* et les comités macédoniens. — Sarafof et Tzontcheff. — Trois dangereux personnages : Mikhaïlowski, Tatartcheff, Radeff. — Y aura-t-il une insurrection ? — Des garanties, s. v. p.

Sofia, samedi 28 mars

I

Il y a une dizaine d'années, un mouvement curieux se dessinait dans plusieurs villages bulgares de la Macédoine. Sur l'initiative de l'instituteur une école du dimanche naissait : les causeries, assidûment suivies, dégénérèrent vite en conversations politiques ; et de ce mouvement d'instruction populaire sortit bientôt la propagande macédonienne. L'école du dimanche avait été fondée sans arrière-pensée ; (1) l' « intelligence » bulgare-macédonienne suivait simplement l'exemple qui lui avait été donné jadis par l' « intelligence » russe : elle « allait au peuple ». Il n'est pas indifférent de constater que ces premières démarches furent l'origine des premiers rêves de liberté.

(1) Peut-être de la part des fondateurs ; mais il ne faut pas oublier, et j'aurais dû le rappeler, que le mouvement scolaire lui-même était de la part de la Bulgarie un acte de propagande nationale très net. La propagande scolaire des Bulgares en Macédoine s'est surtout développée depuis la reconnaissance de l'Exarchat (1870) et d'une manière particulièrement active depuis 1885.

Dix années de propagande ont suffi à rendre la révolution imminente, d'aucuns disent inévitable. Les deux comités macédoniens ont pu être dissous. L'*Organisation intérieure* subsiste, sur laquelle le gouvernement bulgare n'a aucune prise.

Un Haut comité macédonien siégeait à Sofia. Son rôle devait être et au début était de pure propagande; propagande patriotique en Bulgarie; propagande humanitaire en Europe. Ayant dépassé ces limites, il a été dissous; ses réunions restent interdites. Un second comité, dissident du premier, a été également dissous.

L'Organisation intérieure est établie en Macédoine; son rôle est d'action insurrectionnelle, et elle s'en acquitte consciencieusement. Elle est divisée en comités régionaux; elle distribue des armes, recrute les bandes, travaille à soulever le pays. Son règlement a paru tout au long dans le *Livre bleu*, récemment publié par le Foreign Office. On évalue ses forces actuelles à une dizaine de mille hommes, la plupart Macédoniens d'origine, un bon nombre intelligents et instruits, officiers, professeurs, étudiants : ce sont les cadres et l'état-major de l'armée insurrectionnelle.

Haut comité macédonien, comité dissident et comités régionaux de l'Organisation intérieure sont le plus souvent confondus sous le nom général de « comités », — *komitadjis*. — Les Turcs sont les auteurs de cette confusion; elle leur est nécessaire pour rendre la Bulgarie responsable de l'agitation macédonienne : si l'Organisation intérieure est bulgare, il y a commencement de guerre; si elle est macédonienne, il y a insurrection. La Turquie semble désireuse de conserver son

casus belli : elle entretient soigneusement l'équivoque. Cette semaine encore le commissaire ottoman à Sofia se plaignait à Constantinople de l'indulgence du gouvernement bulgare pour les bandes qui passent la frontière. La question préalable serait de savoir si les individus qui composent ces bandes sont des sujets du prince Ferdinand ou des sujets du Sultan.

L'Organisation intérieure, sous l'inspiration de Sarafof, — actuellement en Macédoine, — est dirigée par plusieurs lieutenants mystérieux, dont les noms sont peu connus mais dont l'autorité est considérable. Des deux comités macédoniens de Sofia, l'un était présidé par le professeur Mikhaïlowski, — mais le général Tzontcheff y exerçait une influence prépondérante ; — l'autre, le comité Sarafof, avait pour président l'ingénieur Stanicheff.

Né en Macédoine, à Libiakhovo, — près Nevrokop, — Boris Sarafof est un jeune homme de vingt-sept ans. Il se forma dans les écoles bulgares, puis passa quelque temps à l'Académie militaire de Saint-Pétersbourg. Officier brillant, il se distingua en 1895 au siège de Melnik et par un coup de main enleva la place. Il démissionna en 1899. Les photographies de Sarafof révèlent une physionomie ardente, intrépide, téméraire. « Il a, me dit un de ses amis, une âme de *condottiere.* » Il a, d'ailleurs, de qui tenir : son père fut longtemps prisonnier des Turcs pour menées révolutionnaires, aux environs de 1881.

Le général Tzontcheff frise la cinquantaine. Il est sorti du rang. On s'accorde à lui reconnaître une grande valeur militaire. Ses allures démagogiques l'ont

rendu très populaire dans l'armée. Le général Tzontcheff n'est pas né en Macédoine. Également démissionnaire.

Il fut un temps où Sarafof et Tzontcheff marchaient d'un commun accord. Cette entente ne dura pas. Deux tendances ne tardèrent pas à se manifester : l'esprit démocratique, avec Sarafof ; l'esprit militaire, avec Tzontcheff. C'est ce que leurs détracteurs appellent des « rivalités personnelles ».

Les partisans de Sarafof se défient des militaires ; démocrates, ils ne veulent pas d'une révolution macédonienne dirigée par des militaires ; ils redoutent surtout les officiers d'origine bulgare qui en passant la frontière conserveraient toutes leurs attaches dans l'armée bulgare. Les relations connues du général Tzontcheff avec le prince n'étaient point jadis pour les rassurer; aujourd'hui encore, les démocrates ont peut-être tout lieu de craindre qu'une conquête de la Macédoine faite par les militaires ne soit suivie d'un accroissement du pouvoir militaire en Bulgarie : aussi ne réclament-ils que l'autonomie, en repoussant énergiquement toute velléité d'annexion.

Les militaires, de leur côté, se défendent de viser à l'annexion. Leur formule est la même que celle des démocrates : « La Macédoine aux Macédoniens ». Leur programme n'affiche pas une prétention plus ambitieuse. Mais leurs attaches, leurs tendances et certaines déclarations ambiguës de leurs chefs, les rendent inévitablement suspects aux démocrates.

La divergence n'a pas toujours été aussi claire ni aussi précise. Elle l'est aujourd'hui grâce aux événements des deux dernières années.

Sarafof et ses amis se séparèrent de Tzontcheff,

— mars 1901, — et fondèrent un second comité, sous la présidence de M. Stanicheff, — Macédonien, né à Koukousch, près Salonique, quarante ans environ, démocrate, d'une honnêteté réputée, habitant Sofia où il dirige les travaux du monument « au tsar libérateur ». — L'Organisation intérieure et le comité dissident demeurèrent dès lors indépendants et continuèrent, l'un à Sofia, l'autre en Macédoine, une action tout à fait distincte : mais une même inspiration les animait, représentée par le programme Sarafof. A plusieurs reprises il fut question de transférer hors de Bulgarie le siège du nouveau comité. Les promoteurs de cette mesure pensaient affirmer ainsi leur programme antiannexionniste. La dissolution des deux groupes empêcha le projet de se réaliser.

Tzontcheff, resté au premier comité, provoqua la révolte avortée de l'automne 1902. C'est à la suite de cette révolte que l'attention des Puissances se fixa avec plus d'inquiétude sur la question macédonienne, et que le Sultan promulgua ses fameuses *Instructions concernant les vilayets de la Turquie d'Europe*. On sait comment la Russie exigea la dissolution des comités.

Sarafof est en Macédoine. Le général Tzontcheff, en domicile forcé et surveillé à Drenova. M. Stanicheff a quitté momentanément Sofia pour affaires personnelles. Je n'ai pu voir ici que M. Mikhaïlowski, président du comité Tzontcheff, le docteur Tatartcheff, ancien membre de l'Organisation intérieure, le publiciste Radeff, et quelques personnages moins en vue.

II

Au fond d'un jardin, dans une petite rue paisible, la maison du sage : mobilier vieillot, photographies passées, petite lampe pâle, un grand calme et une grande mélancolie. Un homme de cinquante-cinq ans entre, d'un pas sec, d'une allure cassante, et me serre la main, mécaniquement. Puis, sur une première question, il parle, il parle longuement, avec beaucoup de facilité, une grande fougue, une multitude d'images et de comparaisons, lançant des vues, racontant des souvenirs, se levant, puis s'arrêtant, puis s'asseyant, puis marchant encore, agité, vibrant, éloquent et triste.

Mikhaïlowski est un orateur et un poète. Lui-même dit de ses collègues : « Ceux-là sont des hommes d'action. » Sa présence à la tête du comité Tzontcheff étonne ; elle s'explique : un idéaliste, connu comme poète et comme philosophe, est moins inquiétant qu'un général, même démissionnaire. En offrant la présidence à Mikhaïlowski, tandis qu'il se reléguait lui-même à la vice-présidence, Tzontcheff savait ce qu'il faisait.

Mikhaïlowski a gardé de son récent voyage en Europe un souvenir plein d'amertume : il a vu partout l'égoïsme et l'intérêt seuls moteurs de l'action politique. Des grandes puissances européennes, les unes ont des prétentions avouées dans les Balkans, les autres n'ont aucune prétention. Les premières ne sacrifieront au sentiment aucune parcelle de leurs intérêts : il serait déraisonnable d'attendre d'elles une pareille abnégation. Mais les autres, celles qui «ne demandent rien ? » Oh ! celles-là, c'est encore pis : elles s'abstiennent

d'agir précisément parce qu'elles n'y ont aucun intérêt matériel et parce qu'elles ne comprennent pas leurs intérêts moraux, auxquels elles sont d'ailleurs parfaitement indifférentes.

L'Allemagne surtout semble à Mikhaïlowski un monstre d'égoïsme et de cruauté : les intérêts allemands sont « de misérables intérêts financiers » ; il faut à l'Allemagne une Macédoine turque pour y exporter ses produits ; il lui faut une Turquie aussi forte que possible, pour que la consommation des produits allemands y soit aussi considérable que possible ; le *Drang nach Osten* réclamerait volontiers la domination turque dans tous les États balkaniques pour que les produits allemands établissent leur triomphe sur le marché européen, de la mer Baltique à la mer Égée, des bouches de l'Elbe à celles du Danube ! « Nous sommes à la merci de l'Allemagne. »

Pour échapper à « la honteuse tutelle germanique » Mikhaïlowski ne voit qu'un moyen : la fédération balkanique. De petits États en lutte les uns contre les autres sont impuissants : en s'unissant, les États balkaniques peuvent former, en y comprenant la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, une fédération de douze ou quinze millions d'habitants, avec laquelle il faudrait compter. Ce projet est lointain : la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie et la Grèce sont déchirées par des querelles, séparées par des rancunes, éloignées par des haines. Un jour viendra où toutes ces querelles, toutes ces rancunes, toutes ces haines stériles feront place à la féconde union. Serbes, Bulgares, Roumains, Grecs, sont moins différents que Bretons, Bourguignons et Gascons. Le péril étranger a imposé l'union aux peuples

de la Gaule ; le péril allemand imposera l'union aux peuples slaves. La question d'une fédération balkanique se posera au lendemain même de l'autonomie de la Macédoine.

Et c'est pourquoi il faut résoudre la question macédonienne. Il faut la résoudre comme une phase importante, essentielle, décisive, de la question balkanique. Et c'est bien ainsi que l'Europe voit les choses : sans quoi les difficultés ne seraient pas aussi grandes.

A ce moment de son discours, je demande à Mikhaïlowski comment nous devons interpréter certaines déclarations de lui qu'on a représentées comme une retraite. Voici sa réponse :

« Quand un homme s'est engagé à fond dans une affaire aussi grave, il ne peut pas aisément tirer son épingle du jeu. On doit réfléchir avant de se lancer dans l'action ; mais quand on y est on doit marcher jusqu'au bout. Le voudrais-je, je n'aurais pas le droit d'abandonner à l'heure décisive les amis qui ont eu confiance en moi. Je marcherai, chef ou simple soldat, jusqu'au bout. J'ai fait cependant une déclaration publique, parce que je la croyais nécessaire et favorable à notre cause. J'ai conseillé à mes amis de patienter. Les grandes puissances, leur ai-je dit, ont pris l'affaire en mains et indiqué une solution. Attendons. N'abdiquons rien de nos espérances, mais patientons : laissons l'Europe se rendre compte de l'inefficacité de sa solution. Après quoi nous serons beaucoup plus forts pour agir. »

Et comme je le félicite de ce langage, Mikhaïlowski reconnaît qu'une telle politique est sage et habile : sans doute l'Europe saura gré aux révolutionnaires d'avoir

laissé à la Turquie le temps de tenir ses promesses : et si dans six mois les réformes n'ont pas abouti, que pourra-t-on répondre à ceux qui diront : «Eh bien ! Ne l'avions-nous pas prévu ? Et maintenant ? »

Il est peu probable malheureusement que la politique de sagesse l'emporte. Le docteur Tatartcheff ne me laisse à cet égard aucune illusion.

Le docteur Tatartcheff est une victime des Grecs : médecin à Salonique, aujourd'hui âgé d'une trentaine d'années, il avait épousé une Grecque : c'est ce que les Grecs ne lui pardonnèrent pas. On sait de quelles terribles malédictions les Grecs poursuivent le « Barbare » qui déshonore une femme de Hellas. L'affaire de Troie, jadis, en témoigna : si la belle Hélène eût outragé Ménélas en compagnie d'un pâtre arcadien, par exemple, jamais cet adultère n'eût été blâmé; et les tendres amants eussent été honorés, aux dépens de l'époux, ridicule de ne pas être aimable. Mais Pâris était un étranger, c'est-à-dire un « Barbare ». Aussi l'infidélité d'Hélène devint-elle la cause d'une guerre sanglante : il y allait de l'honneur du pays, sur quoi les Grecs ne badinent pas. Le docteur Tatartcheff connut combien il est dangereux à un « Barbare » d'épouser une fille de Hellas, voire en noces légitimes, surtout quand ce barbare est Macédonien, d'origine bulgare, et affilié à l'Organisation intérieure.

Dénoncé par des Grecs, le docteur Tatartcheff se vit condamné à Salonique, à la suite d'un procès inique, (1)

(1) « Inique » est peut-être trop fort. Ce fut un procès politique, tout simplement. — Je sais bien qu'un procès politique est inique, par définition. Mais le docteur Tatartcheff faisait de la révolution.

et sur de faux témoignages de Grecs. On l'envoya en Asie-Mineure. Il fut gracié, naturellement, et c'est ici que l'histoire devient tout à fait jolie.

En sortant des griffes de l'autorité turque, le docteur Tatartcheff s'embarqua à Smyrne pour Salonique avec transbordement à Athènes. Quand le bateau pénétra dans le Pirée, une foule attendait sur le quai : le docteur Tatartcheff, dès qu'il parut, fut hué par la foule, appréhendé par l'autorité, — grecque, — et conduit en prison, — à Athènes, — où il séjourna deux mois, — septembre-octobre 1902. — Libéré enfin, car on ne pût trouver aucun prétexte pour le garder, le docteur Tatartcheff est revenu à Sofia, à l'abri des Turcs et des Grecs.

Doux, timide, d'une énergie calme, le docteur Tatartcheff n'a rien de sanguinaire. Il sait qu'une insurrection, dans les circonstances actuelles, n'a pas grande chance de réussir. Il sait que la Turquie, suivant le conseil d'une Puissance amie, est décidée à réprimer l'insurrection en douceur : pas de massacres systématiques qui risqueraient de soulever la conscience européenne ; des arrestations, seulement, quand on pourra se dispenser de tuer; des exécutions rares, et seulement quand on ne pourra pas les éviter. Si quelque Puissance hasarde une observation, la Porte sera très à son aise pour répondre : « Nous ne sévissons que contre des individus pris les armes à la main ; nous apportons dans cette répression une très grande modération ; nous faisons ce que vous-mêmes feriez à notre place. » A supposer même que la répression soit plus sanglante que ne le désire la Turquie, le docteur Tatartcheff se demande avec anxiété si l'Europe n'aura pas la tenta-

tion d'objecter qu'elle a tout fait pour prévenir le conflit, qu'elle a obtenu des réformes, et que les révolutionnaires ont eu le tort d'agir avant que l'inefficacité des réformes fût certaine, prouvée.

Et malgré ces réflexions, l'insurrection lui paraît probable. Il ne la conseille pas. Il constate : « Les populations sont désespérées. Les réformes sont le dernier mot de l'Europe : or les réformes sont insignifiantes, et fussent-elles suffisantes elles ne seront pas exécutées. Quelle confiance peut-on avoir dans un gouvernement qui, depuis vingt-cinq ans, nous berne de promesses? L'insurrection échouera? Et son seul résultat sera la mort de quelques milliers d'hommes? Je le sais bien. Et ceux qui courent à la mort le savent bien aussi. Mais leur raisonnement est simple : ils n'ont rien à perdre ; s'ils réussissent, c'est tout gain; s'ils échouent, qu'est-ce que cela fait? On les tue jour par jour depuis des années, autant en finir d'un coup. Tel est leur raisonnement: et quand on sait que ces gens-là n'ont plus à proprement parler que leur vie, — et quelle vie! — on ne s'étonne pas qu'ils en fassent si bon marché ! »

Mêmes appréhensions chez le publiciste Radeff. Celui-ci est un type intéressant et profondément sympathique. Il est né en Macédoine, à Resné, près Monastir, et pour ses vingt-sept ans occupe à Sofia une situation brillante. Il a fait ses études à Genève, où il a séjourné cinq ans. Il a vécu à Paris, par périodes intermittentes, un total de trois ans et demi. En 1899, le comité macédonien fondait à Genève une revue bi-mensuelle intitulée l'*Effort;* Radeff en fut le directeur. En avril 1902, la

publication cessait, et le *Mouvement macédonien,* — également bi-mensuel, — naissait à Paris, sous la direction de Radeff. La publication de ce journal est actuellement suspendue, — elle reprendra, — et Radeff est venu à Sofia combattre parmi ses compatriotes. Il collabore chaque jour à la *Vetcherna Pochta,* — le *Courrier du soir,* — le plus important et le meilleur journal de Sofia, où ses articles de fond ont été immédiatement très remarqués.

Simon Radeff, — rien de commun avec le ministre du même nom, membre du cabinet Daneff démissionnaire, — est un garçon de taille moyenne, de silhouette fine, myope, la barbe blond cendré taillée en pointe, délicat, nerveux, charmant : une physionomie tourmentée et douloureuse, qui faisait dire à quelqu'un : « Voilà le Christ macédonien. » Très sensible aux beautés artistiques, très tendre et un peu mystique, très amoureux de la France révolutionnaire et de la France littéraire dont il connaît les fleurs les plus récentes et les plus aristocratiques, Radeff a une grande influence par sa sincérité, son désintéressement, sa haute conscience. Ses adversaires lui font le singulier reproche d'être de bonne foi : il n'hésite pas à leur donner raison quand ils ont raison ; il ignore l'attaque systématique ; il reconnaît des qualités aux gens dont il relève les défauts ; il approuve un jour, si ce jour-là il mérite l'approbation, l'homme qu'il a combattu la veille et qu'il combattra sans merci le lendemain. Cette attitude impartiale donne une très grande force à sa critique : on comprend que ses adversaires la regrettent.

Radeff croit qu'une insurrection est inévitable et prochaine. La date n'en saurait être indiquée d'une manière

certaine, mais entre mai et septembre on peut s'attendre à tout. Une propagande de dix années a porté ses fruits. Les populations sont excédées, et leur patience est à bout. La note austro-russe et les déclarations de la Russie n'ont fait qu'exaspérer les esprits. Aujourd'hui les chefs du mouvement seraient impuissants à l'arrêter. Ils quitteraient la Macédoine pour rentrer en Bulgarie que les populations marcheraient sans les chefs ; elles ne se croiraient pas trahies, car elles ont une confiance absolue en ceux qui les dirigent : mais elles croiraient que des raisons diplomatiques obligent la Bulgarie à les abandonner, et elles mépriseraient les raisons diplomatiques qu'elles ne connaissent pas.

— Alors, demandai-je à mon interlocuteur, rien, à votre avis, ne saurait enrayer le mouvement ?

Radeff réfléchit longuement, sa belle tête grave appuyée sur deux doigts, les yeux clos, puis :

— Si. Le contrôle européen. C'est la seule garantie. (1)

J'ai vu, pendant mon séjour à Sofia, plusieurs autres révolutionnaires. Toujours le même refrain revenait

---

(1) Le contrôle était proposé par M. Steeg, consul de France à Salonique, dans sa *Note concernant les réformes à introduire en Macédoine*, pièce annexe à son rapport du 15 décembre 1902 (*Livre jaune*, page 50). La note austro-russe, qui châtra si cruellement les propositions de M. Steeg, écarta l'idée du contrôle. Aujourd'hui, après qu'un délai de six mois laissé à la Turquie pour appliquer les réformes a prouvé l'impuissance du gouvernement ottoman et sa mauvaise volonté, l'idée du contrôle reparaît : et c'est la Russie qui la met en avant dans un ultimatum présenté à la Porte le jeudi 20 août 1903.

Que les partisans du contrôle ne se hâtent point de se réjouir. Que sera ce contrôle ? Comment s'exercera-t-il ? Le mot ne signifie rien. Il faut définir. On parle d'un contrôle exercé par les consuls. Quels consuls ? Tous les consuls européens en Macédoine ? Ou les

impitoyablement au bout de tous nos entretiens : le contrôle. Les Macédoniens ne croient plus aux promesses de la Porte. Ils sont à bout de patience. L'Europe seule pourrait les calmer ; un acte décisif de l'Europe pourrait seul gagner leur confiance : le contrôle. Car, disent-ils, si la Turquie est décidée à exécuter les réformes, en quoi le contrôle la gêne-t-il ?

Mais est-il encore temps ?

---

consuls de Russie et d'Autriche-Hongrie seulement ? On parle aussi d'augmenter le nombre des consuls. Des consuls russes sans doute ? Il y a dans le seul vilayet de Kossovo trois consulats russes : à Uskub, à Mitrovitza, à Prizrend. C'est beaucoup, étant donné que la Russie n'a aucun intérêt commercial en Macédoine, aucuns nationaux à protéger.

M. Steeg ne semble pas partisan du contrôle par les consuls. Il proposait la nomination d'inspecteurs européens pour un terme fixe et avec le consentement des ambassades.

Les propositions de M. Steeg sont discutées d'une façon fort intéressante dans un article intitulé *les Revendications macédoniennes et la diplomatie. (Questions diplomatiques et coloniales*, 15 août 1903) L'auteur M. Karayowoff, ancien vice-président du Haut Comité macédo-andrinopolitain, y expose la thèse de l'autonomie.

Le Temps *du mardi 7 avril :*

L'affaire d'Ichtip

Uskub, mercredi premier avril

Le village d'Ichtip est situé dans le vilayet de Kossovo, à soixante-dix kilomètres, — à vol d'oiseau, — sud-sud-est d'Uskub, près de la limite du vilayet de Salonique.

Le village bulgare de Karabintzi se trouve à deux heures et demie environ d'Ichtip. Une affaire qui semble assez grave s'y est produite mercredi dernier 25 mars. Malheureusement nous ne savons pas la vérité exacte, et il est difficile de la savoir.

Deux versions contradictoires me sont fournies : la première, de source turque, m'est donnée par Hilmi pacha; la seconde, de source bulgare, provient des renseignements recueillis sur place par un Bulgare.

Voici la version turque :

« Le caïmacam d'Ichtip, ayant appris que des munitions étaient cachées à Karabintzi, se rendit dans ce village pour y opérer une perquisition. Il était accompagné d'un fort détachement de troupes et de gendarmerie. Aussitôt arrivé, il divisa sa petite armée en plusieurs groupes qui furent chargés de fouiller les maisons. Après quelques heures de recherches infructueuses, le caïmacam fait sonner la retraite pour le départ. Les sonneries des clairons sont suivies d'une salve de coups de

fusils tirés du centre du village. La troupe se dirige vers l'endroit d'où venait la détonation et elle arrive devant une maison occupée par une bande d'une trentaine d'individus. La troupe répond au feu de la bande. La fusillade fait dès le début trois morts parmi les soldats, puis un quatrième. La fusillade dura plus de douze heures. Dans la bande on compta au cours de la fusillade dix-sept morts. Après que le feu eut cessé, neuf cadavres furent trouvés au milieu de maisons brûlées, qui avaient pris feu, des monceaux de paille allumés par la fusillade et par des bombes lancées par la bande. On reconnut parmi les victimes appartenant à la bande un nommé Godof portant l'uniforme de capitaine de l'armée bulgare et un sous-lieutenant du nom de Pando. On trouva dans le sac du premier dix-huit cartes des trois vilayets et de différents cazas. En outre un blessé fut fait prisonnier. »

La version de source bulgare allègue que le prétendu sous-lieutenant du nom de Pando ne serait pas un officier bulgare mais un homme de la bande, réellement nommé Pando, et qui aurait endossé l'uniforme de sous-lieutenant pour se donner du prestige. Des différences beaucoup plus importantes sont à relever, et des détails très précis nous sont fournis dans ce rapport du témoin bulgare :

« Le mercredi 25, à midi, le village de Karabintzi a été cerné par une troupe d'un millier d'hommes grossie d'environ cent cinquante bachi-bouzouks d'Ichtip et des villages voisins (Kozek, Argulitza, Radana, Tservoulevo, etc.). Dans la maison du villageois Dane Dambeff se trouvait une bande d'une vingtaine de personnes. La troupe ayant su la présence de cette bande a attaqué la

maison; la bande a riposté : la fusillade a duré dix-huit heures ; entre temps la bande a fait usage d'une bombe qui a mis le feu à la maison. On ignore ce qui est advenu de la bande.

« Les troupes ont attaqué ensuite les villageois dans leurs maisons et tué plusieurs individus. Plusieurs ont été torturés avant d'être tués : Monaco Oftchara a eu les yeux crevés; Sando Terzi a été attaché et jeté au feu ; Gioro Kitanof a été coupé en morceaux. Les autres ont réussi à prendre la fuite avec leurs femmes et leurs enfants. Il ne reste dans le village que les domestiques d'un bey, propriétaire d'une ferme, qui ont été protégés par leur maître.

« A l'église d'Ichtip sont arrivées deux femmes. La première, Tana Triptchova, affolée, a raconté qu'on avait voulu lui faire violence, qu'elle s'était échappée en disant qu'elle était mère de quatre enfants, et qu'elle avait promis d'amener à sa place une jeune fille. La seconde, Stoia Minova, s'est enfuie, avec ses deux enfants, de sa maison en flammes. Selon son récit, aucune femme qui tombait aux mains des soldats n'était respectée.

« Ont été brûlées la maison de Dane Dambeff et celle de son frère Petro, ainsi que deux monceaux de paille et quatre greniers de blé appartenant à ce dernier. Également brûlées, les maisons de Tasse Kirmidji, de Stoian Domazetof, d'Ephrem Serebren, de Spaso Tarantzali, etc. »

Il n'est pas indifférent de remarquer que chaque maison abritait les membres de toute une famille de vingt à trente personnes.

« Tout le bétail, sauf celui du bey, a été enlevé par les bachi-bouzouks. La troupe se trouve dans les environs

du village. Les bachi-bouzouks, toujours nombreux, enlèvent tout ce qu'ils trouvent, outils, chariots, etc. »

De la même source, note complémentaire :

« On a trouvé de nouveaux cadavres : Arso Ivanof, de Karabintzi, et deux individus originaires de Kruchovo, habitants de Kotcheni, et venus pour affaires ; avec eux était venu un enfant, un jeune garçon, dont un soldat a, par pitié, facilité la fuite. Neuf femmes jusqu'à présent sont venues chercher abri et protection à Ichtip, avec vingt enfants ; elles voulaient partir pour Uskub ; on le leur a déconseillé et on les a installées provisoirement dans une école. »

Ainsi, selon la version turque, la troupe aurait été provoquée par la bande : la troupe ignorait la présence de la bande. Selon la version bulgare, c'est la troupe qui aurait attaqué la bande : la troupe serait venue, sachant la présence de la bande et dans le but de la chasser. Les Turcs se plaignent des bandes qui, disent-ils, continuent leurs menées. Les Bulgares se plaignent des Turcs qui, disent-ils, provoquent les bandes et font subir aux villageois une répression exagérée.

A qui croire ?

J'ai songé à me rendre à Ichtip. Mais j'apprends que deux « Européens », — l'un d'eux était un journaliste américain, — y sont arrivés dimanche pour faire une enquête et n'ont pu mettre leur projet à exécution parce que l'autorité les en a empêchés.

Il est probable que je ne serais pas plus heureux.

Le Temps *du jeudi 9 avril :*

En wagon

Uskub, dimanche 5 avril

Entre Sofia et Nisch, j'ai voyagé, l'autre jour, avec un Français établi à Constantinople et un commerçant bulgare de Sofia. Comme par hasard, il fut question de la Macédoine. Et la conversation vaut d'être rapportée.

— Vous venez de Sofia, me dit le Bulgare. Je ne sais quelle impression vous a faite notre ville. Il est bien certain qu'à côté de Paris c'est une toute petite ville. Mais réfléchissez qu'il y a vingt-cinq ans à la place de cette petite ville s'élevait un ignoble village aux maisons basses et borgnes, aux rues défoncées, bref un village turc pareil à ceux que vous connaissez. En vingt-cinq ans nous avons édifié une ville moderne, le commencement d'une ville moderne, si vous voulez, car je n'ignore pas les trous, les imperfections, l'inachevé qui choquent de toutes parts : mais nos rues sont propres, larges, aérées, nos maisons sont habitables, et vous avez pu en voir qui ne manquent ni de confort, ni même de luxe. Vous avez pu voir aussi quelques palais qui n'ont rien de somptueux, mais qui sont convenables. Vous avez pu constater que nous n'avons rien négligé pour

doter notre capitale de tous les moyens de communication désirables : télégraphe partout, téléphone partout. Et que d'autres travaux! chemins de fer, tramways, routes, ponts... Et nos écoles!...

— Je suis très renseigné sur ce point : voici les chiffres qui m'ont été communiqués au ministère de l'instruction publique, d'après le rapport officiel de 1902 :

Budget total de l'instruction publique : 8 millions et demi, — ce chiffre représente la part de l'État; les communes participent, en outre, pour un tiers dans les dépenses de l'enseignement primaire.

Enseignement primaire :

2.883 écoles, dont 2.776 mixtes, 103 de garçons, 4 de filles.

Nombre d'élèves : 236.108, dont 164.952 garçons, 71.156 filles.

Instituteurs — des deux sexes — : 5.639.

Écoles du soir : 402 avec 15.000 auditeurs.

Enseignement secondaire :

4 gymnases de garçons, réunissant les deux sections : classique et moderne : 3.381 élèves, 160 professeurs.

4 gymnases modernes — *realschulen* — : 2.025 élèves, 91 professeurs.

6 gymnases de jeunes filles : 4.668 élèves, 209 professeurs.

Plus l'enseignement supérieur, les écolesmaternelles, pédagogiques, etc.

— Eh bien, reprit mon interlocuteur, n'est-ce pas considérable? Et croyez-vous qu'un pareil résultat puisse être obtenu sans efforts et sans sacrifices?

— Incontestablement. En vingt-cinq ans de liberté, le

peuple bulgare a fait des prodiges ; il a donné la preuve d'une vitalité, d'une énergie, d'une intelligence étonnantes. Et c'est pourquoi nous attendons de lui beaucoup.

— Oui, monsieur ; mais ici une question se pose, à laquelle précisément je voulais vous amener. Après vingt-cinq ans d'efforts, après vingt-cinq ans de sacrifices, après les dépenses colossales et ruineuses qu'il s'est imposées, le peuple bulgare se trouve aujourd'hui arrêté dans son développement. Pourquoi ? Parce que son commerce végète, parce que son industrie n'existe pas. Nous avons des ingénieurs, nous avons des commerçants, nous avons des jeunes gens qui ont reçu dans nos gymnases une excellente instruction pratique, propre à faire des industriels et des commerçants ; mais nous n'avons pas de capitaux. Et nous n'en aurons pas tant que la question macédonienne ne sera pas réglée. Jamais les capitaux étrangers ne viendront s'exposer dans un pays aussi peu sûr, aussi peu tranquille, aux portes duquel bouillonne une révolution. Et voilà pourquoi, monsieur, la question macédonienne est pour la Bulgarie d'un intérêt vital. Voilà pourquoi nous réclamons le règlement de cette question, selon la justice, et d'une manière définitive, qui nous mette à l'abri des révolutions. Je ne suis, moi, ni un révolutionnaire, ni un chauvin, ni un idéaliste ; je suis un commerçant ; je suis un esprit pratique ; je veux le bien de mon pays, non par des conquêtes, mais par le seul moyen efficace, le développement économique. Je ne crains pas de le répéter, la question macédonienne est une question économique.

— Je vous demande la permission de corriger votre

formule : disons que la question macédonienne est *aussi* une question économique.

— Non, monsieur, pas « aussi »; *avant tout*. Je ne méconnais pas l'importance du sentiment patriotique, ni l'influence des idées humanitaires. Mais je dis que jamais ni le patriotisme, ni l'idéalisme humanitaire n'auraient rallié à leur cause les esprits positifs, les commerçants, les financiers, les gens pratiques, comme moi, si le fond de la question n'était pas une question purement pratique.

Le Français établi à Constantinople intervint alors et, s'adressant au Bulgare, lui dit :

— Il me semble, monsieur, qu'il y a dans votre thèse une grande part de vérité. Je vois cependant, quant à moi, dans la question macédonienne, un élément dont vous ne tenez pas compte : c'est l'élément concurrence. Je m'explique. Vous savez quelle énorme quantité de Macédoniens encombrent, en Bulgarie, toutes les fonctions publiques, toutes les carrières libérales; selon une statistique, peut-être exagérée, que je lisais dernièrement dans le *Livre bleu*, il y aurait 10.000 Macédoniens à Sofia et 8.000 à Philippopoli; sur 6.000 instituteurs, 2.300 seraient Macédoniens; sur 38.000 fonctionnaires, 15.000 Macédoniens; sur 8 métropolitains, 4 Macédoniens; sur 3.412 popes, 1.262 Macédoniens; dans l'armée, un tiers des officiers, Macédoniens; enfin, toujours selon la même statistique, chaque année, 200 étudiants macédoniens sortiraient des écoles bulgares et attendraient des places en Bulgarie. Si cette statistique est vraie, — et les chiffres peuvent être exagérés, l'affluence des émigrés macédoniens en Bulgarie n'est pas dou-

teuse, — on conçoit que l'intérêt de la Bulgarie soit d'obtenir pour la Macédoine un régime permettant aux Macédoniens de gagner leur vie en Macédoine.

Le Bulgare attendait avec impatience la fin de ce discours; il souriait, enchanté; il répliqua :

— Mais, monsieur, vous abondez dans mon sens! Vous découvrez de simples intérêts économiques jusque chez nos intellectuels et nos officiers. Ces gens se battent au nom de principes, d'idées, de sentiments, et ce sont des intérêts économiques qui les font agir. Il n'y a qu'une différence entre eux et moi : c'est qu'ils se trompent — ou qu'ils essayent de nous tromper — sur eux-mêmes, tandis que moi j'ai la vue plus claire.

Mes deux compagnons paraissaient ravis de se trouver d'accord. Ils rirent longuement d'un bon rire large. Ils échangèrent des cigarettes : le Bulgare fuma du tabac turc, le Français du tabac bulgare. Puis ils restèrent quelque temps silencieux.

Le Français, se tournant vers moi, me demanda tout à coup :

— Êtes-vous allé à Constantinople?

— Pas encore.

— Il faut y aller.

— Certainement.

— Vous verrez que là encore ce sont des intérêts économiques et surtout financiers qui dominent la question. L'Europe ne veut pas de réformes, c'est bien clair, et elle sait pourquoi. Allez faire un tour dans les ambassades; interrogez les commerçants de Constantinople; et vous verrez. Je ne vous en dis pas plus.

Vous êtes un idéaliste, ça se voit, rien qu'à vous regarder. Les Français de France sont tous comme vous. Quand on a voyagé, surtout quand on a séjourné à l'étranger, on change, on voit clair. Allez à Constantinople, on y soigne très bien l'idéalisme !

Je ne crus pas nécessaire de protester, ni de détromper mon compatriote. Son discours d'ailleurs me semblait parfaitement raisonnable. Et je regrettai de constater que, le train arrivant à Nisch, il me fallait descendre.

Je descendis.

Le Temps *du mardi 14 avril :*

Une après-midi à Mitrovitza

Doux pays. — M. Chtcherbina. — Mitrovitza. — La troisième commission. — Un tour dans le quartier serbe. — L'hôtel Risto.

Uskub, mercredi 8 avril

Le train qui d'Uskub conduit à Mitrovitza part d'Uskub tous les deux jours seulement, — lundis, mercredis, vendredis, — et de Mitrovitza tous les deux jours également, — mardis, jeudis, samedis — : de sorte qu'on est obligé de passer à Mitrovitza une après-midi ou deux jours et demi. Distance : 120 kilomètres; c'est-à-dire six heures de trajet. On monte à plus de 500 mètres; il neige : les wagons ne sont pas chauffés. Et comme Mitrovitza fut, la semaine dernière, le théâtre de graves événements, le voyage prend des proportions épiques : ce n'est pas une promenade; c'est une expédition.

En temps ordinaire il m'aurait suffi de faire viser mon *teskéré*. [On appelle ainsi le passeport que l'autorité exige à l'intérieur de l'empire. Les sujets ottomans ne peuvent sans *teskéré* passer d'un vilayet dans un autre. Les étrangers doivent faire viser leur *teskéré* pour tout déplacement, même lorsqu'ils ne quittent pas le vilayet. On conçoit qu'une pareille formalité ne va

pas sans entraver toute la vie du pays. Exemple : un commerçant de Salonique reçoit le jeudi soir une dépêche l'appelant pour affaire importante à Monastir ; il ne pourra partir que le dimanche matin ; en effet, le vendredi, jour saint, le konak est fermé ; le samedi, à l'heure du départ, — sept heures du matin, — le konak n'est pas ouvert ; et il n'y a naturellement qu'un train par jour.]

A ma demande de visa, le konak répond qu'on ne vise plus pour Mitrovitza, qu'il faut s'adresser à Hilmi pacha. L'inspecteur général m'accorde fort aimablement son autorisation. Trois journalistes partaient le même jour que moi pour la même destination : deux Autrichiens et un Russe. Nous fîmes route ensemble.

Par le même train voyagent une demi-douzaine de personnages considérables et bizarres, les uns chamarrés, coiffés du fez, les autres d'un âge vénérable, coiffés du turban : ce sont les membres de la grande commission, — la troisième, — chargée par Sa Majesté Impériale de rétablir la paix en Albanie. A chaque station, de nombreux citoyens à fez et à turban viennent présenter leurs devoirs à Leurs Excellences : salamaleks, cigarettes, cafés.

A Orhanié, — une heure et demie d'Uskub, — le quai présente un aspect curieux : des soldats, comme partout, allant et venant, démarche lourde, allure débraillée, l'arme à la bretelle, la ceinture bardée de cartouches ; et parmi ces masses menaçantes une cinquantaine de gosses, garçons et filles de quatre à dix ans, se faufilant, agiles, les mains garnies de ravissantes violettes. Les petits garçons n'ont aucun

charme et leur silhouette est plutôt déplaisante, mais les petites Turques sont délicieusement costumées dans leurs étoffes claires si sales et si misérables ; leurs mains noires aux ongles peints en rouge nous tendent les fleurs adorables d'un geste plein de grâce ; et ce serait exquis sans la misère des corps, sans la maigreur des visages, sans la profonde tristesse des yeux qui semblent étonnés de ne pouvoir sourire. Là-bas, dans les villages des environs de Sofia, j'ai vu des enfants qui riaient, qui sautaient, qui jouaient...

A Prichtina, le consul de Serbie nous attend pour nous accompagner à Mitrovitza. Quelques minutes après avoir quitté Prichtina, nous apercevons du train la fameuse plaine de Kossovo, le « champ des merles », où eut lieu, en 1389, une sanglante bataille entre Turcs et Serbes ; tout au loin le tombeau du sultan Mourad, tué dans la bataille.

Le train de la commission impériale entre en gare de Mitrovitza aux accents cuivrés d'une musique fausse et militaire. La gare est occupée militairement et pleine de monde. Les abords sont gardés par deux sections d'infanterie et une trentaine de cavaliers. Un officier de police vient nous saluer et se mettre à notre disposition. Il ne doit pas nous quitter.

Mitrovitza, qui compte environ de 12 à 15.000 habitants, possède en tout et pour tout trois véhicules auxquels on a coutume d'atteler des fantômes de chevaux et que l'on décore du nom de voitures. Les trois voitures de Mitrovitza attendaient à la gare. Comme de juste, ce furent les membres de la commission qui y furent introduits avec leurs invraisemblables bagages. Une quinzaine de cavaliers les escortèrent. Puis l'in-

fanterie défila. Elle défila même fort bien, à l'allemande, en levant la jambe très haut, en articulant minutieusement chaque pas.

Le reste de la cavalerie nous attendait. Et nous attendions les équipages. Il pleuvait ; il faisait froid. Le chef de gare, très aimable, nous offrit son bureau, le coin de son feu, un excellent café turc et de non moins excellentes cigarettes de contrebande. Au bout de trois quarts d'heure, la pluie faisait mine de cesser et une seule voiture était revenue. Nous y mîmes nos bagages, avec le drogman du consulat serbe de Prichtina. Puis nous partîmes, à pied, suivis du cavass, armé jusqu'aux dents, de l'officier de police, et des quinze cavaliers, au pas. A mi-chemin, les voitures : nous nous hissons, et au trot jusqu'à l'hôtel, — l'hôtel !... — à travers mille cahots.

Après une légère collation, nous repartons à pied, désireux de ne pas perdre notre après-midi. L'officier de police nous suit toujours ; mais les cavaliers sont remplacés par une douzaine de gendarmes à pied avec deux sous-officiers. Nous sommes bien gardés. Les sentinelles nous saluent, sans tirer.

Notre première visite est pour le consulat de Russie. Nous n'y voyons pas le blessé, mais les médecins nous reçoivent et nous donnent des renseignements précis. Il résulte de leurs déclarations que l'état de M. Chtcherbina reste stationnaire, et que les complications sont toujours redoutables : « Pronostics absolument réservés. » (1)

---

(1) Le consul russe est mort quatre jours plus tard.

Quittant le consulat, nous nous rendons au point où fut commis l'attentat : c'est sur une route en contrefort, déserte et gardée par un poste. La sentinelle, après avoir salué M. Chtcherbina, lui déchargea son arme presque à bout portant dans le dos. Nous passons. La sentinelle nous salue. Elle ne tire pas. Les gendarmes, qui marchent à quinze pas derrière nous, ont pris leur fusil à la main.

Il s'agit maintenant de visiter le champ de bataille où fut livré le combat du 30 mars.

La topographie est simple. Mitrovitza est construit dans le fond d'un entonnoir. De la gare on n'aperçoit pas une maison. Le village adossé, au nord, à des montagnes escarpées, est défendu, au sud, par une position magnifique : une colline en pente douce, qui domine de plus de cinquante mètres toute la plaine de Kossovo dont elle est séparée par une rivière, la Sitnitza. A l'est, deux rivières, la Sitnitza et l'Ibar : Mitrovitza est au confluent de ces deux rivières. A l'ouest et à l'est, des montagnes.

Le camp des Turcs est installé entre Mitrovitza et la rive droite de la Sitnitza. Il est parfaitement dissimulé par l'inclinaison du terrain. On voit d'en bas tout juste la première tente et quelques pièces de canon. Derrière le camp, également dissimulée, la caserne. Plus bas encore, derrière la caserne, complètement à l'abri des feux de la plaine, le village.

Les Albanais, venant de Voutchitrn, — au sud, — se dirigeaient vers Mitrovitza. Quelques-uns purent s'avancer jusqu'au milieu du pont qui relie la rive droite à la rive gauche. Les tirailleurs turcs les firent reculer,

tandis que l'artillerie tenait en respect les troupes de la plaine. Les Albanais s'enfuirent dans les montagnes du sud-est.

Le combat fut plus meurtrier que ne le prétendent les Turcs. Les informations sont contradictoires : elles semblent se rencontrer autour des chiffres suivants : deux cents morts et trois cents blessés.

La simple politesse exige que nous rendions visite au caïmacam. Il est sorti. Nous sommes reçus par quelques-uns des membres de la grande commission.

Dans une pièce petite et surchauffée, les majestueux personnages que nous avons contemplés en venant sont assis sur des divans. Voici, aimable, parlant avec une égale facilité le français et l'allemand, Sadik pacha, aide de camp d'Abd-ul-Hamid. Voici, magnifique et modeste, Baïram-Tsour, Albanais, ancien brigand dont on a fait un colonel. Les bruits les plus étranges circulent sur son compte : on l'accuse d'avoir été agent de l'Autriche ; on affirme qu'il a rompu avec cette Puissance et qu'il est maintenant en rapports avec la Russie. Baïram-Tsour a déjà fait partie de la deuxième commission; il arrive de Constantinople où il a, paraît-il, été reçu en audience par le Sultan. Voici, enfin, assis à la turque, les jambes croisées et sa tabatière à la main, Youssouf effendi, *uléma,* un des aumôniers du Palais et chef de la commission.

Après l'échec de la deuxième commission, les Albanais avaient demandé que le grand-vizir en personne vînt s'entretenir avec eux des réformes. Le grand-vizir, occupé à Constantinople, n'a pu se rendre à l'invitation. Mais les personnages envoyés cette fois

sont parmi les plus considérables dignitaires de l'empire. Les uns sont revêtus d'une autorité religieuse et peuvent parler au nom d'Allah ; les autres, Albanais qui ont fait leur chemin, sont très écoutés des Albanais ; tous apportent aux insurgés les assurances personnelles de Sa Majesté. Si la troisième commission échouait, comme ses devancières, les moyens diplomatiques seraient épuisés. Il faudrait en venir au canon. Mais les Albanais n'éprouvent aucune sympathie pour le canon. Ils ont été stupéfaits l'autre jour qu'on osât employer contre eux cette inhumaine machine.

Dans une première entrevue qu'ils ont eue lundi soir, avec trois chefs de tribus, les membres de la commission leur ont tenu le langage suivant : « Nous irons demain à Ipek et nous vous expliquerons les choses. Mais dispersez les tribus rassemblées autour de Mitrovitza. » Les chefs ont promis de disperser leurs troupes et accepté le rendez-vous. Je n'ai pas de nouvelles du colloque d'Ipek.

« Sa Majesté Impériale est très affectée des divisions qui règnent parmi ses sujets. Elle veut rétablir la concorde entre tous les enfants du pays. » Ces paroles de Youssouf effendi m'ont donné l'impression que les désirs du sultan Abd-ul-Hamid seront exaucés, et qu'après le départ des plénipotentiaires tous les malentendus seront peut-être éclaircis. Il se pourrait que d'ici peu « l'ordre » régnât en Albanie.

Cependant les nouvelles qui m'arrivent aujourd'hui sont peu favorables. Les Albanais ne voudraient rien entendre et se prépareraient à continuer la résistance. Hilmi pacha paraît toujours décidé à agir contre eux. Les plénipotentiaires vont avoir une rude besogne :

s'ils réussissent on pourra conclure de leur succès que les assurances du Sultan sont de nature à donner aux rebelles une pleine satisfaction.

Cinq heures et demie : c'est bien tôt pour rentrer. Nous marchons, toujours escortés, jusqu'au pont. Nous voyons, sur des arbres, les traces de la fusillade. Nous contemplons, sur le pont, un endroit où il y a eu du sang. Nous constatons, encore une fois, mais d'en bas, combien la position d'en haut est difficile à enlever. Et nous revenons par le quartier serbe.

A chaque pas ce sont des saluts, des *dobro vitch*, — bonsoir, — des sourires. Les villageois sont sortis pour voir de plus près leur consul : les yeux creusés s'illuminent, les visages se détendent ; la casquette blanche met en joie ces abandonnés : c'est un morceau de Serbie qui passe. Des enfants soulèvent leur fez ; un gamin fait présenter les pattes à son chien ; et le caniche, debout, reste immobile, militaire. Sur le seuil d'une maison, une jeune paysanne et sa mère appellent à grands gestes affectueux ; le consul s'approche. La jeune femme lui prend la main, la baise avec ferveur, toute émue et toute riante, avec un débordement de paroles. Je ne puis m'empêcher de plaisanter le consul. Il me raconte l'histoire de cette jolie fille : « Il y a une dizaine de mois, cette jeune fille et sa mère arrivent au consulat et implorent ma protection. Elles venaient d'Ipek où elles vivaient. Les musulmans voulaient convertir la fille de force. Elle s'y refusait. Il était impossible aux deux femmes de retourner à Ipek. Je connaissais ici un jeune garçon qui désirait se marier. Elle avait quinze ans et demi.

C'est une jolie fille, fraîche, gentille. Je réussis. Ils sont parfaitement heureux et ont déjà eu le temps d'avoir une petite fille. »

Sur l'invitation d'un paysan, nous regardons une église serbe en construction ; et nous entrons cinq minutes dans la chapelle actuelle : c'est une sorte de hangar, froid, humide et sombre, qui rappelle les catacombes. Les murs sont garnis d'images saintes qu'il est impossible de distinguer. Quelques cierges sont allumés.

Nous rentrons enfin à l'hôtel, fatigués et mourant de faim, et nous trouvons, — c'était prévu, — pour nous restaurer un maigre repas ; pour dormir, une misérable couchette. L'hôtel Risto, ainsi nommé par nous du nom de son propriétaire, est une bicoque de bois, glaciale et peu assurée, où, couchés tout habillés et enveloppés de couvertures, nous avons gelé malgré les braseros, et entendu toute la nuit le tremblement des vitres sous les attaques du vent. Des factionnaires montaient la garde à la porte de notre appartement. La maison a été surveillée sans répit. Le froid et le vent seuls ont troublé notre sommeil.

Nous sommes repartis le lendemain matin, transis, mais contents, — contents de ce que nous avions vu, contents surtout de repartir. — Et nous sommes rentrés à Uskub avec satisfaction. A côté de ce que nous avons trouvé à Mitrovitza, notre pauvre auberge d'Uskub est un palais. Mais il paraît qu'à côté de ce qu'on trouve à Prizrend et à Prichtina, Mitrovitza est un pays béni. Alors il ne faut plus rien dire.

Le Temps *du samedi 18 avril:*

Les bandes

Uskub, dimanche 12 avril

Depuis quelques jours on entend beaucoup parler des bandes. Les rencontres deviennent plus fréquentes. Des bruits inquiétants circulent: la date de l'insurrection généraie serait fixée; cent mille Macédoniens seraient prêts à se soulever au premier signe. En même temps, les trains militaires succèdent aux bateaux militaires: ce sont, officiellement, des renforts envoyés pour réduire les Albanais; mais peut-être assistons-nous sous ce prétexte à une mobilisation plus conséquente et dirigée vers la frontière.

J'ai constaté à Sofia que le gouvernement bulgare faisait tout ce qui dépendait de lui pour surveiller étroitement le passage des bandes; j'ai constaté aussi que, malgré sa bonne volonté, il était impuissant à l'empêcher. Des mesures sévères et habiles ont été prises: des colonnes volantes de soldats, habillés en paysans, ont été organisées à la frontière; si une bande paraît, la contre-bande va à elle et lui propose de passer ensemble par un chemin qu'elle connaît; et elle emmène la bande dans les lignes des soldats. Mais il arrive parfois que la contre-bande et la bande passent réellement de compagnie. Il arrive aussi qu'une bande ayant eu vent du manège imagine d'envoyer,

avant son passage, une fausse bande, une contre-contre-bande chargée d'occuper la contre-bande à droite tandis que la bande file à gauche. Que peut faire le gouvernement contre une pareille ingéniosité sans cesse renouvelée ?

On sait d'autre part que parmi les officiers, même bulgares, un bon nombre, sinon la totalité, sont favorables à la cause macédonienne. Parmi les sous-officiers il en est de même. Si les chefs des postes installés à la frontière ferment les yeux, par qui le gouvernement bulgare peut-il faire surveiller les officiers et les sous-officiers ?

Dans l'intention évidente de dégager la Bulgarie du mouvement insurrectionnel macédonien, les chefs de l'Organisation intérieure ont décidé que le point central des opérations serait porté le plus loin possible de la frontière bulgare, du côté de la frontière grecque, dans le vilayet de Monastir. Aussi les trois vilayets sont-ils inégalement travaillés par les menées révolutionnaires.

Le vilayet de Kossovo est le moins agité des trois. J'ai déjà eu occasion de signaler cette tranquillité relative, due au voisinage redouté des Albanais. J'ai fait remarquer également que l'affaire d'Ichtip s'est produite sur les confins du vilayet de Salonique. Il y a bien dans le vilayet de Kossovo quelques bandes, presque uniquement dans la région d'Ichtip et dans celle de Malech ; partout ailleurs elles étaient jusqu'à présent peu nombreuses, peu fortes, et peu agissantes ; il semble qu'elles se bornaient à traverser le pays pour se rendre vers un autre point, ou à se cacher en attendant le moment d'entrer en ligne ; les

rencontres avec la troupe étaient accidentelles et, autant qu'on en peut juger à travers les versions contradictoires, n'étaient pas provoquées par les bandes.

Un télégramme du consul de Russie à Uskub, daté du 27 mars, dit qu'il y a dans la région un grand nombre de bandes dont plusieurs sont fortes de plus de cent hommes. Depuis quelques jours seulement, leur apparition plus fréquente dénote un commencement d'effervescence.

La situation du vilayet reste sensiblement moins critique que ne le prétend le télégramme du 27 mars. Il n'est pas vrai que les communications par chemin de fer et par télégraphe soient interrompues. Il est exagéré de dire que les actes de violence dont les Turcs sont victimes de la part des partisans des comités tendent à aggraver la situation. Hilmi pacha, interrogé par moi, n'a pu me citer aucun cas précis concernant le vilayet de Kossovo. De même, pour ce qui est de l'importance des bandes, le chiffre de cent hommes lui paraît au-dessus de la vérité. L'inspecteur n'est pas suspect de tendresse pour les *komitadjis*. Ses dénégations me confirment dans l'opinion que le consul russe d'Uskub — ou le *Messager officiel* — a confondu le vilayet de Kossovo avec celui de Salonique et surtout avec celui de Monastir.

Dans la région de Salonique, les « affaires » sont plus fréquentes. Elles ont toujours le même caractère : une bande est signalée ; la troupe va à sa rencontre ; découverts, les bandits sont obligés de se défendre ; la troupe riposte. Ces affaires se répètent et ne sont pas intéressantes en leur monotonie, parce que

toujours la troupe envoyée contre la bande n'est pas suffisamment forte pour s'emparer des individus : on se bat avec acharnement; on perd des hommes de part et d'autre; mais ce qui reste de la bande finit toujours par s'enfuir dès que la nuit est tombée. Quelquefois même, — et cela est arrivé encore pas plus tard que jeudi dernier, dans une ferme, près du village de Kourfali, à trente kilomètres de Salonique, — la troupe envoyée est plus faible que la bande; on signale une bande de huit ou dix hommes; on envoie une vingtaine de soldats qui tombent sur une bande de vingt-cinq ou trente individus bien armés et abrités : fureur de la troupe, qui passe sa colère sur les villageois, lorsque la bande s'est enfuie.

Il n'y a qu'un moyen d'arrêter les bandes d'une manière efficace et humaine : c'est d'envoyer à leur poursuite non pas douze ou vingt hommes, mais deux cents, trois cents, cinq cents hommes s'il le faut, avec mission de s'emparer des individus. La petite guerre d'escarmouches à laquelle on s'obstine est faite pour entretenir l'état insurrectionnel et encourager la formation des bandes. Dès qu'un village fait cause commune avec la bande qu'il abrite, la troupe est obligée de se replier. Et ce cas, assez rare encore dans le vilayet de Salonique, devient de plus en plus fréquent dans le vilayet de Monastir.

C'est Monastir, en effet, qui, par la volonté formelle des chefs, sera cette année, on peut dire est déjà, le centre du mouvement insurrectionnel : Monastir, Perlépé, Okhrida, Resné, Kastoria, etc. Dans toute cette région les bandes sont très nombreuses, assez fortes,

et soutenues par les habitants à la suite d'une propagande très vigoureuse. La plupart des villages sont gagnés à la cause, et, dans les rencontres avec la troupe, prennent immédiatement les armes. Le mouvement semble irrésistible et, d'après les renseignements que je reçois de Monastir, on se demande s'il sera possible de l'arrêter.

Le *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg nous révèle que le consul de Russie à Monastir (1) s'y emploie énergiquement : « Conformément aux instructions de l'ambassadeur Zinoviev, le consulat de Russie a avisé les chrétiens, *d'une manière officielle*, (2) que le gouvernement impérial russe désapprouve sévèrement la manière d'agir des comités et n'accordera aucune protection aux fauteurs de troubles. Une *déclaration analogue* (2) a été adressée aux membres des comités qui ont été invités à cesser leur activité criminelle et à ne pas entraver l'application des réformes proposées par les Puissances. »

Le consul de Russie jouit à cet égard d'un privilège que tous ses collègues doivent lui envier et dont il est permis de s'étonner ; car de deux choses l'une : ou les relations proclamées par le *Messager officiel* entre le consulat de Russie et les chefs des comités sont récentes, et dans cette hypothèse on ne s'expliquerait pas qu'elles eussent pu naître à l'occasion d'une communication peu bienveillante; ou ces relations sont

(1) Le consul de Russie à Monastir était M. Rostkowsky ; on sait qu'il a été tué le 8 août dernier.

(2) C'est moi qui souligne.

anciennes, et dans ce cas on est en droit de se demander si elles n'ont pas eu dans le passé un caractère très différent de celui qu'elles affectent aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, les consuls des autres Puissances sont placés vis-à-vis du consul de Russie dans un état d'infériorité marquée : aucun d'eux ne connaît les chefs des comités, — qui s'abstiennent soigneusement de se faire connaître ; — aucun d'eux ne peut donc agir ; aucun ne peut, par des « déclarations officielles », faire entendre aux meneurs de l'insurrection des paroles de sagesse, pas même ceux dont la voix autorisée, et notoirement désintéressée, pourrait courir la chance d'être écoutée sans suspicion.

Le Temps *des vendredi 24 et jeudi 30 avril, et mardi 5 mai :*

Le fond de la question

Insécurité et misère. — Une maison à une heure d'Uskub. — Le marché de Sofia. — Difficultés d'une enquête. — Grande et petite propriété. — Trois modes d'exploitation. — Un bail entre propriétaire et ouvriers, Monastir. — Concurrence et émigration. — Transformation de la propriété. — Travaux nécessaires. — Améliorations projetées. — Les charges d'un village. — Le budget d'une famille. — Conclusion.

Uskub, mercredi 15 avril

I

Le Parisien qui arrive en Macédoine éprouve, dès l'abord, une déception : il est venu pour voir des massacres, des « atrocités »; et il ne voit pas de massacres. Déjà satisfait de sa déception, il est tenté de s'écrier, — j'ai entendu tenir ce propos — : « Mais la Macédoine est le pays le plus tranquille du monde ! »

Il regarde d'un peu plus près ; il constate d'abord que dans ce pays d'apparence tranquille règne une insécurité absolue. Partout des soldats armés, fusils chargés, ceintures bardées de cartouches; ils vont par bandes,

patrouilles et postes ; ils vont seuls aussi et déambulent dans les rues, l'arme à la bretelle, du même pas flâneur qu'un permissionnaire ou qu'une ordonnance : seulement leur fusil est chargé et cinquante cartouches sont à portée de leur main.

Ces soldats armés constituent un danger permanent. L'exemple de Mitrovitza suffirait à le prouver. Voici un fait qui s'est passé, l'année dernière, à Uskub même : Un consul, accompagné d'une dame, et suivi de son cavass, se promenait tranquillement. Il croisa sur un trottoir un soldat armé. Les trottoirs d'Uskub sont étroits. Le consul ne descendit pas. La dame non plus. Le soldat non plus. En passant, le consul bouscula un peu le soldat. Le soldat abaissa son arme. Au même moment le cavass lui mettait son revolver sur la poitrine. Le soldat releva son arme et passa. Moralité : Si vous êtes consul ne sortez pas sans un cavass armé.

Un soldat tirera aussi volontiers sur un Européen dont la voiture aura manqué de l'écraser. Il tirera dans mille autres cas. On sait qu'il suffit de donner une arme à l'individu le plus paisible pour lui inspirer immédiatement le désir de s'en servir. Pourquoi les Turcs, malgré leur douceur, échapperaient-ils à la règle ?

Je reconnais que les accidents sont rares. Encore est-il qu'il y en a. Et c'est trop qu'ils soient possibles. On m'a dit à Mitrovitza que M. Chtcherbina « n'écoutait pas les conseils de l'autorité », qu'il « s'exposait... » Un pareil argument impliquerait qu'en ce pays l'insécurité serait la loi, et que, par conséquent, nous ne serions pas en pays civilisé. De même, à mon retour de Mitrovitza, un très gros personnage d'Uskub m'adressa ces

paroles triomphantes : « Vous voyez qu'on exagère et que la situation, dans la partie la plus troublée de l'empire, n'est pas aussi grave qu'on le dit ! » Comment donc ? Parce que j'ai pu passer une après-midi à Mitrovitza sans recevoir une balle dans le dos ? C'est admirable, en effet ! Et j'en viens à me demander si l'officier de police et les douze gendarmes qui nous accompagnaient étaient bien nécessaires. Mon amour-propre me persuade aisément que c'était là une escorte d'honneur tout simplement, dont on a voulu flatter nos personnes !

Parlons sérieusement. Il n'est pas impossible de rétablir la sécurité dans ce pays, tout au moins d'y diminuer l'insécurité. Que, dans les montagnes, tant que les bandes opéreront, les soldats soient armés, de manière à pouvoir se défendre, fort bien. De même en Albanie, tant que les Albanais resteront menaçants. Mais dans les villes, dans les gros villages comme Uskub et Monastir ? Ayez une garnison armée, sans doute; ayez des postes armés aux portes des villages, assurément; mais ne tolérez pas, sous aucun prétexte, la promenade dans les rues de soldats isolés et armés, sans surveillants, sans chef responsable, maîtres de leur arme, et qui peuvent être tentés de s'en servir mal à propos.

Ce n'est pas tout : débarrassez-nous des bandes, d'une manière efficace et humaine. Et débarrassez-nous des Albanais. Les cent mille hommes actuellement groupés en Macédoine peuvent se charger de cette double besogne. A condition toutefois qu'on veuille les y employer, au lieu de les laisser vagabonder, armés, dans les rues.

S'il est relativement facile de diminuer l'insécurité, on ne supprimera pas aussi aisément le second fléau qui désole la Macédoine, je veux dire la misère.

Elle est profonde, lugubre et irrémédiable. Le paysan macédonien meurt souvent assassiné. L'Albanais, le Turc et les *komitadjis* se partagent, selon pays et occasions, le soin d'abréger sa vie. Quand une mort violente lui est épargnée, le paysan macédonien est assuré de mourir de faim, en paix.

Je me rappellerai toujours la première maison que j'ai visitée, au cours d'une promenade à cheval, en passant dans un village à une heure d'Uskub. Une maison ? Une hutte plutôt : quatre murs de pierres jointes à la boue; la toiture formée par trois poutres; une poutre maîtresse au centre, deux poutres en V avec des poutres transversales : le tout recouvert de tuiles de granit et de chaume fumé. La fenêtre ? Un trou de vingt-cinq à trente centimètres carrés, pratiqué en enlevant deux pierres du mur. La cheminée ? Un cadre de pierres, s'élevant à dix centimètres au-dessus du sol, garni de cendres, d'un peu de bois, et placé sous la fenêtre pour que la fumée puisse s'échapper, après s'être répandue dans toute la chambre.

Cette pièce, d'environ sept mètres sur huit, abrite une famille composée de deux ménages et de quatre enfants. L'inventaire du mobilier n'est pas long : une table de bois, un rouet cassé, et quatre sièges bas, en bois et pierre, visiblement fabriqués par les propriétaires. Le garde-manger ne contient qu'un chapelet de piment. « Voilà notre vie », me dit une des femmes.

A l'entrée, dans une sorte de cour-vestibule, devant la porte, des têtes de coqs sont pendues. Je demande

la signification de ces emblèmes : « C'est, me répond-on, pour préserver la maison des esprits. »

Un peu plus bas, une porte de bois ouvre sur une cave, — un trou creusé dans la terre. — Des croix sont gravées, d'un couteau malhabile, sur la porte. La maison que je viens de visiter est habitée par des chrétiens.

J'ai vu d'autres maisons, d'autres villages. J'ai trouvé partout la même misère. Partout, et à Uskub même, j'ai trouvé des êtres humains qui n'avaient plus d'apparence humaine, et qui me faisaient songer aux paysans de La Bruyère. Ce sont des hommes, pourtant, ces corps émaciés et vieillis avant l'âge. Ce sont des hommes et des femmes, — et qui n'ont plus d'humain que l'expression de leur souffrance. Les filles de vingt ans en paraissent soixante. Les enfants ont l'air de petits vieux ratatinés. Et la Macédoine est un des pays les plus fertiles qui soient au monde !

Que de fois, en mes tristes excursions, je me suis rappelé les villages bulgares aperçus du train, entre la frontière et Sofia ! C'était un dimanche, et les paysannes en leurs robes fraîches étaient délicieuses. Les jeunes souriaient, le bras sous le bras d'une amie, les cheveux au vent, parées, coquettes, jeunes. On ne reconnaît pas à la mise des paysannes macédoniennes si c'est ou si ce n'est pas dimanche : pour elles, c'est uniformément jour de misère.

Souvent aussi le souvenir m'est revenu du pittoresque marché de Sofia, qui, chaque vendredi, amène sur les places, dans les rues, paysans et paysannes des environs. Ils descendent de leurs montagnes pour vendre à

la ville fromages, œufs, volailles, cochons et fleurs. J'ai vu les mâles robustes, les femmes gaillardes, avec d'énormes bras rouges bronzés au soleil. Leur mise était propre et non exempte d'une certaine recherche : la jupe courte soutachée de riches broderies, la chemise longue garnie de volants, les cheveux, coiffés plat sur la tête, tombant dans le dos en nattes fines et aussi nombreuses que possible, — j'ai compté jusqu'à vingt-cinq nattes chez certaines beautés opulentes; — et des rubans, et des fleurs, et des plumes, et des colliers, et des bracelets, bijoux rustiques déjà luxueux. Un parfum de nature brutale, mais saine et heureuse, se répandait, que je n'ai jamais respiré dans les villages de Macédoine.

J'ai essayé de m'expliquer les raisons de cette misère. Je me suis efforcé d'en mesurer l'étendue. J'ai cherché à en voir clairement la cause et les conséquences. Et sans avoir pu pousser mon enquête aussi loin que je l'aurais désiré, j'ai cependant recueilli des renseignements intéressants et des documents significatifs.

II

Une enquête sérieuse sur la situation du paysan macédonien devrait étudier :

1° La valeur et la distribution de la propriété foncière ;

2° Le revenu brut du travail agricole selon les différentes régions et selon les différents modes d'exploitation ;

3° La répartition de l'impôt, en droit et en fait, par villages, par familles, par individus.

Ces trois points éclaircis, on obtiendrait aisément le revenu net du travail agricole. Mais ce n'est pas chose facile que d'éclaircir ces trois points.

La valeur et la distribution de la propriété foncière ne sont établies qu'approximativement par des semblants de cadastres qui servent à fixer pour chaque propriété la taxe de l'impôt foncier. Les brigades chargées de cette estimation n'opèrent pas toujours avec la rigoureuse exactitude qui serait désirable. Et le paysan est incapable de rectifier les erreurs.

Pour le revenu brut du travail agricole et la répartition de l'impôt, aucune statistique n'existe. Étant donné le système d'adjudication globale employé, les documents officiels ne sont d'aucun secours : ils ne disent que le prix de l'adjudication globale; et ce chiffre est nécessairement fort au-dessous du total des sommes perçues par le dîmier. A plus forte raison ne trouvera-t-on dans les documents officiels aucune indication concernant la répartition de l'impôt, la charge de l'impôt sur le travail, le rapport du revenu au travail.

Les renseignements précis ne peuvent être recueillis que par une enquête directe, faite sur place, portant sur un très grand nombre de villages et une très grande variété de régions. Le seul moyen de procéder étant l'interrogation personnelle des villageois, la connaissance du turc, du bulgare, du serbe, favoriserait la besogne et éviterait la perte de temps causée par l'intervention d'un drogman. De toutes façons il faudrait

disposer de plusieurs mois, être assuré du beau temps et pouvoir, en toute sécurité, se hasarder à l'intérieur du pays.

Je n'ai pu faire cette enquête, comme je conçois qu'elle devrait être faite. Mais qui le pourrait, surtout en ces temps troublés ? C'est profondément regrettable : une enquête de ce genre est le travail le plus intéressant qui puisse être tenté en Macédoine, le seul travail qui montrerait d'une manière exacte l'étendue de la misère et la profondeur du mal. (1) Le peu que j'ai vu, sans pour ainsi dire quitter la ligne du chemin de fer, ne donne qu'une idée de la situation.

Une première distinction s'impose entre la grande et la petite propriété. On comprend généralement sous la première appellation toute étendue de terre supérieure à six cents *denums,* — le *denum* équivaut à un dixième d'hectare. — La grande propriété ne se rencontre guère que dans les plaines. Le terrain montagneux est beaucoup plus morcelé. Dans quelle proportion se trouvent les grands propriétaires ? il est impossible de le déterminer exactement. Les chiffres qui me sont fournis varient entre 20 et 60 o/o. Ce qui semble probable, par contre, c'est que les grands propriétaires sont tous musulmans, et qu'à peine 10 o/o des terres cultivées appartiennent à ceux qui les cultivent.

---

(1) Je suis heureux de me rencontrer ici avec un de nos consuls en Macédoine qui s'occupe activement d'étudier la situation économique du pays et qui a bien voulu me communiquer quelques extraits de ses notes, dans lesquels j'ai puisé une partie des renseignements qui suivent.

Cette observation nous amène à dire un mot des trois modes d'exploitation en usage. Ce sont :

l'exploitation directe de la terre par le propriétaire ;
le métayage ;
l'exploitation par le travail d'ouvriers.

L'exploitation directe n'existe que pour la petite propriété. Le plus souvent elle est faite en commun par plusieurs ménages associés dans la propriété, associés dans le travail, associés dans le partage de la récolte.

Le nombre de ces petits propriétaires va sans cesse en diminuant. La mauvaise irrigation, le médiocre outillage et la quasi-impossibilité de le remplacer, la lourdeur de l'impôt aggravée par les exactions et les irrégularités du dîmier, l'insécurité, le pillage, ont sensiblement diminué, depuis plusieurs années, la valeur de la propriété foncière. Pour payer ses impôts, pour continuer à cultiver son champ, pour vivre, le petit propriétaire a dû emprunter sur son champ ou chez les usuriers à des taux fantastiques, constituant une nouvelle charge. D'hypothèque en hypothèque, il se trouve acculé à la vente. Ou prévoyant le résultat final d'une série d'emprunts désastreux, il se décide immédiatement à vendre, et devient métayer ou ouvrier, quelquefois métayer, puis ouvrier après de nouvelles pertes et de nouveaux emprunts.

Métayer, le paysan conserve la propriété des bestiaux et des instruments de labour. Le propriétaire fournit le terrain et la semence. Le métayer laboure, sème, récolte et bat. La récolte faite, on prélève la dîme. Puis, on retire, — ou on ne retire pas : c'est selon conven-

tions, — la semence pour l'année suivante. Et le reste est partagé, par moitié, entre le propriétaire et le métayer. Le métayer s'endette le plus souvent pour l'achat et l'entretien du matériel d'exploitation, soit auprès du propriétaire, soit auprès des usuriers ; car le métayer ne trouve jamais de crédit dans les banques : sur quoi gagerait-il son emprunt ?

Quand le métayage lui est devenu trop lourd, le paysan n'a plus qu'une ressource : il se fait ouvrier. Dès lors, il n'a plus rien à lui, que ses bras. Il travaille pour le compte du propriétaire. Il ne paye plus la dîme. Et il touche, pour prix de son labeur, un salaire en espèces ou en nature.

J'ai pu me procurer le texte d'un bail conclu récemment aux environs de Monastir entre un propriétaire et les quatre chefs de famille qu'il engageait. Pour le travail de quatre hommes, et à leur volonté celui de leurs femmes et enfants, pendant un an, le propriétaire donnait :

1 kilé de blé, le kilé représente environ 30 kilos, évalué à.	25	piastres
40 kilés de maïs, à 12 piastres le kilé . . .	480	—
40 kilés d'orge, à 13 piastres le kilé	520	—
40 kilés de seigle, à 10 piastres le kilé . . .	400	—
une somme en espèces de 55 piastres	55	—
55 kilos de sel, à 30 paras, soit 3/4 de piastre	40	—
16 paires de *tchareks*, chaussures en peau de bœuf, valant 5 piastres pièce	80	—
Total pour 4 personnes	1.600	piastres

Soit pour chaque chef de famille, 400 piastres, c'est-à-dire moins de quatre livres turques, environ 88 francs.

Les quatre chefs de famille reçoivent, en outre, du pétrole à discrétion; ils ont la jouissance d'un petit jardin d'où ils tirent pour leur nourriture quelques légumes, tels que pommes de terre, courges, piment, haricots; ils ont enfin le droit de faire paître leurs moutons; et cette dernière clause pourrait être la source d'un certain profit : chaque brebis rapporte, en effet, 20 piastres par an; et le prix d'une brebis avec son agneau est de 70 à 90 piastres. L'élevage des moutons peut donc être avantageux : il suffit d'avoir devant soi assez d'économies pour en acheter beaucoup. C'est bien rarement le cas du paysan macédonien. Conséquence : la dette usuraire ou la dette envers le propriétaire, dont on n'arrive jamais à se libérer; et, par suite, éternité de l'esclavage aux maigres conditions qu'on a vues.

[Ces conditions tendent à devenir de plus en plus maigres à cause de la concurrence. Ce n'est pas en Macédoine que l'agriculture manque de bras. Tout le monde est agriculteur. Le commerce et l'industrie n'existent pas. Un sujet ottoman peut être soldat ou fonctionnaire. Un raïa ne peut se faire qu'agriculteur. La concurrence produit une baisse continuelle du prix de la main-d'œuvre.

Une autre conséquence de cet état de choses est l'émigration, considérable. Les paysans macédoniens quittent leurs villages pour s'employer temporairement en Roumanie, en Bulgarie, à Constantinople. Ils y sont mieux payés.

La comparaison leur fait sentir plus douloureusement leur misère.] (1)

Le métayage est plus avantageux au propriétaire que l'exploitation par le travail d'ouvriers. Le métayage peut produire un rendement de 15 à 19 o/o du capital engagé. Dans l'exploitation par le travail d'ouvriers, la main-d'œuvre, si légère soit-elle, et le capital nécessité par le matériel d'exploitation font tomber le rendement de 5 à 8 o/o.

Ainsi l'intérêt des propriétaires réclame l'extension du métayage. Mais le métayage tend à disparaître, tandis que, d'autre part, le nombre des petits propriétaires va en diminuant. La transformation actuelle de la propriété aboutira nécessairement à la concentration de toutes les terres entre les mains de grands propriétaires et des banques, quand tout ce qui est aujourd'hui petit propriétaire ou métayer sera devenu ouvrier.

Ce résultat sera-t-il favorable ou préjudiciable à l'agriculture? Cela dépend. Si les nouveaux propriétaires en restent aux procédés actuels d'exploitation, le rendement continuera à rester inférieur au rendement obtenu par le métayage. Si, au contraire, les procédés d'exploitation sont renouvelés et perfectionnés, si les travaux indispensables d'irrigation et d'assainissement sont exécutés, si l'impôt est allégé et régulièrement perçu, si enfin la sécurité rétablie permet le travail des champs, l'agriculture peut connaître des jours pros-

---

(1) Ce passage est tombé à la composition. Il ne figure pas dans *le Temps*, quoique le titre en soit mentionné au sommaire. Il était un peu plus développé. Je l'ai rétabli de mémoire.

pères ; la condition des propriétaires peut s'améliorer et, par suite, celle des ouvriers.

La disparition de la petite propriété et celle du métayage pourraient même être enrayées si le gouvernement ottoman prenait l'initiative de ces réformes. Il est peu probable que l'idée lui en vienne. Il ne serait même pas raisonnable d'attendre des propriétaires turcs une initiative analogue. Le programme esquissé plus haut exige de l'argent, beaucoup d'argent ; ni les propriétaires, ni le gouvernement ne seraient en mesure de régler l'addition. Quelques banques de Salonique, devenues propriétaires de domaines hypothéqués, ont tenté une exploitation meilleure : elles n'ont pas échoué ; mais l'expérience est restreinte à une région, et subit le contre-coup d'une situation générale déplorable que les réformes projetées ne me semblent pas de nature à modifier sensiblement.

III

En dehors des réformes administratives et financières, il est question, pour venir en aide à l'agriculture, de créer une banque de crédit agricole, — avec plusieurs succursales, — qui prêterait sur gage de cheptel mort ou vivant, et sous garantie de la mairie ; il est question également d'organiser des expositions agricoles et d'instituer des fermes modèles, dirigées par des spécialistes sortant de l'école supérieure de Constantinople. Ce sont là de beaux projets qu'il faudrait songer à réaliser : il est à croire que les moyens matériels et... le temps feront défaut.

Une tentative intéressante a été faite cependant qui, si elle est poursuivie sérieusement, peut avoir les plus heureux résultats : on a distribué, à Uskub et dans les environs, 6.000 plants pour l'élevage des vers à soie. On a observé que dans les régions où la sériciculture existe, les populations sont relativement prospères. On a résolu de propager la sériciculture ; on voudrait l'introduire en Albanie, où les montagnes escarpées, rocailleuses et abandonnées depuis longtemps sont rebelles à toute autre culture. Encore faudrait-il que les distributions gratuites fussent accompagnées de cours pratiques, qu'une véritable éducation séricicole fût donnée. Est-il téméraire de penser qu'une œuvre aussi longue et aussi délicate risque de se heurter à bien des empêchements ? Est-il excessif d'ajouter que la sériciculture ne suffira pas à relever l'agriculture, et qu'un des moyens d'y arriver serait, par exemple, de diminuer la concurrence en développant, — que dis-je ? — en créant un commerce et une industrie ? Mais de pareilles entreprises peuvent-elles s'improviser et nous a-t-on préparés à les attendre avec confiance ?

Est-ce qu'un autre moyen de favoriser le travail des champs ne serait pas de diminuer la misère ; et ne pourrait-on pas commencer par alléger l'impôt ? Je ne puis donner la moyenne exacte de l'impôt payé par tête d'habitant. Mais voici deux exemples se rapportant le premier à un village particulièrement malheureux, le second à une famille d'un village particulièrement favorisé.

Le village bulgare de Mavrovo, caza de Tetovo, vilayet de Kossovo, compte cent cinquante maisons, ce

qui représente une population d'environ sept cents habitants. Le total des impôts payés par ce village monte à 530 livres turques, — 12.031 francs, — dont 125 livres, — 2.837 francs 50, — pour l'impôt foncier, et 185 livres, — 4.199 francs 50, — pour la dîme.

Ajoutez à ce total la charge de sept Albanais, qui se font payer leur indulgence entre 8 et 20 livres par an, en espèces ou en nature.

Et notons une manière originale de percevoir la dîme sur le foin. Le dîmier déclare vouloir être payé en espèces : il prélèvera une oque sur 7 oques 3/4, — ce qui, déjà, est abusif; — et, pour le règlement en espèces, l'oque sera évaluée 20 paras, — une demi-piastre, — alors que le prix réel de l'oque de foin est de 6 paras. Si l'adjudication est calculée sur la base de 12.60 o/o, l'adjudicataire doit réaliser à Mavrovo un assez coquet bénéfice.

Tous ces chiffres me sont fournis par un Bulgare. Je ne les présente pas comme une moyenne, ni même comme un cas courant ; répétons que le village de Mavrovo est parmi les plus tristement grevés ; mais gardons-nous de penser qu'il soit seul de son espèce.

Le document suivant me paraît, en revanche, très significatif. C'est le budget d'une famille habitant un village situé à quatre kilomètres d'Uskub, jouissant par conséquent des avantages que confère la proximité d'un grand centre : sécurité, chemin de fer, débouché.

La famille est composée de onze personnes : trois ménages et cinq enfants dont un de trois ans, deux de six ans, deux de douze à treize ans. Les trois hommes sont frères. Ils sont propriétaires en commun, travaillent en

commun; les trois familles vivent en commun. Les deux frères cadets travaillent en outre comme salariés dans une ferme voisine.

Voici le budget de cette famille :

RECETTES

Exploitation des champs, vignes, arbres fruitiers, bétail	Francs	1.016 75
Salaire du travail des deux frères		690 »
Autres travaux divers		109 25
Total		1.816 »

DÉPENSES

Nourriture, — dont 581 francs pour la farine	896 »
Vêtements	468 »
Éclairage et chauffage	63 »
Culte et médecin	15 »
Nourriture des animaux	95 »
Intérêts d'une dette, à raison de 18 o/o	82 80
Impôts et perceptions diverses	272 40
Total	1.892 20

Voilà donc un revenu de 1.816 francs qui paye 272 francs 40 d'impôts. (1) Le détail de ces impôts est suggestif :

Impôt foncier, 4 o/oo	Francs	13 »
Dîme, 15 1/2 o/o, au lieu de 13,60, taux normal.		61 50
Perte causée par le retard du dîmier, évaluée à.		24 75
A reporter		99 25

(1) Voir l'opinion de Hilmi pacha sur la situation du paysan macédonien, plus haut, page 26.

Report. . . Francs	99 25
Impôt spécial sur la vigne.	37 60
— — le vin.	3 »
— — le raki	1 40
— — les arbres fruitiers	3 75
Impôt spécial sur animaux, — un cochon	1 40
Capitation, — exemption du service militaire payé par tous les chrétiens de quinze à soixante-dix ans, — et prestation, — impôt pour l'entretien des routes	69 »
Redevance au maire, sur laquelle est prélevée l'allocation du garde-champêtre	7 »
Nourriture et entretien de gendarmes traversant le village	11 50
Cotisation exigée par les comités révolutionnaires bulgares.	34 50
Impôt foncier sur une vigne qui n'appartient plus à la famille et qui est entre les mains d'un usurier	4 »
Total.	272 40

Et encore une fois cette famille est parmi les favorisées : elle habite à quatre kilomètres d'Uskub ; elle est à l'abri des incursions albanaises ; elle est soutenue par trois hommes dans la force de l'âge et qui travaillent ; elle n'est particulièrement éprouvée ni par le dîmier, ni par les bandes ; si l'intérêt qu'elle paye annuellement pour sa dette est vraiment fantastique, la dette en elle-même n'est point considérable. Pourtant, défalquez du total de ses dépenses tout ce qui n'est pas employé à sa consommation personnelle, vous trouverez une somme de 1.442 francs, qui, partagée entre 11 personnes, donne 131 francs par an et par individu ; soit, par jour... environ 36 centimes.

courrier de Macédoine, mercredi 15 avril 1903

Après six semaines de séjour en Macédoine et au moment de quitter Uskub pour Constantinople, je me demande avec anxiété quelles «réformes» pourront suffire à améliorer une pareille situation ! Le paysan macédonien meurt de faim. La question macédonienne pour le paysan macédonien est, au fond, une question de pain. Et c'est son côté le plus intéressant. Et c'est celui qui intéresse le moins.

Un intervalle d'un mois sépare cet article de l'article suivant. J'ai passé trois semaines de ce mois à Constantinople. C'est alors que je recueillis les éléments du cahier dont il a été question plus haut (page 6, note 4).

Un seul article daté de Constantinople a paru jusqu'à ce jour : *le sélamlik (Petit Temps* du dimanche 17 mai). Nous avons préféré le réserver, puisqu'il trouvera sa place dans ces *Impressions de Constantinople.*

Le Temps *des jeudi 28 mai et mardi 2 juin :*

Les attentats de Salonique

Les responsabilités. — La répression.

Salonique, vendredi 15 mai

I

Il y a quinze jours que se sont produits ici les effroyables attentats à la dynamite; et, bien qu'on voie un peu plus clair que le premier jour dans la situation, il est trop tôt encore pour pouvoir déterminer exactement si l'on se trouve en présence d'un acte émanant des comités bulgares, de l'Organisation intérieure macédonienne, ou d'un groupe anarchiste isolé, opérant pour son propre compte. Saura-t-on jamais la vérité exacte? C'est douteux. Nous sommes réduits à des hypothèses contradictoires, entre lesquelles chacun choisit selon ses passions.

Les Turcs, par exemple, ne se contentent pas d'attribuer à l'Organisation intérieure et aux comités la paternité directe de ces attentats; c'est pour eux le gouvernement bulgare qui les a inspirés; c'est lui qui a envoyé des ingénieurs chargés d'exécuter les travaux. Et l'agence commerciale de Bulgarie aurait été ici le centre du complot.

Cette hypothèse turque accumule les invraisem-

blances. Il faudrait pour qu'elle fût plausible que l'on eût perdu la raison à Sofia. Il faudrait aussi que le gouvernement princier eût répudié toute loyauté; et j'ai constaté pendant mon séjour à Sofia qu'il n'en était rien. Mais surtout cette hypothèse semble folle à qui connaît M. Schopoff, agent commercial de Bulgarie à Salonique. J'ai été frappé en le revoyant ici, après trois semaines d'absence, de l'ébranlement que les derniers événements avaient fait subir à sa personne. Il m'a semblé atterré par la catastrophe et désespéré des soupçons dont il est l'objet. Je puis me tromper; mais j'ai le devoir de dire ce que j'ai cru sentir : cet homme m'a donné l'impression d'un honnête homme. (1)

Si des événements analogues à ceux de Salonique s'étaient produits en d'autres points de l'empire, ou si, comme on le craint, de nouveaux attentats surgissaient, il serait très naturel de voir dans cet ensemble concerté l'inspiration unique de l'Organisation intérieure. Mais, jusqu'à présent, les attentats de Salonique sont restés seuls de leur espèce. Dans les rencontres des bandes avec la troupe, un peu partout et depuis longtemps, les bombes étaient employées comme accessoires; ailleurs, des ponts avaient sauté, mais la dynamite n'avait pas encore joué le grand premier rôle dans la tragédie macédonienne.

De ce début éclatant, les Bulgares infèrent qu'aucune relation n'a jamais existé entre le groupe anarchiste de Salonique et l'Organisation intérieure, dont la tactique insurrectionnelle est, en général, différente.

---

(1) M. Schopoff est en relations très suivies avec l'exarque, monseigneur Joseph, lequel est beaucoup trop habile pour compromettre l'Exarchat, et ainsi la Bulgarie, par de louches intrigues.

C'est une conclusion bien précipitée, bien absolue, et aussi entachée de partialité que l'affirmation turque.

La vérité me semble être, comme elle est presque toujours, entre les deux extrêmes. Le groupe installé à Salonique, partisan d'une action violente, aurait travaillé sous une inspiration étrangère à celle de l'Organisation intérieure, mais avec, sinon l'appui, tout au moins l'approbation de cette dernière. Et l'affaire du *Guadalquivir,* — 28 avril, — et la tentative de déraillement faite le soir du même jour sur le train de Constantinople à son arrivée à Salonique, tendent à prouver cette entente. Depuis longtemps, d'ailleurs, l'Organisation intérieure annonçait son dessein de faire sauter quelques monuments. Il n'avait pas été question de miner une ville, mais cela ne veut pas dire qu'on n'y songeât pas.

On doit retenir toutefois que les individus qui se sont employés dans l'affaire de la Banque ottomane sont, selon toute apparence, des Bulgares arrivés de Bulgarie à Salonique depuis l'automne dernier. Et, antérieurement déjà, des groupements anarchistes, bulgares et non bulgares, avaient été signalés dans la ville, à plusieurs reprises. Il y a deux ans, par exemple, deux anarchistes venus de Genève ont pu passer ici quelques semaines; ils recevaient de l'argent tantôt de Genève, tantôt de Vienne; lors de la scission entre les deux comités bulgares, Sarafof aurait eu avec eux des relations restées obscures.

Je suis loin d'attacher à ces faits une importance très considérable. J'y vois cependant une indication, peu nette, mais qu'on ne saurait négliger, et d'où je conclus,

simplement, que l'existence à Salonique d'un groupe isolé, agissant de son propre chef et par ses moyens propres, est possible : que ce groupe ait ou n'ait pas été en relation avec l'Organisation intérieure, je ne sais. La première alternative, assurément, est plus vraisemblable, encore qu'il soit impossible de déterminer d'une manière précise la nature des rapports soupçonnés.

Ne nous attardons pas à des suppositions qui risqueraient de rester invérifiées. Quels que soient les véritables auteurs des menées criminelles du quartier franc, leur responsabilité n'est pas seule engagée en cette affaire. La police et l'administration turques ont de grosses fautes sur la conscience.

L'administration. — Il y a dans chacun des quartiers de Salonique un *moukhtar*, — sorte de maire, — fonctionnaire choisi par l'autorité parmi les habitants du quartier. Comme, d'une manière générale, les différentes communautés religieuses sont groupées par quartier, le *moukhtar* appartient à la communauté établie dans le quartier de son ressort.

Or, m'affirme l'agent bulgare de Salonique, il n'y a pas à Salonique un seul *moukhtar* bulgare. Pourquoi? Un gros fonctionnaire ottoman que j'interroge me dit qu'il ignore le fait, ou, ajoute-t-il, s'il en est ainsi, c'est par la faute des Bulgares qui veulent éviter les *noufous*, — état-civil, — et par suite l'impôt que payent les raïas en remplacement du service militaire. Mais, précisément, les Bulgares se plaignent de n'avoir pas de *noufous*, à cause de l'absence de *moukhtar*. — C'est, en effet, le *moukhtar* qui est chargé d'inscrire les déclarations de ses coreligionnaires. — Et les prêtres bulgares prétendent

avoir, à plusieurs reprises, signalé aux autorités cette anomalie. Est-ce parce que les Bulgares habitent un quartier neuf qu'on ne tient pas compte de leurs réclamations? Est-ce parce qu'ils sont bulgares, et pour que, le chiffre de leur population étant ignoré, la prépondérance des éléments juif et grec, qui sont la grande majorité, apparaisse plus écrasante? Ou bien n'est-ce qu'une de ces incuries administratives dont la Turquie fournit de si nombreux exemples?

Quoi qu'il en soit, les résultats sont les suivants :

1° le chiffre de la population bulgare est inconnu; douze cents, disent les Turcs; six à huit mille, disent les Bulgares sérieux. La statistique officielle du vilayet donne, pour l'année dernière, le chiffre dérisoire de *deux* naissances bulgares dans tout le caza;

2° la population bulgare vit comme en marge de la société. Des quantités de Bulgares ne payent pas d'impôts; n'étant pas en mesure de prouver qu'ils ont payé leurs impôts, ils ne peuvent obtenir de *teskérés*, — passeports intérieurs obligatoires; — ne pouvant obtenir de *teskérés* par les moyens légaux, force leur est d'avoir recours aux moyens illégaux: les *handjis*, — propriétaires d'auberges, — et la police sont là; le *bakchich* fait son œuvre. D'où, conséquence dernière et essentielle, impossibilité de surveiller à Salonique le mouvement de la population bulgare, les *teskérés* portant des indications fausses.

La police. — Coupable de complaisances irréfléchies, la police turque se distingue par une imprévoyance dont elle vient de donner une preuve incontestable. Les

dynamiteurs ont pu, six mois durant, travailler tranquillement à deux souterrains dont l'un ne mesure pas moins de treize mètres de long ; tout un travail minutieux a pu être accompli, dont les récentes fouilles ont permis d'admirer l'habileté ; des kilos de terre ont pu être enlevés ; des kilos de dynamite apportés ; et la police n'a rien soupçonné, rien vu, rien entendu. Le voisinage de la Banque ottomane était visé de longue date ; et le quartier n'était pas surveillé. Deux jeunes gens inconnus avaient été remarqués en ces derniers temps, qui prenaient leurs repas dans un restaurant bulgare ; et leurs allées et venues n'étaient point suspectes. La veille de l'attentat, le directeur de la Banque ottomane rapportait au chef de la police un bruit menaçant, parvenu à ses oreilles ; il demandait qu'on gardât la Banque, et conseillait des perquisitions ; le chef de la police lui répondit que la ville était tranquille, la police bien faite.

J'ai entendu soutenir l'opinion suivante : « Il est impossible que la police n'ait pas eu vent de la machination ; peut-être a-t-elle voulu laisser les choses se gâter pour avoir prétexte à répression violente. »

Je me refuse à croire à un pareil machiavélisme, bien que ce mélange de rouerie et de bêtise soit assez dans la manière turque. L'immense maladresse suffit peut-être à expliquer l'imprévoyance. Que penser d'une police qui, chargée de surveiller les employés de la douane, laisse entrer, par la douane du port de Salonique, trois gros barils pesant 1.600 kilos, déclarés « poissons », qui figurent sur les registres de transit, mais dont on ne trouve aucune trace sur les registres de la douane ?

II

Le caractère flottant de la population bulgare de Salonique n'est pas la seule raison qui a pu déterminer les dynamiteurs à choisir Salonique pour champ de leurs exploits, de préférence à toute autre ville macédonienne.

Salonique est un grand centre européen. On y parle beaucoup la plupart des langages européens; le français surtout, et l'espagnol, mais aussi l'italien et l'allemand. La langue turque est peu usitée. (1) Le commerce européen est assez développé. La Banque ottomane a une succursale importante. La Compagnie française du chemin de fer Salonique-jonction-Constantinople a établi aux portes de la ville son siège social. La Compagnie française du port et des quais, la Compagnie des eaux, la Compagnie du gaz, emploient un personnel nombreux composé en majeure partie d'Européens. Plusieurs pays, — la France, l'Autriche, — ont organisé un service postal. Les grandes compagnies de navigation, — Messageries Maritimes, Lloyd autrichien, Navigazione generale italiana, — ont ouvert un bureau. Les intérêts européens à Salonique sont considérables.

Le choix des dynamiteurs indique, pour moi, que les attentats des 28 et 29 avril étaient dirigés non contre la Turquie, mais contre l'Europe. Ils signifient, non une révolte contre l'autorité ottomane, mais une protestation contre la politique européenne. J'ai signalé depuis

(1) Relativement.

longtemps que la note austro-russe, et les anodines réformes qu'elle préconise, avaient été pour les Bulgares une déception cruelle. Ils espéraient de l'intervention européenne une action plus énergique. Ils considèrent que l'Europe, après avoir semblé s'intéresser à leur sort, s'est jouée d'eux. L'explosion de la Banque ottomane marque leur colère et quelque chose comme la vengeance d'individus exaspérés.

On interprète généralement d'autre façon le « plan infernal ». Il se serait agi de provoquer des massacres afin d'attirer l'attention de l'Europe, et, si possible, d'exciter sa pitié. Une difficulté sérieuse m'empêche d'admettre sans réserves cette explication.

Salonique compte environ 125.000 habitants, dont peut-être 80.000 israélites, 25 ou 30.000 Grecs, et de 6 à 8.000 Bulgares. Tout le reste n'est pas musulman, à beaucoup près. De sorte que la population musulmane est une infime minorité. (1) Ce sont des conditions peu favorables à provoquer des massacres.

Monastir, au contraire, et surtout Uskub, abritent une population musulmane considérable. Je n'ai aucun chiffre pour Monastir; mais à Uskub les différentes évaluations que j'ai recueillies donnent, avec des estimations différentes, une proportion constante de deux tiers musulmans contre un tiers chrétien. On trouve en outre, à Uskub, un élément particulier, et particulière-

---

(1) Tous ces chiffres sont approximatifs. La population de Salonique monte peut-être à 150.000; la population juive n'est peut-être que de 70 ou 75.000; de sorte que la population musulmane est peut-être plus nombreuse que mes chiffres ne le supposent. Elle reste cependant une minorité certaine, et infime par rapport au total.

ment mauvais, qu'on ne rencontre ni à Salonique ni à Monastir : les *mohadjirs*, qui remplissent tout un quartier d'Uskub. On désigne sous ce nom les musulmans qui habitaient autrefois les provinces turques devenues européennes, — Bosnie-Herzégovine, Bulgarie et Roumélie orientale, Serbie, — et qui, plutôt que de vivre sous la domination d'un peuple infidèle, ont préféré émigrer : ils se sont arrêtés naturellement dans la province turque la plus voisine de leur ancienne résidence, et c'est ainsi qu'ils se sont fixés autour d'Uskub. (1) Ce sont donc des fanatiques par définition. Ils haïssent la population chrétienne, et la massacreraient volontiers sans prétexte. A la moindre occasion ils ne se feraient pas prier. Et pourrait-on les retenir ?

Les Bulgares n'ignorent pas ces dispositions hostiles des *mohadjirs*. Le fait d'avoir exécuté leur coup à Salonique, et non à Uskub, et pas même à Monastir, semble indiquer que, contrairement à ce qu'on croit, et malgré ce que certains d'entre eux affirment, ils ne tenaient pas absolument à provoquer des massacres. Et cette constatation m'est encore une raison de penser que, dans la criminelle machination de Salonique, c'est bien l'Europe qu'on voulait atteindre.

Si le dessein des Bulgares était de provoquer des massacres, on peut dire que leur tentative a complè-

---

(1) M. Bérard (*la Macédoine*, page 171) prétend qu'il y a beaucoup de *mohadjirs* à Salonique. Il peut y en avoir. Beaucoup, c'est plus douteux. En tout cas ils ne sont point groupés comme à Uskub. M. Bérard parle d'un quartier *mohadjir*. Je n'ai jamais entendu parler d'un quartier *mohadjir* à Salonique. Des consuls que j'ai interrogés sur ce point m'affirment également n'en avoir jamais entendu parler.

tement échoué. Il n'y a pas eu, à Salonique, de ces redoutables massacres, qui se seraient certainement produits, en pareille circonstance, à Uskub. Quelques excès, inévitables, vu la panique, et qui n'eussent pu être évités nulle part, — qu'aurions-nous vu en Europe, l'alcoolisme aidant? — quelque peu de lourdeur, assurément, dans la répression, sont à regretter ; mais somme toute, les choses se sont passées aussi bien qu'il était possible. Le nombre des victimes a été sensiblement exagéré dans les premiers jours, sous le coup de l'émotion publique : on a parlé de 400 morts, et de 800 blessés. C'est trop. Le chiffre officiel de 34 morts, fourni par l'autorité turque, est de beaucoup au-dessous de la réalité. Et aujourd'hui encore il est impossible d'affirmer avec certitude si c'est 100, 150, ou 200 morts qu'il faut compter. La vérité est probablement aux environs de 150, en y comprenant les victimes des explosions. Mais, encore une fois, il est impossible de contrôler.

En règle générale et sauf de très rares exceptions, la population n'est pas intervenue. Cet heureux résultat est dû en partie aux ordres de Constantinople, mais surtout au sang-froid et à la fermeté du vali Hassan-Fehmi pacha, dont la conduite fut vraiment remarquable. Au lendemain de la catastrophe il traversait en voiture les principales rues, s'arrêtait pour haranguer la foule et déclarait que, la police et la troupe suffisant à maintenir l'ordre, toute immixtion de la population était sévèrement interdite. Il fut presque obéi. Les officiers et la troupe se sont également bien comportés: furent seuls tués les dynamiteurs pris la bombe à la main, ou ceux qui, arrêtés, résistaient d'une manière menaçante.

Mais la police se montra en cette circonstance inférieure à elle-même, si tant est que ce soit vraisemblable. Elle avait prouvé, avant l'événement, une incroyable légèreté et une impuissance totale à prévenir les malheurs ; elle affirma, dans la répression, une incontestable lourdeur et une maladresse qui n'est pas sans dangers.

On arrêta sans discernement ; on perquisitionna sans mesure. Parmi les Bulgares, personne ne fut à l'abri. Ceux mêmes qui, négociants aisés, voient d'un œil défavorable toute agitation révolutionnaire, furent traités comme les plus dangereux meneurs. Quel sera leur état d'esprit quand ils sortiront de prison ? Et n'est-il pas à craindre qu'ils aillent grossir l'armée insurrectionnelle ? Et n'est-ce pas la police qui aura apporté au mouvement macédonien la recrue inespérée de ces éléments conservateurs ?

Les attentats de Salonique ont inspiré à Hilmi pacha l'idée de déporter en Asie Mineure tous les Bulgares suspects. Cette mesure aurait l'avantage d'éviter le massacre de la population bulgare en Macédoine. (1) Mais est-il assuré que les Bulgares, du seul fait de se trouver transplantés en Asie Mineure, renonceront à leurs menées ? Et pourquoi un conflit ne se produirait-il pas en Anatolie aussi bien qu'en Vieille-Serbie ? Hilmi pacha, homme de bon sens, et de toute sincérité en son désir de pacifier la Macédoine, n'a point conçu son projet pour favoriser l'extermination des Macédoniens

(1) Cette mesure a été adoptée, puis partiellement exécutée, puis rapportée.

un peu plus loin des regards de l'Europe. Mais a-t-il entrevu le danger?

A-t-il d'autre part négligé de songer qu'une loi de suspects, c'est, en tout pays, la porte ouverte à l'arbitraire. En Turquie aussi. Que se passerait-il? Tous les Macédoniens aisés recevraient de la police des propositions bienveillantes : en payant on obtiendrait de ne pas figurer sur les listes de proscription. On éviterait l'exil, au moins momentanément. La police trouverait là, pendant plusieurs années, la source de réjouissants profits ; et elle serait probablement seule à bénéficier de l'opération. Je crains que Hilmi pacha n'ait conservé quelques illusions que j'ai perdues.

Et pourtant, je n'ai pas eu, personnellement, à me plaindre de la police turque. J'ai pu, au cours de mon voyage, apprécier la bonne grâce de plusieurs agents. Et j'ai été arrêté, ici, l'autre jour, dans des conditions qui ne me permettent aucune critique.

J'avais été vu sortant de l'agence de Bulgarie, ce qui, dans les circonstances présentes, est grave. J'ai passé une bonne demi-heure au poste, en compagnie d'un policier qui paraissait charmant, qui m'a offert des cigarettes, et avec lequel j'aurais eu plaisir à m'entretenir si la langue turque m'était familière ou s'il eût su parler français. Ne pouvant échanger des idées, nous nous contentâmes de nous regarder avec une sympathie mitigée de quelque méfiance. Bientôt le cavass du consulat de France arrivait. Il avait été prévenu, le détail est amusant, par un mouchard du poste. Il me réclama, fit quelque bruit, et comme on attendait des ordres qui n'arrivaient pas, obtint l'au-

torisation de m'emmener au konak chez le chef de la police. Après nos explications et quelques mots de protestation, ce haut fonctionnaire me faisait mettre en liberté, en s'excusant de la méprise.

Un journaliste américain fut, pendant la journée du 30 avril, arrêté, conduit au poste, attaché et légèrement passé à tabac. Il riait, paraît-il, et s'exclamait : *Funny! Very funny, indeed! What a good copy!*

Heureux confrère ! Je ne puis pas, moi, raconter mon arrestation ! Elle fut banale, archibanale, insignifiante. On m'a parlé poliment, avec des sourires. On ne m'a pas touché. On m'a relâché. J'ai tout juste passé une demi-heure au poste, confortablement assis sur un moelleux canapé, et fumant. J'espérais mieux. Je n'ai pas de chance.

Je suis donc obligé de reconnaître que la police turque est en général charmante avec les Européens. Elle les traite en invités. Elle réserve ses rigueurs pour les raïas ottomans qui, à cet égard, sont vraiment bien partagés.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

La bibliographie de la question d'Orient est considérable. Je cite seulement les ouvrages les plus récents se rapportant directement à la question macédonienne et qui renseignent sur la situation actuelle.

I. — Documents

Livre jaune, *affaires de Macédoine.* — Paris, 1903.

Livre bleu. — Londres, 1903.

II. — Études

MAX CHOUBLIER. — *La question d'Orient depuis le traité de Berlin.* — In octavo, Arthur Rousseau. Paris, deuxième édition, 1899.

Voir les chapitres II et III de la deuxième partie, intitulés : *Le développement de la nation bulgare, La Turquie d'Europe (question macédonienne);* et les deux excellents chapitres qui constituent la troisième partie : *La Turquie peut-elle compter sur la protection de l'Europe pour assurer son existence? La Turquie peut-elle par elle-même assurer son existence ?*

ÉDOUARD DRIAULT. — *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours.* — In octavo, Alcan. Paris, deuxième édition, 1900.

Cet ouvrage est une compilation un peu rapide : La question d'Orient et la question d'Extrême-Orient y sont traitées depuis leurs origines en 400 pages. On y trouve cependant des renseignements. Sur la question macédonienne, voir la troisième partie, chapitre VIII, paragraphe IV.

VICTOR BÉRARD. — *La Turquie et l'Hellénisme contemporain.* — In-12, Alcan. Paris, 1892, deuxième édition, revue, 1896.

VICTOR BÉRARD. — *La Macédoine.* — In-18, Colin. Paris, 1897.

CHARLES MORAVITZ. — *Les finances de la Turquie.* — In octavo, Guillaumin. Paris, 1902.

Contient des renseignements intéressants sur l'administration turque.

III. — Revues

GEORGES GAULIS. — La question de Macédoine. — *Pages libres*, numéro 109, du 31 janvier 1903.

GEORGES GAULIS. — Bulgarie et Macédoine. — *Revue de Paris*, du premier novembre 1902.

GEORGES GAULIS. — En Albanie. — *Revue de Paris*, du premier mars 1903.

VICTOR BÉRARD. — La note austro-russe. — *Revue de Paris*, du 15 mars 1903.

VICTOR BÉRARD. — La Macédoine. — *Revue de Paris*, du 15 juin 1903.

P. ARMINJON. — La protection religieuse dans l'empire ottoman. — *Revue de Paris*, du 15 avril 1903.

F. Karayowoff. — Les revendications macédoniennes et la diplomatie. — *Questions diplomatiques et coloniales*, du 15 août 1903.

Thèse autonomiste.

IV. — Ouvrages de propagande

Oféicoff. — *La Macédoine au point de vue ethnographique, historique et philologique.* — In-16, Constantinople, 1887-1888.

Point de vue bulgare.

Gopcevicz. — *Makedonien und alt-serbien.* — In quarto. Vienne, 1889.

Point de vue serbe.

Nicolaides. — *La Macédoine.* — In-12.

Point de vue grec.

TABLE

Pages

Ce cahier de courriers n'est pas un livre 5

Les réformes a Monastir

L'opinion et les réformes. — Les bandes et l'action des comités. — Lenteurs administratives. — Conversation avec Riza pacha. 11

L'œuvre de Hilmi pacha a Uskub 17

Ce que l'on dit en Serbie 29

Chez les révolutionnaires bulgares

L'Organisation intérieure et les comités macédoniens. — Sarafof et Tzontcheff. — Trois dangereux personnages : Mikhaïlowski, Tatartcheff, Radeff. — Y aura-t-il une insurrection ? — Des garanties s. v. p. 37

L'affaire d'Ichtip 51

En wagon 55

Une après-midi a Mitrovitza

Doux pays. — M. Chtcherbina. — Mitrovitza. — La troisième commission. — Un tour dans le quartier serbe. — L'hôtel Risto 61

Les bandes 71

PAGES

LE FOND DE LA QUESTION

Insécurité et misère. — Une maison à une heure d'Uskub. — Le marché de Sofia. — Difficultés d'une enquête. — Grande et petite propriété. — Trois modes d'exploitation. — Un bail entre propriétaires et ouvriers, Monastir. — Concurrence et émigration. — Transformation de la propriété. — Travaux nécessaires. — Améliorations projetées. — Les charges d'un village. — Le budget d'une famille. — Conclusion 77

LES ATTENTATS DE SALONIQUE

Les responsabilités. — La répression. 95

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE 109

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce vingt-deuxième cahier le mardi 25 août 1903.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, administrateur), 9, rue du Pont. — 7888

Nos cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet.

Une série compte normalement vingt cahiers, et nous ne sommes tenus par notre institution qu'à publier vingt cahiers. Ce cahier de Maurice Kahn, *courriers de Macédoine,* vingt-deuxième cahier de la quatrième série, forme donc un deuxième cahier supplémentaire. Il est aussi le dernier cahier de la série.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous indiquer, autant qu'ils peuvent le savoir eux-mêmes, à quelle adresse nous aurons à leur envoyer les cahiers de la cinquième série. C'est en effet pendant les vacances que notre administration prépare les envois de la série suivante.

La cinquième série de nos cahiers ne sera pas moins importante que les séries précédentes ; nous prévoyons qu'elle commencera dès le commencement d'octobre.

Nous demandons à nos abonnés d'utiliser leurs déplacements de vacances et de la rentrée pour nous trouver des abonnés nouveaux.

Nous avons établi pour le cahier précédent, *Edgar Quinet,* vingt-et-unième cahier de la quatrième série, nous avons établi pour ce cahier de Maurice Kahn, *courriers de Macédoine,* vingt-deuxième et dernier cahier de la quatrième série, et nous établirons pour tous les cahiers qui le comporteront désormais des *vient de*

paraître, tirés à grand nombre, cinq mille au moins, sur deux, quatre, ou huit pages.

Nous demandons à nos abonnés de distribuer autant qu'ils pourront le faire utilement ces *vient de paraître.*

Nous leur demandons de les publier et de les faire publier autant qu'ils pourront dans les périodiques, journaux et revues ; les périodiques reçoivent plus volontiers de la copie toute faite que des indications, même circonstanciées, pour de la copie à faire ; en ce sens nos *vient de paraître* fonctionneront comme des *prières d'insérer.*

Mais ni le ton ni le texte n'en seront jamais celui qui est devenu, sauf de rares et d'honorables exceptions, le ton et le texte habituel des *prières d'insérer.* Rien n'est aussi odieux que ces boniments littéraires, politiques, démagogiques, poseurs et prétentieux, qu'un auteur publie sur soi-même, et qu'un éditeur fait faire sur l'auteur par l'auteur même afin d'être sûr qu'il sera bien servi.

Nos *vient de paraître* ne comporteront strictement que des renseignements, — citations, références, extraits, tables ou sommaires. Ainsi le *vient de paraître* que nous avons établi pour le cahier de Maurice Kahn est constitué par la *préface* de l'auteur et par la *table* détaillée *des matières.*

Nous n'entendons pas que ce nouveau service remplace la propagande personnelle incessante que nous n'avons pas cessé de demander à nos abonnés. Rien ne vaut et rien ne peut remplacer la propagande personnelle. Mais nous espérons au contraire fournir à la propagande personnelle un appui, une base, un moyen, — la base économique indispensable à tout mouve-

ment d'idées, la base matérielle indispensable à tout travail intellectuel.

Ces *vient de paraître* seront publiés selon la méthode suivante, qui est celle où nous publions tous nos cahiers. Le texte en sera établi par la rédaction des cahiers, comme elle établit le texte de toutes nos publications. La distribution et le placement en seront assurés par l'administration des cahiers. Je demande personnellement à nos abonnés de se mettre en communication constante avec André Bourgeois pour que ce nouveau service de l'administration devienne comme les services précédents, — éditions, librairie, papeterie et reliure, — un service régulier.

J'insiste en particulier pour que nos abonnés publient et fassent publier nos *vient de paraître* dans la presse régionale et départementale, — annuaires, bulletins, journaux et revues ; — la presse régionale et départementale n'est pas moins importante que la presse parisienne ; personnellement je crois qu'elle est plus importante et que, toutes proportions gardées, elle représente un beaucoup plus grand nombre de lecteurs sérieux.

Pour la même raison nous demandons à nos abonnés de publier et de faire publier nos *vient de paraître* dans la presse que l'on peut nommer particulière ou spéciale, — annuaires de sociétés, d'amicales par exemple, bulletins de groupes et de compagnies, d'écoles, d'anciens élèves, journaux de syndicats, revues spéciales, — que ce soit de médecine ou que ce soit d'agronomie ; — cette presse forme pour ainsi dire des départements intellectuels ; comme la presse

départementale proprement dite, et plus encore peut-être, elle représente un grand nombre de lecteurs sérieux.

Enfin et surtout nous demandons à nos abonnés, à ceux du moins qui sont qualifiés pour le faire, de publier, d'insérer ou de faire publier non pas seulement nos *vient de paraître,* mais des comptes rendus rédigés, des notes critiques sommaires ou développées dans les revues et dans les journaux qui sont qualifiés pour les recevoir, par exemple et selon les cas dans les revues et les journaux d'histoire, d'économie, de géographie, de voyages, de politique, de musique, de philosophie et d'art. Nos cahiers sont devenus par un accroissement normal, — et ce cahier de Maurice Kahn, après tant d'autres, en est un exemple probant, — un instrument indispensable aux mains de qui veut travailler. C'est ici un fait, et je dois au public de dire que ce fait aujourd'hui n'est contesté par personne.

Le gérant
Charles Péguy

AP
20
C15
sér.4
no 18-22

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY